

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 376 — 46 PAGES — SAMEDI 10 JUIN 1978

Importante concession soviétique sur la réduction des forces en Europe

LIRE PAGE 46

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Sortir de l'engrenage africain

Deux procès tenant en deux mots ont été faits devant l'Assemblée nationale à la politique française en Afrique : l'otanisation et l'engrenage.

Ce qu'on appelle l'otanisation a été dénoncé de toutes parts, de M. Chirac à M. Marchais, en passant par MM. Mitterrand et Couve de Murville. Le ministre a répondu d'une façon un peu courte qu'il s'agissait d'un « procès d'intention » et que, tant pour la rapidité de l'opération à Kolwezi que pour une « aide d'envergure » au développement de l'Afrique, le concours américain était indispensable. Il aurait pu arguer que si les relations franco-américaines ne sont pas aujourd'hui ce qu'elles étaient hier, c'est que la politique de Washington, elle aussi, a changé.

La France est « sortie de l'OTAN » en pleine escalade au Vietnam, se désolidarisant ainsi d'aventures militaires pouvant conduire, le cas échéant, à un conflit mondial. Tout autre est aujourd'hui l'état d'esprit de M. Carter : ce que redoutent ses alliés, ce n'est pas l'activisme américain, ce sont les hésitations, la timidité, parfois les incohérences de la Maison Blanche. Mais le ministre des affaires étrangères pouvait difficilement se lancer sur ce terrain sans aggraver une polémique déjà sérieuse entre giscardiens et chiraquiens.

Le risque d'engrenage, en tout cas, ne relève pas du procès d'intention. C'est un fait.

Au Shaba, pour le moment du moins, le risque militaire est réduit, la légion ayant passé le relais aux Africains. Politiquement et humainement — nombre de Français demeurant sur place — les dangers restent considérables. Seule une solution politique, la remise en ordre du régime, mettra le Zaïre à l'abri de nouveaux drames. C'est une affaire éminemment intérieure, que la France peut influencer indirectement, mais sans plus.

Il n'en va pas, ou il n'en va plus de même, des deux autres conflits dans lesquels la France est impliquée, celui du Tchad et celui du Sahara occidental. Dans les deux cas, des interférences étrangères ne sont pas niables, mais il ne suffit pas que Paris y réponde par l'envoi de Jaguar et de parachutistes. M. de Guiringaud a fait dresser l'oreille à l'Assemblée nationale en déclarant : « Au Tchad, le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour faire prévaloir une solution politique. Nos contacts ne se limitent pas aux protagonistes immédiats. Ce n'est pas en nous brouillant avec la Libye que nous contribuerons à régler le conflit. » La discrétion diplomatique lui interdisait d'en dire plus. A notre connaissance, le président de la République a reçu le commandant Jalloud, le numéro deux libyen, avant son départ. La conversation a semblé suffisamment positive pour qu'on ne doute pas à Paris que la conférence de réconciliation au Tchad reste programmée, bien que différée, et qu'une solution de bon sens, fondée sur l'autonomie de la région en rébellion, puisse l'emporter.

Le conflit saharien est plus complexe, notamment parce qu'il oppose de fortes personnalités rivales, le président Boumediène et Hassan II. Mais, là aussi, en dépit, ou peut-être à cause d'une détérioration des relations franco-algériennes qu'on ne regrette pas qu'à Paris, la France peut jouer un rôle. Il y a lieu de penser que, selon la formule consacrée, elle n'est pas inactive.

M. Couve de Murville a reproché à son successeur, non pas d'envoyer des « casques bleus » au Liban, mais de ne pas « en avoir tiré toutes les conséquences politiques ». Plus brutalement : puisque l'on a besoin de la France, qu'elle en profite pour faire prévaloir ses vues. C'est une leçon qui ne s'adressait pas qu'au ministre et qui n'est pas seulement valable pour le Proche-Orient.

(Lire nos informations page 9.)

Israël a lancé une attaque contre une « base palestinienne » au Liban

Il s'agirait d'une simple « opération ponctuelle »

Deux officiers israéliens ont été tués et sept militaires blessés au cours d'une opération navale effectuée au Liban contre la « base palestinienne » de Dar El Bourg, à 10 kilomètres au sud de Saïda. Selon un communiqué militaire israélien publié vendredi 9 juin, l'opération a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi, et tous les objectifs visés ont été atteints. Les milieux militaires israéliens, qui qualifient la résistance des fedayin de « sporadique », indiquent que sept cadavres palestiniens ont été dénombrés, mais que les pertes de ces derniers ont été en réalité beaucoup plus lourdes. Les milieux ajoutent qu'il s'agissait d'une simple « opération ponctuelle » qui n'est pas de nature à remettre en question le retrait israélien du Liban.

A Beyrouth, on précise que les unités israéliennes étaient appuyées par des hélicoptères et on note que l'opération a eu lieu dans une région contrôlée par les Palestiniens à la limite du secteur où est déployée la Force arabe de dissuasion.

D'autre part, notre correspondant dans la capitale libanaise nous signale (voir page 7) qu'après la défection de l'ancien président Soleimane Frangié, la droite chrétienne est menacée d'éclatement.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le raid lancé par l'armée israélienne près de Saïda, à quelques jours de son retrait définitif du Sud-Liban, fixé au 13 juin, n'était guère prévisible. Remet-il en cause ce retrait ? De source militaire, on déclare que les deux événements ne sont pas liés. Il ne s'agit que d'une « *opération ponctuelle* ».

Bien que le communiqué officiel révélant cette opération fournisse peu d'explications, il apparaît que les services de renseignements israéliens avaient appris ces derniers jours qu'un raid palestinien — par voie de mer — était préparé à partir de la « base » qui a été attaquée au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Selon le correspondant militaire de la radio israélienne, cette base était un important entrepôt de matériel, d'armes et de munitions. Trente à quarante fedayin s'y trouvaient en permanence. De cette base serait parti le commando qui avait attaqué, le 5 mars 1975, l'hôtel Savoy, à Tel-Aviv.

Pour certains observateurs, le nouveau raid israélien représente — conformément à la politique de représailles toujours suivie par Israël — une riposte à l'attentat commis le 2 juin à Jérusalem (six personnes avaient été tuées par l'explosion d'une bombe dans un autobus). Ce raid montre qu'Israël, tout en se retirant du Sud-Liban, maintiendra une attitude très ferme à l'égard des Palestiniens. Il aurait également pour but d'éviter qu'un attentat ne soit commis quelques jours après le retrait de Tsahal en deçà de la frontière israélo-libanaise.

FRANCIS CORNU.

Le mystérieux voyage à Londres de M. Ezer Weizman

De notre correspondant

Jérusalem. — Dès lors qu'un ministre israélien est en voyage à l'étranger et que l'on ignore son emploi du temps — même pour quelques heures — Israël est en émoi, chacun songeant à des pourparlers secrets avec « *une personnalité arabe* ». Le mois dernier, ce fut le cas, lors d'une tournée du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, en Scandinavie. Le programme de M. Dayan comprenant un « blanc » de deux jours, les spéculations allèrent bon train. On devait apprendre finalement que le ministre se reposait en Laponie.

F. C.

(Lire la suite page 7.)

M. Giscard d'Estaing achève à Bastia sa visite de la Corse

• Le plan d'équipement est bien accueilli
• A Calvi, le chef de l'État serre la main du colonel Erulin et rend hommage à la légion

Le président de la République, qui avait annoncé, jeudi 8 juin, devant les assemblées régionales réunies à Ajaccio, une « nouvelle politique pour la Corse », devait, après sa visite à Calvi, se rendre ensuite à Corte puis participer à un déjeuner champêtre offert par les habitants de La Porta. Il termine, ce vendredi soir à Bastia, son voyage de trois jours dans l'île par un dernier discours public et une conférence de presse.

Le colonel Philippe Erulin, commandant du 2e REP, a été présenté ce vendredi matin, dans le port de Calvi, au président de la République, qui lui a serré la main.

Les nombreuses mesures financières et économiques que M. Giscard d'Estaing a annoncées à Ajaccio paraissent avoir satisfait les insulaires.

D'autre part, les vingt-quatre militants nationalistes qui avaient été récemment arrêtés dans le cadre d'une enquête sur les activités du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) ont été inculpés, jeudi 8 juin, par M. Seguin, juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, d'atteinte à l'intégralité du territoire national, d'association de malfaiteurs, de vol et recel d'armes et d'explosifs, d'attentats par explosifs. Vingt d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, quatre laissés en liberté.

Le crédit et la confiance

par JACQUES DE BARRIN

Une fois encore, l'« *estime* » et la « *considération* », que Paris témoigne à la Corse, se traduisent en espèces sonnantes et trébuchantes. Une fois encore, l'Etat se dit prêt à consacrer au développement harmonieux de l'île les « *crédits nécessaires* ».

Des dotations vont être majorées, des emprunts facilités, des primes accordées, des aides dégagées, des tarifs réduits. Les insulaires ne manqueront de rien : le « *président* » l'a promis. Il tiendra parole. La bonne application de la « *Charte de développement économique de l'île* », votée il y a tout juste trois ans, laisse bien augurer de la « *nouvelle politique pour la Corse* ».

(Lire la suite page 14.)

Les conflits sociaux

Les grèves plus nombreuses portent plutôt sur les salaires que sur l'emploi

Aux aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle) comme chez Renault, la situation sociale demeure hésitante, variant souvent d'une usine ou d'un atelier à l'autre.

Mais au-delà de ces conflits majeurs, les grèves dures tendent à se multiplier. Cela confirme, à quelques semaines des congés payés, un réveil réel, bien que limité, de la combativité syndicale. Les actions revendicatives sur les salaires et les conditions de travail prennent désormais le pas sur les luttes relatives aux licenciements.

« *Détérioration du climat social* ». La même constatation a été exprimée jeudi 8 juin, avec vigueur par le congrès des fonctionnaires Force ouvrière et sous forme atténuée par M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., qui a ajouté : « *C'est de bonne guerre.* »

La France « *s'enrhumerait-elle parce que Renault éternue ?* ». Poser le problème de la sorte serait prendre l'arbre pour la forêt.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 41.)

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

« Le Monde » convie ses lecteurs à passer cette semaine avec l'Alsace. Chaque jour, sur plusieurs pages, sont publiés les enquêtes et les reportages de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants dans les deux départements alsaciens.

Aujourd'hui (pages 21 à 26) : L'Alsace et ses puissants voisins; Les problèmes du bilinguisme.

Ceux de demain

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Ceux de demain n'ont pas encore vingt-cinq ans. La famille ou l'Etat (le « plan Barre » et ses vacataires administratifs) les subventionnent. Ils font archi., médecine ou anglais : ont passé des bacs aux sigles incompréhensibles pour leurs aînés de cinq ans. Nudité, vêtements anachroniques, blouses à tout aller, pantalons unisexe leur sont indifférents ; ils ne choquent ni ne retiennent par des apparences affectées. Ils revivent Paris comme s'ils n'y étaient pas nés, découvrent la place des Vosges ou les combles, organisés en studios, de l'Est parisien ; ils vont au Népal y lire Muriel Cerf, en Amérique latine avec Terre des hommes, donneraient raison à Lanza del Vasto s'ils l'avaient lu, se font avorter encore clandestinement, se lèvent tard, se couchent tard, ne fument guère, n'ont ni meubles ni livres mais une chaîne stéréo. Ils ont lu Eluard, Cendras, encore Sartre et Beauvoir, souvent Camus, mais rarement Céline ou Kawabata.

Ils s'aiment comme des fous, savent rompre une liaison, interrompre des études, dire zut à un employeur, et b... pour se réconcilier. Amour facile et exigeant ; pressentiment et attente qui font se donner dans l'enthousiasme et se reprendre en d'interminables discussions. Ils ont des fidélités mouillées et en pointillé, jamais plus de six mois de continuité, des engouements fous et des réponses prudentes. Leur synthèse est de l'instant, leur jugement imprévisible, car la cohérence le cède à l'esthétique.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

De perchoir en fauteuil

Député, ministre, historien, radical, R.P.R., homme-carrefour, académicien en un tour, M. Edgar Faure sera assurément un resplendissant petit homme vert sous la Coupole.

Il a d'ailleurs annoncé son intention de participer assidûment aux activités multiples de la communauté des Immortels. Cependant, tout laisse à penser que le jour où la séance du dictionnaire portera sur la définition du mot « perchoir », il préférera sans doute déjeuner en compagnie de M. Jean-Edern Hallier.

BERNARD CHAPUIS.

Le patronat en quête d'avenir

par JACQUELINE GRAPIN

M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, clôture samedi 10 juin le congrès du Centre des jeunes dirigeants, qui s'est ouvert jeudi à Strasbourg (lire page 43) et auquel participent deux secrétaires d'Etat, plusieurs leaders parlementaires et de nombreux dirigeants de patronats étrangers. Les chefs d'entreprise, qui ont refait leur unité à l'occasion des élections, s'interrogent au-delà du présent sur l'avenir du patronat.

Jamais le monde patronal français n'a paru aussi uni. Jamais peut-être il n'a été aussi divisé.

A la faveur de la bataille électorale, les chapelles se sont tues pour la cause de l'Eglise, sans cesser d'exister. Souvent les fidèles restent dehors s'ils ont quelque chose à dire.

Des tiraillements

La puissance croissante des organisations patronales représentatives réunies au sein du Conseil national du patronat français est logique dans une société aussi structurée et centralisée que la nôtre. Mais elle coïncide avec la reconnaissance du fait qu'il y a bien deux patronats de plus en plus étrangers l'un à l'autre : d'un côté, *le Patronat* avec une majuscule, qui siège avenue Pierre-Ier-de-Serbie ; de l'autre, le patronat réel, dispersé partout ailleurs, et qui n'existe pas en tant que collectivité, puisque rien n'est plus fort chez les chefs d'entreprise que leur individualisme. Le premier louvoie, l'autre se défend ; l'un « *cause* », le second agit. Ainsi va la division des tâches en milieu dirigeant, avec bien des avantages, mais pas toujours sans tiraillements.

Attaqué, vilipendé, parfois ruiné au cours des dernières années, ce puissant corps social a retrouvé depuis l'échéance électorale de mars dernier du poil de la bête. Il sait qu'énormément dépend de lui : l'emploi, le niveau de vie des Français, l'avenir du gouvernement, la survie du libéralisme. Ce rouage essentiel, quelle vision du futur a-t-il ? Est-ce celle d'une arrière-garde, tentant de défendre ses privilèges, si possible en les habillant aux couleurs de l'intérêt général ? Ou bien la vision de la garde montante, prouvant le mouvement en marchant, et voulant précéder plutôt que suivre, même si cela coûte parfois ? Ou encore celle d'une élite avant-gardiste faisant assaut d'originalité, marchant vers cet ailleurs qu'on recherche et qui n'est pas l'Amérique ? Cela dépend des cas et des niveaux.

(Lire la suite page 44.)

UN PLAIDOYER DE JOSEPH ROVAN

Pour l'Allemagne

« *Le nazisme a régné douze ans. La démocratie est rétablie en Allemagne occidentale depuis trente-trois ans. La République fédérale dure depuis vingt-neuf ans. Cependant, pour une grande partie de l'opinion française, les douze années de dictature jettent une ombre indélébile sur les trente années de démocratie.* » C'est à dissiper cette ombre que Joseph Rovan s'emploie, bille en tête, dans le petit livre qu'il nous propose aujourd'hui et qui a été achevé, précise-t-il, le 22 janvier dernier, date du quinzième anniversaire de la signature du traité franco-allemand, dit de l'Elysée.

Disons tout de suite, pour ceux qui l'ignoreraient, que s'il est quelqu'un qui est peu suspect de sympathie pour le nazisme ou pour l'une quelconque de ses possibles réincarnations, c'est bien l'auteur : il dut quitter, après l'arrivée de Hitler au pouvoir, sa Bavière natale, et fut déporté à Buchenwald pour son action dans la Résistance. C'est là qu'il devint l'ami d'Edmond Michelet, dont il fut le collaborateur au ministère de la justice, où l'on ne saurait oublier son rôle courageux et lucide dans l'affaire algérienne.

Dans une « Petite Planète », consacrée à l'Allemagne, en 1955 (1), Joseph Rovan avait déployé toute sa subtilité au long d'une réflexion brillante sur les destins à bien des égards comparables des peuples juif et germanique.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 5.)

(1) Un volume aux Editions du Seuil. *Le Monde* du 10 août 1955.

CULTURE

CEUX DE DEMAIN

(Suite de la première page.)

Pour la première fois, depuis longtemps, dans l'histoire de France une génération n'a connu ni les Bulletins de la Grande Armée proclamés au lycée, ni la révolution chaque quinze ans, ni la guerre avec l'Allemagne, ni même l'Algérie ou mai 68. L'hégémonie intellectuelle de la gauche a chez eux — et peut-être par eux — pris fin : Brasillach et Drieu n'ont pas pour autant pris de revanche. Bien nourris aux âges où cela compte, malades plus souvent du cœur que du corps, ils n'ont pas d'habitudes ; manger et boire est de l'amitié non un chef-d'œuvre ; mais ils ont une liberté que nous n'avons pas osé prendre que nous ayons trente-cinq ou soixante-dix ans. Nos querelles et nos rêves sont à leurs yeux anachroniques : elles n'ont pas changé le monde, n'ont pas débouché sur quoi que ce soit qui les concerne maintenant ; elles se ressemblent que notre mémoire remonte à Dreyfus ou seulement à de Gaulle.

Leur culture est d'expérience et de quotidien ; elle semblerait utilitaire si elle ne dessinait des mois sinon des vies qui ont une étrange légèreté, une étrange et désarmante franchise ; ils veulent le plaisir s'ils donnent leur corps ; ils n'aiment un soir que si leur cœur — même s'il se trompe — y consent le même temps. La vie est question de jours et de nuits, de semaines, rarement d'années. Ils n'ont d'opinion que pour ne pas se reconnaître dans celles qui ont prévalu ces derniers cent ans ; ils ne sont révoltés contre rien et demanderaient à leurs parents plus de tendresse...

Pour la première fois dans notre civilisation d'argent et de matérialisme, une génération croit au talent, à la vocation et à ce que talent et vocation nourrissent leur homme, leur femme. On va d'études en bouquins jusqu'à ce que l'on ait fait une sorte de tour du monde ; on prend ici et là aux guichets de la culture installée ; deux ans de Grèce avec un copain qu'on n'aimera sûrement plus en fin de séjour sont jugés plus instructifs que deux ans de cours à Paris, en urbanisme ou en histoire ; Chateaubriand et Montaigne n'y trouveraient rien à redire.

Ils seraient davantage pour l'ordre établi — qui ne les gêne pas, ne mord pas sur eux — que pour des révolutions dont ils n'ont vu que les médiocres pétitions au crayon-feutre dans les rues piétonnes et à rahat-loukoum d'un Paris d'été et de tourisme. Il n'y a plus de Vietnam ni de Chili, ni de camps de concentration, ni de « petits Chinois », qui meurent de faim. *Arsenic et vieilles dentelles* font salle comble et étouffante ; les écologistes déjà sont récupérés ; Michel Rocard est intelligent, et pourquoi être systématiquement contre Giscard ?

⁂

Mais — de ceux de demain qui n'ont pas encore vingt-cinq ans — nul écrivain, nul peintre, n'est encore sorti que d'incertaines imitations des vedettes en place et qui se prostitueraient pour que les projecteurs et la télévision ne les quittent plus. Alors un livre par an parce que le premier était bon, alors le portrait à l'huile des émirs arabes ou de l'Américain à Paris, et les premières intuitions gagnent le gris commercial ; alors des graffiti et des aquarelles de science-fiction. Il manque des souffrances, une solidarité avec ceux qui n'ont plus ou pas encore vingt-cinq ans ; il manque des patines et des naïvetés ; l'humilité n'est ici que la tendresse dont on est frustré, une certaine indéfinissable absence.

Et pourtant, si cette génération un peu courte, un peu égoïste, sans enfants, sans mode, sans penseur attitré, devient la majorité, sans pour autant changer de ce qu'elle est, cette fin de printemps-ci ou de l'autre, quelle fraîcheur contagieuse chez nous. Car, peut-être, pour la première fois depuis longtemps, on y vit dans l'instant, les paroles n'ont que ce poids, mais l'instant tout entier est donné. La vie est tout, et il faut la vivre à chaque seconde ; tout le reste est accessoire, irréel.

Cette génération est hors du temps, sans hérédité, sans avenir que le sien. Ils se suicident (et se ratent) s'ils sont seuls plus d'une semaine ; ils ne pensent pas à changer le monde puisqu'ils s'y sont déjà trouvé leur coin ; ils ont le regard bleu ciel de ceux qui attendent le grand amour, mais ne trichent pas, puisque cela ne durera pas et ne sera pas même consacré. Leur morale n'est pas celle d'aînés, brillantine et pantalons Saint-Laurent ou bien semelles-crêpe et chandails sans manche, qui croyaient, comme Larigaudie ou le Mauriac des premiers « Bloc-Notes », que se donner à un idéal vaut tous les instants, toutes les patries, toutes les paires de fesses.

Ceux de demain n'ont d'ascèse que le quotidien, de code que la sincérité du moment, fût-elle cruelle; ils laissent de côté la société actuelle et, sans prétention enseignante ou universelle, commencent de dresser une nouvelle échelle de valeurs; ce n'est sans doute pas un programme ; ce n'est qu'un clivage d'âges qu'effacera à mesure l'éternel mariage « des cheveux blonds, des cheveux gris » ; mais c'est peut-être une chance que quelques-uns parmi nous échappent de la sorte à ces endoctrinements diffus, à ces résignations, à ces schémas de pensée, à ces emplois sclérosants de notre temps à longueur d'année et de vie. Peut-être une chance que ne craquent pas trop tard nos conformismes qui rassissent nos vies et notre époque avant l'âge.

B. FESSARD DE FOUCAULT.

LE BEL HABIT VERT

par
GABRIEL MATZNEFF

EN décembre 1836, Vigny notait dans son journal : « *L'Académie a un grand malheur, c'est d'être la seule corporation un peu durable qui n'ait jamais cessé d'être ridicule.* » Cela ne l'empêchera pas, six ans plus tard, de s'y présenter avec une opiniâtreté extrême, puisqu'il subira quatre échecs avant d'être finalement élu, en mai 1845. Dans le venimeux petit livre que M. Guillemin a consacré à Vigny, l'aventure académique n'occupe pas moins de trente pages. On y trouve, entre autres, cette gracieuseté de Sainte-Beuve : « *Vigny, qui se croit gentilhomme, fait, pour arriver à l'Académie, des choses qui ne sont même pas d'un pédant.* » (1)

Les historiens de la littérature se montrent parfois surpris que des hommes tels que Vigny et Baudelaire aient pu désirer être académiciens. Ce qui me paraît, à moi, plus remarquable, c'est que ces deux poètes aient eu contre eux les mêmes nains fielleux. Ainsi, l'affreux Villemain, dont « *le sourire de singe se tordait jusqu'aux oreilles* » (Vigny). Les perfidies de Villemain à l'endroit de Vigny sont bien connues. On sait peut-être moins ce que fut la visite académique que lui fit Baudelaire, et qui est fort savoureuse.

M. Villemain, avec insistance : « *Je n'ai jamais eu d'originalité, moi, monsieur.* »

M. Baudelaire, avec insinuation : « *Monsieur, qu'en savez-vous ?* » (2)

A propos de cette candidature, Sainte-Beuve, encore lui, écrit : « *On a eu à apprendre, à épeler le nom de M. Baudelaire à plus d'un membre de l'Académie, qui ignorait totalement son existence.* » Baudelaire devait d'ailleurs, quelques jours avant l'élection, se désister de sa candidature au fauteuil de Lacordaire ; il laissait le champ libre au prince de Broglie, candidat du gouvernement.

« Une vanité comme une autre »

Dans *Port-Royal*, la sœur Françoise fait malicieusement observer à l'archevêque qu'il est de l'Académie française, alors qu'Arnauld d'Andilly, lui, a refusé d'en être, et non sans quelque éclat. Ce qui met en colère Mgr Péréfixe, qui s'écrie : « *Vous êtes une folle et une impertinente, qui ne savez ce que vous dites. Refuser l'Académie est une vanité comme une autre : cela fait partie de ce faux honneur auquel vous vous entendez si bien.* »

Port-Royal fut créé en décembre 1954. Il est amusant de noter que, quelques jours après cette création, Montherlant écrivait à Henry Bordeaux : « *(...) Je vous confirme que si l'Académie française manifestait par une élection le goût de m'accueillir, je le tiendrais pour un bonneur.* » (3)

Honneur, faux honneur, ce ne sont que des mots. La vérité est que tous les désirs sont dans la nature et que le meilleur est celui qu'on a. Chacun de nous règle sa conduite selon sa sensibilité. C'est pourquoi l'irritation suscitée par la candidature académique de Jean-Edern Hallier me semble intempestive. J'ai pour ma part un tempérament très différent de celui d'Hallier, mais je respecte le sien et je me garde de porter un jugement sur sa conception de la vie littéraire, même si ce n'est pas exactement la mienne. Paris serait une ville plus agréable à vivre si les gens ne s'y piquaient pas sans cesse de nous faire la leçon. Les sermonneurs m'ennuient puissamment.

Conjuguer Académie et clandestinité

Si se présenter à l'Académie fait plaisir à Hallier, il a mille fois raison de s'offrir cette joie innocente. Le jour où cette foucade me traversera, je m'y abandonnerai sans hésiter. Il paraît, me dit-on, que nous sommes trop jeunes pour revêtir l'habit vert : mais Lamartine avait quarante ans lorsqu'il a été élu à l'Académie, et Victor Hugo trente-neuf. On peut être immortel sans être cacochyme.

Hallier appartient à la même famille que Montherlant, dont Brasillach a écrit que depuis Barnum personne n'avait eu un sens aussi aigu de la publicité ; pour ma part, j'appartiens plutôt à celle de Cioran. J'aime la clandestinité. Mais l'Académie et la clandestinité peuvent d'aventure se conjuguer heureusement. L'Académie, dernier rempart de la subversion. Les commissaires de police ont, m'assure-t-on, le plus vil respect pour l'habit vert. A nous l'impunité !

(1) *M. de Vigny, homme d'ordre et poète*, Gallimard, 1955.
(2) *Baudelaire devant ses contemporains*, Edit. du Rocher, 1957.
(3) Lettre publiée dans l'hebdomadaire *Arts* du 2 février 1955.

RÉPLIQUES... A FRANÇOIS DE CAMBRÉSIS...

A propos de la «créativité»

M. Jacques Depouilly, conservateur du musée municipal de Soissons, écrit :

C'EST un fait que le mot « créativité » est de plus en plus employé, à tort ou à travers, dans les domaines les plus divers, chaque fois qu'il est question d'un acte différant quelque peu de ceux qui s'inscrivent dans le cadre des règles établies. On comprend que l'on puisse s'émouvoir, comme le fait M. de Cambrésis (*le Monde* daté 21-22 mai), de la confusion actuellement entretenue, sous couvert de ce mot entre autres, par la profusion d'œuvres dues à de pseudo-créateurs. Mais il n'y a pas lieu pour autant de considérer que les voies nouvelles offertes à la création constituent une imposture.

On peut admirer que cette « *libération d'énergie* » dont parle M. de Cambrésis à propos de la création ait été, si l'on peut dire, apprivoisée au cours de l'histoire par des êtres d'exception pour en faire les monuments dont s'honore notre culture. Mais cela ne doit pas faire oublier que cette énergie existe chez tout individu, et que les enfants les premiers, mais non les seuls maintenant, en ont montré les structures essentielles et les développements possibles dans des directions qui peuvent certes paraître tout d'abord déconcertantes, mais qui sont loin d'être arbitraires et gratuites. Il est en réalité possible de relever de multiples ressemblances entre des dessins ou peintures d'enfants ne se connaissant pas.

Ce fait, observé par de nombreux chercheurs, a été confirmé entre autres par les travaux classiques de G.-H. Luquet, qui s'est essentiellement penché au départ sur les dessins de sa fille, mais qui a obtenu confirmation de ce qu'il avait constaté en rapprochant ces documents de dessins d'enfants de pays différents. (Cf. *les Dessins d'un enfant*, Félix Alcan, 1913, et *le Dessin enfantin*, même éditeur, 1933, réédité par Delachaux et Niestlé en 1968 et 1977.)

D'autres travaux ont également contribué à montrer l'originalité de l'acte créateur enfantin en s'appuyant précisément sur les analogies manifestes existant entre des dessins de provenances différentes, à condition, bien entendu, qu'ils aient été exécutés dans des conditions capables d'en assurer l'authenticité, ce qui est rare, il est vrai. Cela est certain en tout cas pour les documents qu'Arno Stern a pu rapporter de plusieurs missions auprès de diverses populations sauvages. Il est clair que l'on retrouve ici, au-delà de différences de caractère superficiel, des structures très proches de celles qu'ont révélées les productions des enfants européens.

Quant à prétendre que les dessins d'enfants ne ressemblent à aucun « *original* » (?), cela est vrai si l'on entend par là qu'ils ne reproduisent pas un modèle concret. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne ressemblent à rien et que, à cause de cela, ils ne sont rien... On peut d'ailleurs se demander s'il faut considérer que n'est rien ce qui ne ressemble à rien. En tout cas, il est bien connu que, pour ce qui concerne les dessins d'enfants, de multiples rapprochements peuvent être effectués avec certains des aspects de l'acte créateur primitif de tous les temps et de tous les pays. Luquet signale le fait dans *le Dessin enfantin* et s'y est longuement étendu dans un livre malheureusement peu connu, *l'Art primitif* (éd. Doin, Paris, 1930). J'ai pour ma part consacré un petit ouvrage à cette question, *Enfants et Primitifs* (Delachaux et Niestlé, 1962).

Loin de constituer une « *curiosité* » nous incitant à rechercher l'origine des choses au lieu d'assumer la vie telle qu'elle se présente à nous, ce retour à l'acte créateur primitif, dont le dessin enfantin donne l'exemple, ne vise nullement à ressusciter les actes dits primitifs selon les caractères que leur a conférés l'histoire. C'est, au contraire, une manière vivante de retrouver la terre ferme au-delà des constantes remises en question, quand ce n'est pas de l'effondrement, des traditions.

S'il est bon d'étudier les dessins et les peintures des enfants pour en reconnaître le contenu humain, il est indécent d'en faire des expositions spectaculaires où peuvent évidemment se glisser des faux intentionnels, introduits ici plus vicieusement encore que dans l'art, mais tout de même aisément décelables. Ce qui est plus grave, c'est de se laisser abuser par les innombrables « faux » involontaires résultant d'une certaine tendance à faire réaliser par des enfants ce qu'on a sottement imaginé pour eux ; voilà l'imposture.

...ET A GILBERT CESBRON (Suite)

Une caricature

M. Sébastien Loste nous écrit :

DURANT sept ans, de 1970 à 1976, j'ai contribué, auprès de M. Robert Bordaz, à la réalisation du Centre Pompidou. Je ne suis pas pour autant un admirateur inconditionnel de tout ce qui s'y passe et s'y fait : en 1976, j'ai quitté mes fonctions à la suite d'un désaccord sur certains principes de son organisation. J'ai, depuis lors, partagé diverses réserves exprimées dans vos colonnes.

Mais de là à traiter le Centre Pompidou de bastringue ! M. Cesbron n'a pas fait le portrait de ce Centre. Il en a fait la caricature.

Sans revenir sur ce qui a été dit — et bien dit — sur le bâtiment (le dernier en date des chefs-d'œuvre de l'architecture métallique), je me bornerai à relever dans la longue diatribe de M. Cesbron quatre expressions qui me semblent dénaturer la vérité, que tout écrivain, même en colère, doit à ses lecteurs.

Le « *grand écart* » ? Le 17 octobre 1972, le président Pompidou déclarait au *Monde* : « *Je voudrais passionnément que Paris possède un centre culturel qui soit à la fois un musée et un centre de création.* » Qu'on en juge comme on voudra, en effet, cette passion de toute une vie était bien autre chose que la gambade d'un « *petit professeur de lettres... désireux de faire le grand écart, afin de manifester son envergure* ».

Du « *déjà vu* » ? J'ai eu le privilège de visiter les centres culturels les plus modernes d'Europe, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, d'Australie, etc. Je puis témoigner que rien d'équivalent n'existe actuellement dans le monde. Et si M. Cesbron a seulement voulu dire que l'on trouve ailleurs des appareils audiovisuels et des systèmes magnétiques pour réduire ce fléau qu'est la « fauche » dans les bibliothèques, les arbres ne lui ont-ils pas masqué la forêt ?

Un « *non-sens* » (l'installation d'un musée « dans une serre vitrée ») ? Si le musée idéal n'existe pas, le musée du Centre Pompidou a été approuvé, dès l'origine, par certains des meilleurs spécialistes du monde, qui, notamment, étaient membres du jury du concours architectural de 1970.

Un « *bastringue* » ? Faisant partie de ce que M. Cesbron appelle les « tristes commis » de l'Etat, mon expérience est ici de peu de poids. Mais quand un centre culturel organise (en juin), par exemple, des expositions consacrées à Henri Michaux, Sam Francis, Jacques Lipchitz, des sessions musicales, organisées par Pierre Boulez, sur l' « *improvisation* », des lectures du poète Michel Deguy, un débat sur « *deux mille ans de christianisme* », est-ce là le programme d'un bastringue ?

Dans ce terme, quel mépris aussi pour le public ! Ainsi, les 5 560 000 visiteurs recensés en 1977 (dont 3 600 000 pour la bibliothèque, 1 340 000 pour le musée, 66 % du public ayant moins de trente-quatre ans) ne seraient venus là qu'en badauds, pour le plaisir de monter sur l'escalator ? L'immense succès du Centre auprès des jeunes ne s'explique-t-il que par le plaisir de « *jouer au foot avec les sièges bas qu'ils auraient dû occuper ?* »

C'est méconnaître le développement considérable des besoins culturels qui marque notre époque. Tout a changé d'échelle : la demande, les surfaces nécessaires, les modes de communication et, comme le montre l'exemple tout récent de la remarquable loi-programme sur les musées, les crédits nécessaires.

A l'heure où l'on parle tant d'ouvrir largement l'accès à la culture, peut-on qualifier de « *bastringue* » le seul centre qui ait, à une aussi grande échelle, tenté — et pour l'instant réussi — cette ouverture ?

Ce que fut le T.N.P.

De M. Jacques Alesi, professeur, (Creil) :

L'article de Gilbert Cesbron sur le Centre Pompidou m'étonne et m'inquiète. Je ne connais pas assez le Centre pour pouvoir porter un jugement fondé. Je sais seulement, pour l'avoir visité avec des jeunes, qu'ils s'y sont trouvés fort à l'aise — moi aussi — et qu'ils pensaient à autre chose qu'à « *jouer au foot avec les sièges bas* ». Ce n'est pas sur des incidents de ce genre que l'on peut juger d'une œuvre pareille. Mais passons.

Plus inquiétante l'allusion faite au T.N.P. qui n'aurait dû son succès qu'à la présence de Gérard Philipe et devient ensuite, selon Cesbron une « *gare sinistre* », une « *salle de démocratie populaire* » fréquentée par des « *troupeaux* » qu'y déversaient les comités d'entreprise — l'abomination de la désolation, n'est-ce pas ?

Une telle affirmation conteste tout l'effort, toute la vie de ce que fut le T.N.P. C'est oublier que celui-ci fut une réalisation collective, animée par Jean Vilar — parler du T.N.P. sans parler de Vilar, un comble ! — dans laquelle Gérard Philipe joua certes un rôle important, mais refusa toujours d'être la vedette.

Quant à la « *gratuité* » de la culture, relisons Vilar, tout ce qu'il a écrit — en accord avec Gérard Philipe — sur la nécessité de pratiquer des tarifs modiques, relisons *le Théâtre, service public*, pensons aux conditions financières qu'acceptait l'équipe de Vilar, Gérard Philipe en tête, pour permettre le fonctionnement du théâtre, rappelons-nous les luttes de Vilar pour obtenir une aide décente de l'Etat.

Il n'y a pas en art de vérité absolue

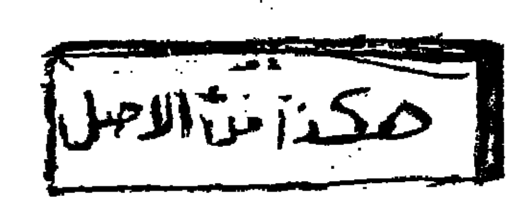
M. Edouard Guitton (université de Haute-Bretagne) écrit :

La réplique de Jean Pattou à Gilbert Cesbron (*le Monde* du 30 mai) me remet en mémoire l'impression que j'ai éprouvée lorsque j'ai vu Beaubourg pour la première fois, impression que je résumais dans la formule suivante : « *C'est laid comme une cathédrale et beau comme une locomotive.* »

L'Acropole, Notre-Dame, Beaubourg, en passant (pourquoi pas ?) par le hall de la gare d'Orsay ou le palais du Trocadéro... Il n'y a pas, en art, de vérité absolue. Le créateur invente ou fabrique, comme on voudra. La beauté vient ensuite. Mais elle ne vient pas forcément. Le style gothique a été déclaré laid par des générations entières d'esprits convaincus de détenir la définition infaillible du goût. Sa réhabilitation, aux premières heures du dix-neuvième siècle, a été une pure affaire de mode. Celle du style roman, qui enchante nos contemporains, est un phénomène plus récent encore.

Je crois néanmoins qu'il existe en toute conscience une idée du beau que choquent, chez la majorité des hommes d'aujourd'hui, les lignes futuristes de Beaubourg. Il faudra probablement plus de dix ans pour que ce monstre (de laideur ou de beauté ?) rallie autour de lui l'unanimité. Peut-être y faudra-t-il des siècles, mais je parlerais volontiers avec Jean Pattou que son émotion architecturale, que je comprends et que je partage presque, préfigure celle des foules de demain ou d'après-demain.





LE CONFLIT DU TCHAD SUR TF1

Les deux visages d'une guerre

Il est décidément bien loin le temps où N'Djamena tenait les combattants du Frolinat (Front de libération national du Tchad) pour de simples « voleurs de bétail ». Le caractère politique de la rébellion, deux intéressants reportages nous l'ont rappelé, jeudi 8 juin, dans l'émission « L'événement », l'un tourné, côté rebelle, par une équipe de la télévision espagnole, l'autre réalisé, côté gouvernemental, pour TF 1 par Alain Denvers et Maurice Albert. En complément, le départ de la Légion de Lubumbashi. Le guide-président-fondateur, dont des chœurs parlés célèbrent les mérites, décore les officiers du 2e REP, visiblement plus gênés qu'émus.

Avec le Frolinat, on vit la guerre à hauteur d'homme, livrée ou simplement mimée : amples silhouettes rampant sur les dunes ou courbées face au vent brûlant, soldats rebelles brandissant leur F.M. en un alignement impeccable, visages ascétiques que d'éternelles lunettes teintées protègent de l'aveuglante lumière du désert, « *maquisards* » spartiates — deux litres d'eau et cinq dattes par jour leur suffisent — évoluant dans un austère univers de rocailles, artilleurs servant la D.C.A. ou les redoutables missiles soviétiques SAM.

A Faya-Largeau, préfecture du Borkou-Erdi-Tibesti (B.E.T.), devenue la capitale des rebelles, dans un paysage de fortins et de palmeraies, flotte le drapeau du Frolinat. Assis en tailleur, le chef enturbanné, M. Goukou I Oueddei, palabre avec un groupe de notables. Le responsable des opérations pour le centre du pays fustige « *l'impérialisme* » qui entretient le vieux cliché d'un Frolinat musulman, menant une guerre de religion — « *Les gens qui se battent au sein du Front appartiennent à toutes les tribus* », ajoute-t-il. M. Adoum Togoi, le chef d'état-major, affirme, quant à lui, vouloir nouer « *de bonnes relations avec le peuple français* ».

Dans la moitié nord du Tchad, le pouvoir a — *définitivement ?* — changé de mains. Pour les civils, si peu accoutumés à l'autorité d'un quelconque pouvoir, la vie continue. Dans les écoles de brousse, les *gamins apprennent, dans la langue* des « *impérialistes* », à conjuguer le verbe « *avoir* » au passé composé.

A N'Djamena, ce sont d'autres images d'une même guerre. Dès l'aube, commence le ballet des Transall et autres Jaguar. Venus d'Orange et de Vannes, légionnaires et « *marsouins* » se sont transformés en « *gentils organisateurs* » — comme les appelle l'homme de la rue — d'une guerre, en théorie, purement défensive. Mais entre attaquer et défendre, la frontière est souvent ténue. Les opérations de ratissage dans des villages vidés de leurs maquisards — rien n'est plus rapide que le téléphone arabe — font partie d'une routine apparemment vaine.

Au Tchad, les journalistes n'ont guère la cote. A Alain Denvers, plus chanceux que ses confrères expulsés de N'Djamena au cours de ces dernières semaines — on eût aimé d'ailleurs savoir pourquoi, — le général Malloum rétorque, avec une colère mal dissimulée, à propos de l'affaire Claustre : « *Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne plus prononcer le nom de ce monsieur ou de cette dame au Tchad !* »

Mêmes reproches de la part de M. Hissène Habré, chef du conseil de commandement des forces armées du Nord (C.C.F.A.N.), qui n'aime pas qu'on parle à son propos de « ralliement ». « *Vous abusez des mots, je ne me suis rallié à personne.* » Dans une oasis, à 1 000 kilomètres de la capitale, l'ancien ravisseur de Françoise Claustre, chapeau de brousse et petites moustaches, s'explique pour la première fois sur la mort, en avril 1975, du commandant Gallopin. « *C'était un agent de Tombalbaye, un espion, il a été traduit devant un tribunal révolutionnaire. Il a reconnu ses crimes. Nous l'avons passé par les armes.* » Selon lui, « *l'aéroport de Faya-Largeau est entièrement aux mains des Cubains* ». Quant au Frolinat, c'est « *un pion que Kadhafi déplace sur l'échiquier de ses ambitions expansionnistes* ».

Le vent de panique qui souffla si fort sur la capitale tchadienne, voici quelques semaines, est maintenant retombé. Pourtant, la communauté française, toujours inquiète, redoute le déclenchement du terrorisme urbain. En apparence, N'Djamena mérite encore son beau nom d'« oasis de paix ». Pour combien de temps ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les travaux de la grande commission mixte de coopération

Tunis souhaite que Paris plaide sa cause auprès de la C.E.E.

M. de Guiringaud se rend ce vendredi 9 juin à Tunis. Il dirigera la délégation française aux travaux de la « grande commission » mixte de coopération franco-tunisienne qui se réunit dans l'après-midi. Samedi, tandis que se poursuivront les discussions entre experts, le ministre français des affaires étrangères sera reçu par le premier ministre tunisien, M. Hédi Nouira et vraisemblablement par le président Bourguiba.

La « grande commission » siège tous les ans, alternativement à Paris et à Tunis. Son activité ne revêt pas pour autant un caractère seulement technique. Organisme à l'échelon gouvernemental, elle aborde tous les problèmes politiques. Les événements qui se sont déroulés ces derniers mois en Afrique, les positions prises par Paris et les interventions directes de forces françaises au Tchad, au Zaïre et au Sahara occidental tiendront certainement une large place dans les entretiens entre M. de Guiringaud et son homologue, M. Fitouri. Les dirigeants tunisiens prônent une politique prudente tendant à éviter que ne s'accentuent en Afrique les clivages entre pays « progressistes » et « modérés ». Dans les conflits en cours, ils préconisent, fidèles en cela à la tradition bourguibiste, le recours à la conciliation. Ils ne sont pas pour autant partisans de la faiblesse, et ont apprécié la volonté manifestée par Paris de porter secours aux gouvernements amis en difficulté. Ils sont sans doute aussi inquiets par le nouveau rapprochement intervenu ces derniers jours entre la Libye et l'Algérie au cours de la visite dans ce dernier pays du colonel Kadhafi.

Les responsables tunisiens font face actuellement à une situation délicate, et ils comptent plus que jamais sur la compréhension, voire le soutien de la France. Après la violente crise de l'hiver dernier résultant de l'opposition entre la centrale syndicale et le parti socialiste destourien, crise qui a atteint son apogée avec les manifestations du 26 janvier, durement réprimées par la police, l'armée et les miliciens du parti unique, le gouvernement de M. Nouira semble tenir en main la situation.

Il doit cependant faire face à une contestation larvée, et surtout il se trouve devant des problèmes économiques et financiers préoccupants. La Tunisie éprouve de grandes difficultés pour écouler l'une de ses principales ressources, l'huile d'olive. Elle est atteinte par la baisse persistante du cours des phosphates. Elle a été frappée en 1977 par les mesures restrictives adoptées par la Communauté européenne concernant les importations de textile. Enfin des conditions climatiques défavorables ont entraîné une mauvaise récolte. La croissance (qui avait été voisine de 6 % les années précédentes) s'est donc ralentie, le chômage a cru — le montant des réserves ne s'élevait plus à la fin de 1977 qu'à un mois et demi d'importations — et le déficit commercial s'est aggravé.

La balance commerciale est particulièrement déséquilibrée avec la France, premier client et premier fournisseur de la Tunisie. Cette situation préoccupe gravement les Tunisiens, et il ne fait pas de doute que M. Fitouri, qui fut ministre des finances de 1971 à 1977 avant de succéder aux affaires étrangères à M. Habib Chatty, s'entretiendra longuement de ce problème avec M. de Guiringaud. En 1977, la France a exporté en Tunisie pour 2,6 milliards de francs, et elle a importé pour 940 millions seulement. Le rapport est presque de 1 à 3. Au premier trimestre de 1978, il n'est pas loin de 1 à 4. C'est une situation difficilement admissible par la Tunisie, même si l'on fait observer à Paris qu'elle est en grande partie compensée sur le plan financier par les transferts des travailleurs immigrés (233 millions de francs), les recettes réalisées grâce aux touristes français (250 millions) et les mouvements de capitaux à long terme.

Les Tunisiens vont cependant tenter d'obtenir de leurs interlocuteurs français des compensations. Ils souhaitent d'abord que Paris les appuie dans leurs négociations avec la C.E.E., à laquelle ils sont liés depuis 1976 par un accord de coopération, qui a remplacé l'accord d'association de 1969. Ils désirent surtout que leurs deux produits, l'huile d'olive et les textiles puissent accéder plus largement au marché européen. Sur le plan strictement bilatéral, Tunis veut de nouveau faire appel à l'aide financière française, et réclame un accroissement de l'assistance technique, notamment dans le domaine militaire.

Sur le premier point, la France fait remarquer qu'elle traverse elle-même une passe économique difficile et qu'elle n'a pas ménagé ses efforts dans le passé. Le total des prêts du Trésor, depuis 1973, a atteint 794 millions de francs, auxquels il faut ajouter un montant très largement supérieur de crédit garantis. Sur le plan militaire, Paris a déjà répondu de façon positive aux demandes qui lui étaient présentées. Toute nouvelle augmentation du nombre des assistants techniques en ce domaine *se ferait cependant au détriment* du secteur civil, l'enveloppe globale ne pouvant être augmentée dans les circonstances actuelles. Il est certain, cependant, que le gouvernement français, qui a prouvé ces derniers temps son souci de renforcer les régimes « modérés » en Afrique, et qui ne semble pas, contrairement au président Carter, particulièrement gêné par les atteintes aux droits de l'homme, lorsqu'elles se déroulent sur ce continent, ne ménagera pas son aide à la petite armée tunisienne, qui vient de démontrer son efficacité dans le maintien de l'ordre.

DANIEL JUNQUA.

A Montréal

UNE PERSONNALITÉ ALGÉRIENNE EST ACCUSÉE D'AVOIR ENLEVÉ SA SŒUR MARIÉE A UN CITOYEN FRANÇAIS.

Montréal *(A.F.P.)*. — Une étrange affaire d'enlèvement, impliquant un millionnaire algérien qui aurait ramené de force en Algérie sa sœur mariée à un Français vivant à Montréal, fait depuis le début de la semaine la manchette des journaux

Selon la police de Montréal, Dalila Maschino, vingt-six ans, aurait été transportée, vraisemblablement droguée, le 25 avril dernier à bord d'un DC-8 acheté par son frère, M. Messaoud Zeghar, qui serait entré illégalement au Canada. Elle se trouverait actuellement à El-Eulma, petit village situé à 350 kilomètres au sud-est d'Alger, où elle devrait, selon le désir de son frère, épouser à la fin du mois l'homme auquel elle était « destinée » depuis sa naissance. Selon M. Denis Maschino, Messaoud Zeghar n'aurait en effet jamais accepté le mariage de sa sœur avec un homme qui n'est ni Algérien ni musulman.

Toutefois, dans une lettre écrite le 19 mai dernier à Me Michel Proulx, l'avocat canadien de M. Zeghar, la jeune algérienne déclarait qu'elle avait quitté « *volontairement* » le Canada et qu'elle n'avait pas été menacée.

Après une enquête de quarante jours, les policiers de Montréal sont cependant arrivés à la conclusion que Mme Maschino a bel et bien été enlevée.

Pékin approuve le projet de force interafricaine

Alors que la force d'intervention interafricaine se met progressivement en place au Zaïre — un millier de soldats marocains étant d'ores et déjà stationnés à Lubumbashi, capitale du Shaba — la sécurité du continent et le jeu des grandes puissances continuent d'alimenter un vif débat en Afrique et hors d'Afrique.

Après la décision du Sénégal, du Gabon et du Togo de dépêcher des contingents au Zaïre, l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire à Kinshasa a déclaré, jeudi 8 juin, que son pays allait envoyer, à son tour, du matériel, des vivres, des médicaments et, « *probablement* », des soldats.

● A PEKIN, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, a apporté le soutien de son pays à une force armée interafricaine. Dans un discours qui a provoqué le départ des représentants de l'U.R.S.S. et de sept pays d'Europe de l'Est, lors d'un banquet donné en l'honneur du président du Rwanda, le général Habyarimana, M. Teng Hsiao-ping, sans citer nommément l'Union soviétique, l'a accusée de « *chercher à semer la discorde partout en Afrique* ».

Le vice-premier ministre chinois a poursuivi : « *Les pays africains redoublent de vigilance, resserrent leurs rangs, regroupent leurs forces et étendent leur défense conjointe, afin de mieux résister en commun aux forces d'agression et d'expansion étrangères. Le gouvernement et le peuple chinois soutiennent résolument la juste lutte solidaire des peuples africains contre l'hégémonisme, l'impérialisme et le colonialisme.* » De son côté, M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, avait quitté Kinshasa mercredi soir, à l'issue d'une visite officielle de quatre jours au Zaïre.

● A DAR-ES-SALAAM, le président tanzanien, M. Julius Nyerere, a accusé jeudi les puissances occidentales, en particulier la France, de « *provoquer et d'insulter l'Afrique* » en voulant constituer une force de sécurité à l'échelle du continent.

● A BAMAKO, le colonel Moussa Traore, président du Mali, a souligné jeudi que « *tous les conflits fratricides qui persistent encore en Afrique peuvent trouver leur solution équitable dans un cadre strictement africain, à l'abri de toute ingérence extérieure* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Comores

EN VUE D'UNE « NORMALISATION » AVEC PARIS, MORONI ANNONCE « DES CONTACTS PRÉLIMINAIRES ».

Antananarivo *(Reuter)*. — Le conseil des ministres de la « République fédérale islamique des Comores » a étudié jeudi 8 juin, à Moroni, les « *prochains contacts préliminaires du nouveau régime de ce pays avec la France* », a annoncé Radio-Comores.

M. Saïd Mohamed Saïd Tourqui, directeur du cabinet de M. Mohamed Ahmed, coprésident du « directoire politico-militaire », l'instance suprême du pouvoir, va préparer, à Paris, le prochain voyage en France de M. Ahmed et de l'autre coprésident, M. Ahmed Abdallah (entré à Moroni au lendemain du coup d'Etat du 13 mai qui a chassé M. Ali Soilih, tué par la suite lors d'une « *tentative d'évasion* »).

Les deux dirigeants ont annoncé qu'ils entameraient des négociations avec les responsables français en vue d'une « *normalisation* » des relations entre les deux Etats, à laquelle ils ne posent « *aucun préalable* », notamment en ce qui concerne l'île de Mayotte, restée sous administration française.

Les nouveaux dirigeants estiment que la formule fédérale qu'ils ont choisie pour leur pays devrait pouvoir faciliter la réinsertion de Mayotte au sein de la République comorienne.

M. BERNARD DORIN NOMMÉ AMBASSADEUR EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

M. Bernard Dorin est nommé ambassadeur en République Sud-Africaine, en remplacement de M. Jacques Schricke.

[M. Dorin, qui est né en 1929, est ancien élève de l'ENA. Après avoir été en poste à Ottawa, puis à l'administration centrale, il a occupé les fonctions de conseiller technique auprès de différents ministères (de la recherche scientifique en 1966-1967, de l'éducation nationale en 1967-1968 et de nouveau à la recherche scientifique en 1968-1969). Après un an passé à l'université Harvard, puis un retour à l'administration centrale, M. Dorin a été nommé ambassadeur à Haïti (1972-1975) : en 1975, il a été nommé chef du service des affaires francophones, puis sous-directeur.]

CORRESPONDANCE

La lutte contre la sècheresse au Sahel

M. Dawda Jawara, président de la Gambie, qui séjourne actuellement en France, devait exposer vendredi 9 juin, au cours d'une conférence de presse au siège de l'O.C.D.E., les difficultés des pays membres du Comité Inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.). Mme Anne de Lattre, chef du secrétariat du Club du Sahel, nous adresse à ce sujet une lettre dont voici des extraits :

En 1977, les pays du C.I.L.S.S. ont été de nouveau frappés par la sècheresse. Les récoltes de céréales et d'arachides ont été mauvaises, d'où un déficit vivrier important et un déficit croissant de la balance commerciale. Les gouvernements du C.I.L.S.S. ont fait appel à l'aide de la communauté internationale dès octobre 1977. Ils ont demandé 600 000 tonnes de secours vivriers (10 % de leur consommation de céréales).

La communauté internationale s'est organisée rapidement pour répondre à l'appel du Sahel. A la fin avril, les engagements pris par les pays et les organismes donateurs s'élevaient à environ 500 000 tonnes. L'aide alimentaire est coordonnée par le Bureau spécial pour les opérations d'urgences de la F.A.O., qui tient le compte exact de la demande et de l'offre de céréales.

En théorie, les besoins du Sahel en aide alimentaire ne sont pas loin d'être couverts ; en pratique, les livraisons sont freinées par l'engorgement des ports, la médiocrité des routes, la pénurie de moyens de transport et la modicité des crédits disponibles pour la distribution des vivres.

Les experts ont proposé des objectifs ambitieux mais réalisables si tous, gouvernements du C.I.L.S.S. et bailleurs de fonds, travaillent dans le même sens pendant les vingt prochaines années : par exemple, le doublement de la production vivrière, en cultures pluviales, d'ici l'an 2000, l'aménagement de nouvelles superficies irriguées en vue de les porter à cette échéance à 500 000 hectares avec une maîtrise totale de l'eau (80 000 hectares en 1976), un programme de reboisement, un taux de croissance annuel de 6 % pour la production bovine, l'amélioration du système des transports, etc...

Pour obtenir des résultats durables, l'effort international pour le développement du Sahel doit être poursuivi pendant une très longue période. Le Club du Sahel s'est engagé à soutenir un « *contrat de génération* » entre un groupe de pays très pauvres — mais disposant de ressources naturelles et humaines importantes — et la communauté internationale. En créant le Club, les représentants sahéliens et de la communauté internationale ont marqué leur volonté de coopérer pour qu'une nouvelle sécheresse n'ait pas pour le Sahel des conséquences aussi désastreuses que celle qui a frappé ces pays de 1968 à 1973.

★ Clubs du Sahel, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, tél. 524-90-13.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE MANIFESTATION organisée par Amnesty International et la Ligue des droits de l'homme contre le régime militaire argentin a rassemblé de mille à deux mille personnes à Grenoble le jeudi 8 juin. Une importante délégation d'élus socialistes appuyait cette manifestation, à laquelle les communistes ne participaient pas. La FEN, la C.F.D.T., le P.S.U., le COBA de Grenoble et les organisations d'extrême gauche avaient également appelé à cette démonstration. — *(Corresp.)*

● L'AMIRAL EMILIO MASSERA, commandant en chef des forces armées navales argentines, a annoncé qu'il abandonnerait ce poste en septembre prochain. L'officier, qui est membre de la junte au pouvoir, a indiqué que son départ à la retraite « *ne signifierait pas qu'il allait abandonner la défense des objectifs de réorganisation nationale* ». Il sera remplacé à la tête de la marine par le vice-amiral Armando Lambruschini. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● QUELQUE TROIS CENTS MINEURS ET CINQ CONTREMAITRES ont commencé le 8 juin, une grève de la faim à La Paz, apprend-on dans la capitale bolivienne. Ils entendent ainsi protester contre les impôts et contre des licenciements injustifiés. — *(A.F.P.)*

Chili

● LES GREVES DE LA FAIM de solidarité en faveur des parents de disparus chiliens ont cessé un peu partout dans le monde après la suspension du mouvement à Santiago. Les quelque deux cents personnes qui jeûnaient en quinze endroits du Chili ont elles-mêmes recommencé à s'alimenter après avoir obtenu des autorités l'assurance que des informations leur seraient rapidement fournies sur le sort des disparus. — *(A.F.P., Reuter.)*

Colombie

● LE CANDIDAT LIBERAL à l'élection présidentielle, M. Julio Cesar Turbay, l'emporte sur son rival conservateur, M. Belisario Betancur, a-t-on annoncé de source officielle le jeudi 8 juin. La cour électorale fera néanmoins un autre décompte des bulletins de vote avant de proclamer officiellement le nouveau président de la République. M. Turbay a désormais 113 000 voix d'avance sur M. Betancur. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. VIRON VAKY, ambassadeur des Etats-Unis au Venezuela, a été nommé jeudi 8 juin, par le président Carter, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines en remplacement de M. Terence Todman, récemment nommé ambassadeur en Espagne. Agé de cinquante-deux ans, M. Vaky, qui appartient au département d'Etat depuis 1946, a effectué la plus grande partie de sa carrière dans des postes latino-américains. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Pérou

● LE GOUVERNEMENT a levé l'état d'urgence le jeudi 8 juin. Cette mesure avait été prise le 18 mai dernier à la suite de violentes émeutes provoquées par une augmentation des prix et certaines mesures économiques adoptées par les autorités. Les restrictions des garanties constitutionnelles sont désormais levées ; le gouvernement retient néanmoins, pour trente jours, certains pouvoirs d'arrestation et d'expulsion. Les autorités ont récemment expulsé vers l'Argentine treize dirigeants de gauche, dont huit candidats aux élections pour l'Assemblée constitutante. Ces élections devraient avoir lieu le 18 juin. — *(A.F.P., Reuter.)*

Roumanie

● M. WILLY BRANDT, chef du parti social-démocrate ouest-allemand, est arrivé, jeudi 8 juin, à Bucarest, à l'invitation de M. Ceaucescu, chef du parti et de l'Etat roumains. Auparavant, l'ancien chancelier avait été reçu à Sofia par M. Jivkov. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● QUATORZE GARDES-FRONTIERES ont été tués et une vingtaine d'autres blessés récemment par des maquisards, dans la province de Patthalung, près de la Malaisie, ont indiqué, mercredi 7 juin, les autorités de Bangkok. — *(A.F.P.)*

ASIE

Hongkong

Les Chinois d'outre-mer dans l'expectative

Correspondance

Hongkong. — Pour les Chinois de Hongkong, les effets de la *« nouvelle politique* à suivre à *l'égard des Chinois d'outre-mer »*, annoncée cette année par Pékin, ont commencé à se faire sentir. Nullement d'« outre-mer », mais nés, pour Pékin, en terre chinoise, ceux-ci n'en doivent pas moins obtenir une *« lettre d'introduction »* délivrée au poste-frontière de Shumchun pour pouvoir pénétrer sur le territoire chinois. Les formalités qui précèdent la délivrance de la « lettre » — interrogatoire serré, fouille minutieuse des bagages et des vêtements — étaient généralement décrites comme éprouvantes. Or la presse de Hongkong est à présent unanime à se féliciter du changement d'attitude des douaniers à l'égard des ressortissants chinois de la colonie. On parle même de la suppression prochaine de la « lettre d'introduction ».

Il reste à savoir si l'on verra s'amorcer, dans un proche avenir, un mouvement de retour définitif au pays. La plupart des *Hua-ch'iao* (Chinois d'outre-mer), installés à Hongkong, mènent une existence difficile. Tel médecin renommé ne peut exercer et vit d'expédients : les diplômes de médecine chinois ne sont pas reconnus dans la colonie. Tel ingénieur civil contrôle les bagages à l'aéroport : il parle mal l'anglais. Pour eux, sortir de Hongkong est un rêve, malheureusement difficile à réaliser. Contrairement aux *« immigrants illégaux »* qui arrivent à la nage, et à qui, s'ils parviennent en zone urbanisée, on délivre l'équivalent d'un passeport, les émigrants légaux n'ont pour tout document qu'un *« laissez-passer »* interne au territoire chinois (dont, pour Pékin, Hongkong est partie intégrante) et auquel les consulats étrangers n'accordent aucune valeur.

Un éditorial du *Quotidien du peuple*, consacré au problème des Chinois d'outre-mer, rappelait récemment que *« les Hua-ch'iao ne sont pas des ennemis de classe »*. Tout en imputant ces « erreurs » à la « bande des quatre », il reconnaissait que le fait d'être né hors de Chine suffisait à leur interdire le parti, la Ligue des jeunes communistes, l'armée, certains secteurs de l'université, certaines professions.

Les témoignages directs sont, bien sûr, encore plus éloquents. Lin, trente ans, ouvrier à Changhaï jusqu'en 1972, année où on l'a autorisé à partir pour Hongkong, avait quitté son Indonésie natale en 1965. *« Pour contribuer à l'édification du socialisme »*, nous dit-il. *« Non,* affirme-t-il, *la désillusion n'a pas été d'ordre matériel. Tout le monde me répétait que les conditions de vie étaient très dures en Chine, ce qui fait qu'à mon arrivée j'ai été plutôt agréablement surpris. Du reste, mes parents m'envoyaient parfois de l'argent. La désillusion a été* d'ordre politique. C'est sur ce *plan que nous subissions une discrimination, nous, qui, précisément, étions venus en Chine pour des raisons politiques ! Les cadres considéraient les* Hua-ch'iao *comme suspects* a priori : *leur slogan était « il faut que les* Hua-ch'iao *se réforment ». A leurs yeux nous étions contaminés par les pays non socialistes dans lesquels nous avions vécu. »*

Chen, 34 ans, originaire des Philippines, arrivé à Changhaï trois ans avant Lin pour y faire des études, a vite compris que certains secteurs de l'Université lui seraient interdits. *« Pour le génie militaire, l'institut d'aéronautique, l'institut des télécommunications, un* Hua-ch'iao *pouvait toujours se présenter aux examens : il n'était jamais reçu. On aurait jugé imprudent de confier des responsabilités importantes à des gens « en liaison avec l'extérieur » ; et, de fait, c'est ce que nous étions : je correspondais avec ma famille, mes amis hors de Chine, et c'était très mal vu. J'ai eu conscience, dès cette époque, que nous autres,* Hua-ch'iao, *subissions une injustice ; mais je pouvais encore l'accepter. La Chine avait tellement de problèmes ! Seulement, la révolution culturelle a éclaté. »*

Le traumatisme de la révolution culturelle

Celle-ci a été vécue par les *Hua-ch'iao* comme un véritable traumatisme. *« Dès le mouvement « Détruisons les quatre vieilleries » (1),* reprend Lin, *on m'a tout détruit : mes chemises indonésiennes jugées « excentriques et capitalistes » par les gardes rouges, ma guitare, jusqu'aux lettres de mes parents. » « J'ai vu,* nous dit Chen, *certains de mes camarades roués de coups. Moi-même on m'a accusé expressément d'être un espion. La sécurité publique m'a confisqué mon transistor. Je vivais dans la peur. »* C'est vers cette époque que Lin et Chen ont demandé l'autorisation de quitter la Chine. Comme ils auraient été considérés, dans leurs pays d'origine, comme « communistes », ils ont échoué à Hongkong.

A la question : *« Retournerez-vous en Chine ? »*, leur réponse est identique. *« Il faut attendre. »*

« Il ne suffit pas, dit Chen, *de regretter les erreurs passées. Si le gouvernement chinois donne la preuve qu'il ait réellement confiance aux* Hua-ch'iao, *s'il supprime effectivement toute espèce de discrimnation à leur égard, un retour en Chine, en ce qui me concerne, n'est pas à exclure. » « Le problème,* ajoute Lin, avec amertume, *ce n'est pas tant de rentrer en Chine que d'en sortir. Du temps de la « bande des quatre », un visa de sortie s'obtenait assez facilement. Mon frère, lui, attend le sien depuis plus d'un an. »*

HENRI LEUWEN.

(1) *« Détruisons les quatre vieilleries »* est une directive donnée par Lin Piao aux gardes rouges, en 1966. Détruire : 1) les vieilles idées ; 2) la vieille culture ; 3) les vieilles mœurs ; 4) les habitudes de vie des classes exploiteuses.

La réinstallation des Cambodgiens

HANOÏ COOPÈRE AVEC LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

M. Paul Hartling, haut commissaire des Nations-unies pour les réfugiés (H.C.R.), a annoncé, jeudi 8 juin, que ses services vont utiliser une contribution de 500 000 dollars fournie par les Etats-Unis pour aider cent cinquante mille réfugiés cambodgiens qui se trouvent actuellement dans le sud du Vietnam. L'aide leur sera fournie sous forme de vivres, de médicaments et d'autres articles de première nécessité.

Cette décision a été prise à la suite d'une mission que le H.C.R. et le PAM (Programme alimentaire mondial) ont conjointement effectuée sur place, à la demande du gouvernement vietnamien.

Le H.C.R. poursuit, en coopération avec le gouvernement vietnamien, l'évaluation des besoins à long terme et étudie la question de leur installation sur place ou de leur réinstallation dans des pays tiers. Le Vietnam s'est engagé à faciliter l'implantation, à des fins productives, en milieu rural, de certains Cambodgiens.

Il a aussi promis de collaborer avec le H.C.R. pour l'aider à réinstaller dans les pays tiers les réfugiés qui le souhaiteront.

● LES AUTORITES JAPONAISES, par dérogation spéciale, et dans un but *« humanitaire »*, ont autorisé, mercredi 7 juin, cinquante-six réfugiés vietnamiens à débarquer à Tokyo. Recueillis il y a trois semaines en mer de Chine par un cargo koweitien, ceux-ci erraient de port en port parce que le pays dont le bateau est originaire ne s'engageait pas à les prendre en charge au cas où ils ne trouveraient pas un pays d'accueil définitif (*le Monde* du 31 mai). — *(Corresp.)*

LE MINISTRE CAMBODGIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA FAIRE UNE VISITE OFFICIELLE AU JAPON

Tokyo *(A.F.P.)*. — M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien et ministre des affaires étrangères, fera une visite au Japon du 11 au 13 juin, à l'invitation du gouvernement nippon, a annoncé, jeudi 8 juin, le ministère japonais des affaires étrangères. M. Ieng Sary, qui assiste à New-York à la session des Nations unies sur le désarmement, s'entretiendra avec le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Sunao Sonoda. Il doit aussi être reçu par l'empereur Hirohito.

Le Japon a reconnu le gouvernement de Phnom-Penh en avril 1975 et établi des relations diplomatiques avec lui en août 1976.

EUROPE

Italie

Les deux référendums du 11 juin déconcertent les électeurs

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens sont appelés aux urnes le dimanche 11 et le lundi 12 juin pour deux référendums. Le premier concerne la loi de 1974 sur le financement des partis par l'Etat, et le second la loi de 1975 sur l'ordre public. Les partisans de l'abrogation de ces deux lois voteront oui et ceux qui souhaitent leur maintien voteront non. Ces derniers devraient largement l'emporter, puisque les cinq partis de la majorité (démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains), qui avaient obtenu près de 90 % des suffrages aux dernières élections législatives, sont opposés à l'abrogation. Mais les grands partis craignent des divisions internes et surtout une abstention plus forte que d'habitude, qui serait interprétée comme un désaveu.

La mcapagne électorale est bien morne. Ni les trouvailles du parti radical, promoteur des référendums, ni la mobilisation du parti communiste, plus actif partisan du « non », ne parviennent à intéresser vraiment les citoyens. Il existe un « partir des ni » qui rassemble, à la fois, les hésitants et les indifférents.

Au-delà des lois elles-mêmes, les votes des 11 et 12 juin risquent d'apparaître comme un oui ou un non au « régime ». La campagne pour l'abrogation est aussi une machine de guerre contre la majorité. Le « oui » n'a, en effet, guère de chance de vaincre, et, même dans ce cas, sa victoire serait très vite annulée par le vote de nouvelles lois.

Le référendum sur le financement des formations politiques par l'Etat soulève le moins de problèmes. Mais il peut aussi donner lieu à la plus forte réaction antipartis. La population italienne est souvent très éloignée de ses dirigeants, donc tentée de les « punir ». Beaucoup de citoyens viennent de découvrir, pendant cette campagne électorale, que l'Etat versait des milliards de lires non seulement aux partis pour lesquels ils votent, mais aussi aux formations adverses.

La loi contestée avait été adoptée le 2 mai 1974 dans un but de « moralisation » : plusieurs scandales venaient d'éclater, indiquant qu'après avoir reçu de l'argent de l'étranger pendant la guerre froide, des partis avaient été subventionnés par des compagnies pétrolières. Seul le parti libéral s'opposa à la loi.

Celle-ci attribue à chaque parti représenté au Parlement une subvention en fonction de ses résultats électoraux. En tout, 45 milliards de lires par an, représentant à peu près 0,05 % du budget de l'Etat. Ainsi, au cours des cinq années écoulées, les démocrates-chrétiens ont reçu 76 milliards de lires, les communistes 62 milliards, les socialistes 21 milliards, l'extrême droite 17 milliards. L'extrême gauche et le parti radical bénéficient aussi de cette manne depuis leur entrée au Parlement en juin 1976.

La consultation sur l'ordre public

Il ne s'agit que d'une *« contribution au financement des partis »*. En fait, si le P.C.I. s'autofinance à 48 % et la démocratie chrétienne à 30 %, la quasi-totalité des recettes du parti républicain proviennent de l'Etat. Ces subventions permettent notamment à toutes les formations politiques, grandes et petites, de posséder un quotidien.

La loi prévoit, d'autre part, des subventions pour frais électoraux, d'un montant total de 15 milliards de lires. Elle oblige chaque parti subventionné à publier son bilan annuel et lui interdit tout autre financement de la part d'organismes publics ou para-publics.

Les adversaires de la loi (libéraux, radicaux, extrême gauche) ne manquent pas d'arguments. Ils s'étonnent qu'on ait voulu « moraliser » la vie publique, en offrant de l'argent à ceux qui avaient encaissé illégalement des *bustarelle* (enveloppes). Ils remarquent aussi que les syndicats vivent bien, eux, des seules cotisations de leurs membres. Ces opposants préféreraient que l'Etat fournisse aux partis un certain nombre de « services ». Prévoyant toutefois que le « non » l'emportera, les radicaux proposent deux réformes : financer les sections locales des partis et non les « bureaucraties nationales » ; enquêter sur les bilans et sanctionner les falsifications.

Le référendum sur l'ordre public es tplus délicat. Il crée d'étranges situations : l'extrême droite est pour l'abrogation, alors qu'elle avait voté en faveur de la loi Reale le 22 mai 1975 ; le parti communiste est contre l'abrogation, alors qu'il avait été le seul à s'opposer à cette loi ; le parti socialiste *« invite »* à voter non, mais il laisse aux électeurs *« la liberté de conscience »*. C'est ainsi qu'un de ses notables (M. Mancini), son philosophe le plus éminent (M. Bobbio), et le président de sa fédération de jeunesse (M. Boselli), font campagne pour le « oui ».

La loi Reale — prolongée en mars dernier par des dispositions antiterroristes — a beaucoup augmenté les pouvoirs de la police. Celle-ci peut, dans certains cas, arrêter sans flagrant délit, perquisitionner sans mandat, assigner à résidence des personnes jugées dangereuses et user de ses armes pour *« empêcher la consommation »* de certains crimes. La loi de 1975 a réduit, d'autre part, les cas de mise en liberté provisoire et interdit aux manifestants de masquer leur visage.

Le P.C.I. mène une campagne intensive contre l'abrogation. Il tente d'expliquer aux électeurs pourquoi il fallait voter contre la loi Reale en 1975 et pourquoi il faut la défendre aujourd'hui. C'est une mauvaise loi, affirment les communistes, mais le Parlement est en train de l'améliorer. En l'abrogeant, on crée un vide législatif bien dangereux alors que le pays est en proie au terrorisme. De plus, la loi Reale a l'avantage de punir plus sévèrement que par le passé le délit de *« reconstitution du parti fasciste »*. Veut-on voir resurgir « Ordre nouveau » au lendemain du *référendum* ?

Les radicaux et l'extrême gauche balaient ces arguments. En faisant valoir trois choses : d'une part la loi Reale viole des droits constitutionnels et aggrave la législation héritée du fascisme. D'autre part, elle ne punit pas vraiment les néo-fascistes : *la meilleure preuve* en est que le Mouvement social italien l'avait adoptée. Enfin, elle n'a servi à lutter efficacement ni contre la criminalité ni contre le terrorisme qui, l'un et l'autre, se sont aggravés depuis 1975. Ils ajoutent — sans craindre la contradiction, — que le danger du vide législatif n'existe pas, puisque le président de la République a la faculté de maintenir en vigueur la loi abrogée pendant soixante jours. D'ici là, la nouvelle législation aura été adoptée par le Parlement. Mais les radicaux n'hésitent pas à se contredire une deuxième fois en affirmant que cette nouvelle législation serait pire que la précédente.

On comprend que les Italiens soient un peu perdus. Et tentés d'aller à la plage dimanche prochain. Les militants du P.C., armés de haut-parleurs, arpentent d'ailleurs les côtes depuis deux semaines pour vanter les mérites du « non ». Les radicaux, eux, n'ont pas hésité à singer les brigades rouges en adressant aux journaux d'inquiétants messages téléphoniques, au nom d'un mystérieux C.P.R. Vérification faite, ce n'étaient que les communiqués du « comité promoteur des référendums ».

ROBERT SOLÉ.

● *QUINZE PERSONNES* ont été interpellées à Rome, et de nombreuses perquisitions ont été faites le 8 juin dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement de M. Aldo Moro. Trois d'entre elles ont été placées en état d'arrestation.

D'autre part, sept militants « autonomes » soupçonnés de *« conspiration politique et détention d'armes »* ont été arrêtés.

M. Giulio Andreotti, ministre de l'intérieur par intérim, a renouvelé des « consignes de réserve » aux fonctionnaires en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. — *(A.F.P.)*

Espagne

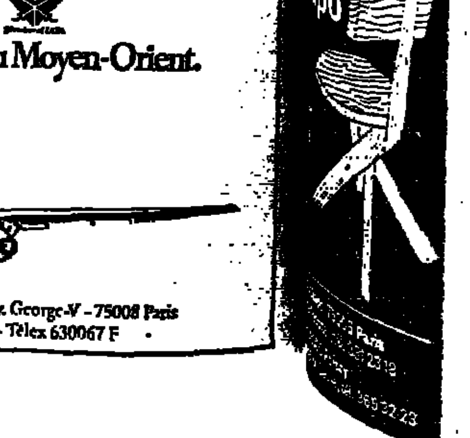
LE CLIMAT SOCIAL S'ALOURDIT

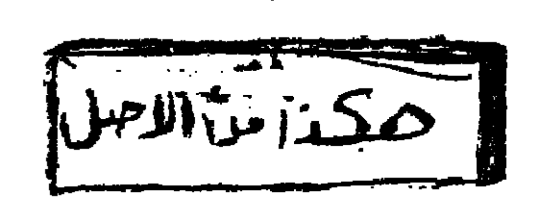
Des mouvements de grève, d'ampleur et de signification différentes, ont eu lieu jeudi 8 juin en Espagne. En Catalogne, environ cent mille employés de l'hôtellerie et de la restauration ont commencé une grève de trois jours. Selon des sources syndicales, le taux de participation est de 80 % dans a province de Barcelone et de 40 % dans les stations touristiques de la Costa Brava et de la Costa Dorada. Les grévistes réclament un salaire minimum, selon les catégories, allant de 25 000 à 28 000 pesetas (1 500 à 1 680 francs). Le patronat s'en tenait, jeudi dans la soirée, au chiffre de 24 000 à 25 000 pesetas.

Dans la province de Séville, la grève était quasi générale jeudi dans les secteurs de la construction et de la métallurgie. A Séville même, des policiers ont été légèrement blessés à la suite d'affrontements avec les grévistes. Là, les négociations pour les conventions collectives intéressant de nombreux travailleurs sont dans l'impasse.

A Asco, dans la province de Tarragone, deux mille ouvriers ont occupé jeudi le chantier de la centrale nucléaire. Ils réclament la réduction de l'horaire hebdomadaire de travail de cinquante à quarante-quatre heures et l'attribution de primes de risque.

L'Union générale des travailleurs (socialiste) et les Commissions ouvrières (communiste) ont appelé à une grève générale en Andalousie le 20 juin pour protester contre le chômage, qui touche, selon les syndicats, environ deux cent cinquante mille personnes dans cette région, une des moins développées de l'Espagne. — *(A.F.P., Reuter.)*





EUROPE

République démocratique allemande

L'instruction militaire est introduite dans l'enseignement scolaire

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A partir de la prochaine rentrée scolaire, l'instruction militaire figurera au programme des écoles d'enseignement général de la R.D.A. En dépit des démarches entreprises par la Fédération des Eglises évangéliques est-allemandes, auprès des autorités du pays, le gouvernement de Berlin-Est est décidé à maintenir ses intentions en ce sens.

Au cours d'une entrevue, la semaine dernière, avec M. Seigewasser, secrétaire d'Etat pour les affaires du culte, les représentants des Eglises avaient exprimé leur émoi personnel à ce *sujet* et le trouble que l'introduction de *cette nouvelle discipline* scolaire causait dans de nombreuses familles chrétiennes. Tout en reconnaissant le droit fondamental de l'Etat à assurer l'organisation de la défense du pays, ils auraient fait valoir qu'ils ne comprenaient pas clairement quelles raisons poussaient à l'enseignement de l'instruction militaire dans les écoles, précisément à un moment où il est tant question de désarmement et de poursuite de la détente.

Selon un document publié le mercredi 7 juin par le journal ouest-allemand, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, et émanant du parti chrétien démocrate (C.D.U.) de la R.D.A., cet enseignement sera obligatoire à partir du 1er septembre prochain pour tous les élèves, garçons et filles, entrant dans leur avant-dernière année (9e classe) des études générales. Il comportera une partie théorique (quatre fois deux heures par an) avec des exposés, notamment sur le sens de la défense socialiste, le caractère d'une éventuelle guerre, les métiers militaires, etc., et, en fin d'année, des exercices pratiques d'une durée de quinze jours.

Pour cette seconde partie du programme, les jeunes gens auront le choix entre l'apprentissage des techniques de défense civile ou bien, « *sur une base volontaire* », un séjour dans un camp militaire comportant le maniement d'armes légères. Pour des raisons matérielles, ce système de périodes militaires sera étendu progressivement à partir de 1979 jusqu'en 1983.

Cette affaire risque de provoquer une certaine tension dans les relations entre les Eglises et l'Etat à un moment où celles-ci avaient tendance à s'améliorer à la suite d'un entretien que les évêques protestants avaient eu le 6 mars dernier avec M. Honecker, le secrétaire général du SED. Les représentants des Eglises avaient notamment obtenu à cette occasion, ce qui est une innovation remarquable en Europe de l'Est, l'attribution de temps d'antenne à la radio et à la télévision pour la célébration d'offices religieux.

MANUEL LUCBERT.

République fédérale d'Allemagne

Un plaidoyer de Joseph Rovan

(Suite de la première page.)

Son nouveau livre est d'une tout autre tonalité. C'est presque un manuel, tant les choses y sont dites clairement et simplement, même si, à l'occasion, l'éclat d'une formule vient attester, au-delà du talent de l'auteur, la profondeur de sa réflexion.

Cette dernière observation s'applique surtout au chapitre sans doute le plus original : « L'Allemagne est révolutionnaire ». En quelques mots, Rovan situe l'ambition fondamentale du nazisme : « La nouvelle classe dirigeante, se renouvelant sans cesse au sein du peuple allemand par un système permanent de sélection biologique, physiologique et morale, aurait, après la victoire, dirigé la nation vers la domination sur les peuples soumis qu'une politique non moins rigoureuse de contre-sélection aurait exclu de toute possibilité de promotion. » Cette « révolution biologique raciste », pour laquelle l'histoire avait créé en Allemagne « un terrain particulièrement réceptif », ne « peut aujourd'hui s'y maintenir en vie, ou plutôt en hibernation, que dans des recoins obscurs ». De ce fait, le « mouvement révolutionnaire gauchiste », qui se veut aux antipodes du nazisme dans la mesure où il oppose à la consécration d'une domination la fin de toute domination, occupe, parce qu'il se développe sur le même terrain, « se nourrissant parfois des mêmes aspirations émotionnelles... en quelque sorte les deux places, la sienne propre et celle du concurrent raciste. »

Quand il explique la naissance de ce mouvement révolutionnaire, porté à d'autant plus d'extrémisme qu'il se sent davantage isolé au sein de la nation, « en appelant du peuple porteur d'une conscience (encore) erronée au peuple à venir qui aura la conscience correcte », Rovan constate, sans condamner, et dans une large mesure il comprend. Quand il s'agit en revanche de la défense de la démocratie de Bonn, il est catégorique. L'indignation provoquée dans certains secteurs de l'opinion française par la répression antiterroriste outre-Rhin ne peut s'expliquer à ses yeux que par l'ignorance, fruit du soupçon, voire par des motivations moins désintéressées.

Ce n'est pas qu'il défende le fameux « Berufsverbot », le statut des interdictions professionnelles dont on a tant parlé. Il lui voit, au contraire, beaucoup d'inconvénients, d'une part parce qu'une armée de fonctionnaires se voit amenée à constituer des dossiers sur des centaines de milliers de candidats à la fonction publique, d'autre part parce que ce lourd appareil n'a nullement empêché les services d'espionnage de l'Allemagne de l'Est de placer leurs hommes jusque dans les plus hauts postes de l'Etat. Mais pour Rovan, et il n'a pas de peine à le montrer, c'est se méprendre totalement que de croire que la République fédérale est un Etat moins démocratique que la France. C'est le contraire qui est vrai. Et d'en donner de nombreux exemples, trop souvent ignorés, qui vont de la cogestion à l'élection des sous-préfets, en passant par le fait que c'est la Cour constitutionnelle et non le gouvernement qui décide de l'interdiction éventuelle d'une organisation. La nomination des dirigeants des chaînes de radio-télévision échappe totalement au pouvoir. Les députés partagent avec celui-ci l'initiative des dépenses. Les commissions parlementaires ont un droit de regard sur l'exécution des lois.

Tout cela gagnait certes à être rappelé, d'autant plus que Rovan sait se montrer sévère, à l'occasion, sur la manière dont nos voisins traitent les travailleurs immigrés — les « Gastarbeiter » — et qu'il décrit bien le caractère par trop matérialiste, par trop limité, des ambitions de la plupart des Allemands d'aujourd'hui. Mais ce qu'il retient surtout, c'est que jamais, dans son histoire, l'Allemagne n'a été gouvernée de manière aussi démocratique, que les assauts dont elle est l'objet de l'extérieur et de l'intérieur sont les mêmes que ceux qui menacent la démocratie en France également, et que plus que jamais, par conséquent, nos deux pays doivent s'épauler.

L'auteur rassurera-t-il pour autant ceux de ses amis de gauche qui ne peuvent s'empêcher d'éprouver, devant l'eau froide, le complexe du chat échaudé ? Tout ce qu'il dit sur l'union nécessaire est bel et bon, et l'on ne peut imaginer sans frémir une Europe au sein de laquelle la France et l'Allemagne reviendraient à la querelle qui les a conduites à se faire la guerre trois fois en soixante-neuf ans. Mais n'aurait-il pas fallu aussi répondre aux questions qu'on ne peut manquer de se poser à propos de la croissance du poids et du rôle spécifiques de l'Allemagne au sein du monde occidental, de son attirance manifeste sur sa sœur séparée, de l'attitude qu'elle adopterait demain au cas trop probable où se confirmerait la tendance à la prolifération des armements nucléaires ? Beaucoup de ceux qui seraient assez disposés à donner raison à Joseph Rovan sur le présent ne peuvent se dispenser de certaines craintes pour l'avenir.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Joseph Rovan, *L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez*, un volume aux Editions du Seuil, 110 p., 28 F.

Union soviétique

Moscou se plaint de l'activité des experts de l'ambassade des États-Unis qui découvrent des systèmes d'écoutes

De notre correspondant

Moscou. — Le gouvernement soviétique a officiellement protesté le 28 mai dernier — mais cette protestation n'a été rendue publique que le jeudi 8 juin par une déclaration autorisée de l'agence Tass — contre... la découverte la semaine dernière par les Américains d'un système d'écoutes électroniques soviétique dans les sous-sols de leur ambassade à Moscou.

Les Soviétiques ne se contentent pas de protester « *vigoureusement* ». Ils s'indignent et menacent. Selon Tass, la déclaration américaine n'est qu'une « *accusation provocatrice* » qui fait partie de la « *campagne hostile à l'Union soviétique* ». Ils ne nient pas l'existence d'appareillages, mais il s'agit uniquement, selon eux, d'un « *système de garde qui représente une simple mesure de protection contre les activités d'espionnage et de subversion des services secrets américains* ».

Les Soviétiques accusent les fonctionnaires américains d'avoir détérioré le système de chauffage de l'immeuble voisin après avoir pénétré « *illégalement* » dans les installations, d'avoir obstrué un conduit de fumée « *en infraction aux clauses du bail* », et de se livrer à « *l'écoute des communications, notamment des communications radiotéléphoniques soviétiques depuis les locaux de l'ambassade* ». Tass affirme que la « *partie soviétique* » dispose de témoignages convaincants prouvant que les Américains se livrent depuis longtemps à l'espionnage radio-électronique dans un quartier de Moscou.

Les Soviétiques menacent d'autre part de rendre publiques les activités des services spéciaux des Etats-Unis et exigent l'indemnisation complète des dégâts occasionnés par les fonctionnaires américains. « *Dans le cas contraire les mesures qui s'imposent seront prises* », conclut l'agence Tass, qui reproche aux Américains de porter atteinte aux rapports entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis en « *aggravant artificellement toutes ces questions* ».

DANIEL VERNET.

L'ARROSÉ ARROSEUR

Il y a quelques jours déjà, l'agence Tass avait transformé un accusateur en accusé : le jeudi 1er juin, M. Vladimir Slepak et sa femme Maria, à qui les autorités soviétiques refusent la permission d'émigrer en Israël depuis 1970, avaient manifesté en même temps que d'autres juifs soviétiques. Leur action consistait à brandir à la fenêtre de leur appartement des banderoles réclamant le droit de quitter l'U.R.S.S. Pour leur faire lâcher prise, on les arrosa d'eau bouillante d'un étage supérieur. M. Slepak fut d'ailleurs brûlé au bras et au visage. La police pénétra de force dans l'appartement et arrêta M. Slepak.

Dès le lendemain, l'agence Tass, qui, généralement, passe sous silence de telles manifestations, accusait M. Slepak d'avoir « insulté les passants » et de leur avoir « versé sur la tête de l'eau bouillante ». Mme Slepak a annoncé peu après que son mari était accusé d'« houliganisme malveillant ». Selon M. Sakharov, les époux Slepak risquent d'être condamnés à des peines allant d'un à cinq ans de prison.

● *Une douzaine de personnes, dont Mme Leonid Pliouchtch,* ont été interpellées jeudi soir devant la salle Pleyel, où elles distribuaient des tracts antisoviétiques. (Les danseurs du ballet Bolchoï de Moscou se produisent actuellement à la salle Pleyel.) Les personnes interpellées ont été emmenées au commissariat pour vérification d'identité et devaient, selon la police, être remises en liberté après cette formalité. Leonid Pliouchtch lui-même est allé au commissariat rejoindre sa femme.

Suisse

Le gouvernement fédéral justifie le rôle des multinationales

De notre correspondant

Berne. — Répondant, jeudi 8 juin, aux questions de deux députés socialistes, M. Fritz Honegger, chef du départemental fédéral de l'économie publique, a qualifié d'« *insoutenables et sans fondements* » les reproches adressés à son ministère par un groupe d'études sur le tiers-monde, la « déclaration de Berne ».

Dans un dossier rendu public il y a quelques jours (voir *le Monde* du 6 juin), cette organisation avait réuni une centaine de lettres et de notes pour la plupart confidentielles, dénonçant les interventions des sociétés multinationales helvétiques dans certains organismes de l'ONU ; ce document faisait également état des étroites relations entretenues par ces firmes avec de hauts fonctionnaires et mettait directement en cause le rôle joué par M. Hans Schaffner, ancien président de la Confédération, au sein d'une commission de l'ECOSOC chargée d'examiner les activités des multinationales.

Rappelant la place de choix qu'occupent les multinationales dans l'économie suisse, M. Honegger a reconnu que la division du commerce n'avait pas ménagé ses efforts pour faire entrer une personnalité helvétique dans cette commission. Mais, en dernier ressort, M. Schaffner a été nommé par le secrétaire général de l'ONU, qui, d'après M. Honegger, n'ignorait pas ses attaches avec l'économie privée. D'ailleurs, l'ancien président de la Confédération, devenu vice-président du groupe chimique Sandoz, n'aurait jamais représenté le gouvernement helvétique. Tout en se défendant de se faire l'avocat des multinationales, M. Honegger a estimé qu'« *il était tout à fait normal que l'administration contribue à placer une personnalité suisse à un tel poste* ».

Interrogé par la presse, M. Schaffner a jugé « *absolument infondées* » les critiques portées contre lui, et a estimé qu'on « *lui cherchait une mauvaise querelle* ».

De son côté, le président du conseil d'administration de Nestlé, M. Liotard-Vogt, a déclaré qu'il était « *judicieux que les multinationales se défendent contre les attaques dont elles étaient l'objet au sein de l'ONU, de même qu'il était de l'intérêt de ce groupe d'experts de compter parmi ses membres une personnalité connaissant les multinationales de l'intérieur pour pouvoir en parler en connaissance de cause* ».

Pourtant, divers documents reproduits par la « déclaration de Berne » sont révélateurs des tentatives des multinationales pour « *neutraliser certains opposants* ». Ainsi, dans le procès-verbal d'une réunion du groupe de coordination des sociétés multinationales suisses, deux des membres de la commission des Nations unies, MM. Sicco Mansholt, ancien président de la C.E.E., et Hans Matthöfer, actuel ministre ouest-allemand des finances, sont présentés « *comme des personnalités d'extrême gauche* ». Dans une lettre datée du 22 février 1974, M. Schaffner prie la direction de la firme Philips de « *contacter M. Jean Rey pour chercher à infléchir l'extrémisme du délégué hollandais, M. Mansholt, vers des positions plus raisonnables* ».

Le débat entamé dans la presse suisse tourne autour de la question de savoir si les activités des multinationales sont conformes aux intérêts bien compris du pays : « *Supprimez-les et vous réduirez d'un tiers le revenu national* », a averti M. Hans Schaffer. Cependant, tout le monde n'est pas de cet avis. Ce qui gêne une partie de l'opinion, c'est le secret qui entoure les activités des multinationales. Le dossier de la « déclaration de Berne », constate l'hebdomadaire *Coopération*, « *aura montré qu'un élément important de notre vie politique a été élaboré sans débat parlementaire, sans possibilité pour le peuple de se prononcer. Le fonctionnement de notre démocratie est ainsi conçu que chacun peut donner son avis sur un sujet aussi anodin que l'heure d'été. Le peuple suisse n'aura, en revanche, jamais la possibilité de se prononcer sur l'attitude à adopter envers les multinationales.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PROCHE-ORIENT

POINT DE VUE

L'O.M.S. ET ISRAËL

par ANDRÉ LWOFF (*)

UN comité d'experts a été chargé par l'O.M.S. d'étudier la situation sanitaire des Arabes dans les territoires administrés (voir l'article d'Isabelle Vichniac dans *le Monde* du 24 mai). Ce comité a reçu toutes facilités pour accomplir sa mission, mais n'est resté que neuf jours au cours desquels il a visité : 9 hôpitaux, 25 dispensaires, 6 centres divers, 1 banque de sang, 1 école et 1 prison.

Le rapport ayant servi de base à la condamnation du gouvernement de Jérusalem, par l'Organisation mondiale de la santé, mérite d'être analysé.

Depuis 1967, 2 hôpitaux et 27 services nouveaux ont été créés dans les territoires administrés, et de nombreux services rénovés et rééquipés. Conclusion du comité : « *Dans le domaine de l'assistance hospitalière, l'évolution de l'infrastructure n'a pas créé une dynamique significative.* » Pourquoi n'avoir pas donné de chiffres ?

Entre 1967 et 1976, le nombre des médecins dans les territoires administrés est passé de 194 à 304 ; pourquoi ne pas l'avoir dit ? Le nombre des infirmières est passé de 482 à 1 056, celui du personnel paramédical de 132 à 328. Le comité se limite à dire que « *les infirmières sont en petit nombre* ».

Le comité a bien voulu reconnaître que son rapport « *ne donnait pas une vue complète de la situation sanitaire dans les territoires administrés* ». Il est certain que, si le rapport avait été complet et objectif, il aurait été, comme celui du comité de 1976, rejeté parce que favorable à Israël.

La résolution votée par l'O.M.S. comporte le paragraphe suivant : « *Tenant compte du fait que le rapport de cette commission fait état du court délai durant lequel elle a visité les régions et du manque de statistiques complètes en matière de prestations de santé, chose qui ne lui a pas permis de prendre connaissance d'une manière suffisante de la situation sanitaire de la population en question* », il suffit de noter, d'une part, que c'est la commission elle-même qui a fixé la durée de sa visite et, d'autre part, qu'elle a disposé de statistiques. Elle a simplement oublié d'en tenir compte.

La mauvaise foi du rapport de la commission et du texte de la résolution est évidente. Que la présence d'Israël dans les territoires administrés pose des problèmes est incontestable. Ce ne sont toutefois pas des problèmes relatifs à la santé, mais des problèmes politiques.

Dans la zone de Gaza, il n'y a pas eu, depuis quelques années, de nouveaux cas de trachome ni de nouveaux cas de paludisme. Seul des cas rares de choléra, d'importation, ont été signalé[s]. Des campagnes systématiques de vaccinations ont été menées à bien. La mortalité infantile a diminué. Le comité reconnaît « *que l'incidence des maladies contagieuses continuerait de baisser* ».

A la prison d'Ashkelon, le comité a jugé que « *les installations sanitaires qui existent dans chaque cellule semblent satisfaisantes* ». Pourquoi semblent ? Elles sont ou elles ne sont pas satisfaisantes. Il a constaté aussi que la plupart des prisonniers sont déprimés et « *déplore que les souffrances psychiques aient remplacé le bonheur et la liberté dont tout être humain devrait jouir* ».

La privation de liberté est-elle vraiment propre aux territoires administrés ?

Le comité s'est également intéressé au niveau de vie. Il aurait pu mentionner à cette occasion que, en Judée-Samarie, le produit national brut aurait augmenté de 102 %, la consommation par habitant de 73 %, le gain moyen quotidien de 40 %, les constructions de 64 %, les équipements électriques et sanitaires de 49 %, la production de viande de 90 %, de lait de 52 %, d'œufs de 51 %.

Enfin, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté de 66 %. Ceux-ci ne sont pas du ressort de l'O.M.S.

Regrettons, une fois de plus, que l'O.M.S. comme l'UNESCO et le Bureau international du travail soient transformés par la « majorité automatique » en champ clos destiné à l'assouvissement des passions politiques.

(*) Président du Comité international pour l'universalité de l'UNESCO. Prix Nobel.

CORRESPONDANCE

Les travailleurs arabes des territoires occupés

Au nom du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), dont il est le président, M. Alain de Rothschild nous écrit pour protester contre le titre d'un article de notre correspondante à Genève (le Monde *du 24 mai) : « Selon un rapport du Bureau international du travail : les travailleurs arabes des territoires occupés par Israël s'estiment victimes de discrimination. »*

Dans l'article, *écrit le président du CRIF*, il n'est question que de « *sentiment d'inégalité* », et ce terme de « *discrimination* » n'est employé qu'à propos de « *nombreux pays* », avec une allusion aux travailleurs immigrés dans les pays industrialisés. En revanche, l'article souligne les « *facilités reçues des autorités civiles et militaires israéliennes* », « *le taux élevé de croissance globale et de revenu par tête* », le progrès de la qualification professionnelle, la libération de dirigeants syndicaux, l'égalité des salaires et des retenues sociales, la protection des travailleurs arabes par la Histadrouth, alors qu'ils ne lui sont pas affiliés (et, s'ils l'étaient, ne parlerait-on pas alors d'annexionnisme ?), leur participation aux comités d'entreprise, etc.

[Le rapport du B.I.T. insistait clairement sur le fait que le « sentiment d'inégalité » éprouvé par les travailleurs arabes des territoires occupés correspondait, dans une large mesure, aux discriminations pratiquées dans de nombreux autres pays.]

Israël
Le mystérieux voyage à ... de M. Ezer Weizma...
M. TEDDY KOLLEK ANNONCE QUE M. ... SE RENDRA A JERUSALEM AU PRINTEMPS

PROCHE-ORIENT

Israël

Le mystérieux voyage à Londres de M. Ezer Weizman

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui il s'agit du ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et l'affaire est plus étrange. Le voyage lui-même était tout à fait imprévu. Il n'a duré que vingt-quatre heures. Le ministre de la défense s'est rendu à Londres et est revenu à Tel-Aviv jeudi soir dans un avion en provenance de Zurich. Il s'est refusé à toute déclaration à son arrivée, se contentant d'entretenir le mystère en évitant les questions des journalistes par des reparties évasives telles que *« nous verrons... », « le temps n'était pas trop mauvais... »*. Ce qui est sûr, c'est que M. Weizman, à l'aéroport, a immédiatement contacté par radio l'entourage du premier ministre, qui se trouvait à Tel-Aviv pour une réunion politique. Il a rencontré peu après M. Begin.

Selon des *« sources politiques bien informées »*, citées par la presse israélienne, M. Weizman a notamment rencontré, à Londres, lord Victor Rothschild, ancien conseiller du gouvernement conservateur, et sir Marcus Sieff, P.-D.G. de la société Marks et Spencer. Ces deux personnalités sont connues pour avoir de nombreuses relations dans le monde arabe, tout comme en Israël, et pour avoir facilité dans le passé des rencontres entre Arabes et Israéliens. Les deux hommes auraient eux-mêmes fait au mois de mars un « voyage secret » en Israël. Cependant dans certains milieux gouvernementaux on laisse entendre que ce voyage ne serait pas lié à *« une nouvelle initiative de paix au Proche-Orient »* mais pourrait préluder à un *« événement politique important »*.

Il convient de rappeler que M. Weizman, depuis la venue de M. Sadate à Jérusalem, a été le principal négociateur du gouvernement israélien avec l'Égypte. D'autre part son mystérieux voyage a eu lieu à quelques jours d'un important conseil des ministres au cours duquel le gouvernement israélien, en réponse à des questions américaines, doit apporter des précisions sur l'avenir des territoires occupés. — F. C.

M. TEDDY KOLLEK ANNONCE QUE M. CHIRAC SE RENDRA A JÉRUSALEM AU PRINTEMPS DE 1979

A l'occasion de sa visite officielle à Paris, M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, a réuni, jeudi 8 juin, à l'ambassade d'Israël, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que M. Jacques Chirac se rendrait probablement en visite officielle à Jérusalem au printemps de 1979.

Répondant aux questions des journalistes, M. Kollek s'est défendu de vouloir faire de la Ville Sainte un « modèle » pour la paix au Proche-Orient. « *Ce que nous voulons*, a-t-il dit, *c'est établir entre les deux communautés de la ville des conditions qui rendent leur coexistence la meilleure possible. Jérusalem aurait très bien pu devenir un deuxième Belfast. Cela n'a pas eu lieu... Je peux me promener dans la ville comme je veux, la mairie n'est pas gardée, ni ma maison. Certes, nous avons des cas de terrorisme, mais ce terrorisme est importé. Il vient d'ailleurs. La communauté arabe, qui vit largement du tourisme, sait que tourisme et terrorisme sont en parfaite contradiction.* »

Parlant ensuite du statut des Lieux saints, le maire de Jérusalem a affirmé que l'accès en était parfaitement libre. La meilleure preuve, a-t-il dit, est le nombre de pèlerins qui les visitent, précisant que, mis à part les cent cinquante mille visiteurs arabes, il y avait chaque année cinq cent mille pèlerins chrétiens. Par rapport à l'occupation jordanienne, M. Teddy Kollek a affirmé qu'une grande innovation avait été accomplie : la suppression des lois « discriminatoires » introduites par la Jordanie et qui interdisaient par exemple la construction des églises chrétiennes ou la rendaient impossible; certaines de ces lois jordaniennes restreignaient également l'éducation chrétienne dans les écoles. — R. D.

Liban

APRÈS LA DÉFECTION DE M. FRANGIÉ
La droite chrétienne est menacée d'éclatement

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Front libanais, qui regroupe les *principales formations* de la droite chrétienne, traverse une crise très grave, qui *risque*, à terme, de provoquer son éclatement. A l'origine de cette crise, les divergences apparues sur l'attitude à adopter à *l'égard des Syriens*. Depuis février dernier, les deux *principales formations* du Front, le parti phalangiste, *dont* le chef est M. Pierre Gemayel, et le Parti national libéral (P.N.L.), que *dirige M. Camille Chamoun*, sont en conflit ouvert avec la Syrie, alors que l'ancien président de la République, *M. Soleiman Frangié*, fidèle à la politique qu'il s'était *fixée au* moment de la guerre civile, continue d'entretenir d'excellents rapports avec Damas.

Lors des affrontements de février, M. Frangié avait joué le rôle de médiateur entre le Front libanais et Damas et était *parvenu* à imposer *un compromis. Mais* le conflit qui oppose la droite chrétienne aux Syriens a rebondi après l'invasion israélienne du Sud. Les dirigeants du Front, déçus *par les maigres résultats* obtenus *sur* le terrain par les *Israéliens*, réagirent violemment à *l'afflux de volontaires* arabes, venus soutenir la résistance palestinienne, et menacèrent d' *« internationaliser »* la crise libanaise, c'est-à-dire d'avoir *recours aux Nations unies, si la force* arabe de dissuasion, composée *en majorité* de troupes syriennes, *n'achevait pas* l'œuvre commencée par les *Israéliens, en prenant le* contrôle de toute la région située au nord du Litani, où se trouve l'essentiel des *forces palestiniennes.* Les Syriens refusèrent, et de violents combats éclatèrent alors *dans* la banlieue chrétienne d'Aïn-Remmaneh.

Phalangistes et *nationaux-libéraux* furent alors forcés de céder. Mais ils compensèrent leur *défaite* en obtenant la démission du gouvernement Hoss, rendu responsable du bombardement d'Aïn-Remmaneh et en proclamant que l'ordre et la sécurité seraient désormais *assurés* dans les régions chrétiennes par les milices conservatrices.

A partir de ce moment, les rapports entre les *différentes formations* du front se sont dégradés rapidement. *Début mai*, le P.N.L. et le parti phalangiste se sont affrontés dans le quartier Badawi, *où le* siège des nationaux-libéraux a été pris d'assaut et rasé. Quelques *jours* plus tard, le *président* Frangié, qui boycottait depuis quelque temps déjà les réunions du Front, se réconciliait sous l'égide des Syriens avec l'ancien *président* du *conseil* Rachid Karamé, *rompant ainsi définitivement* avec MM. Gemayel et Chamoun. Peu de temps après, les Phalangistes *attaquèrent à* Batroun (Liban-nord) les Gardiens du cèdre, *groupuscule* d'extrême droite dirigé par M. Etienne Sacre, et tuèrent cinq de ses militants.

Cette situation, que certains n'hésitent pas à qualifier de *« guerre civile larvée »*, *risque* de *provoquer* l'éclatement du Front. Ce dernier, considérablement affaibli par le départ de M. Frangié, ne peut plus désormais *se proclamer* unique *représentant* de la communauté chrétienne. La *défection* de *l'ancien* chef de l'État a, de plus, *ravivé* les antagonismes traditionnels entre *maronites* du Nord et *maronites* du Mont-Liban, *les premiers s'estimant* depuis *toujours lésés par les seconds dans* la répartition des pouvoirs au sein de la communauté. A ce conflit s'ajoute le désir du *parti* phalangiste *de prendre la contrôle* de toutes *les* régions chrétiennes et d'éliminer ou du moins d'affaiblir ses concurrents chrétiens. Le P.N.L., qui fait les frais de *cette volonté* d'hégémonie, tente désespérément de regrouper autour de lui les petites formations chrétiennes (Tanzim, Gardiens du cèdre, Ligue *maronite...*) pour faire face au danger. *Mais* il ne semble pas y réussir.

Exaspérés par les taxes mensuelles imposées par les *Phalangistes* et les nationaux-libéraux, hantés par une éventuelle reprise *des* combats avec les Syriens, les *chrétiens* sont de plus *en* plus *tentés* de rechercher leur *salut* dans un *renforcement* du pouvoir *central*. Certains n'hésitent pas à *reprocher* au *président* Sarkis l'attentisme prudent dans *lequel il* se confine *depuis* son accession au pouvoir. Il n'est pas exclu, *si la* situation continue à se dégrader, que les dirigeants chrétiens modérés, dont le *chef de file* est *M.* Raymond Eddé, leader du Bloc *national*, constituent avec les dissidents du Front un *regroupement* appelé à servir de noyau à un front islamo-chrétien.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

États-Unis

Le déclin de l'Occident selon Soljenitsyne

De notre correspondant

Washington. — *Alexandre Soljenitsyne n'était pas sorti de sa propriété du Vermont depuis plusieurs mois et n'avait pas pris la parole en public depuis près de trois ans. Aussi le discours qu'il avait accepté de prononcer jeudi 8 juin — au moment où le troisième tome du Goulag vient de sortir dans sa version américaine — à la cérémonie de remise des diplômes de l'université Harvard était-il attendu avec intérêt : le prix Nobel de littérature, quatre ans après son expulsion d'U.R.S.S., s'était-il réconcilié avec la société occidentale ?*

La réponse est plus que jamais négative. L'allocution de l'écrivain, prononcée devant quelque dix huit mille personnes rassemblées sous la pluie, a repris tous les thèmes de ses discours de 1975, en les durcissant encore. Après avoir dénoncé le « déclin du courage » *et le* « culte du bien-être matériel » *qui sévit en Occident, Soljenitsyne s'est écrié :* « Les forces du mal ont commencé leur offensive décisive, vous pouvez sentir leur pression ; et pourtant, vos écrans et vos publications sont pleins de sourires de commande et de verres levés. De quoi se réjouit-on ? »

L'écrivain s'en est pris tout particulièrement à la presse, qui, tout en devenant « la puissance principale dans les pays occidentaux », *vit sous le signe du* « slogan fallacieux » *selon lequel* « chacun a le droit de tout savoir ». « Les hommes ont aussi le droit de ne pas savoir, *a-t-il dit*, le droit pour leur âme créée par Dieu de n'être pas encombrée de bavardages, de stupidités et de banalités. »

Aussi bien, tout en précisant qu'il parlait « en ami, non en adversaire », *Soljenitsyne n'a pu que rejeter ce* « *modèle* » *:* « Non, je ne pourrais recommander votre société sous sa forme actuelle comme un modèle à suivre pour la transformation de la nôtre. Au travers d'immenses souffrances, notre pays est parvenu à un développement spirituel d'une telle intensité que le système occidental, dans son état présent d'épuisement spirituel, ne paraît pas attrayant. Un fait incontestable est l'affaiblissement des êtres humains à l'Ouest, dans le même temps qu'ils deviennent à l'Est plus fermes et plus forts. »

L'écrivain n'a pas changé d'avis non plus sur le Vietnam. Devant une audience où l'on comptait plus de quatre mille étudiants, et à l'endroit même où s'étaient déroulées de nombreuses manifestations contre la guerre, il a vivement déploré « l'erreur la plus cruelle » *qu'a été* « l'incapacité de comprendre la guerre du Vietnam ». « Le petit Vietnam a été un avertissement et une occasion de mobiliser le courage du pays », *a-t-il dit, mais le mouvement contre la guerre* « a débouché sur la trahison des pays d'Extrême-Orient, le génocide et les souffrances imposées à trente millions de personnes ».

L'accueil réservé à ce discours a été variable, quelques sifflets se mêlant parfois aux applaudissements. A un moment, une pancarte a surgi de la foule, proclamant : « Vous ne pouvez pas combattre le communisme par le fascisme ». *Soljenitsyne a répondu que cette accusation était* « facile » *de la part de ceux qui n'ont pas connu l'expérience des camps soviétiques.*

MICHEL TATU.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE A NEW-YORK

Washington *(A.F.P., Reuter.)*. — La Chambre des représentants a approuvé, jeudi 8 juin, par deux cent quarante-sept voix contre cent cinquante-cinq, l'octroi d'un prêt fédéral de 2 milliards de dollars à la ville de New-York qui souffre de difficultés financières chroniques. Le Sénat se prononcera à son tour, vraisemblablement à la fin du mois de juin, et devrait, selon le *Wall Street Journal*, suivre l'avis des représentants, bien que le sénateur démocrate du Wisconsin, M. William Proxmire, qui dirige la commission des affaires bancaires du Sénat, ait exprimé son hostilité à cette mesure

Si celle-ci est adoptée, New-York bénéficiera d'un prêt sur quinze ans, au taux d'intérêt annuel de 0,5 %. Les représentants ont été notamment sensibles à l'argument selon lequel, pour redonner confiance aux hommes d'affaires et aux institutions qui sont susceptibles d'acquérir des bons de caisse et des obligations émises par New-York, un prêt à long terme était préférable à un renflouement « ponctuel » des finances de la ville par le Trésor fédéral.

Le vote de la Chambre des représentants est un succès pour le maire de New-York, M. Edward Koch, et pour le gouverneur de l'État, M. Hugh Carey, qui ont fait un grand effort de relations publiques au Capitole. Le déficit actuel de la ville s'élève à environ 1 milliard de dollars.

LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

Au rendez-vous des « folles de la place de Mai »

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — L'horloge de la cathédrale qui domine la place de Mai indique 15 heures, jeudi 8 juin. A l'autre extrémité de la place, deux gardes sont à l'entrée de la Casa Rosada, cette fade copie rose de la Maison Blanche, siège du gouvernement argentin. Sur les terrasses du toit, trois militaires en armes surveillent les abords immédiats. Sur la place, quelques personnes profitent du pâle soleil hivernal pour occuper les bancs. Quelques minutes plus tard arrivent sept ou huit jeunes gens blonds, vêtus du même blouson jaune et bleu. Ce sont des footballeurs de l'équipe nationale suédoise. Il y a là Bjorn Norqvist, qui vient de battre un record du monde en disputant son cent dixième match international, Ronnie Hellstrom, le talentueux gardien de but, Ralf Edstrom, l'avant-centre, Staffan Tapper, etc. Des caméras à la main et appareils photo en bandoulière, ils ont l'air de parfaits touristes.

Et puis, petit à petit, le terre-plein central s'anime. Il y a des journalistes et surtout des femmes, beaucoup de femmes, qui discutent en petits groupes. L'une d'elles s'approche de nous et nous glisse discrètement : *« Méfiez-vous quand vous parlez. Il y a beaucoup de policiers en civil. »* L'horloge marque maintenant 15 h. 30. En quelques secondes trois cents à quatre cents femmes sortent un foulard ou un simple mouchoir blanc et se le mettent sur la tête en signe de ralliement. Une procession silencieuse commence vers l'extrémité de la place où se trouve la Casa Rosada.

Deux policiers non armés, accourus à la hâte, bloquent maintenant l'allée. Les photographes se précipitent. Les footballeurs suédois filment la scène. Le défilé des « *folles de la place de Mai* », comme on les surnomme ici, forme maintenant un large cercle autour de la colonne qui commémore la révolution du 25 mai 1810, qui a forcé l'autorité espagnole à accorder l'indépendance à l'Argentine.

Un rassemblement s'est opéré autour d'elles. Les discussions s'engagent avec certains passants. Animées.

« C'est un scandale, tonne l'un d'eux. *Voilà l'image que vous allez donner de l'Argentine. Regardez ces journalistes; ils n'attendent que ça pour pouvoir nous critiquer en France.*

— Le scandale, ce sont les disparitions, répond l'une des femmes.

— Je n'ai pas revu mon fils depuis deux ans, monsieur. Je ne sais pas où il est ni même s'il est encore vivant. Nous sommes aussi des Argentins. Vous trouvez ça normal ?

— Evidemment, si c'était un révolutionnaire !

— Non, monsieur. C'était un militant chrétien. Il aidait les déshérités de la paroisse.

— Alors, il passera en justice.

— Quelle justice ? Seule la main de Dieu a le droit de faire justice. »

La femme a maintenant des sanglots dans la voix. Un policier intervient et entraîne l'homme à l'écart.

Plus loin, une équipe de la télévision suédoise opère. Les femmes se pressent autour du micro pour raconter leurs histoires. Toutes en même temps. Certaines crient, d'autres pleurent. Quatre ou cinq policiers non armés sont arrivés en renfort.

« S'il vous plaît, messieurs, dames. Circulez ! »

Personne ne les écoute. Des femmes vont même leur parler de leur fils, de leur mari disparu. Eux n'osent pas répondre. Ils les supplient de circuler. Plusieurs fois les manifestantes ont été dispersées sans ménagement.

L'horloge indique maintenant 15 h. 55. Profitant de la présence des journalistes, les « *folles de la place de Mai* » s'enhardissent. Toujours en cortège, elles se dirigent maintenant vers la rue Florida, la rue piétonnière élégante de Buenos-Aires. En ce milieu d'après-midi, la rue est très animée. Le cortège atteint 200 ou 300 mètres de long. Il suscite la curiosité générale. Chacune raconte pour la énième fois son histoire à des passants scandalisés ou compatissants. Une scène difficilement imaginable dans un autre contexte que celui de la Coupe du monde.

Arrivées au bout de la rue Florida, les femmes se dispersent. Chacune replie son foulard ou son mouchoir blanc. Quelques-unes reviennent vers nous, les sanglots dans la voix. *« Merci. Il faut parler de nous. Nous voulons revoir nos fils. »*

Jeudi prochain, elles se retrouveront peut-être place de Mai. Comme tous les jeudis. Jusqu'au jour où elles auront, enfin, des nouvelles de leur fils, de leur fille, de leur mari, d'un proche disparu.

Quelques heures plus tard, on apprenait que la police avait profité de la dispersion générale pour opérer des arrestations.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

SAMEDI 10 JUIN

● *FRANCE-HONGRIE*, 18 h. 35, TF 1 (direct), et 22 h. 40, A 2 (différé).

● ITALIE-ARGENTINE, 24 h. 10, A 2 (direct).

Le penalty contesté contre la France

L'ARBITRE SUISSE RECONNAIT AVOIR SIFFLÉ PAR ERREUR

Buenos-Aires. — *« Après avoir revu plusieurs fois l'action à la télévision, je me dis qu'aujourd'hui je ne sifflerais pas le penalty contre Marius Trésor,* a avoué M. Jean Dubach, l'arbitre suisse du match France-Argentine le 6 juin. *Mais, vous savez, sur le terrain, tout va vite. Il faut prendre une décision en quelques secondes.*

» (...) Trésor a tout d'abord fait une faute sur Luque, me semble-t-il. J'étais très loin de l'action, et je n'ai pas très bien vu. Par contre, j'ai parfaitement aperçu Trésor boxant le ballon de la main. C'est cette main que je voulais sanctionner (...). Les documents, c'est vrai, prouvent que Trésor n'a pas intentionnellement touché le ballon de la main. »

Enfin, M. Dubach a déclaré : *« Lorsque je rentre sur un terrain, je n'ai pas de préférence. Qu'est-ce que cela peut bien me faire que ce soit un tel ou tel autre qui gagne. Mon désir est tout simplement de laisser jouer le plus possible sans hacher la rencontre de coups de sifflet. » (A.F.P.)*

Selon M. Sastre

LES DÉMARCHES EN FAVEUR DES FRANÇAIS POURRAIENT ABOUTIR

Des démarches menées en collaboration avec l'ambassade et le consulat de France à Buenos-Aires, concernant la situation des Français disparus ou détenus en Argentine, n'auraient pas été vaines. C'est ce qu'a indiqué M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, au cours d'une conférence de presse, réunie le jeudi 8 juin. Une femme qui figurait parmi les détenues aurait été libérée récemment (1).

La démarche française, a-t-il précisé, n'a jamais visé à se substituer à la justice argentine, mais à obtenir des informations sur les motifs d'accusation et des garanties sur le respect des droits de l'homme et de la défense lors des procès. La délégation française publiera, très prochainement, les informations qu'elle a pu recueillir dans un communiqué qui sera remis à la presse, mais ne sera pas commenté. — G. A.

(1) *N.D.L.R.* — Il s'agit vraisemblablement de Mme Camusso, libérée vers la mi-mai.

Au café de la rue Houdon

Il y a toujours eu une télévision au café de la rue Houdon, dans le quartier de Pigalle, à Paris. Ce n'était pas assez, et le patron en a installé une deuxième, pour le temps du Mundial (1). Les travestis, les quelques prostitué(e)s qui travaillent à côté et viennent boire un petit coup de temps à autre ont fait place à une autre clientèle, et le café n'a jamais été si achalandé que depuis le début de la Coupe du monde.

Français, Africains, Yougoslaves, viennent chaque jour, on allume, suivant l'heure, « Télé-Foot 1 » ou « Télé-Foot 2 » : matches en direct, matches en différé, sans compter les informations, les magazines, les débats, les émissions tournant autour du ballon rond (« Apostrophes », « Les plus riches heures de la Coupe du monde »...), plus celles sur les Internationaux de tennis, les Vingt-Quatre Heures du Mans ; il y a depuis le 29 mai de deux à dix heures de sport à la télévision chaque jour — plus de trente heures dans la semaine du 27 mai au 4 juin, plus de cinquante entre le 5 et le 11 juin, près de cent heures en moins de trois semaines : si mai 68 c'était la plage sous les pavés, mai-juin 78, c'est le foot à la télé.

Bref, au café de la rue Houdon, café populaire et cosmopolite, on ne se lasse pas du grand spectacle, du vrai nouveau théâtre, et il faut se faufiler pour trouver sa place, 30 centimètres carrés que l'on libère en poussant de gauche et de droite. Après le léger remous que provoque l'entrée du nouveau fidèle dans les rangs, la foule d'hommes (pas de femmes) reprend son immobilité « *Ho !* » (un but), « *hooo...* » (un penalty), « *c'est pas possible !* », « *c'est pas vrai !* », « *arrête ton cinéma !* » (Bettega gémit à terre)... Rien de trop, les réflexions sont laconiques, on parle pour soi, à la rigueur pour son voisin, qu'on ne connaît pas, mais on pourra toujours lui dire à la mi-temps que les Hongrois doivent gagner pour que les Français aient une chance, lui donner son avis (mitigé) sur les équipes de France, d'Italie, de Pologne, de Hongrie.

Parfois, ça « chauffe » dans les deux salles. On hurle, un spectateur s'arrache les cheveux debout au milieu des autres, mais enfin il n'y a pas de délire nationaliste, pas d'explosion chauvine. Ceux qui sont là viennent par amour du sport, pour suivre ce qui est en train de constituer le grand mythe prochain — la « *future mémoire collective* », dit le magazine « Téléciné », qui évalue à près d'un milliard le nombre d'êtres humains qui regardent simultanément le même match de foot. Selon d'autres sources, on dit même deux milliards.

Un petit milliard qui crie « *Ho !* » ou « *Hoooo !* » en même temps, un quart de milliard qui s'arrache les cheveux debout au milieu des autres, c'est impressionnant. Les nouveaux jeux du cirque prennent une dimension inimaginable grâce à une lucarne un peu plus grande qu'un mouchoir de poche. Juin 1978 ou le sport à la télé. On torture, paraît-il, les enfants devant leurs parents en Argentine. On ne peut pas parler de tout, semble-t-il, à la télévision.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) L'entreprise Locatel dit avoir augmenté son taux de location de 120 % par rapport au mois de juin de l'année dernière ! Pointe qui n'est comparable qu'à celle enregistrée en 1969, lors de la première marche sur la Lune.

« Désastre national » pour les Ecossais

De notre correspondant

Londres. — Les mauvaises performances de l'équipe écossaise, battue par les Péruviens puis obtenant un humiliant match nul avec les Iraniens, sont assimilées dans les commentaires des journaux à un véritable « *désastre national* », rappelant la retraite de Dunkerque ou la prise de Singapour par les Japonais. L'exagération naturelle, la jactance romantique des Ecossais, galéjeurs et hâbleurs, se sont donné libre cours en prenant pour cible l'infortuné Ally McLeod, entraîneur de l'équipe nationale, appelé inévitablement à perdre son emploi et du même coup des revenus importants de la publicité. Déjà, une marque d'automobiles a retiré ses placards publicitaires, associant les joueurs écossais aux mérites de ses voitures.

Mais les mêmes supporters et journalistes, qui l'avaient ridiculement porté aux nues, traînent maintenant dans la boue le pauvre entraîneur qui, victime de son tempérament, avait imprudemment crié sur tous les toits que son équipe ne ferait qu'une bouchée de ses adversaires. A dire vrai, ce n'est pas tant sa vantardise qu'il faut reprocher à McLeod, mais plutôt son ignorance ou son dédain (partagés dans une large mesure par tous les Britanniques) de ces Péruviens, Iraniens et autres sous-développés. Mais il est aussi victime d'une adulation démesurée : « *A Glasgow, il est le roi des Ecossais et presque un dieu* », écrivait le *Daily Express*, qui n'hésitait pas à ajouter : « *L'Ecosse a le monde devant elle, prêt à être conquis.* »

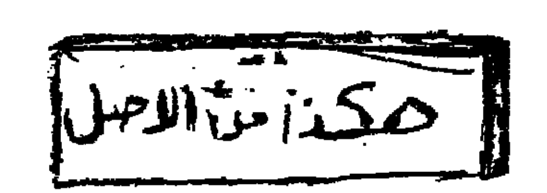
Maintenant, Ally McLeod est devenu le bouc émissaire, détournant sur lui toutes les rancœurs et les frustrations de supporters fanatiques et aveugles. La presse anglaise est particulièrement féroce à son égard en faisant délibérément, et avec méchanceté, un éloge des Péruviens et des Iraniens, au point qu'un commentateur jugeait nécessaire de rappeler que « *les Ecossais sont nos frères ou au moins nos cousins et plus près de nous que le chah d'Iran* ». — H. P.

● *Les Brésiliens furieux.* — « Paresseux ou incapables ? ». Cette manchette sur huit colonnes du quotidien de Rio-de-Janeiro *Ultima Hora* traduit le sentiment de fureur qui s'est emparé des Brésiliens devant le comportement de leur équipe de football, après le match nul le 7 juin contre l'Espagne. Fanatique de football, en admiration béate devant la sélection nationale, l'homme de la rue se répand en propos vengeurs : « *On devrait [illegible] (les joueurs) les arrêter* », entend-on dire. « *[illegible] gagnent de l'argent et ne font rien. Une honte.* » Les plus ach[illegible]és sont descendus dans les rues de Rio-de-J[illegible]eiro, brandissant des pancartes avec l[illegible]s inscriptions : « *A bas Coutinho !* », « *A bas la sélection !* ». — (A.F.P.)









Le Monde

politique

L'Assemblée nationale juge la politique étrangère

Maigre bilan pour un débat-fleuve

Décidément, les débats que l'Assemblée nationale a consacrés à la politique étrangère sont voués, une fois les ténors entendus (encore faut-il qu'ils soient dans un bon jour, ce qui, jeudi au Palais-Bourbon, ne fut vraiment le cas que de l'un d'entre eux) à sombrer dans la torpeur d'un hémicycle quasi désert. Le cortège des orateurs n'en finit pas de s'étirer dans la nuit en attendant la réponse d'un ministre qui — fonction oblige ? — ayant d'entrée infligé à l'assistance un pensum aussi exaltant qu'un indicateur de chemin de fer, cherche en général à prouver que, au fond de la lassitude qui semble constamment l'habiter, brille une petite flamme de passion. Jeudi, ce ne fut même pas le cas.

Morne, le débat de mai 1976 l'avait été ; morne, le débat de juin 1978 le fut.

Pourtant, M. Jacques Chirac avait, dès jeudi matin, donné le « la » d'une confrontation au cours de laquelle le R.P.R. aurait pu exprimer sa réticence vis-à-vis d'une politique extérieure où son président avait cru humer « un relent atlantique très affirmé » et déceler de « possibles glissements par accommodements ». On ne peut que regretter pour l'institution parlementaire que l'ancien premier ministre (dont la présence dans l'hémicycle est, il est vrai, rarissime) ait préféré, le jour même d'un grand débat au Palais-Bourbon, s'exprimer en une autre enceinte.

Ainsi, à défaut des grandes orgues, le groupe gaulliste s'en tint à la petite musique de chambre de M. Couve de Murville, dont la subtilité des fausses notes volontaires ne pouvait être réellement appréciée que par les vétérans du Foreign Office. Il est vrai qu'une fois décryptée et traduite, son intervention n'était pas des plus tendres pour une politique qui appelait de sa part, et sur certains points, de sérieuses réserves, voire suscitait de graves préoccupations. Mais le ton en était plutôt de commisération face à une France un peu trop engagée à son goût dans des interventions militaires.

De M. Debré, second grand orateur du R.P.R., que dire, sinon que son antienne sur le « complot antinational » des « supra-nationaux » semble ne plus guère susciter de frissons indignés dans les rangs gaullistes. Pas plus d'ailleurs que les traditionnels couplets des orateurs U.D.F. brandissant la menace communiste avant de se réfugier dans le giron européen ne semblent vraiment stimuler les troupes giscardiennes.

Quant à la sempiternelle analyse politique du « redéploiement multinational du grand capital », jointe à la dénonciation d'une rechute colonialiste, elle ne paraissait pas, elle non plus, en mesure d'éveiller la vigilance et de susciter la riposte de l'opinion qu'appelait de ses vœux M. Marchais.

Restait donc le talent de M. Mitterrand. Il en fallait pour plaider un dossier complexe — celui de la présence militaire française en Afrique — obscurci davantage encore par des considérations humanitaires qui, le leader socialiste le reconnut, ne pouvaient faire que l'unanimité. Du talent, M. Mitterrand en eut même trop, le vertige de l'éloquence l'emportant parfois sur la rigueur de l'exposé oral. Les questions n'en fusèrent pas moins, précises, brutales, accusatrices. Qui défendons-nous ? Pourquoi ? Contre qui ? Au nom de qui ? Avec qui ? Leur clarté appelait la clarté. On ne peut dire que dans sa réponse nocturne M. de Guiringaud y contribua vraiment. Tout au plus apaisa-t-il peut-être, sur certains bancs, certaines craintes.

Maigre bilan pour un débat-fleuve.

PATRICK FRANCÈS.

Jeudi 8 juin, sous la présidence de M. Chaban-Delmas et en présence de M. Raymond Barre, premier ministre, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur sa politique étrangère, déclaration suivie d'un débat.

M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, observe que la France est un des rares pays qui ait une politique extérieure. Il rappelle les principes « *simples et rigoureux* » sur lesquels elle se fonde et il les développe :

1) Etre indépendants et le rester. C'est d'abord être en mesure d'assurer la défense du pays et la sécurité de nos ressortissants. En France, l'acceptation d'un effort de défense important, notamment en matière nucléaire, et l'indépendance de nos moyens militaires, acquise par notre retrait de l'OTAN, ne sont plus guère controversés. A l'extérieur, la crédibilité de nos moyens nucléaires est reconnue. Quels que soient les procès d'intention qui nous sont parfois faits, il est clair que le gouvernement s'en tient aux principes qui conditionnent une politique étrangère indépendante.

C'est ensuite refuser l'inféodation aux blocs et promouvoir une politique de détente. « *Ayant laissé derrière nous la guerre froide, nous ne voulons pas nous engager dans la « guerre fraîche.* »

2) Etre fidèles aux solidarités internationales :

— Celles qui unissent d'abord la France à ses partenaires de la Communauté européenne. Nous poursuivons l'action entreprise pour renforcer et approfondir la construction européenne. Parmi bien des déceptions nous avons peut-être aujourd'hui davantage de motifs d'espérer dans la mesure où nous voyons se dessiner les signes d'une prise de conscience et d'une volonté d'agir en matière de coordination des politiques économiques et de renforcement de la solidarité monétaire. Dans l'immédiat, une action s'avérait nécessaire : dans le domaine commercial et industriel, vis-à-vis des pays tiers et, dans les prochaines négociations de Genève, vis-à-vis de nos grands partenaires commerciaux ; dans le domaine agricole, où les montants compensatoires sont réduits de moitié et où de nouveaux pas sont prévus vers leur élimination progressive. En ce qui concerne l'agriculture méditerranéenne et notamment la viticulture, le ministre indique que la stabilité des prix et des revenus sera garantie. Il y a donc bien, observe-t-il, une solidarité des Neuf qui s'organise et se renforce. Reconnaissant ensuite que l'Europe se construit bien lentement sur le plan politique, il constate cependant que les Neuf ont approuvé sans réserve notre action au Zaïre, mais reconnaît que trop souvent encore les Européens n'adoptent pas une attitude commune. Evoquant les pays qui sont candidats à l'adhésion (Grèce, Portugal, Espagne), il précise que cet élargissement devra préserver la cohésion et favoriser l'affirmation d'une Europe forte, indépendante et pacifique ;

— Celles qui lient la France à ses alliés d'Europe et d'Amérique du Nord : « *Nous demeurons fidèles aux engagements contractés dans le cadre de l'alliance atlantique. En cas de crise affectant les intérêts directs de cette dernière, la France manifesterait sa solidarité.* »

L'Afrique aux Africains

— Celles qu'elle entretient enfin avec le continent africain :

« *Cette solidarité s'exprime avant tout par une politique de coopération culturelle, technique et économique. L'objectif d'une aide publique au moins égale à 0,7 % de notre P.N.B. devrait être atteint prochainement. Ces relations économiques doivent s'accompagner d'un véritable dialogue politique tant avec les Etats francophones qu'avec les autres Etats. Les lignes directrices de notre politique africaine restent constantes et peuvent se résumer par cette formule : l'Afrique aux Africains. Cela veut dire que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats africains, pour être respectées, doivent être mises à l'abri des ingérences extérieurs ; qu'ils doivent rester libres de définir eux-mêmes leurs options politiques et que chacun d'entre eux doit disposer du droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières.* »

« *Mais,* souligne le ministre, *l'Afrique aux Africains, ce n'est pas renoncer à toute solidarité ni faire table rase des amitiés. La France ne peut ni ne veut rester sourde aux appels qui lui sont lancés par les gouvernements légitimes d'Etats souverains. D'abord, le gouvernement entend assumer le devoir de protection qui revient à chaque Etat à l'égard de ses propres ressortissants. Ensuite, il entend répondre par une action adaptée et proportionnée aux demandes d'aide d'Etat auxquels nous lient des accords de coopération et dont l'indépendance et l'intégrité se trouvent menacées par une agression extérieure ou appuyée de l'extérieur. C'est dans ce cadre que se situent les actions de soutien menées à la demande des gouvernements de Mauritanie et du Tchad. Ce soutien n'implique aucune prise de position sur la solution des différends auxquels ils sont confrontés.* »

« *Dans l'affaire du Sahara occidental,* précise M. de Guiringaud, *nous souhaitons qu'une solution pacifique puisse être finalement trouvée entre toutes les parties au conflit. Dans l'affaire du Tchad, le gouvernement légitime de ce pays nous a demandé un appui face à l'agression caractérisée qui se développait en violation des accords de cessez-le-feu et qui recevait de manière évidente un appui important de l'extérieur. Nous avons renforcé notre présence militaire et également autorisé certains éléments de nos forces à intervenir en appui de l'armée tchadienne, y compris des appareils Jaguar.* » « *Mais,* insiste-t-il, *les effectifs engagés n'ont jamais dépassé deux à trois cents hommes. On est donc loin des titres à sensation de la presse.* »

« *Qu'auraient dit nos critiques,* demande-t-il, *si nous n'avions pas fait le nécessaire pour rassurer nos compatriotes ? Fallait-il attendre une situation semblable à celle de Kolwezi ?* » « *Notre action,* affirme-t-il, *a pour seul objet de permettre au gouvernement tchadien de procéder, dans des conditions équitables pour toutes les parties, à la réconciliation nationale. Une fois la sécurité rétablie, notre présence cessera d'être nécessaire, et seuls demeureront sur place les éléments indispensables à l'assistance technique.* » « *Qui peut affirmer,* demande-t-il encore, *que l'action de la France en Afrique ait jamais eu pour objet de créer une situation conflictuelle ?* »

Evoquant ensuite l'action récemment menée à Kolwezi, il en rappelle les motifs strictement humanitaires et déclare : « *La France n'a pas l'intention d'exercer un rôle de gendarme de l'Afrique. L'initiative doit être prise par les Etats africains. Tel est le sens de l'effort entrepris actuellement par plusieurs Etats de ce continent pour venir en aide au Zaïre, effort auquel nous avons accordé un appui logistique. Il s'agit d'un effort ponctuel qui devrait être limité dans le et dont le seul dessein est de donner au gouvernement du Zaïre le répit nécessaire pour procéder aux ajustements indispensables et rétablir avec tous ses voisins des rapports plus harmonieux.* »

3) Assumer nos responsabilités et relever les défis du monde actuel.

« *La France le fait d'abord par la contribution qu'elle apporte à la réduction des foyers de tension. Par exemple, au Proche-Orient, où notre concours à la force intérimaire des Nations unies au Liban vise à faciliter la recherche d'un règlement juste et durable qu'aurait compromis un refus de notre part, la tension dans la région étant devenue alors plus sérieuse encore. Nous avons choisi d'assumer nos responsabilités et d'aider nos amis libanais. Notre contingent, auquel je rends hommage, fait son devoir sous l'autorité des Nations unies. Un échec de l'opération ajouterait aux maux dont souffre le Liban.* »

Evoquant le voyage du président Sadate à Jérusalem — « *une initiative courageuse* » — M. de Guiringaud observe que toute le parti n'a pas été tiré de la situation nouvelle ainsi créée. Aujourd'hui, estime-t-il, l'enjeu n'est plus l'existence d'Israël, mais les modalités de sa coexistence avec les pays arabes, dans le cadre d'un règlement global.

M. de Guiringaud évoque un autre défi : l'accumulation des armements nucléaire ou classique, menace pour la paix et gaspillage essentiel des ressources. La France, note le ministre, propose aujourd'hui une approche nouvelle et réaliste. Il en rappelle les traits principaux et déclare : « *Il ne s'agit pas d'un plan de désarmement mais d'une approche nouvelle qui se donne pour objectif non pas un monde sans arme, mais un monde où les tensions et les possibilités de guerre seraient progressivement découragées.* »



(Dessin de KONK.)

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.) : nous sommes gravement préoccupés

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.), président de la commission des affaires étrangères, relève d'abord l'impatience avec laquelle l'Assemblée nationale tout entière attendait ce débat.

Evoquant l'accord de coopération militaire conclu en 1974 avec le Zaïre, accord ni soumis au Parlement ni publié (« *il n'y avait peut-être de votre part qu'un peu de négligence...* »), il rappelle que les accords internationaux ne peuvent entrer en vigueur qu'après approbation parlementaire. Ainsi devraient être, à son avis, soumis d'urgence au Parlement les accords conclus avec la République de Djibouti.

Abordant la politique extérieure proprement dite, il évoque successivement :

1) L'Europe : « *L'élection de l'assemblée des Communautés est considérée surtout comme une bataille de politique intérieure, car nulle passion européenne ne dévore l'opinion publique, dans la mesure peut-être où, dans tous les domaines, c'est le piétinement. En matière économique, notre ambition presque unique est que le Marché commun survive simplement. Tel est encore le cas, mais l'adhésion de nouveaux pays risque d'en changer totalement la nature et de rendre impossible la conduite des affaires. Sur le plan politique, l'esprit et la volonté européens ne se manifestent toujours pas, et l'on voit mal comment l'élection de l'Assemblée améliorera la situation. Ce que nous attendons, pour notre part,* réaffirme l'ancien premier ministre, *c'est qu'elle s'en tienne strictement et scrupuleusement aux attributions et pouvoirs qui sont les siens. Tout dépassement serait usurpation, donc nul et de nul effet. Les déclarations du premier ministre ont été, à ce sujet, sans équivoque. Nous n'imaginons pas qu'il puisse y avoir une autre attitude* » ;

2) Les relations Est-Ouest : « *On peut être contre la détente, on n'a pas le droit d'être contre le désarmement. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre le problème est avant tout de la sécurité et cette dernière est fondée d'abord sur l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, mais aussi sur la position de forces adéquates et suffisantes qui nous appartiennent en propre. C'est cela,* estime-t-il, *qu'il nous appartient de préserver. Aussi, en ce qui concerne la question des expériences nucléaires,* M. Couve de Murville *affirme que notre pays ne peut rien céder sur ce point capital : « Nous attendons du gouvernement une fermeté inébranlable.* »

Pour l'ancien premier ministre, l'origine immédiate de la détérioration actuelle se trouve en Afrique, où se manifeste « *un activisme soviétique dont on cherche les raisons et les objectifs* ». A son avis, la France doit se garder de chercher à transporter cette situation dans l'alliance atlantique. Il faut, précise-t-il, bien marquer les bornes de nos responsabilités qui doivent être exclusives de toute arrière-pensée de néo-colonialisme. Aussi se félicite-t-il que le rapatriement de nos forces, fût-il tardif, ait enfin commencé, et il souhaite savoir quand il sera terminé.

Il ajoute : « *Nous sommes engagés directement en Mauritanie et au Tchad. Certes, le sort de nombreux compatriotes est directement menacé, mais nous sommes gravement préoccupés de cette situation, surtout après les récents combats au Tchad. Une telle situation ne peut se prolonger indéfiniment sans répercussions sérieuses dans notre pays et sans mettre en cause notre position internationale à l'égard du tiers-monde. De plus, ni dans un cas ni dans l'autre une solution ne peut être attendue d'une action militaire. Qui dit solution politique dit action diplomatique et c'est donc vous qui êtes en cause. Des actions sont-elles engagées ? Qu'envisagez-vous ? Quels sont vos desseins ?* »

Pour terminer, M. Couve de Murville évoque les efforts au Proche-Orient. Sans critiquer la décision de participer à la Force d'urgence des Nations unies envoyée au Liban, il reproche au gouvernement de ne pas avoir tiré les conséquences pour intervenir activement sur le plan politique pour la mise en œuvre des décisions prises.

M. MITTERRAND : contre qui, avec qui la France se bat-elle ?

Pour M. MITTERRAND (P.S.), ce débat doit permettre de savoir ce que veut et ce que fait le gouvernement. Pourquoi notre présence militaire en Afrique ? demande-t-il avant de rappeler que cette intervention sur la scène africaine, ou ailleurs, ne peut se faire qu'en vertu d'accords diplomatiques. Certes, nous avons avec l'Afrique de nombreux accords (environ une trentaine) mais ils ne traitent que de coopération militaire ou d'assistance technique militaire. « *Voilà,* observe-t-il, *les limites de notre intervention. Ainsi, les interventions militaires au Zaïre, au Tchad, en Mauritanie, au Sahara occidental n'entrent pas dans le cadre des accords d'assistance technique militaire.* » « *Non,* affirme-t-il, *il n'y a pas de traité permettant d'engager l'armée française dans les opérations en cours.* »

Alors, de quoi s'agit-il ? Une première réponse, reconnaît M. Mitterrand, fait l'unanimité : il s'agit d'une action humanitaire. « *Pour ce qui est du Zaïre en particulier, chacun d'entre nous* déclare-t-il, *ne peut que se réjouir d'une action courageuse qui visait à sauver des vies humaines et des vies françaises. Encore faudrait-il,* ajoute-t-il, *que le gouvernement n'ait pas invoqué d'autres objectifs et ne se soit pas montré notamment préoccupé par certaines tentatives de déstabilisation en Afrique. L'argument,* admet-il, *est acceptable, mais il est de nature politique et non pas humanitaire.* »

(Lire la suite page 10.)



POLITIQUE

L'Assemblée nationale juge la politique étrangère

(Suite de la page 9.)

C'est donc, constate l'orateur, à des arguments de cette nature qu'il nous faut maintenant réagir. Citant plusieurs déclarations gouvernementales, il en déduit que si nous avons mené une action purement humanitaire cela a été à l'initiative d'un gouvernement étranger et pour l'aider à rétablir sa souveraineté sur son territoire...

M. Mitterrand résume ainsi la première partie de son intervention : *« Ou l'on applique à la lettre les accords de coopération, et alors l'action de la France s'arrête en deçà du stade des opérations de guerre, ou bien cette limite est dépassée, et nous pouvons nous demander ce que vaut le mobile humanitaire. Vos véritables motifs sont d'une autre nature »*, affirme-t-il, avant de demander : *« Qui défend-on ? Les pouvoirs établis ? Pourquoi ? Pour conserver à la France des alliés en Afrique ? Pour nous procurer certains minerais ? Mais surtout, contre qui défendons-nous ceux que nous soutenons ? Au Tchad, combattons-nous les Toubous ? Vraisemblablement non. On dit qu'ils sont noyautés par des agents de l'étranger. Venus de quels pays ? Du Niger ? Du Soudan ? En fait, si un pays est en cause, c'est la Libye. Mais alors, il faut le proclamer bien fort, car il règne à ce propos une équivoque : d'un côté ce pays est considéré comme un agent de Moscou, de l'autre on nous invite à autoriser l'approbation d'accords conclus avec lui. Donc, au Tchad, nous nous battons contre les Toubous. Dites-le ! contre la Libye. Dites-le ! au Zaïre, qui combattons-nous ? Les Katangais ? Les Cubains ? Vous avez refusé de répondre alors que leur présence ne fait aucun doute. Pourquoi de telles précautions ? La France cherche-t-elle à s'opposer aux ambitions soviétiques qui se donneraient cours par Cubains et Libyens interposés ? Vous ne le dites pas. Là réside le double jeu que je dénonce. On ne peut pas progresser dans la voie d'un règlement politique si on ne parle pas plus clairement. »*

Mais M. Mitterrand ajoute : *« Au nom de qui, contre qui la France se bat-elle ? J'ajouterai, avec qui ? Pas avec l'OTAN. Si tel était le cas, vous ne l'avoueriez pas, car où serait alors votre majorité ? Si l'OTAN n'est pas en cause, c'est peut-être l'alliance atlantique ou une alliance européenne ? Mais les Etats-Unis sont mêlés à l'affaire, avec la R.F.A., la Belgique, la Grande-Bretagne et la France. Bref*, demande l'orateur, *quelle est cette nouvelle alliance ? Le Parlement doit être informé sur le projet de constitution de force d'intervention en Afrique. On a parlé d'une force eurafricaine, puis d'une force interafricaine. Ne va-t-on pas charger une armée européenne d'intervenir sur le sol africain ? Et qui commandera cette force ? »*

Il faut, conclut M. Mitterrand, que la France affine ses analyses et qu'elle ne s'engage pas au-delà de ses capacités. Il s'agit de savoir si l'Afrique va pouvoir, à son tour, entrer dans l'ère de la détente.

M. SEITLINGER (U.D.F.) : la menace soviétique

Au nom de l'U.D.F., M. SEITLINGER félicite d'abord le gouvernement d'avoir envoyé à Kolwezi le 2e R.E.P. *« qui a sauvé de nombreuses vies humaines »*. L'attitude de l'opposition, estime-t-il, a été très éloquente pour l'opinion : fidélité du P.C.F. à Moscou et acrobaties dialectiques du P.S., qui a commis de graves erreurs de jugement. A son avis, la menace soviétique doit recevoir une riposte collective, africaine, européenne et occidentale. L'Europe, a-t-il affirmé, doit assumer toutes ses responsabilités : résister aux Etats totalitaires est le meilleur moyen de sauver la paix. Quant à l'Europe, elle est, selon lui, menacée à la fois par la crise économique et par le renforcement du potentiel militaire soviétique.

Il déclare : *« L'élection du Parlement européen donnera à l'Europe la dimension politique dont elle a besoin. Les conditions économiques et politiques semblent favorables à une relance de l'Europe monétaire. Or, la création d'une monnaie européenne sera le garant de son indépendance. De plus, l'élargissement au sud, grâce à de nouvelles adhésions, constitue un investissement démocratique. »* En ce qui concerne le désarmement, il estime qu'il ne faut pas minimiser la portée de l'initiative française aux Nations unies et juge les propositions de M. Giscard d'Estaing d'*« une extrême importance »*. Pleinement d'accord avec lui, l'U.D.F., conclut-il, soutiendra sa politique.

M. MARCHAIS : un engrenage dangereux

Pour M. MARCHAIS (P.C.), la politique extérieure du gouvernement ne répond pas aux exigences de notre époque (volonté d'indépendance, aspiration à la paix et à un nouvel ordre économique mondial) ; elle les contredit et entend s'y opposer, y compris par le recours à la force armée. *« Aujourd'hui*, observe-t-il, *la France se trouve replongée dans l'engrenage désastreux des guerres coloniales du passé : les informations qui nous parviennent sont graves, et les décisions qui ont conduit à cette situation ont été prises dans le secret, à l'insu du Parlement. »*

Reprochant au gouvernement de soutenir *« le régime corrompu du général Mobutu »* et de subordonner la sécurité de nos ressortissants aux intérêts des grandes compagnies privées, au Zaïre comme en Mauritanie, il affirme : *« Vous renouez avec l'hypocrisie colonialiste, qui a trop souvent paré d'arguments humanitaires la politique de la canonnière. »*

M. Marchais accuse également le gouvernement de tromper l'opinion en invoquant des accords qui ne prévoient nullement le recours à la force armée. A son avis, la coopération doit signifier le respect et la sécurité des Etats, et non l'ingérence dans les affaires des peuples. Nous sommes opposés à toute ingérence, réaffirme-t-il, ainsi qu'à toute intervention militaire *« qui n'auraient pas pour objet d'aider, à son appel, un pays à riposter à une agression étrangère »*. Pour l'orateur, l'engagement français en Afrique s'incrit *« dans la politique de redéploiement multinational du grand capital français, et, dans ce contexte, les richesses en matière première pèsent plus lourd que la vie des hommes »*. Au nom de son groupe, il dénonce *« l'odieuse campagne entreprise avec les grands moyens d'information pour faire resurgir les vieux démons du colonialisme et du racisme, afin de dissimuler l'objectif de la politique suivie : favoriser le pillage des richesses du tiers-monde et faire barrage à l'émergence politique du continent africain, hier asservi et spolié, aujourd'hui à la recherche de l'indépendance économique »*.

M. Marchais ajoute : *« Vous gâchez les possibilités d'une coopération avec l'Algérie. Vous intervenez militairement pour maintenir au pouvoir des hommes discrédités et contestés par des mouvements populaires. Vous favorisez l'activité des mercenaires pour renverser des régimes qui vous déplaisent. Jusqu'où voulez-vous aller ? »*, demande l'orateur, qui relève notamment le rôle de gendarme que la France joue en Afrique *« pour le compte de l'OTAN »*.

Tout en estimant positive la présence de M. Giscard d'Estaing à New-York, il regrette que le président de la République n'ait formulé aucune proposition concrète pour limiter la course aux armements. De plus, il juge que la possession de la bombe à neutrons l'engagerait dans une escalade de la terreur.

M. DEBRÉ : le complot antinational

Pour M. DEBRE, R.P.R., le grand acquis de ces vingt dernières années, c'est le refus de laisser l'un ou l'autre bloc s'approprier la politique de la France. Notre aspiration au désarmement, ajoute-t-il, ne doit pas nous conduire à accepter l'arrêt ou la suspension de nos expériences nucléaires. D'abord, dans la politique européenne, il déclare : *« S'agit-il de bâtir un super-Etat qui priverait la France de son identité nationale ? Certains, à Bruxelles, dénoncent la résurgence du nationalisme. »* Il serait inconcevable d'envisager des transferts d'autorité à des organismes où nous ne serions pas majoritaires, affirme l'orateur, pour qui la règle de l'unanimité est essentielle. Il poursuit : *« Il y a un grand complot antinational, celui-ci veut faire triompher l'Europe des régions. Ainsi, il y a complicité objective entre les « supranationaux » et les séparatistes. Jusqu'à mon dernier souffle*, dit-il, *je dénoncerai ce complot. »*

Pour l'ancien premier ministre, l'élection de l'Assemblée européenne est *« une affaire grave »* : sera-t-elle bien celle du traité ? Les précédents font craindre que l'interprétation française ne parvienne pas une fois encore à s'imposer. D'autant que les garanties qui auraient dû être prises ne l'ont pas été. L'intérêt de la France, estime-t-il, exigerait, avec les élections, un accord qui nous apporterait les garanties souhaitées. Pour terminer, M. Debré appelle l'attention sur *« le martyre des hommes et des femmes de ce qui fut l'Indochine »*. Il propose que chaque petite ville française accueille quelques familles de réfugiés.

Evoquant les événements d'Afrique, M. CHANDERNAGOR (P.S.) pense que *« le visage de bon apôtre du désarmement que s'est donné le gouvernement risque de se muer en celui de gendarme aux yeux d'une opinion intoxiquée par une propagande indécente, mais qui découvre peu à peu les équivoques et les dangers de la politique gouvernementale »*. Le gouvernement, affirme-t-il, ne doit pas favoriser en Afrique une politique des blocs qui ne peut aboutir qu'à un nouveau partage des zones d'influence. Une conférence internationale s'impose. La France doit par ailleurs renoncer à soutenir des régimes discrédités ou des Etats comme *« l'Afrique du Sud raciste »*.

Au cours de la séance de nuit présidée par M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme), M. HENRI FERRETTI (U.D.F., Moselle) considère que le fait de répondre à la demande des Etats constitue *« un des fondements mêmes de la crédibilité »* de la politique africaine de la France. Il fait part du « dégoût » qu'il ressent devant *« les bassesses des attaques qui visent des hommes qui servent avec honneur les armes de la France »*. Il ajoute qu'il comprend la position du P.C. qui, *« logique avec lui-même, en condamnant la politique du gouvernement, sert la politique de l'Union soviétique dans cette partie du monde »*.

M. GUSTAVE ANSART (P.C., Nord) rappelle l'hostilité de son parti à l'admission dans le Marché commun de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Evoquant l'élection de l'Assemblée européenne fixée à *juin 1979*, il indique que les communistes prônent la démocratisation des organismes communautaires.

Après avoir qualifié de *« raisonnable et pragmatique »* la nouvelle démarche française en matière de désarmement, M. PIERRE-BERNARD COUSTE (app. R.P.R., Rhône) assure, d'autre part, que la coopération avec l'Afrique ne peut se poursuivre si le préalable de la sécurité n'est pas assuré.

« La guerre redevient possible en Europe », déclare M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), en raison, explique-t-il, de l'affaiblissement pour des raisons techniques et de stratégie, de l'équilibre de la terreur. Il considère que la France a manqué l'occasion de jouer un rôle important en matière de désarmement, et il se demande si elle ratifiera le protocole sur la dénucléarisation de l'Amérique latine. Pour les ventes d'armes, il souhaite que soit institué un contrôle démocratique.

M. JEAN-MARIE CARO (U.D.F., Bas-Rhin) considère que la promotion du commerce extérieur avec les pays du tiers-monde — qui constitue selon lui le meilleur atout de la relance économique européenne — s'impose ainsi qu'une aide alimentaire qui soulage les excédents européens tout en assurant une meilleure distribution des produits dans le monde. M. FERNAND MARIN (P.C., Vaucluse) rappelle les propositions du parti communiste contenues dans le mémorandum remis au président de la République avant son départ pour l'ONU (*le Monde* du 17 mai).

Approuvant l'intervention française au Zaïre, M. PHILIPPE MALAUD (non-inscrit, Saône-et-Loire) juge que la France n'a aucune raison de se laisser intimider par ceux qui disant *« l'Afrique aux Africains »* sont prêts à accepter *« l'Afrique aux Cubains »*.

Pour M. MAURICE DRUON (R.P.R., Paris), la bataille du pétrole est ce qu'il y a de plus important, car l'inégale répartition des gisements qui, eux-mêmes, s'épuisent inégalement place les nations industrielles sous la menace de la pénurie. Craignant un *« Yalta africain »* qui comporte des risques de conflagration mondiale, l'ancien ministre de la culture repousse l'idée d'une force d'intervention européenne en Afrique — trop de pays n'y étant pas intéressés — qui conduirait à *« ré-otaniser »* la France, ainsi que celle d'une force euro-africaine à dominante française, difficile à réaliser et qui autoriserait la création d'une coalition adverse. Il suggère une concertation limitée à la question du pétrole entre tous les pays intéressés.

Après l'intervention de de M. GEORGES LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir), qui dénonce la préférence de la France pour des accords bilatéraux avec les pays du tiers-monde plutôt que multilatéraux, seuls susceptibles, selon lui, de résoudre des problèmes comme celui de la faim, M. ABEL THOMAS (U.D.F., Paris) assure que les Français se sont félicités de l'intervention au Zaïre comme celle des C.R.S. à Orly.

M. ROBERT MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise) souligne la nécessité pour la France de définir une grande politique de coopération, en particulier avec les pays africains et ceux de l'océan Indien.

Selon M. EDOUARD FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris), c'est une *« suprématie militaire absolue »* que sont en train de s'assurer les pays du pacte de Varsovie. M. RAYMOND JULIEN (M.R.G., Gironde) reproche au gouvernement de soutenir des régimes corrompus et sanguinaires. M. P.-A. BOURSON (U.D.F., Yvelines) s'inquiète du renforcement des forces navales soviétiques en Europe du Nord. M. PIERRE GUIDONI (P.S., Aude) note *« la brièveté, voire la désinvolture »* des propos tenus par M. de Guiringaud sur l'Europe, notamment sur l'élargissement du Marché commun. Il demande des précisions sur le poids de la France dans les rapports Est-Ouest, le respect des droits de l'homme, la politique méditerranéenne et le Proche-Orient. Affirmant que la France n'a pas su garder les moyens, économiques plus particulièrement, d'une grande politique étrangère, il déclare : *« La France mérite autre chose que la soumission à l'événement : plus de courage et plus de ferveur. »*

M. CHARLES ERHMANN (app. U.D.F., Alpes-Maritimes) met l'accent sur le maintien du *statu quo* territorial en Europe, ce qui, dit-il, exige le maintien de la détente. Il s'inquiète de l'élargissement de la C.E.E. et relève que la France, *« devenue avare du sang de ses enfants »*, condamne le gouvernement à être toujours victorieux dans ses interventions et avec des pertes minimes. M. ANDRE-GEORGES VOISIN (R.P.R., Indre-et-Loire) se demande si l'intervention française au Zaïre n'aurait pas pu être plus rapide. Il émet le vœu d'une augmentation des crédits budgétaires destinés à assurer la présence de la France en Afrique.

Après M. BERTRAND DE MAIGRET (U.D.F., Sarthe), qui souhaite que la France multiplie les initiatives dans le domaine de la dignité de la personne humaine et propose la création d'une commission pour le respect des accords d'Helsinki et des droits de l'homme, M. J. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes) fait part de l'appel lancé à la solidarité des Européens devant le dénuement en médicaments et en vivres qui règne dans les villages noirs du Shaba. Il note que l'Afrique, pour sortir de son sous-développement, a besoin de paix. M. MAURICE ARRECKX (U.D.F., Var) s'étonne des critiques sans nuances faites par l'opposition aux initiatives du président de la République, notamment en matière de ventes d'armes, à propos desquelles il déclare : *« Les pays nouvellement indépendants n'ont-ils pas le droit d'organiser leur défense et devrons-nous laisser ce marché à d'autres ? »*

Avant que le dernier orateur inscrit, M. JEAN VALLEIX (R.P.R., Gironde), demande des explications sur la création d'une agence européenne d'armement dépendant des Neuf, c'est-à-dire une sorte de nouvelle C.E.D. (Communauté européenne de défense), M. GEORGES GORSE (R.P.R., Hauts-de-Seine) met en lumière la *« modification »* de la politique étrangère depuis quelques années. Par exemple, précise-t-il, *« la France avait réussi à être le pays aux mains libres entre les deux blocs rivaux (...), à des hypothèques « colonialistes » ; monde une coopération délivrée des hypothèques « colonialistes » ;* aujourd'hui elle paraît *« apporter* [son] *soutien exclusif à certains pays* [voire] *à certains régimes (...) cet enchevêtrement* [l'] *amène à resserrer l'alliance atlantique jusqu'à se situer à* [son] *avant-garde, au risque de compromettre vingt ans d'effort »*. Doutant que les interventions militaires soient le meilleur moyen de contenir la poussée soviétique en Afrique, il préconise une politique indépendante des blocs et relève le coup porté au principe de l'*« intangibilité des frontières héritées de la colonisation »* alors qu'elles ont été établies en 1878, au traité de Berlin, par *« des gens qui ignoraient tout de l'Afrique »*.

Des solutions politiques

Répondant aux orateurs, M. de GUIRINGAUD réfute les critiques selon lesquelles le Parlement aurait été mal informé. Il reconnaît toutefois que certaines procédures interministérielles préalables à la saisine parlementaire, *« excessivement longues »*, sont à réduire. Après avoir indiqué que le rapatriement des deux cents parachutistes français restés au Zaïre — qui doit s'achever la semaine prochaine — ne s'est pas fait plus tôt pour ne pas inquiéter la population locale, le ministre des affaires étrangères affirme qu'il n'existe pas de solution militaire ni au Shaba, ni au Tchad, ni en Mauritanie, mais, ajoute-t-il, *« il ne saurait y avoir de solution politique dans la faiblesse »*. Il assure que le gouvernement *« ne ménage pas ses efforts pour faire prévaloir une solution politique au Tchad »*, que les contacts ne s'y limitent pas aux protagonistes immédiats, et qu'une brouille avec la Libye ne contribuerait pas à régler le conflit. Jugeant que prêter à la France la volonté de faire entrer l'Afrique dans le champ de l'alliance atlantique relève du *« procès d'intention »*, il ajoute que la conférence de Paris n'a pas eu lieu dans le cadre de l'alliance ni de l'OTAN. *« Comment, en revanche*, poursuit-il, *envisager une action de grande envergure sans une contribution des Etats-Unis et d'autres pays industrialisés ? »*

M. de Guiringaud dément que la France soit intervenue aux Comores et au Bénin. A la question de M. Guidoni qui lui demandait ce que la France combat en Afrique, il répond : *« La pauvreté et l'ignorance »*, ajoutant : *« Mais comme le développement n'est possible que dans la paix et la sécurité, nous sommes amenés à appuyer les gouvernements qui nous demandent de les aider à lutter contre les facteurs d'instabilité. »*

Après avoir assuré M. Couve de Murville que, pour le Proche-Orient, le gouvernement ne reste pas *« passif »* dans le domaine politique et diplomatique — même s'il est discret dans un souci d'efficacité, — il évoque l'élection de l'Assemblée *européenne*. A ce propos, le ministre indique que le gouvernement prépare un règlement d'application pour la campagne électorale et que des dispositions seront prises pour que les crédits d'information inscrits au budget des Communautés ne soient pas utilisés à des fins partisanes et pour que les services de documentation de la Commission européenne n'interviennent pas dans cette campagne.

Avant d'affirmer que la France n'accepte pas une limitation en matière d'essais nucléaires, il relève *« l'écho des thèses de l'Union soviétique »* dans l'intervention de M. Marchais. En conclusion, il estime que *« M. Gorse a beau jeu de prôner la négociation ! »* Il poursuit : *« C'est la voie que nous suivons partout où des tensions subsistent ou apparaissent. Mais négocier ne veut pas dire renoncer ou démissionner. A vouloir ménager tout le monde, on s'interdit toute action, et ceux qui s'effacent d'eux-mêmes ne tardent pas à disparaître. »*

La séance est levée, vendredi 9 juin, à 3 h. 15.

PATRICK FRANCÈS.
et ANNE CHAUSSEBOURG.

La commission des finances adopte le projet de loi sur les plus-values

Réunie jeudi 8 juin, la commission des finances de l'Assemblée nationale a achevé l'examen du projet de loi relatif à l'imposition des produits de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux. La commission, qui n'avait pas adopté l'article premier du projet (*le Monde* du 8 juin), les voix s'étant partagées également, a approuvé un amendement exonérant les cessions donnant lieu à réemploi, de M. Jacques Marette, député R.P.R. de Paris, modifié à la suite de propositions du président de la commission, M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) et de MM. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris) et Maurice Tissandier (U.D.F., Indre). Cet amendement prévoit d'exonérer, pendant une période de trois ans à dater du 1er janvier 1979, les gains en capital réalisés par des opérateurs occasionnels, lorsque l'excédent des achats sur les ventes de valeurs mobilières représentera plus de 3 % de la valeur totale du portefeuille, à la date du 31 décembre de l'année précédente, étant précisé que les achats de valeurs étrangères non cotées à la Bourse de Paris ne seront pas pris en compte dans ce calcul.

La commission a également approuvé les modifications concernant les opérateurs boursiers *« à titre habituel »* proposées par M. Marette. Sont ainsi considérés comme *« effectuant des opérations de Bourse de valeurs à titre habituel les contribuables qui, directement ou par personne interposée, se livrent à des opérations faisant appel au crédit (telles que les opérations à découvert ou prorogées) ou à des opérations conditionnelles (telles que les opérations à primes ou à options) ; ou réalisent au comptant ou au comptant différé des opérations dont le montant annuel excède deux fois la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente, majoré des apports en titres effectués depuis lors, cette règle n'étant toutefois applicable que si les opérations comportent au moins 100 000 francs de cession (contre 50 000 francs précédemment), non compris les remboursements d'obligations »*. Ce dernier chiffre doit être révisé chaque année, s'il y a lieu, en fonction de la variation de l'indice moyen annuel des prix à la consommation.

A l'article 5, qui assimile à des bénéfices non commerciaux, des produits d'opérations occasionnelles portant sur un montant supérieur à 100 000 F, la commission a décidé de porter ce seuil à 200 000 F. D'autre part, le « coefficient maximum de rotation » des portefeuilles est porté de 1,5 à 2 fois dans l'année.

Au cours d'une seconde délibération, l'article premier a été adopté à la majorité de 8 voix, deux commissaires s'abstenant. L'ensemble du projet a été approuvé à l'unanimité de dix suffrages exprimés, socialistes et communistes ne prenant pas part au vote.

Nous faisons confiance au gouvernement pour adapter sa politique à ses moyens

précise le général Méry

Le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, a annoncé, jeudi 8 juin, la constitution d'une nouvelle unité spécialement destinée à former des conseillers militaires techniques pour l'Afrique et à étudier des équipements mieux adaptés à cette région. Dans ses éditions du 29 avril, *le Monde* avait exposé ce projet de l'état-major.

Le chef d'état-major des armées, qui s'exprimait sur Europe 1, a d'abord admis qu'il *« était certain que nous n'avions pas les réserves de cadres nous permettant de faire face aux demandes inopinées. Nos armées n'ont été ni conçues ni organisées pour faire face à des missions spécifiques lointaines. Nous n'avons pas de réserves de matériels, nos écoles ont un certain volume, et dans ce domaine nous approchons de nos limites »*.

« Nous faisons confiance au gouvernement, a-t-il dit, *pour adapter sa politique à ses moyens, dont j'ai pour rôle de le tenir informé. »*

Reprenant ses propos rapportés par la revue *Défense nationale* (*le Monde* du 6 juin), le général Méry a ajouté : *« Nous nous trouvons un peu seuls en Afrique face à toutes les demandes qui nous sont adressées en matière d'aide et de coopération. Je me félicite cependant que, d'une part, une certaine solidarité africaine se soit manifestée à l'occasion de l'affaire du Shaba et que, d'autre part, pour la première fois, une consultation d'un certain nombre d'Etats occidentaux ait eu lieu sur ces problèmes lundi dernier à Paris. »*

« Nous étudions à l'heure actuelle la constitution d'une unité qui constituerait un peu cette réserve de cadres qui nous manque et dans laquelle les officiers et sous-officiers seraient formés plus spécialement à ce rôle de conseillers techniques. Nous étudions aussi des équipements mieux adaptés à des climats et à des terrains différents de ceux de l'Europe », a affirmé le chef d'état-major des armées.

Enfin, il a déclaré qu'*« il y avait un problème en matière de transport aérien, mais que ce problème est en voie d'être résolu, puisque le gouvernement est en train d'acquérir vingt-cinq avions Transall supplémentaires, relançant la chaîne de fabrication de cet appareil, qui s'est révélé excellent sur tous les terrains »*.

Le vote des Français de l'étranger

LA COMMISSION DES LOIS REPOUSSE LES DEMANDES DE L'OPPOSITION DE CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE OU DE CONTROLE.

Réunie jeudi matin 8 juin à l'Assemblée nationale, la commission des lois a, en adoptant les conclusions de M. Jean Tiberi (R.P.R., Paris), repoussé les propositions de résolution communiste et socialiste demandant respectivement la création d'une commission d'enquête et d'une commission de contrôle sur les conditions dans lesquelles a été appliquée la loi du 19 juillet 1977 relative au vote des Français résidant à l'étranger. Le rapporteur a notamment relevé que des instances ayant été engagées devant les juridictions compétentes — et également devant le Conseil constitutionnel, — la création de telles commissions se heurtait à l'irrecevabilité prévue par l'article 6 de l'ordonnance du 17-11-1958.

● *La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale*, réunie jeudi matin 8 juin, a rejeté la proposition de résolution de M. Roger Combrisson, député communiste de l'Essonne, tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire *« chargée de rechercher les causes des crues exceptionnelles de la Seine et des rivières de l'Ile-de-France et de préparer les mesures efficaces de défense contre les eaux »*.

● *Le GEPAR (Groupe d'étude parlementaire pour l'aménagement rural)*, réuni mercredi 7 juin à l'Assemblée nationale, a élu comme président M. Jean Briane, député U.D.F. de l'Aveyron. Le GEPAR, qui compte cent quarante-cinq membres, a désigné comme vice-présidents MM. Maurice Cornette (R.P.R., Nord), Charles Millon (U.D.F., Ain), Roland Huguet (P.S., Pas-de-Calais), Michel Couillet (P.C., Oise), Xavier Hunault (non-inscrit, Loire-Atlantique). MM. Michel Inchauspé (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), Pascal Clément (U.D.F., Loire), Jean Laborde (P.S., Gers) et Mme Myriam Barbera (P.C., Hérault) ont été désignés comme secrétaires.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Les congés de formation professionnelle seront multipliés par vingt

Le Sénat a voté vendredi 9 juin à 2 heures du matin l'ensemble du projet de loi visant notamment à étendre à tous les salariés les facilités de formation professionnelle qui découlent de l'accord paritaire de juillet 1976.

« Le projet, a indiqué le rapporteur, M. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), s'articule autour de deux points essentiels : prolongation des dispositions de l'avenant du 9 juillet 1976 et simplification des conditions de rémunération des stagiaires. Personne ne pourra être écarté du bénéfice des stages. Complément à un ensemble de dispositions contractuelles, ce texte fonde aussi, dit le rapporteur, les règles de l'exercice effectif du droit au congé de formation. »

Pour M. SALLENAVE (C.N.I.P., Pyrénées-Atlantiques), qui exprime l'avis de la commission des affaires sociales, ce projet répond à un besoin, mais le législateur ne doit pas trop dépasser les limites de l'accord intervenu entre partenaires sociaux sous peine de porter atteinte à la politique contractuelle.

M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) estime que le projet est bien généreux à l'égard des entreprises puisque l'Etat prend à sa charge les deux tiers des frais de formation. Les sommes qu'il dépense ici, il ne les aura plus, dit-il, pour l'enseignement public. Quant au respect de la politique contractuelle, il ne faut pas oublier que la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas signé l'avenant de 1976. C'est du côté du patronat, souligne M. Sérusclat, que « penche ce projet ».

M. MOREAU (Indre-et-Loire) apporte l'appui du groupe R.P.R. à ce texte tandis que Mme LUC (P.C., Val-de-Marne) en dénonce les faux-semblants. Il s'agit, selon elle, d'un projet qui satisfait aux exigences du patronat et vise à camoufler le chômage, en particulier celui des quatre cent cinquante mille demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans.

Puis M. LEGENDRE, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, apporte quelques précisions supplémentaires : « *Le nouveau régime permettra d'assurer environ 600 000 mois de rémunération par an au titre du congé de formation, soit vingt fois plus que dans la situation actuelle. Le congé de formation spécifique en faveur des jeunes est porté de cent à deux cents heures par an, pendant deux ans. L'expérience a prouvé qu'un véritable effort de promotion ne pouvait être mené sérieusement par un jeune avec moins de quatre cents heures de formation.*

» *Système de rémunération des stagiaires par l'Etat : actuellement la rémunération des stagiaires est fondée à la fois sur la définition du stage et sur la situation des stagiaires. Il faut combiner six catégories de stages et une trentaine de situations possibles.* »

« *Aussi*, conclut le secrétaire d'Etat, *proposons-nous une simplification radicale du système. Les rémunérations versées par l'Etat seront dorénavant établies en fonction de la situation du stagiaire ; la typologie des stages n'a plus pour but de déterminer les conditions d'aide de l'Etat, mais, de définir le contenu de ce que l'on appelle la formation professionnelle...* »

Les sénateurs adoptent, en séance de nuit, de nombreux amendements présentés par leurs commissions et par le gouvernement, qui impliquent le renvoi du projet devant l'Assemblée nationale. Ils ont notamment voulu préciser que les contributions versées par les employeurs ne sont soumises ni aux cotisations de Sécurité sociale ni, le cas échéant, à la taxe sur les salaires. Ces sommes seront aussi déductibles pour l'établissement de l'impôt.

D'autre part, les risques-accidents du travail courus par les stagiaires devront être couverts par la Sécurité sociale.

Plusieurs amendements dus à l'initiative des groupes communiste et socialiste ont, en revanche, été écartés par le Sénat, ce qui a conduit les sénateurs de ces groupes à voter contre le projet (P.C.), ou à s'abstenir (P.S.).

A. G.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ANNULE L'ÉLECTION DE Mme GOUTMANN (P.C.) A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Conseil constitutionnel a statué mercredi 7 juin, sur sept recours relatifs aux élections législatives de mars dernier. Il a décidé le rejet de six recours qui visaient les élections de MM. Jean Delaneau (U.D.F., Indre-et-Loire 2e circ.), André Forens (app. R.P.R., Vendée 2e circ.), Maxime Gremetz (P.C., Somme 1re circ.), Raymond Julien (M.R.G., Gironde 5e circ.), Paul Laurent (P.C., Paris 29e circ.) et Lucien Villa (P.C., Paris 31e circ.).

En revanche, le Conseil constitutionnel a fait droit au recours de M. Raymond Valenet, R.P.R., contre Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., en annulant l'élection de cette dernière dans la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis.

Il a considéré que le cumul des nombreuses irrégularités qui ont entaché la propagande électorale de Mme Goutmann, a vicié l'élection compte tenu du faible écart des voix séparant les candidats (1). Parmi les irrégularités citées, et qui étaient favorables à Mme Goutmann, figurent la distribution massive de tracts le matin même du scrutin, la pose d'affiches sur des panneaux attribués à des candidats du premier tour, l'arrachage d'affiches favorables à M. Valenet dans la nuit précédant le scrutin, la présence d'un véhicule portant une banderole à proximité d'un bureau de vote l'après-midi du scrutin et celle de véhicules sonorisés invitant les électeurs à voter pour la candidate communiste.

Mme Goutmann, maire de Noisy-le-Grand, qui siégeait au Sénat avant son élection à l'Assemblée nationale contre M. Valenet, député sortant, retrouve son mandat de sénateur, en attendant l'élection législative partielle, qui doit avoir lieu dans un délai de trois mois.

(1) Les résultats du second tour avaient été les suivants : insc., 125 152 ; suffr. exprimés, 101 370 ; Mme Goutmann, 50 743 voix (50,06 %) ; M. Valenet, 50 627.

LES RELATIONS ENTRE LES PARTENAIRES DE LA MAJORITÉ

M. Jacques Blanc (P. R.) déplore les critiques contre le gouvernement

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déploré, jeudi 8 juin, au terme de la réunion du bureau politique de son parti, les critiques formulées dans les autres formations de la majorité sur la politique économique du gouvernement. Il a déclaré : « *On n'a pas le droit de tromper les Français en suggérant que l'on peut traiter du problème de l'emploi autrement qu'en permettant que se développent des entreprises dynamiques. Ceux qui tiennent de tels propos agissent par mollesse et par tactique. Ils se laissent prendre au jeu de l'opposition en faisant croire aux Français qu'il existe d'un côté la politique économique, de l'autre la politique sociale, et qu'il y a le choix entre les deux.*

» *Je m'élève avec beaucoup d'indignation contre ceux qui feignent de se préoccuper de l'emploi. Il y a toujours un décalage entre le lancement d'une politique et son résultat. Il nous appartient de montrer aux Français que c'est bien pour traiter de leurs problèmes qu'on développe la politique économique actuelle.* »

Ces remarques s'adressaient aussi bien aux porte-parole du R.P.R. qu'à ceux du C.D.S., qui avaient regretté à plusieurs reprises récemment que la politique économique du gouvernement ne soit pas accompagnée d'une politique sociale plus hardie (*le Monde* du 7 juin). C'est en particulier aux centristes qu'était destinée, semble-t-il, la phrase suivante : « *De grâce, j'espère que ceux qui se sont fait élire, et qui ont été élus, parce qu'ils s'étaient engagés à soutenir l'action de transformation de la société du président de la République, conduite par le gouvernement, ne viennent pas aujourd'hui mettre un frein et empêcher cette transformation.* »

A propos du nouveau projet de loi sur la taxation des plus-values, M. Blanc a estimé que ceux qui refuseraient de voter ce texte prendraient « *de très lourdes responsabilités* ».

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré jeudi 8 juin, à propos de la conférence de presse de M. Jacques Chirac : « *Nous aurions mauvaise grâce de ne pas reconnaître qu'il y a dans les déclarations de Jacques Chirac des constatations et des analyses sur la politique étrangère giscardienne qui coïncident avec ce que nous pensons. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Il ne suffit pas d'une conférence de presse pour franchir le Rubicon.* »

● *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, président (CNIP) du conseil général de la Loire, a déclaré jeudi 8 juin, à sa sortie d'un entretien avec le premier ministre : « *Ayant connu les mêmes circonstances en 1958, j'ai fait une opération qui ressemblait beaucoup à celle menée par M. Barre. Par conséquent, je ne peux pas critiquer tout ce qui a été fait.* »

La deuxième cible de M. Barre

Depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, M. Raymond Barre a deux cibles favorites. L'une clairement désignée, toujours citée dans ses discours, publiquement visée, sur laquelle le premier ministre ne laisse passer aucune occasion de s'acharner, à coups de pique, parfois outrancièrement décochés : M. François Mitterrand. Lequel, il est vrai, ne se montre pas manchot quand il s'agit de riposter.

L'autre est toujours plus ou moins camouflée sous des allusions ou des périphrases, jamais nommée, représentée en pointillés elliptiques, mais toujours assez distinctement pour qu'on puisse la reconnaître aisément, et devant laquelle M. Raymond Barre abandonne la technique brutale du picador pour celle, plus subtile, mais tout aussi efficace, du banderillero. C'est M. Jacques Chirac. Qui, lui non plus, ne manque pas d'expérience dans l'art de la réplique.

La première cible, M. Barre l'a tenue dans sa ligne de mire tout au long de la campagne électorale. La gauche ayant connu l'échec, elle lui est devenue moins utile pour ses démonstrations.

La deuxième, en revanche, continue d'attirer les assauts du premier ministre, et il en sera vraisemblablement ainsi tant que M. Jacques Chirac critiquera la politique économique et sociale conduite par son successeur à l'hôtel Matignon, politique dont le président du R.P.R. estime qu'elle n'est ni assez « *hardie* » ni assez « *volontariste* » et qu'elle érige aujourd'hui de façon « *inacceptable* » le sous-emploi en « *règle d'or* ».

A quoi M. Barre répond inlassablement que ce genre de propos relève de l'« *inconscience* », d'une « *méconnaissance des réalités* », si ce n'est simplement de la démagogie.

Il ne s'agit pas seulement, toutefois, d'une controverse d'école entre deux conceptions de l'économie. C'est aussi un contentieux personnel, alimenté par un dialogue de sourds, entre deux fortes personnalités très différentes. M. Raymond Barre, notamment, n'a pas gardé un bon souvenir des multiples réserves exprimées à son endroit par M. Jacques Chirac sur le rôle du premier ministre dans la préparation des élections. Il ne lui pardonne pas non plus d'avoir suggéré son remplacement à l'hôtel Matignon, lors de l'entrevue du 7 décembre 1977 à l'Elysée au cours de laquelle le président du R.P.R. avait demandé au chef de l'Etat de changer le cap de ses orientations économiques et sociales.

Son rôle de mainteneur de la cohésion de la majorité parlementaire l'obligeant à manœuvrer en douceur bien qu'il ait été conforté dans cette fonction par le résultat des élections, le premier ministre se garde bien d'affronter directement M. Jacques Chirac. Il préfère contourner l'obstacle en multipliant les occasions de dialogue avec les députés du mouvement gaulliste dont les principaux leaders, en particulier M. Claude Labbé, président du groupe, sont devenus ses interlocuteurs assidus. Et autant M. Barre laisse-t-il percer souvent son agacement à l'égard de M. Chirac, autant se montre-t-il conciliant avec les parlementaires de la formation gaulliste. Cette attitude ne fait qu'irriter davantage le maire de Paris qui estime, non sans raison, que le chef du gouvernement voudrait bien l'isoler de ses troupes.

ALAIN ROLLAT.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● JUSTICE

M. Xavier Nicot, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Peyrefitte, garde des sceaux.

● CULTURE ET COMMUNICATIONS

M. Jean Benoit-Frèches, auditeur à la Cour des comptes, et Didier Quentin, secrétaire aux affaires étrangères, sont nommés conseillers techniques, et M. Patrice Martin-Lalande est nommé chargé de mission (relations avec le Parlement) au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat.

● *Le cent quatre-vingtième numéro des « Cabinets ministériels »* (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris) vint de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et du Conseil constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et du préfet de l'Ile-de-France et du préfet de police (deuxième édition).

Le 22 juin — LE PREMIER MINISTRE VISITERA LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

M. Raymond Barre commencera par une visite dans le département des Pyrénées-Atlantiques, le jeudi 22 juin, la série de « *voyages de contacts et de travail* » qu'il se propose de faire en province « *afin d'étudier sur place, avec les responsables locaux, la situation économique et sociale* », indique-t-on à l'hôtel Matignon.

Au cours de ce premier voyage, dont le programme n'est pas encore arrêté, le premier ministre rencontrera notamment « *les élus et les responsables socio-économiques du département* ».

● *M. Raymond Barre* présidera le lundi 19 juin à l'hôtel Matignon une réunion de travail consacrée à « *l'ensemble des problèmes d'actualité économiques et sociaux* » du Rhône, à laquelle participeront les quatorze parlementaires de la majorité de ce département.

POLITIQUE

Le centralisme démocratique de Lénine à Staline

II. — Un nouveau modèle d'organisation

par PHILIPPE ROBRIEUX

Dans un premier article (« le Monde » du 9 juin), Philippe Robrieux a montré comment était née la notion de centralisme démocratique et comment elle fut appliquée jusqu'à 1921.

Après le X[e] congrès et jusqu'à sa terrible maladie, Lénine devait rester encore quatorze mois aux affaires. Qu'advint-il du droit de tendance pendant cette période ? Quel fut alors concrètement le sort réservé aux minoritaires et aux minorités ? En voici d'abord une illustration saisissante. En plein X[e] congrès, tandis que Lénine achevait de décrire la désaffection des usines et la désintégration de la classe ouvrière, saignée sur les champs de bataille, mobilisée dans le nouvel appareil d'Etat ou réfugiée à la campagne pour survivre, un vieux bochevik l'avait interrompu de sa place : « *Laissez-moi vous féliciter, Vladimir Ilitch, d'exercer la dictature au nom d'une classe qui n'existe plus.* » Or l'auteur de cette boutade percutante n'était autre que Chliapnikov, le seul parmi les dirigeants importants à avoir été un authentique ouvrier métallurgiste, en même temps que le leader de l'« opposition ouvrière ». Et il fut réélu au comité central par le X[e] congrès sur l'insistance de... Lénine. Peu après, en août 1921, ce dernier l'accusait d'avoir gravement contrevenu à la résolution sur l'unité du parti et demandait au comité central son exclusion. Mais le « Parlement du parti » la refusa. Au congrès suivant, le XI[e], en 1922 — les congrès sont alors annuels, — le dernier auquel il participa, Lénine réitéra sa demande d'expulsion et... fut à nouveau battu.

Ainsi, loin d'être un dictateur tout-puissant, Lénine ne fut-il jamais dans les faits rien d'autre que le *primus inter pares* à la tête d'un parti qui exerçait alors seul la dictature au nom du prolétariat. Et les communistes de ce temps trouvaient tout naturel de voir, dans le comité central ou dans le congrès annuel, une minorité ou parfois même une majorité critiquer ou désavouer le premier de leurs leaders. Il en fut bien ainsi jusqu'à l'extrême fin de la vie politique de Lénine, même un peu au-delà, bien que l'on rencontre déjà, lors des derniers mois d'activité du grand révolutionnaire, fin 1921, début 1922, des opposants pour se plaindre du régime intérieur du parti. C'est que Lénine est alors hanté par la menace de la désintégration qui pèse sur la Russie révolutionnaire. D'où la désignation par le X[e] congrès d'un homme à poigne au secrétariat général. Staline est déjà à l'œuvre et il peut en rajouter, car les esprits sont tendus et mobilisés à l'extrême par l'impérieuse nécessité de la discipline.

Moins de deux mois après le XI[e] congrès, le 26 mai 1922, Lénine était durement frappé par le mal qui devait l'emporter. Désormais, il ne reviendra plus aux affaires et devra se borner à quelques incursions de plus en plus brèves et de plus en plus désespérées.

La bureaucratisation du parti

A l'automne, en effet, émergeant une première fois de la maladie, il découvre la bureaucratisation de l'Etat et du parti. Traumatisé par l'ampleur de cette glaciation silencieuse, Lénine tente de réagir. D'abord dans son dernier et bref discours devant le IV[e] congrès mondial de l'Internationale : il fait machine en arrière et, au lieu de mettre l'accent sur la discipline, il s'attache à l'examen des fautes commises.

Quelques semaines de plus et, malgré son isolement et ses rechutes, il fait des découvertes de plus en plus pénibles. Le danger se cristallise, se précise et se personnalise : toute une dialectique économico-sociale, tout un engrenage politique, qui happe et entraîne des hommes fatigués, faiblissants ou hésitants, avec au milieu le pouvoir « quasi illimité » d'un Staline trop intolérant, trop capricieux, trop dénué de sagesse et « trop brutal ». Un Staline qui tisse déjà sa toile d'araignée. Pour son « dernier combat » (1), Lénine concentre ainsi tout ce qui lui reste d'énergie et de volonté dans une direction unique : écarter Staline du secrétariat général du parti tout en ruinant sa politique. Trop tard ! Et sans doute, comme il le reconnaît lui-même en lançant son « *je suis fort coupable devant les ouvriers de Russie* », sa responsabilité historique est-elle engagée.

Reconnaissons que cet examen historique impartial n'a pu encore être fait. Trop de lacunes dans la documentation — ainsi les œuvres éditées de Lénine ne représentent-elles, semble-t-il, guère plus de 60 % de ses œuvres véritablement complètes — trop de faits inconnus et trop de passions !

Le 5 mars 1923, privé de la parole par une nouvelle attaque, Lénine est définitivement hors jeu. Pourtant la réalité de la tradition démocratique interne demeure telle qu'à l'automne 1923, la préparation de la 13[e] conférence du parti est l'occasion d'un nouveau grand débat contradictoire et public entre, d'un côté, Trotski et d'autres vieux bolcheviks et, de l'autre, la « troïka » de direction (Zinoviev, Kamenev et Staline) soutenue par Boukharine et par de nombreux supporters. La *Pravda* en rend compte. Déjà la pression du secrétariat général, qui opère notamment à coups de déplacements et de mutations, fausse en profondeur l'exercice du jeu démocratique. Pourtant, à l'assemblée de Moscou, Sapronov a demandé : « *Puis-je intervenir librement à l'assemblée de ma cellule et de mon quartier sur n'importe quelle question de la vie du parti ? Si oui, puis-je intervenir librement sur la même question aux assemblées du parti en dehors de ma cellule et de mon quartier ? Si oui, puis-je au préalable m'entendre au sujet de ces interventions avec les camarades pensant comme moi ? Si oui, les camarades et moi peuvent-ils résoudre en commun les questions concernant l'organisation de ces interventions ?* » A quoi Kamenev répond : « *Oui, intervenez comme vous le voulez aux assemblées des autres cellules et des autres quartiers.* » Et Zinoviev d'ajouter : « *Rassemblez-vous à deux, à trois, comme vous le voulez, pour discuter ces questions.* »

Ainsi à cette époque, le parti ignore encore ces cloisons étanches dont le franchissement vaudra ultérieurement l'accusation de travail fractionnel et l'exclusion.

En janvier 1924, à Lyon, le congrès du parti communiste français a, lui aussi — et comme les précédents, — donné lieu à un large débat démocratique où, notamment, se sont affrontés, publiquement, deux des principaux dirigeants : Souvarine et Treint, réélus ensuite, ensemble, au comité central.

En décembre 1925, encore, au XIV[e] congrès du parti russe, après la rupture de la troïka, Staline, allié à Boukharine, présente le rapport au nom de la majorité, mais le congrès entendra aussi un contre-rapport de Zinoviev. Au moment du vote, Staline et ses alliés l'emportent largement par 559 voix contre 65 à la minorité. On retrouvera cependant une série de minoritaires au comité central, et, s'agissant de Zinoviev et de Trotsky, au bureau politique, et il faudra attendre encore quelques années pour que s'achève la mutation vers le monolithisme et les votes unanimes. A l'extrême fin des années 20, ce sera chose faite pour le parti russe. Un peu plus tard, au début des années 30, il en sera de même pour les partis communistes du monde entier, alignés, par le biais de l'Internationale, sur le nouveau modèle d'organisation russe, un modèle enveloppé dans le « léninisme », une expression forgée depuis la mort de Lénine, qui sert à Staline de justification idéologique.

Le VII[e] congrès mondial de l'Internationale, en 1935, puis les divers congrès de parti communiste qui se succèdent dans le monde illustrent à merveille le bouleversement interne du communisme. Un mode de fonctionnement radicalement différent s'est instauré : un appareil hypertrophié de professionnels est devenu l'instrument du pouvoir désormais absolu du secrétariat général. La fidélité et l'obéissance inconditionnelles des « permanents » au secrétaire général, totalement identifié au parti et à la cause, sont la clé de voûte du nouveau système. C'est cette règle, à laquelle les membres du bureau politique sont également soumis, qui explique l'introduction et la généralisation du monolithisme : les congrès et les comités centraux toujours unanimes. Cette unanimité considérée par Staline dans son discours de clôture du XVII[e] congrès (1934) comme le signe même de la santé et de l'épanouissement, cette même unanimité dont l'absence « ne révèle pas la faiblesse mais la force »... selon Lénine, qui ajoute : « Nous n'avons que faire de l'unanimité des gens qui se satisfont de l'acceptation unanime de vérités rassurantes. »

Une forme de religiosité

Un cloisonnement vertical isole chaque cellule, chaque comité de section ou de fédération du voisin, et confine chaque membre du comité central ou même du bureau politique à l'intérieur d'une zone d'attribution et d'action étroitement délimitée. Ainsi, le secrétaire général est le seul à disposer de la vue d'ensemble et à pouvoir intervenir partout. A qui douterait de la rigueur extrême de ce système, il suffira de rappeler, entre autres, le déroulement de l'affaire Marty-Tillon au sein du P.C.F., en 1952. La principale preuve matérielle de travail fractionnel figurant dans l'acte d'accusation dressé par la direction réside... dans une simple conversation privée, un peu plus libre, quoique dans les limites de l'orthodoxie, entre ces deux dirigeants historiques du parti, alors membres du bureau politique (Marty était même le « numéro trois » après Thorez et Duclos). Maintenant plus l'on monte, plus le secret règne et... moins l'on discute. Au bout du compte, comme dans l'empire romain, le pouvoir réel se situe au-dessus et en dehors du pouvoir institutionnel.

Cependant, la contrainte ne saurait tout expliquer, sinon comment comprendre qu'à l'instar d'Artur London, tant de communistes, héroïques devant le fascisme et le nazisme, aient pu s'effondrer devant les accusations du parti ? La machine n'a pu fonctionner sans un puissant moteur idéologique. C'est ici qu'apparaît un système de croyances où interfèrent la sacralisation d'un pouvoir désormais perçu comme infaillible, le patriotisme de parti exacerbé par la mentalité de la forteresse assiégée, le tout reposant sur une vision simpliste et manichéenne du monde : deux classes antagonistes, le bien et le mal, le noir et le blanc, et, une équation à plusieurs degrés transformée en postulat fondamental : la classe ouvrière, c'est le parti ; le parti, c'est la direction ; la direction, c'est le secrétaire général...

Dans ces conditions, qui s'écarte du secrétaire général, ne peut que trahir. Une transposition mécanique de la lutte de classes ainsi comprise au sein du parti permet d'assimiler le moindre désaccord à un complot extérieur. Finie l'époque de 1922 où dans son dernier rapport de congrès Lénine pouvait encore dire : « *Nous avons prouvé, avec une entière évidence, que nous ne savions pas conduire les affaires* », et qu'il pouvait encore discerner « *cette autre difficulté... beaucoup plus grande... du fait qu'elle réside en nous-mêmes.* »

Désormais, les communistes ne sauraient être qu'un parti de vérité, un traître ou un « capitulard ». Sans doute, mesure-t-on ici toute la distance qui sépare cette conception stalinienne de la vision complexe et subtile de la lutte de classes chez ces grands classiques du marxisme pour qui il y a « *des forces innombrables qui s'entrecroisent, un groupe infini de parallélogrammes de forces d'où sort une résultante, l'événement historique, qui lui-même peut être considéré comme le produit d'une force agissant, en tant que tout, inconsciemment et sans volonté. Car ce que chacun veut est contrarié par chacun des autres ; et ce qui arrive, c'est quelque chose que personne n'a voulu* ».

Qui pourra nier qu'après Lénine le marxisme a été vidé de son contenu matérialiste ? Qui pourra nier que la suppression du droit de tendance a débouché sur la suppression du droit à l'alternance ; que l'on est passé de la discipline d'action à la discipline de pensée, et que l'élévation du secrétariat général au rang d'une monarchie absolue a parachevé la transformation de la nature du parti ? Qui pourra nier que ce parti qui vote toujours à l'unanimité sur une plate-forme politique unique proposée par la direction, et qui élit ses dirigeants à l'unanimité, sur une liste unique, proposée par la direction, et avec autant de candidats que de postes à pourvoir... n'est plus celui de Lénine et de Trotski ? En réalité, il n'y a pas un, mais deux centralismes démocratiques successifs. Et il n'y a pas eu *un* parti de type nouveau, mais *deux* : celui de Lénine et celui de Staline.

Le massacre par Staline de l'ensemble de la vieille garde bolchevique est là pour prouver, si besoin en était, cette rupture dramatique et profonde du parti avec son passé. Aujourd'hui encore, malgré des aménagements et l'élimination des outrances, le black out qui persiste sur les réunions de direction depuis le milieu des années 20, la distance énorme qui subsiste entre la glose officielle et l'histoire réelle, apparaissent comme autant de preuves de la réalité de cette contradiction.

Reste à s'interroger sur ce qui a permis le succès de cette greffe sur le mouvement ouvrier russe... ou français, sur ce qui a produit cette force, cette sorte de religiosité moderne qui constitue pour le marxiste une forme d'aliénation.

FIN

(1) *Le Dernier Combat*, par Moshe Lewin. Editions de Minuit, 1967.

Ce qu'ils sont devenus

Léon-Rosenfeld KAMENEV, beau-frère de Trotsky, responsable de la *Pravda*, arrêté en novembre 1914, libéré en 1917, il joua un grand rôle dans le parti et se heurta violemment à Lénine en 1917. Membre du bureau politique jusqu'en 1927, membre de la troïka secrète de direction, il se heurte à Staline en 1925, s'allie à Trotsky et il est exclu en 1933. Condamné à mort en 1936, il est exécuté.

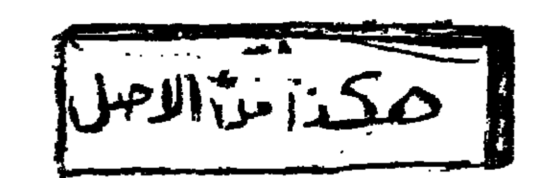
Grigori-Evseevich-Radomilsky-ZINOVIEV, l'un des principaux révolutionnaires russes, il s'est opposé à Lénine en 1917 et il est devenu en 1919 membre du bureau politique du parti bolchevik et président de l'Internationale communiste. Il a suivi le même itinéraire que Kamenev et il a connu le même sort.

Boris SOUVARINE, figure centrale de la naissance et des premières années du communisme français. Membre du comité directeur au congrès de Tours (1920), membre du secrétariat de l'Internationale communiste, exclu en 1924 pour avoir pris la défense de Trotsky.

Timothée SAPRONOV, ouvrier qui fut l'un des dirigeants de l'insurrection à Moscou. Opposant de gauche au sein du parti bolchevik. Exclu et déporté en 1928. Il est mort dans les camps.

David RIAZANOV, vieux révolutionnaire, devient bolchevik en 1917, militant syndicaliste souvent en opposition avec Lénine, il s'est consacré à l'exégèse du marxisme. Réélu en 1931, mort pendant les grandes purges de 1938.

Albert TREINT, l'un des fondateurs du P.C.F., cosecrétaire général avec Frossard en 1922, il fut l'homme de Zinoviev et a contribué à éliminer Souvarine. Il est exclu en 1928 en raison de son opposition à Staline et Boukharine. Il est mort à Paris en 1971.



LE CONFLIT ENTRE L'ÉTAT ET PARIS

M. Jacques Chirac réunit les représentants des élus à l'Hôtel de Ville

Le maire de Paris réunira, lundi 12 juin, les présidents des différents groupes du Conseil de Paris pour connaître leur position après l'arrêté pris par le préfet de Paris afin d'inscrire d'office au budget de la Ville Paris les 142 millions réclamés par l'Etat à la commune pour sa participation aux dépenses de police (le Monde du 9 juin).

Lors du vote du budget 1978 de la Ville, M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, avait demandé que Paris participe pour 292 millions aux frais de police en application de la loi. Estimant que les Parisiens supportent une charge financière quarante fois supérieure à celle qui est imposée aux habitants de Marseille ou de Lyon, M. Chirac avait décidé de n'inscrire au budget que 150 millions. Le 27 avril, le Conseil de Paris, à l'unanimité moins 6 abstentions (Mme Solange Marchal et M. Georges Mesmin (C.D.S.), Mme Colette Talmon, M. Jean-Pierre Burriez, Jean Connehaye, Raymond Long (P.R.) approuvait le maire dans sa démarche. Le 3 mai, un arrêté préfectoral inscrivait d'office en dépense les 142 millions complémentaires. Réunie à nouveau en séance extraordinaire le 25 mai, l'assemblée refusait, à l'unanimité cette fois, de créer les recettes correspondant aux dépenses inscrites par le préfet et chargeait M. Chirac d'introduire un recours devant le tribunal administratif.

Pour couvrir la dette de la Ville, la préfecture n'a pas voulu augmenter les impôts, mais a décidé de prélever la somme exigée sur la trésorerie de la Ville. Or, le 25 mai, M. Chirac affirmait « *puiser dans la trésorerie serait la pire des solutions. La trésorerie de Paris est trop tendue pour nous permettre de le faire* ».

Pour mettre à flot sa trésorerie, le maire décidera-t-il de lever de nouveaux impôts ? « *Des impôts du gouvernement* », précise-t-on à l'Hôtel de Ville. C'est une des solutions envisagées.

Les difficultés de la Ville ne s'arrêtent pas là, et le conflit qui l'oppose à l'Etat rebondiront à l'occasion de la répartition des dépenses de transports en commun et d'aide sociale. Le département de Paris devrait ainsi réclamer 350 millions environ à la Ville pour assumer les dépenses d'aide sociale dont il a la charge. « *Comment peut-on puiser dans les réserves de la commune pour faire face à cette demande, alors que l'Etat vient de nous imposer les dépenses de police ?* », estime-t-on à l'Hôtel de Ville.

Une entrevue orageuse a récemment eu lieu sur ce sujet entre M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint, chargé des finances, et le préfet de Paris.

De tels conflits étaient finalement inévitables à partir du moment où Paris retrouvait un statut de droit commun et où le contexte politique général conduisait le maire de Paris et les représentants de l'Etat à ne pas éviter — et parfois à rechercher — les occasions de s'opposer.

JEAN PERRIN.

Quatre points de friction

● **Dépenses de police.**

L'article L. 132-10 du code des communes prévoit que « *les communes dans lesquelles a été instituée la police d'Etat contribuent, dans la proportion d'un quart, aux dépenses de ces services* ».

Dans la pratique, ce texte n'est appliqué qu'à Paris. Dans les autres communes disposant d'une police d'Etat — et du fait de l'opposition des municipalités concernées, — le gouvernement a accepté depuis de nombreuses années de substituer à la contribution de 25 % prévue par le code des communes une contribution forfaitaire déterminée au prorata du nombre d'habitants. Le montant de cette contribution forfaitaire résulte d'un barème variable selon l'importance des communes. Dans les grandes villes et dans les départements de la couronne, il s'élève à 3,30 francs par habitant.

En 1977, la contribution mise à la charge de la Ville de Paris, en application de l'article du code des communes, s'est élevée à 268 millions. Si la Ville de Paris avait disposé du même régime que les autres grandes villes dotées d'une police d'Etat, cette contribution aurait été limitée à environ 7,6 millions de francs.

Cette différence de régime entre la Ville de Paris et les autres villes dotées d'une police d'Etat ne comporte, selon la municipalité, aucune justification. Le surcroît de charge qui en résulte pour Paris s'est élevé, en 1977, à 260,6 millions de francs.

Jusqu'en 1976, la Ville de Paris s'est régulièrement acquittée des sommes qui lui étaient demandées à ce titre. Dans le budget de 1977, voté en décembre 1976 — donc trois mois avant la mise en place du nouveau statut, — le Conseil de Paris a limité son inscription budgétaire à 248 millions, somme inférieure de 20 millions à celle qui était demandée par l'Etat (268 millions). Dans le budget de 1978, voté en décembre 1977, le Conseil de Paris a limité son inscription budgétaire à 150 millions, somme inférieure de 142 millions à celle demandée par l'Etat (292 millions). C'est cette somme de 142 millions qui vient d'être inscrite d'office au budget de la Ville par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris.

● **Dépenses d'aide sociale.**

En vertu du décret n° 67-1092 du 15 décembre 1967, les participations versées par l'Etat à la Ville de Paris au titre des dépenses d'aide sociale sont calculées selon le barème suivant : groupe I, 55 % ; groupe II, 10 % ; groupe III, 10 % (1).

Ces taux sont sans commune mesure avec ceux qui sont appliqués aux autres départements français. En 1977, les dépenses d'aide sociale de la collectivité parisienne (ville et département) se sont élevées à 1 437 millions de francs, selon la décomposition suivante : groupe I, 687 millions ; groupe II, 150 millions ; groupe III, 600 millions.

Sur la base des taux actuellement appliqués à Paris, la participation correspondante de l'Etat s'élève à 453 millions. Sur la base des taux appliqués aux départements qui — après la Ville de Paris — bénéficient de la participation de l'Etat la plus faible, cette participation se serait élevée à 692 millions.

En prenant en considération les chiffres de 1977, la différence entre la participation dont bénéficie effectivement la Ville de Paris et celle dont elle bénéficierait sur la base des taux minimaux appliqués aux autres départements s'élève à 239 millions. La participation versée à Paris est donc, selon les services de la Ville, inférieure de 35 % à celle que percevrait la collectivité parisienne sur la base des taux appliquées à des départements comme le Rhône ou la Meurthe-et-Moselle.

● **Transports parisiens.**

Il s'agit d'un problème infiniment plus complexe que les précédents.

Pour l'année 1976 — dernière année pour laquelle les comptes sont connus — la répartition du financement des charges d'exploitation des transports parisiens a été la suivante (R.A.T.P. + S.N.C.F. banlieue). Usagers : 2 234 (37,5 %) ; employeurs : 1 170 (20 %) ; collectivités locales : 769 (13 %) ; Etat : 1 756 (29,5 %).

Dans cette affaire, l'Etat fait valoir qu'il supporte 70 % du déficit des transports parisiens, ce qui est un pourcentage très supérieur à celui qui est en vigueur en province.

La Ville de Paris considère que ce pourcentage n'est que la contrepartie du droit que s'est réservé l'Etat de fixer lui-même les tarifs des transports parisiens. Elle fait valoir, en outre, que la part de 72,7 % qui lui est imputée sur la fraction incombant aux collectivités locales n'a pratiquement pas varié, en dépit des profonds changements démographiques qui sont intervenus depuis trente ans en région parisienne avec, notamment, la dépopulation de la capitale. Elle estime, enfin, que la progression des sommes qui lui sont demandées au titre de la S.N.C.F. est excessive et injustifiée. Ces sommes, selon la Ville « *ne sont jamais explicitées* ».

● **Sapeurs-pompiers.**

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris bénéficie, en 1978, d'un concours de l'Etat de 254 millions, dont 251 au titre du fonctionnement, 3 au titre de l'investissement. 75 % des dépenses de fonctionnement de la brigade sont couverts par la subvention de l'Etat.

Pour l'ensemble de la province, les subventions de fonctionnement de l'Etat aux pompiers s'élevaient, en 1977, à 23 millions. Les 251 millions prévus au budget de l'Etat en 1978 au titre des dépenses de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris concernent, à concurrence de 90 millions, la Ville de Paris, à concurrence de 160 millions, les départements de la couronne.

(1) Le groupe 1 correspond à l'aide sociale aux enfants et à la mère ; le groupe 2 : aide médicale à l'interruption volontaire de grossesse, par exemple ; le groupe 3 : aide médicale générale.

Le groupe R.P.R. demande au premier ministre de mettre fin à une situation <dommageable>

Le président et les vice-présidents du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui ont été reçus à déjeuner, jeudi 8 juin, à l'hôtel Matignon, ont demandé au premier ministre d'intervenir personnellement dans le conflit qui oppose la Ville de Paris à l'Etat afin de parvenir à une solution qui mette fin à la discrimination dont est victime, à leurs yeux, la municipalité de la capitale (*le Monde* du 9 juin). Cette démarche avait été souhaitée par M. Jacques Chirac, qui avait obtenu, mardi 6 juin, l'assentiment du groupe R.P.R.

A l'issue de leur entretien avec M. Raymond Barre, qui s'est déroulé, selon les députés, dans un « *excellent climat* », M. Claude Labbé, président du groupe, a notamment déclaré : « *Nous n'avions pas, en principe, le droit de nous occuper de cette affaire. Nous n'avons pas à nous immiscer dans un problème qui concerne à peu près exclusivement la Ville de Paris et l'Etat. Mais ce problème est devenu politique et nous avons insisté auprès du premier ministre pour qu'il soit réglé.*

» *Nous pensons qu'il faut que de nouveaux contacts soient pris entre le maire de Paris et l'Etat pour sortir d'une situation qui nous paraît tout à fait dommageable pour l'harmonie des rapports entre notre groupe et le gouvernement. Nous avons voté un texte qui donne à Paris un statut de droit commun, il faut que l'esprit de ce texte soit respecté.* »

Le président du groupe R.P.R. a regretté qu'ait été pris « *très brutalement un arrêté préfectoral qui met Paris dans une situation extrêmement délicate, ce que vraisemblablement l'Etat ne ferait pas pour une grande ville de province* ».

POLITIQUE

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les efforts pour la mise en valeur de l'île seront poursuivis « quelles que soient les vicissitudes de la conjoncture »

déclare M. Giscard d'Estaing à Ajaccio

Dans son discours-programme, M. Giscard d'Estaing a défini « une nouvelle politique pour la Corse », s'engageant à consacrer les ressources nécessaires au développement harmonieux de l'île.

« Cet effort, je le dis solennellement, sera poursuivi et amplifié, quelles que soient les vicissitudes de la conjoncture nationale. Vous qui connaissez les difficultés actuelles de notre économie et de notre société (...) vous mesurez l'importance d'un tel engagement de la part du chef de l'Etat. »

« *Toutefois*, a-t-il ajouté, *j'ai constaté que cet effort national avait tendance dans le passé à se disperser dans des opérations parfois trop nombreuses, d'intérêt inégal, et sans objectif d'ensemble.* »

● UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

— Le programme de développement économique de la Corse continuera d'être appliqué. « *Des dotations majorées seront prévues pour les équipements urbains tels que le tunnel sous le vieux port de Bastia, la station d'épuration d'Ajaccio, les équipements liés à l'implantation de l'université à Corte.* »

Le chef de l'Etat a, d'autre part, demandé au ministre de la santé « *de prendre les dispositions nécessaires pour que le financement du nouvel hôpital de Bastia comprenant quatre cents lits soit mis en place en 1979. Il en ira de même pour les crédits nécessaires à la modernisation de l'hôpital de Corte* ».

— Les problèmes routiers. « *Des crédits spéciaux seront accordés aux départements pour l'entretien des routes de montagne*, a indiqué M. Giscard d'Estaing. *Enfin, pour financer les travaux prioritaires, les conseils généraux pourront solliciter de nouveaux emprunts à hauteur d'un total de 17 millions de francs pour les deux départements.* »

— L'agriculture. Pour le président de la République, la première action à conduire est « *la poursuite de l'assainissement de la production viticole et de la commercialisation du vin. Cette politique passe, à mon sens, par un effort de restructuration du vignoble. C'est pourquoi j'ai demandé au gouvernement d'accorder à la Corse le complément de prime d'arrachage de 7 000 F par hectare dont bénéficiait seulement le Languedoc-Roussillon depuis janvier 1977. Ce complément, entièrement à la charge de l'Etat, s'ajoutera à la prime de 9 000 francs déjà versée par la Communauté économique européenne.* »

Le chef de l'Etat a, d'autre part, « *demandé au délégué à l'aménagement du territoire d'examiner dans quelle mesure la carte des zones susceptibles de bénéficier de l'aide spéciale rurale pourrait être revue au bénéfice de certains cantons particulièrement défavorisés* ».

Selon M. Giscard d'Estaing, la troisième action fondamentale à mener est la remise en ordre foncière. A son avis, « *cette politique d'acquisition et de redistribution des terres n'a de sens que si les rétrocessions sont opérées sur des bases objectives, fondées sur une analyse économique solide, et permettant de privilégier l'installation de familles de jeunes agriculteurs ayant les compétences requises. Pour soutenir cette action, l'Etat a apporté des moyens très substantiels. Il veillera donc très attentivement aux conditions dans lesquelles seront rétrocédées les terres : à aides exceptionnelles doivent correspondre des garanties exceptionnelles* ».

— Autres secteurs de l'activité économique. Pour le chef de l'Etat, « *une politique active de l'emploi industriel doit être menée. Comme dans d'autres régions de France, cette politique doit s'appuyer d'abord sur l'artisanat. Dans ce domaine, mon sentiment est que toutes les potentialités de la Corse ne sont pas suffisamment soutenues et développées. J'ai donc demandé au ministre du commerce et de l'artisanat de préparer un plan de développement de l'artisanat corse en liaison étroite avec les chambres de métiers des deux départements.*

» Ce plan comportera l'engagement d'un financement de l'Etat de 3 millions de francs pour une première tranche. Il comprendra notamment le bénéfice d'un régime exceptionnel d'aide à l'installation et au développement des entreprises artisanales. »

● UNE POLITIQUE DES HOMMES.

— Promotion des meilleurs aux postes des responsabilité. « *La nomination du nouveau président de la mission interministérielle d'aménagement de la Corse est une première application de cette doctrine. D'autres suivront dans les semaines à venir* ».

— Développement des moyens de formation et d'enseignement. « *L'équipement scolaire et de formation professionnelle se poursuivra avec les travaux de construction du lycée de Sartène, des C.E.S. de Lucciana et de Saint-Florent et du Centre de formation professionnelle d'Ajaccio.*

» En outre, j'ai demandé que soit prise la décision de principe favorable pour la création du lycée agricole dont la Corse a besoin, afin d'assurer à tous les jeunes la formation nécessaire à la conduite d'exploitations modernes. Il va de soi que pour le lieu d'implantation de cet établissement, l'Etat s'en remettra aux propositions des représentants élus de l'île. »

Puisque les Corses ont « *une vocation traditionnelle pour le service public* », M. Giscard d'Estaing a annoncé la création d'un institut régional d'administration qu'il faudra adapter, « *dans sa conception et dans son fonctionnement, aux conditions locales* ».

— Création de nouveaux emplois tertiaires. Le président de la République « *entend que l'Etat donne l'exemple. Dès 1978 sera créé à Bastia un service du bureau de la recherche géologique et minière. L'année prochaine, un laboratoire du C.N.R.S. consacré à certaines applications de l'énergie solaire, sera installé en Corse. Le prototype d'une centrale solaire de 300 kW devrait voir le jour à partir de 1980. Toujours dans le domaine de la recherche, j'ai demandé l'implantation en Corse d'une ferme marine expérimentale spécialisée dans l'aquaculture.*

» Enfin, une antenne de l'Institut national de la recherche agronomique verra le jour à Corte. Cette antenne, qui rassemblera bientôt une dizaine de zootechniciens, sera spécialisée dans l'étude de l'élevage méditerranéen (...).

» En ce qui concerne les emplois administratifs, le ministre des postes et télécommunications vient de signer l'arrêté installant en Corse une direction opérationnelle des télécommunications qui créera cinquante emplois à Ajaccio. J'ai demandé au ministre du budget de choisir la Corse pour l'implantation d'un centre informatique régional du Trésor.

» Je souhaite que ces décisions aient valeur d'exemple pour tout le secteur public, semi-public et privé. C'est ainsi que le ministre des transports examine actuellement, à ma demande, les conditions dans lesquelles la société nationale Corse - Méditerranée pourrait installer en Corse certains échelons de direction et divers services administratifs ou informatiques. »

● UNE PRISE EN COMPTE DES PROBLEMES PROPRES A L'INSULARITE.

— Amélioration des liaisons de l'île avec le continent. « *Parce qu'elle a réussi, la continuité territoriale doit maintenant faire face aux évolutions qu'elle a elle-même contribué à accélérer*, estime M. Giscard d'Estaing. *Augmentation de capacité et modernisation de la flotte sont nécessaires tant pour les marchandises que pour les voyageurs. Sur le premier point, j'ai demandé au ministre des transports qu'un nouveau cargo soit mis en service en 1980. Pour les voyageurs et les voitures accompagnées, un paquebot neuf, le* Cyrnos, *sera mis en ligne au printemps 1979 ainsi qu'un navire roulier de grande capacité. Cette effort de renouvellement sera poursuivi en 1980 et 1981 avec la construction de deux autres navires.*

» Parallèlement à l'augmentation des capacités, le service public doit permettre une amélioration de la gestion des transports. Cette préoccupation peut conduire à adopter, le momenu venu, les modalités de l'aide tarifaire pour rechercher l'efficacité optimum (...).

Quant à la desserte aérienne de l'île, elle sera améliorée dès l'hiver prochain. « *Les Caravelle actuelles seront remplacées, pour la plupart, par des appareils plus modernes et de plus grande capacité. Cette mesure entraînera une augmentation globale de 15 % des sièges offerts par les deux compagnies, Air France et Air Inter, sur les liaisons entre la Corse et le continent. Ainsi devraient être réglées les irritantes situations des listes d'attente. Simultanément, les horaires seront aménagés pour augmenter le temps disponible sur le continent ou en Corse entre l'avion du matin et l'avion du soir.* »

« *Pour ce qui est des tarifs, l'harmonisation du régime des réductions avec les conditions générales du réseau national est en cours ; en particulier les réductions de 50 % pour les groupes touristiques seront appliquées à la Corse* », a dit le chef de l'Etat, qui a demandé au ministre des transports d'« *organiser, avant la pleine saison touristique de cette année, une conférence périodique entre les transporteurs aériens et les élus de la région. C'est dans ce cadre de concertation que seront évoqués dans l'avenir les problèmes de cadence, de capacité et de tarifs.*

» D'ores et déjà, il me paraît nécessaire que les transporteurs puissent consentir une réduction significative des tarifs sur les liaisons bord à bord, notamment pendant les mois d'hiver où les conditions atmosphériques rendent la voie maritime inconfortable et aléatoire. »

— Une protection des sites et du caractère de la Corse. Pour M. Giscard d'Estaing, « *une politique de raison n'a pas toujours empêché la dégradation de sites prestigieux du fait de la pression immobilière et parfois même de certains travaux publics.* » C'est pourquoi il a demandé au ministre de l'environnement et du cadre de vie de lui « *proposer un programme d'aménagement concerté du littoral corse. Ce programme comportera un échéancier financier pluriannuel. Il s'agira d'abord de redéfinir les zones de protection et les pôles de développement touristique littoraux...* »

« *La protection du patrimoine culturel doit compléter celle du patrimoine naturel. Je suis avec intérêt la poursuite des réflexions sur le fait culturel corse. Le gouvernement examinera avec vous l'intérêt d'une charte culturelle corse.*

Le chef de l'Etat attache, d'autre part, « *un intérêt personnel à la création en Corse d'un conservatoire régional de musique, qui permette aux jeunes Corses de cultiver leur don naturel de Méditerranéen pour l'harmonie, et de renouer avec les traditions insulaires comme celles de Paghiella. Le ministre de la culture et de la communication fera des propositions dans ce sens aux collectivités locales concernées.*

» Enfin — et c'est une autre dimension de la même politique — la spécificité régionale doit pouvoir trouver sa légitime expression dans les grands moyens publics de communication, comme il en va dans les autres régions. A cette fin, la chaîne FR 3 assurera, à partir du printemps prochain, un journal télévisé quotidien destiné à la Corse. »

— Un nouvel esprit dans la recherche de solutions aux problèmes de la Corse. « *Trop souvent dans le passé, l'Etat a cherché à compenser des années d'indifférence par une générosité improvisée, hative et parfois honteuse d'elle-même. Mais le gaspillage, c'est encore de l'indifférence.*

» Dans tous les domaines relatifs au développement économique, social et culturel de la Corse, je vous invite à définir avec l'Etat une politique d'ensemble cohérente après avoir établi un bilan global de la situation et des aides déjà apportées. (...) Je pense, par exemple, à la politique de l'énergie. La Corse a une vocation particulière pour les énergies douces et nouvelles. Mais elle a aussi des besoins énergétiques importants qui ne seront pas satisfaits sans un accroissement de capacité des installations traditionnelles. C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de l'industrie d'établir une prévision de consommation de la région pour le moyen et le long termes. A partir de là, un programme d'approvisionnement et d'équipement sera dressé, en concertation avec les autorités régionales et en tenant compte des potentialités particulières de l'île.

» De la même façon, le moment est venu de faire le bilan des nombreux mécanismes financiers d'aide au développement économique pour mesurer leur efficacité du point de vue de la justice sociale, et de la création d'emplois. »

Le président de la République a conclu son allocution en évoquant brièvement la question régionale. A son avis, les solutions « *doivent être trouvées dans le cadre institutionnel et administratif de droit commun. Elles le doivent et elles le peuvent* ». (...)

Le crédit et la confiance

(Suite de la première page.)

Dans le passé, il n'en a pas toujours été de même. La liste est longue de promesses non tenues par des gouvernements sans suite dans les idées, longue de décisions arrachées à chaud sous le coup de la violence. Maintenant, Paris semble vouloir prendre la Corse au sérieux, engager avec elle un dialogue fécond, autre que de circonstance. Le « profil de carrière » que propose à l'île M. Giscard d'Estaing ne manque ni de générosité, ni d'imagination, ni de prudence aussi.

Le président de la République — il l'a dit — n'ignore pas les limites « *d'une générosité improvisée, hâtive et parfois honteuse d'elle-même* » telle qu'on la pratiquait dans l'île il n'y a pas si longtemps. Il n'ignore pas non plus — il l'a regretté — cette fâcheuse tendance de l'effort national à se disperser alors « *dans des opérations parfois trop nombreuses, d'intérêt inégal et sans objectif d'ensemble* ».

La majorité des Corses ne fait pas grief à Paris de sa pingrerie. « *Des crédits, nous n'en manquons pas* », affirment les insulaires. Ce dont ils souffrent, c'est de voir cet argent mal utilisé, souvent mis au service d'une croissance spéculative, d'un modèle de développement, dont ils ne veulent à aucun prix pour leur île.

Qu'en sera-t-il demain ? Paris affiche sa volonté de travailler « *avec les Corses* », de ne plus commander à distance, de se fixer un cap et de s'y tenir, étant tout de même entendu, selon le chef de l'Etat, que « *ces solutions doivent être trouvées dans le cadre institutionnel et administratif de droit commun* ». Affaire à suivre.

Pays pauvre ?

La solution du problème corse passerait-elle donc par une simple distribution de crédits ? Le vote de la Charte de développement économique de l'île, au début du mois de juillet 1975, n'a pas empêché le drame d'Aléria à la fin du mois d'août de cette même année. L'euphorie des uns n'a pas tempéré l'exaspération des autres.

A force de penser la question corse en termes d'équations budgétaires, on en viendrait vite à penser, comme l'agence soviétique Tass, que les insulaires vivent « *dans des conditions proches de la misère* ». Cette île n'offre pas le visage accablé d'une région sous-développée. Pour reprendre une expression paradoxale utilisée en d'autres lieux, c'est « *un pays pauvre dont les fils sont riches* » ; du moins bon nombre d'entre eux.

Un indice : près de onze mille voitures neuves achetées en 1977 au lieu de trois mille cinq cents en 1975. La Corse, dont le taux de motorisation est encore inférieur à la moyenne nationale, rattrape son retard ; la crise de l'énergie est oubliée. Un autre indice : la bonne santé des caisses d'épargne. De l'argent qui « *dort* » ? Hélas ! s'il leur arrive d'investir, les insulaires préfère souvent « *placer leurs billes* » sur le continent plutôt que dans leur pays...

Au demeurant, même s'ils sollicitent avec insistance les largesses du gouvernement, les Corses finissent par mesurer très vite les faiblesses de leur attitude. « *On nous prend pour des mendiants invétérés, des assistés perpétuels* », reconnaissent certains. De leur côté, les continentaux maugréent contre ces diables d'insulaires « *trop enclins à croire que tout leur est dû* ». Au bout du compte, à bien y réfléchir, personne, d'un bord à l'autre de la Méditerranée, n'est véritablement satisfait.

Les auteurs de la charte de développement économique l'avaient écrit noir sur blanc : « *Les choix économiques et sociaux ne peuvent reposer uniquement sur des moyens techniques et financiers.* » Personne n'a prêté attention à cet avertissement qui, aujourd'hui, reste d'actualité.

Le débat politique est loin d'avoir trouvé sa conclusion. Le dogme des uns, — l'unité nationale, — les slogans des autres — l'autonomie interne, l'indépendance — n'y mettent pas un terme. Bien au contraire, ils en accentuent la confusion.

Un vigoureux développement économique suffira-t-il à sortir la Corse de l'ornière ? De meilleures structures régionales permettraient-elles d'en faire autant ? Ces deux exigences sont-elles vraiment incompatibles ? La situation insulaire appelle à se poser des questions, indéfiniment.

Une chose est sûre en tout cas : l'« estime » et la « considération » que Paris peut nourrir à l'égard de la Corse ne se lisent pas seulement dans les comptes du Trésor. Elles commandent un partage des responsabilités. Du moins, si la confiance règne...

JACQUES DE BARRIN.

A GROSSETTO
« Nous vous attendions... »

De nos envoyés spéciaux

A Grossetto-Prugna, ils sont venus des fermes et des villages avoisinants — paysans endimanchés, chapeau brossé et col amidonné, enfants des écoles en culotte courte et socquettes blanches — pour crier « *Vive le président !* », entre l'église et le presbytère, sous les tilleuls qui entourent le buste du général Grossetti, héros de 14-18 et enfant du pays. On a raccroché aux branches les lampions de la fête, celle de la Saint-Césaire qui, le 3 septembre, voit revenir les jeunes partis à la ville ou sur le continent.

M. le curé, quatre-vingts ans et « *loin de la retraite* », a accroché le drapeau au rebord de ses fenêtres et fait battre ses cloches à la volée. Les anciens combattants ont ressorti toutes les médailles et M. le maire, la larme à l'œil, lit et relit les cinq feuillets de son speech. Ils ne sont pas allés à la ville hier, puisque, cette fois, c'est le président qui se déplace dans leurs montagnes, sur les flancs arrondis du col Saint-Georges.

Quand, enfin, « il » arrive, la sono donne à plein : le *Chant du départ*. Les enfants crient et lancent les poignées de riz généreusement distribué par la maîtresse. Au micro, M. Grossetti, le maire du village, se jette à l'eau. « *A Grossetto, comme dans toute la Corse, nous vous attendions, monsieur le président, car dans notre île, troublée par les changements économiques et sociaux des vingt dernières années, les Corses, et surtout les plus jeunes, s'interrogent sur l'avenir* »

Derrière, le chef de l'Etat prend quelques notes. « *L'unité, pour nous Corses*, reprend le maire, *c'est l'affirmation de notre appartenance pleine et entière à la nation française.* » Un leitmotiv depuis l'arrivée du chef de l'Etat sur le sol corse. « *Par votre fonction*, conclut le maire, *vous êtes, monsieur le président, le symbole et le garant de l'unité nationale. Nous nous tournons naturellement vers vous pour obtenir le maintien de l'unité de l'Etat. Nous vous faisons confiance.* »

En réponse, M. Giscard d'Estaing, laissant ses notes, se dit « *impressionné par la qualité du discours* » qu'il vient d'entendre. « *Vous avez porté le diagnostic le plus sûr sur les problèmes de la Corse*, ajoute-t-il ; *une région troublée comme toutes les régions de France et tous les pays d'Europe qui, en l'espace d'une génération, ont connu tant de changements économiques et sociaux.* »

Après avoir remercié la population du village pour son « *accueil spontané, démocratique et national* », le président se voit remettre par deux petites filles un coffret peint. Mme Giscard d'Estaing recevra, quant à elle, une tapisserie de l'artisanat local.

A la minute prévue, le « *cortège héliporté* » quitte le pré où il a atterri une demi-heure plus tôt.

D. P.

A LEVIE
« La seule protection, l'amitié »

Levie. — Au cœur de la montagne, à l'orée du parc naturel régional, M. Giscard d'Estaing est reçu par la population de Levie comme il aime à l'être dans les villages où il célèbre, chaque année, l'anniversaire de son élection à la présidence de la République. Les deux mille cent habitants ne sont peut-être pas tous sur la place du marché où le maire, M. Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, conseiller général, accueille le chef de l'Etat en souhaitant que les jeunes de l'« Alta-Rocca » « *trouvent des raisons nouvelles d'espérer* ».

Le président de la République fait d'abord remarquer que les policiers présents autour du cortège officiel sont en très petit nombre. « *La seule protection dont j'ai besoin en Corse*, dit-il, *c'est celle de l'amitié des Corses.* » Il annonce ensuite que l'Etat appuiera l'effort de développement mené par la municipalité de Levie et celle des communes environnantes

L'amitié de la population de Levie à l'égard du chef de l'Etat se manifeste à son arrivée par les traditionnelles pluies de grains de riz et de pétales de fleurs et par la vigueur avec laquelle une vieille femme, parente de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, embrasse M. Giscard d'Estaing. Retrouvant le village dont il est originaire et où, enfant, il passait ses vacances, M. Dominati fait, avec le maire, les honneurs des lieux au président de la République.

Après une visite au musée néolithique, M. Giscard d'Estaing et sa suite gagnent l'hippodrome — un champ découvert faisant face aux monts couverts de chênes-verts et, plus loin, aux neiges des pointes d'Evini et du Sapolone. Des tables sont dressées à l'ombre de parasols devenus bien vite inutiles car le ciel se couvre. Des moutons grillés sur la braise sont hâtivement découpés et servis par des jeunes gens et des jeunes filles de Levie. Jeu de vitesse et d'adresse.

M. Dominati appelle à la table présidentielle deux musiciens et un chanteur dont la voix de ténor s'exprime en dialecte corse. Avec des accents d'opéra-comique, il entonne *Le rêve passe*, qui évoque la tristesse de l'Aiglon au souvenir de la gloire impériale.

M. Giscard d'Estaing prie les convives de lever leur verre à la santé des jeunes serveurs avant de chanter en chœur *l'Ajaccienne*. A voix forte, MM. Dominati et Jean Riolacci, chargé de mission à l'Elysée, lancent avec conviction les quatre notes du *Napoléon*.

P. J.

Le président du conseil régional :
« Entourée d'eau, de monopoles et de préjugés »

Ajaccio. — Le conseil régional de Corse, le comité économique et social et les conseils généraux des deux départements étaient réunis dans la salle des débats du conseil général de la préfecture d'Ajaccio pour entendre, le jeudi 8 juin en fin d'après-midi, les réponses qu'apportait M. Giscard d'Estaing aux problèmes du développement de la Corse : « *Vous venez dans un climat alourdi par la violence et la contestation, qui contraste étrangement avec les signes évidents de la croissance de notre économie et notre attachement à l'unité nationale* », a déclaré M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (R.P.R.) et président du conseil général de la Corse du Sud.

M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social, a exprimé le vœu que « *la décentralisation, qui vous doit déjà d'importants progrès grâce à votre décision d'accorder aux élus de la Corse la maîtrise des crédits du fonds d'expansion, connaisse d'autres développements* ». Enfin, M. François Giacobbi, sénateur (gauche démocratique), président du conseil régional et du conseil général de la Haute-Corse, a affirmé : « *La Corse est une île entourée d'eau, de monopoles et de préjugés* ».

Pour les élus de gauche, la solution des problèmes de la Corse passe par l'élection au suffrage universel d'une assemblée régionale élargie. M. Giacobbi va plus loin en demandant l'institution d'un exécutif régional issu de cette assemblée. Il est vrai que, comme l'a remarqué lui-même le président du conseil régional, « *le bon peuple corse ne paraît pas s'être passionné pour ces revendications* » puisque, aux élections législatives, « *ceux qui en ont parlé n'ont pas été élus et ceux qui ont été élus n'en ont pas parlé, ou si peu que ce n'est pas la peine d'insister* ».

M. Giscard d'Estaing en a paré : « *Ce que nos compatriotes demandent*, a-t-il dit, *c'est que les décisions qui les concernent soient prises très près d'eux.* » Le chef de l'Etat estime que la commune et les départements sont les circonscriptions administratives les plus aptes à satisfaire cette demande. « *Il n'est pas nécessaire de créer un étage supplémentaire* », a-t-il déclaré

S'il est hostile à l'action directe des conseillers régionaux, M. Giscard d'Estaing accepte, en revanche, l'idée d'en augmenter le nombre en Corse. Il devait l'annoncer ce vendredi soir 9 juin, au cours de la conférence de presse qui devait conclure à Bastia son voyage.

La réponse donnée à la question de l'élection de l'assemblée régionale distingue les réactions des élus de la majorité et celle de l'opposition au discours prononcé par le chef de l'Etat. Pour M. Jean Bozzi, député (R.P.R.) d'Ajaccio, les mesures annoncées par M. Giscard d'Estaing sont « *à la fois importantes et significatives* » : importantes par leur nombre et l'effet qu'elles pourront avoir sur le développement de la Corse ; significatives d'une volonté de prendre en considération la spécificité de l'île.

M. Giacobbi se félicitait, lui aussi, du discours de M. Giscard d'Estaing dont il jugeait « *le contenant presque plus important que le contenu* ». « *C'est un vrai discours de président de la République* », disait-il, tout en remarquant, sans s'en étonner, que le chef de l'Etat avait opposé un refus ferme à ses positions concernant la démocratie régionale. Pour sa part, M. Nicolas Alfonsi, ancien député d'Ajaccio et conseiller général (M.R.G.), regrettait le fait que la part des responsabilités confiées aux institutions régionales et aux collectivités locales demeure étroite.

PATRICK JARREAU.

ÉDUCATION

LE PALMARÈS DU CONCOURS GÉNÉRAL

Près de la moitié des prix n'ont pas été décernés

Les résultats du concours général des lycées pour 1978 sont parmi les plus mauvais enregistrés depuis plusieurs années. Sur un total de quatre-vingt-un prix mis au concours, trente-six, soit près de la moitié, n'ont pas été décernés, les jurys des différentes disciplines ayant jugé les candidats insuffisants. En 1977, vingt-sept prix sur quatre-vingt-un n'avaient pas été décernés (trente-deux sur soixante-douze en 1976 et vingt-neuf sur soixante-douze en 1975). Onze premiers prix n'ont pas été décernés, notamment en philosophie pour les élèves des terminales A (littéraires). Le jury le plus sévère a été — signe des temps ? — celui du concours de version grecque où il n'y a aucun prix. Quatre prix sur six n'ont pas été décernés en latin.

Il est de tradition de comparer les résultats des lycéens de province et des « Parisiens ». Cette année, la compétition tourne au désavantage de ces derniers : dix-neuf prix contre vingt-sept aux « provinciaux » et lycéens français à l'étranger. Les grands lycées de la capitale ont perdu des plumes dans ce combat ; le lycée Henri-IV, qui avait dix prix l'an dernier, doit se contenter de trois cette année et le lycée Janson-de-Sailly brille par son absence au palmarès.

La tendance la plus nette de ces résultats concerne la répartition des prix entre les jeunes filles et les garçons. Avec vingt prix, les premières talonnent désormais les garçons (vingt-six), alors qu'en 1977 on comptait encore quarante et un garçons primés contre quatorze filles (et trente contre neuf en 1976).

Les résultats du concours général — auquel ont participé cette année trois mille sept cents lycéens dans l'enseignement public — sont-ils significatifs de l'évolution de l'enseignement français ? Triomphe de l'élitisme, ils ne peuvent guère que rendre compte du plus ou moins bon « niveau » de cette élite et les variations sont soumises — dans le domaine de la notation — à un subjectivisme qui n'est plus à démontrer. La baisse de qualité dont se plaignent les jurys peut s'interpréter de deux manières : ou les lycéens d'aujourd'hui sont plus médiocres que leurs aînés, ou le concours général n'est plus un instrument de mesure adapté. La réponse à cette question pourrait faire l'objet d'un sujet de dissertation... au concours général. — Br. F.

Classe de première

Composition française (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : Gisèle Debert (première A, lycée Albert-Camus, Bois-Colombes, Hauts-de-Seine) ; 2e prix : Catherine Pradeilles (première C, lycée Maurice-Genevoix, Marignane, Bouches-du-Rhône) ; 3e prix : non décerné.

Allemand (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : Rita-Marie Christmann (première D, lycée Jean-de-Pange, Sarreguemines, Moselle) ; 2e prix *ex aequo* : Astride-Monique Reithinger (première C, lycée Montaigne, Mulhouse) et Christiane-Marguerite Friden (première C, lycée français de La Haye).

Anglais (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : Elizabeth Tyszkiewicz (première A, lycée français de La Haye) ; 2e prix : Anne Kornowski (première C, lycée Racine, Paris) ; 3e prix : Ruth Goodyear (première D, lycée international de Saint-Germain-en-Laye, Yvelines) et ex *aequo* Amélie Moisy (première AB, lycée Molière, Paris).

Espagnol (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : Pascal Virmoux (première A, lycée Camille-Jullian, Bordeaux) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Portugais (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : Alexandra Dacruz (première A, lycée Henri-IV, Paris) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Italien (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Ginette Cragnaz (lycée Pasteur, Besançon) ; 3e prix : non décerné.

Arabe (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Leila Haddawi (première A, lycée Descartes, Rabat) ; 3e prix : non décerné.

Russe (premières A, B, C, D, E). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Alexis Bobrinskoy (première A, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris) ; 3e prix : non décerné.

Version latine (premières A, B, C, D). — 1er prix : Jean-Michel Nataf (première C, lycée Florent-Schmitt, Saint-Cloud, Yvelines) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Thème latin (premières A, B, C, D). — 1er prix : Hervé Le Bolloch (première C, lycée Jacques-Decour, Paris) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Version grecque (premières A, C, D). — Aucun prix décerné.

Histoire (premières A, B, C, D). — 1er prix : Pierre Gervais (première C, lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Michel Rouzeau (première C, lycée Jules-Verne, Nantes) ; 3e prix : non décerné.

Géographie (premières A, B, C, D). — 1er prix : Eric Baptiste (première C, lycée Montesquieu, Le Mans) ; 2e prix : Philippe Grenier (première C, lycée Henri-IV, Paris) ; 3e prix : non décerné.

Sciences économiques et sociales (première B). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : André Aït-Lounis (première B, lycée Gustave-Monod, Enghien, Val-d'Oise) ; 3e prix : Pierre-Jean Helle (première B, lycée de Muret, Haute-Garonne).

Construction (premières F1, F2, F3). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Pascal Klein (première F1, lycée technique Briquerie, Thionville) ; 3e prix : Freddy Arnaulx (première F3, (lycée technique F.-Bazin, Charleville-Mézières).

Droit ou économie générale (premières G1, G2, G3). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Nelly Beignolles (première G2, lycée Saint-Exupéry, Saint-Raphaël, Var) ; 3e prix : non décerné.

Education musicale. — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Philippe Henry (première A, lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy, Seine-Saint-Denis) ; 3e prix : Sylvie Garrec (première A, lycée Racine, Paris).

Classes terminales

Composition française (terminales A, B, C, D, E). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Jean Moitry (terminale A, lycée A.-Daudet, Nîmes) ; 3e prix : non décerné.

Philosophie (terminale A). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Nathalie Germond (terminale A, lycée La Bruyère, Versailles) ; 3e prix non décerné.

Composition en philosophie (terminales B, C, D, E). — 1er prix : Florence Caroff (terminale C, lycée polyvalent d'Evry, Essonne) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Mathématiques (terminales C, E) — 1er prix : Johan Yebbou (terminale C, lycée Jacques-Decour, Paris) ; 2e prix : Georges Quenot (terminale C, lycée Stendhal, Grenoble) ; 3e prix : non décerné.

Sciences naturelles (terminale D). — 1er prix : Serge Birman (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : Jean-Marc Sapori (terminale D, lycée Pierre-Brossolette, Villeurbanne, Rhône).

Sciences physiques (terminales C, D, E). — 1er prix : Thierry Joliceur (terminale C, lycée Léon-Bourgeois, Epernay, Marne) ; 2e prix : Thierry Coquand (terminale C, lycée Champollion, Grenoble) ; 3e prix : non décerné.

Sciences économiques et sociales (terminale B). — 1er prix : Fabienne Rabau (lycée Camille-Jullian, Bordeaux) ; 2e prix : Jeanne Vidal (lycée Guillaume-Fichet, Bonneville, Haute-Savoie) ; 3e prix : Dominique Ingold (lycée Alain-Fournier, Bourges).

Construction mécanique (terminale E). — 1er prix : Frédérick Gauchey (lycée Arago, Paris) ; 2e prix : Philippe Chassot (lycée technique, Oyonnax, Ain) ; 3e prix : Jean-Jacques Baton (lycée technique, Saint-Avold, Moselle).

Education musicale (terminales A, B, C, D, E, F8). — 1er prix : Alain Celo (terminale C, lycée Buffon, Paris) ; 2e prix : Sabine Vatin (lycée H.-Martin, Saint-Quentin, Aisne) ; 3e prix : Valérie Maindron (terminale A, lycée V.-Hugo, Poitiers).

Concours commun

Dessin (classes de première et de terminale). — 1er prix : non décerné ; 2e prix : Jean-Louis Paccard (première A, lycée Claude-Fauriel, Saint-Etienne) ; 3e prix : non décerné.

PORTRAITS

« Je suis comme tout le monde »

Le moins que l'on puisse dire de Johan Yebbou, premier prix de mathématiques, c'est que ses études se sont déroulées sans grands problèmes... Elève de terminale C au lycée Jacques-Decour, à Paris-9e, il n'a pas suivi la classe de première : il a passé les épreuves de français du baccalauréat en seconde puis est entré directement en terminale. Tout simplement... Il est âgé de dix-sept ans, ses parents sont hôteliers dans le 18e arrondissement. Né de père algérien et de mère néerlandaise, il est premier de sa classe en mathématiques, bien sûr, mais aussi en physique, en philosophie, en anglais : dans les autres matières, il n'est que très bon. Il a d'ailleurs passé, aussi, le concours général en philosophie, « pour le plaisir ».

Les mathématiques, pour lui, sont une passion. Quand il a terminé le travail scolaire, il essaye de retrouver les théorèmes qui ne sont pas au programme. N'opposant pas les études aux loisirs, il n'accorde que peu d'importance à ces derniers. Quand il ne travaille pas, il regarde les sports à la télévision, sans en pratiquer lui-même; il lit les journaux ou va se promener au Centre Pompidou. La politique l'intéresse, mais « en tant que spectacle ».

Johan n'a pas d'idée précise pour son avenir. Il va entrer « en maths sup » et se présenter aux concours des grandes écoles, bien sûr. Pour sa profession, « il faudra qu'il y ait beaucoup de maths ». *Alors, peut-être, la recherche ou l'enseignement, mais ni le commerce ni un travail d'ingénieur.*

Un leitmotiv revient dans sa conversation : « Vous savez, je suis comme tout le monde, je n'ai rien de spécial. » *Tout de même...* « Finalement, *ajoute-t-il,* je n'ai pas beaucoup travaillé pour en arriver là, tout se fait si facilement... ». — P. de J.

« Le bac, mon gros souci »

« Je n'y suis pour rien, *dit modestement son professeur, M. Christian Piot, jeune agrégé de philosophie.* Je ne la vois que trois heures par semaine. »

Au lycée polyvalent d'Evry (Essonne), un bâtiment moderne en pleins champs, à deux pas des pyramides colorées de la ville nouvelle, on est agréablement surpris du succès de Florence Caroff, élève de terminale C, âgée de dix-sept ans, qui vient de recevoir le premier prix du Concours général de composition en philosophie (séries B, C, D), pour une dissertation sur le sujet suivant : « Quelle idée le fanatique se fait-il de la vérité ? »

Pour le proviseur, M. Gérard Chanut, c'est le deuxième succès de l'établissement. En 1975 déjà — la première année de fonctionnement, — un élève d'Evry avait décroché un accessit d'histoire. « Mais un premier prix, c'est mieux », *dit-il, en dissimulant mal sa satisfaction.*

La nouvelle a vite fait le tour de l'établissement. Au centre d'information et de documentation, la bibliothécaire n'en revient pas. « A la voir comme ça, si mignonne, si gentille, on ne dirait pas que c'est une grosse tête. » *Mais Florence n'était pas une* « cliente » *assidue, car elle dispose chez elle, à Saint-Germain-les-Corbeil, d'une bibliothèque familiale fournie (son père est chirurgien-dentiste).*

« Une fille épanouie, intelligente, travailleuse, sans problème », *dit son professeur. Aînée de deux enfants, Florence a la chance de vivre dans une famille où on lui fait confiance.* « C'est moi qui choisis ce que je veux faire », *dit-elle avec un sourire. Le Concours ? Elle l'a passé parce qu'on le lui a proposé.* « Une épreuve de philosophie en six heures, c'est intéressant. » *A la fois douée et travailleuse, Florence se force à peine pour les maths, bien qu'elle veuille faire Sciences-Po.* « Mais je me suis inscrite en allemand à la Sorbonne, *dit-elle,* au cas où je ne serais pas admise à Sciences-Po. »

Florence, aujourd'hui encore, appréhende le bac : « C'est mon gros souci. » *Pour mieux le préparer, elle a cessé l'équitation pour cette année.*

ROGER CANS.

LES MOUVEMENTS DE GRÈVE A L'ÉCOLE BERLITZ

« *Les affaires prospèrent à l'école Berlitz au détriment des salariés* », ont déclaré des enseignants, le 8 juin, au cours d'une conférence de presse organisée à Paris par le Syndicat national des personnels de l'enseignement privé (S.N.P.E.P.-C.G.T.), dont les responsables étaient venus soutenir des enseignants en grève — une trentaine, — pour la plupart professeurs à l'école Berlitz-Opéra.

Les grévistes, qui en sont parfois à leur vingtième débrayage depuis le début de l'année, réclament de meilleures conditions de travail (réduction de l'horaire hebdomadaire de trente-sept heures trente à trente heures), et une augmentation de salaire de 10 % (la leçon de quarante-cinq minutes est actuellement payées 12,57 F au tarif normal). Les grévistes ont défilé dans les rues avec des banderoles réclamant 3 500 F mensuels « *pour tous* ».

● *Grève administrative contre des retards de paiement.* — Les professeurs, qui font partie du jury des Certificats d'aptitude professionnelle (C.A.P.), du centre d'Enghien (Val-d'Oise), ont décidé de ne pas communiquer à l'administration les notes de leurs corrections tant que le rectorat de Versailles ne leur aura pas réglé les frais de correction des examens de juin 1977. Le rectorat de Versailles admet qu'il y a des « *petits retards* », dus au fait que, pour la première fois cette année, il est chargé d'effectuer les paiements (précédemment effectués par l'Académie de Paris). « *Tous les paiements seront réglés à la fin du mois de juillet* », précise-t-on.

DES ÉTUDIANTS OCCUPENT LES BUREAUX DE LA RÉSIDENCE D'ANTONY (Hauts-de-Seine)

Les locaux administratifs de la résidence universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine) sont occupés depuis mercredi 7 juin par plusieurs dizaines d'étudiants. L'administration a, en effet, prévu de fermer le restaurant entre le 12 juin et le 15 octobre pour y effectuer des travaux de sécurité. Le restaurant le plus proche, celui de l'Ecole centrale, à Châtenay-Malabry, sera fermé du 21 juillet au 4 septembre. Les « occupanét » regroupent — dans «occupants» regroupent — notamment des étudiants originaires des départements d'outre-mer et de l'étranger qui ne quittent pas la résidence pendant les vacances. Sans contester la nécessité des travaux, ils estiment que ceux-ci pourraient s'effectuer entre le 1er juillet et le 15 septembre et réclament pendant ce délai l'ouverture du restaurant universitaire de l'Ecole centrale ou celui de pharmacie à Châtenay-Malabry.

L'Association des étudiants de la résidence universitaire d'Antony, affiliée à la Fédération des résidences universitaires de France, a présenté ces revendications à la direction du centre régional des œuvres universitaires de Versailles. Elle estime que sur deux mille cinq cents résidents, mille deux cents restent à Antony de juillet à septembre. Elle se désolidarise cependant du style d'action du « comité de lutte », et notamment de la « séquestration » pendant quelques heures de l'intendante de la résidence dans la soirée du mercredi 7 juin.

LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS AU QUÉBEC SERONT DISPENSÉS DES DROITS DE SCOLARITÉ

M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'éducation et vice-premier ministre du Québec, achève ce vendredi 9 juin une visite officielle d'une semaine en France sur l'invitation de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat. Au cours de son séjour, M. Morin a notamment rencontré M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, avec lequel il s'est entretenu de la formation permanente. A Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, le ministre québécois a confirmé que son gouvernement dispenserait de droits de scolarité les étudiants français inscrits dans une université québécoise.

M. Jacques-Yvan Morin, qui fut jusqu'à nomination au gouvernement (28 novembre 1976) chef du groupe parlementaire du Parti québécois (P.Q.), a regretté au cours d'une conférence de presse, le 8 juin, qu'il n'y ait pas de nationalité québécoise. « *C'est une identité mais pas encore un passeport* », a-t-il dit. M. Morin s'est déclaré très satisfait de son entretien avec le maire de Paris, M. Jacques Chirac.

RELIGION

AVANT LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DE PUEBLA

Plus de soixante personnalités chrétiennes plaident en faveur des pauvres et des opprimés d'Amérique latine

Plus d'une soixantaine de personnalités chrétiennes (1) ont signé un texte intitulé « A nos frères d'Europe et à ceux d'Amérique latine », à propos de la conférence générale de l'épiscopat latino-américain qui se réunira à Puebla (Mexique), du 12 au 28 octobre, et des tensions qui ont marqué la préparation de cette assemblée (« le Monde » du 22 février). Voici le texte intégral de ce manifeste.

« A *Medellin* (2), une voix puissante s'est fait entendre même des *théologiens d'Europe : annoncer l'Evangile, ce n'est pas seulement réfléchir sur le dogme ou inviter à peupler les églises, mais aussi lutter pour la libération des peuples asservis sous tant de jougs divers ; voilà ce qu'ont proclamé, sous la forte impulsion du concile Vatican II, les évêques délégués de toute l'Amérique latine.*

» *L'esprit de Medellin a continué de souffler dans les années qui ont suivi : renouvellement de la pastorale, efflorescence des communautés de base, diversification des ministères, appui donné aux luttes pour la justice et, à partir de cette pratique, une réflexion théologique originale. Ainsi se dessinait un nouveau visage de l'Eglise, manifestant l'éternelle jeunesse de l'Evangile.*

» *Comme il fallait s'y attendre, la réaction s'est fait sentir, et la répression est tombée, drue. Les chrétiens n'en ont pas été les seules victimes, même si elle est le fruit de dictatures inspirées par une idéologie qui, en dépit de ses prétentions, est foncièrement contraire à l'Evangile. Mais combien de prêtres, de pasteurs et d'autres chrétiens ont été visés ! En moins de dix ans, on compte huit cent cinquante prêtres arrêtés, expulsés, voire torturés ou assassinés, et c'est par milliers qu'il faut compter les courageux témoins du Christ dans le monde ouvrier, paysan ou intellectuel, catholiques ou membres des communautés rattachées au Conseil œcuménique des Eglises. Face à cette persécution, nous nous sommes demandé, nous Européens, pourquoi les représentants les plus officiels de l'Eglise n'ont pas toujours pris avec les pouvoirs établis les distances qui s'imposaient.*

» *Dix ans ont passé. Va-t-on sentir à Puebla souffler à nouveau le vent de l'Esprit ? Nous qui sommes loin, nous ne venons pas faire la leçon à nos frères d'Amérique latine ; nous tenons à nous déclarer solidaires de ces Eglises, persécutées du fait qu'elles cherchent à se renouveler dans la fidélité à l'Evangile, et c'est avec émotion que nous saluons comme martyrs ceux qu'un peuple chrétien honore déjà ainsi. Par leur exemple, nous nous sentons interpellés et prêts à des solidarités concrètes.*

» *Oui, nous dénonçons les compromissions de nos pays riches, exploitant la situation d'Amérique latine. Aussi voulons-nous nous interroger nous-mêmes ainsi que nos Eglises :*

» ● *Chrétiens, sommes-nous assez attentifs à tout ce qui se vit et se travaille et souffre en Amérique latine ? L'argent de nos collectes contribue-t-il réellement à promouvoir l'homme bafoué dans sa dignité ?*

» ● *Théologiens, acceptons-nous la valeur et la portée pour nous-mêmes de la réflexion de ces collègues qui cherchent à élaborer une théologie issue de leur terre riche de souffrances et d'avenir ? Comprenons-nous que leur réflexion sur les implications et le langage de la foi, mûrie dans la pauvreté, doit nous provoquer, par exemple, à ne plus parler du règne de Dieu sans proclamer immédiatement que les pauvres en sont les premiers invités ?*

» ● *Occidentaux, nous sentons-nous concernés par le comportement des firmes et organismes internationaux et par l'attitude de tous ceux qui nous représentent en Amérique latine, fussent-ils nonces apostoliques ou simplement coopérants, touristes, hommes d'affaires, techniciens, diplomates, sportifs ou médecins ?*

» ● *Peuples nantis, sommes-nous prêts à un partage équitable des ressources, des pouvoirs et des biens, quoi qu'il en coûte ?*

» *Puisse Puebla nous stimuler et nous illuminer, nous qui, en Europe, risquons de nous endormir ou de nous évader dans une spiritualité désincarnée ! Puisse Puebla rayonner la Bonne Nouvelle pour les pauvres et les opprimés d'Amérique latine et du monde ! Voilà ce que nous signons avec joie et dans une grande espérance.*

(1) Parmi les signataires, et principalement les personnalités françaises, figurent notamment : Jean-Marie Aubert, Ernesto Balducci, Michel Bouttier, Georges Casalis, Marie-Dominique Chenu, Olivier Clément, Yves Congar, René Coste, Henri Denis, André Dumas, Michel Evdokimov, Claude Geffré, Henri de Lavalette, Xavier Léon-Dufour, Roger Mehl, Michel Schooyans, Etienne Trocmé, Louis de Vaucelles, Salvador Verges Ramirez.

(2) Medellin (Colombie) est le nom de la ville où s'est réunie voici dix ans la conférence épiscopale précédente.

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

Groupe ou rassemblement illicite ?

Les juges correctionnels peuvent rechercher la qualification exacte des faits incriminés retenus contre les prévenus et modifier au besoin celle qui leur est proposée par le parquet en appliquant un texte de loi autre que celui visé initialement dans la poursuite, mais à la condition qu'aucun fait nouveau ne soit ajouté à la prévention.

C'est ce principe que la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a énoncé pour casser, mercredi 7 juin, l'arrêt de la cour d'appel de Rennes du 20 décembre 1976, ayant infligé des peines de prison avec sursis (deux à trois mois) à vingt-cinq étudiants. Ceux-ci avaient participé, le 13 mai 1976, à Nantes, à une manifestation qui avait dégénéré : des façades d'immeubles, des vitrines de magasins, des parcomètres, avaient subi des dégradations.

Les vingt-cinq manifestants avaient été déférés en correctionnelle *« pour avoir participé volontairement à une action concertée menée à force ouverte par un groupe et du fait de laquelle des destructions ont été commises aux biens »*, délit prévu et puni par l'article 314, alinéa 1 du code pénal (« loi anti-casseurs »).

Or, c'est l'article 314, alinéa 2, du code pénal qui a finalement été retenu contre eux par la cour d'appel de Rennes. A tort, a estimé la chambre criminelle (statuant sur le rapport du conseiller Jean Ledoux, les observations de Mᵉ Philippe Waquet et les conclusions de M. Dullin, avocat général), car l'article 314 alinéa 2 deuxièmement du code pénal comprend des éléments constitutifs ne figurant pas dans la prévention originaire, notamment le fait d'un *« rassemblement illicite »*.

Les vingt-cinq manifestants seront jugés de nouveau par la cour d'appel d'Angers.

DEUX MÉDECINS DE CAMBRAI RELAXÉS APRÈS LA MORT D'UNE FILLETTE

Deux médecins, les docteurs Robert Laude et Jean Machon, ainsi qu'une infirmière, Mme Marie-Thérèse Cardonnel, inculpés d'homicide involontaire (*le Monde* du 23 mars 1976), après le décès d'une fillette de sept ans, Béatrice Lamorille, des suites d'un accident de la route à Cambrai (Nord), en 1975, ont été relaxés, mercredi 7 juin, par le tribunal de grande instance de Cambrai.

Le 18 décembre 1975, Béatrice Lamorille avait été renversée par un cycliste sur le chemin de l'école. Le docteur Laude, qui l'avait examinée après l'accident, dans l'après-midi, n'avait rien constaté d'alarmant. Lorsqu'il avait été rappelé, dans la soirée, au chevet de l'enfant, qui se plaignait de violents maux de tête, il n'avait prescrit que des calmants. Dans la nuit, l'état de l'enfant s'était aggravé et, inquiets, M. et Mme Lamorille avaient transporté leur fille dans une clinique de Cambrai, vers une heure. C'est seulement vers trois heures que l'infirmière de garde, Mme Cardonnel, avait appelé un chirurgien, le docteur Machon, puis un radiologue, qui, venu examiner la petite Béatrice, avait demandé son transfert immédiat au C.H.R. de Lille. L'enfant était morte avant son admission à l'hôpital (*le Monde* du 29 novembre 1975).

● *Mort par overdose.* — Un jeune homme âgé de vingt ans est décédé à Rennes, mardi 6 juin, des suites d'une piqûre contenant un mélange de barbituriques.

A BÉTHUNE

Manifestation des P. M. E. après la condamnation de M. Roger Leleu

Lille. — Quatre cents représentants des petites et moyennes entreprises ont manifesté jeudi 8 juin, en début d'après-midi, devant le palais de justice de Béthune, où M. Roger Leleu, ex-P.-D.G. des Cartonneries Leleu, à Lestrem (Pas-de-Calais), avait été condamné, la semaine dernière, à un an de prison pour entrave au bon fonctionnement du comité d'entreprise et à l'exercice des droits des délégués syndicaux. M. Leleu avait été arrêté à la fin de l'audience ; il a été libéré mercredi 7 juin sur décision de la cour d'appel de Douai (« le Monde » du 9 juin).

De notre correspondant

Si la grande majorité des manifestants était originaire du Nord et du Pas-de-Calais, on remarquait cependant des délégations venues d'autres régions, notamment de l'Île-de-France. Plusieurs orateurs se sont félicités de la décision de la cour d'appel. Parlant au nom de M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, M. Léonce Déprez, maire du Touquet (U.D.F.), et délégué régional des P.M.E., a vivement critiqué la décision du juge de Béthune, en affirmant que les chefs d'entreprise étaient au bord de la révolte.

Une délégation a été reçue par le tribunal de Béthune avant que les manifestants ne se dispersent dans le calme.

Des propos tenus au cours de cette manifestation ont provoqué une mise au point du syndicat de la magistrature de Lille, dont la position a été présentée à la presse par M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune. *« Nous avons toujours été d'accord sur le principe de la libre critique d'une action de justice ; nous souhaitons que soient autorisées de la même manière les manifestations ouvrières qui viseraient à critiquer des jugements du tribunal de Béthune ou les arrêts de la cour d'appel de Douai. La manifestation de ce jour à Béthune démontre que le patronat ne supporte pas l'institution judiciaire quand celle-ci ne fonctionne plus à son profit... »*

Quant au syndicat de la magistrature de Béthune, il qualifie d'« édifiante » la précipitation de la cour de Douai et fait valoir qu'elle s'accompagnait de plusieurs irrégularités. — G. S.

● *Huit cents francs d'amende pour un directeur d'entreprise accusé d'homicide involontaire.* — M. Langellé, ancien directeur de la Compagnie française métallique de Fos-sur-Mer, a été condamné, jeudi 8 juin, par le tribunal d'Aix-en-Provence, à 800 francs d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts à verser au syndicat C.G.T., partie civile. M. Langellé avait été inculpé pour homicide involontaire après la mort, le 12 juillet 1976, d'un employé de l'entreprise, des suites d'un accident du travail.

● *Entrave aux libertés syndicales : trois relaxes.* — Les trois directeurs de la société Solmer de Fos-sur-Mer cités par le syndicat C.F.D.T. pour *« entrave aux libertés syndicales »* ont été relaxés, jeudi 8 juin, par le tribunal d'Aix-en-Provence qui avait examiné l'affaire le 27 avril dernier. Le syndicat C.F.D.T. devra verser 1 franc de dommages et intérêts à chacun des trois directeurs auxquels il reprochait d'avoir fait procéder à un abattement de la prime d'assiduité après une grève.

SOIXANTE-DEUX APPAREILS SONT ENDOMMAGÉS DANS VINGT STATIONS DE MÉTRO

Soixante-deux appareils de contrôle automatique des billets de la R.A.T.P. ont été endommagés jeudi 8 juin, vers 5 h. 45, par des « bandes organisées » (environ deux cents membres), dans vingt stations de métro situées aux quatre coins de Paris. Ces appareils, appelés « péages », ont de la sorte été mis momentanément hors de service. Cette action a été revendiquée, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, par un groupe de Résistance à l'augmentation des tarifs publics (R.A.T.P.).

« En tant que prolétaires et militants autonomes du mouvement de classe, nous n'acceptons pas que l'on entame encore plus notre faible niveau de survie, indique le communiqué. *En conséquence, nous avons décidé d'attaquer directement les hausses sur les terrains où elles se produisent, et d'appeler à la mobilisation tous ceux qui, insensibles aux incitations réformistes et gauchistes, ne veulent pas baisser les bras. »*

Dans un communiqué, l'union syndicale C.G.T. de la R.A.T.P. *« condamne sans appel »* ces déprédations.

AU TRIBUNAL DE NANTERRE

Coups et blessures volontaires...

Après un accident du travail, M. Mostapha Necir, ressortissant algérien installé en France depuis quinze ans, a perdu son emploi d'aide boiseur. Âgé de trente-trois ans, il a quatre enfants à sa charge. Le 22 août 1977, M. Necir, inquiet d'un retard de plusieurs mois dans le versement de ses indemnités de chômage, se présente à l'Agence nationale pour l'emploi. Son dossier s'étant égaré, l'attente est longue au guichet.

Derrière lui, M. Félix Cestier, venu accompagner deux travailleurs immigrés dans leurs démarches, commence à s'impatienter. M. Cestier, rapatrié d'Afrique du Nord, dirige un foyer de travailleurs immigrés. Au bout d'un certain temps, il s'en prend violemment à M. Mostapha Necir : pourquoi celui-vi vient-il « réclamer », alors que lui-même a dû attendre de longues années avant d'être indemnisé ? Le ton monte entre les deux hommes.

Le directeur de l'ANPE tente de soustraire M. Necir aux invectives de M. Cestier en l'emmenant dans un bureau. Ce qui n'empêche pas ce dernier de l'y suivre et de continuer ses propos racistes et malveillants. M. Necir, perdant son calme, finit par décocher un coup de poing au visage de son interlocuteur avant de s'écrouler lui-même, en proie à une crise de nerfs. M. Cestier porte plainte pour coups et blessures volontaires.

La onzième chambre correctionnelle de Nanterre, présidée par M. Gérard Pierron, a examiné cette affaire jeudi 8 juin en l'absence du plaignant, pourtant convoqué à l'audience.

M. Necir, défendu par Mᵉ Stanislas Mangin, a été condamné à une amende de 500 francs avec sursis. Deux employées de l'ANPE étaient venues spontanément témoigner en sa faveur.

● *Quarante-huit députés du groupe U.D.F. viennent de présenter une proposition de loi* tendant à retirer à l'auteur d'un crime ou d'un délit le bénéfice d'une action en réparation fondée sur son infraction. En d'autres termes, cette proposition de loi vise à empêcher que la légitime défense puisse encore venir en procès. *« Une telle possibilité heurte le bon sens populaire et pourtant, en l'état actuel des textes, elles existe ! »*, indique l'exposé des motifs.

A l'article 1382 du code civil, qui prévoit : *« Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer »*, le groupe de députés U.D.F. suggère donc que l'on adjoigne l'alinéa suivant : *« Toutefois aucune action ne peut être engagée par l'auteur d'un crime ou d'un délit en réparation des dommages subis en commettant son infraction. »*

ARMÉE

Selon le mouvement I.D.S.

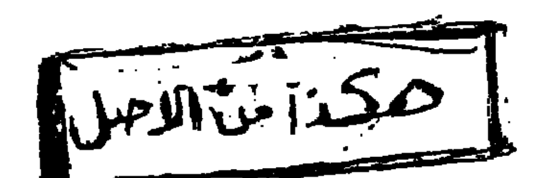
UN SOLDAT A ÉTÉ PUNI POUR AVOIR PARTICIPÉ EN CIVIL AU DÉFILÉ DU 1ᵉʳ MAI

Militaire au 4ᵉ régiment du génie, stationné au camp de La Valbonne (Ain), M. Dominique Péré, qui avait voulu se présenter aux élections législatives à Lyon et qui s'est finalement inscrit dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, après acceptation de sa candidature par le tribunal de Clermont-Ferrand, a été puni, mercredi 7 juin, de quinze jours d'arrêts et a été muté à Wittlich, une des garnisons françaises d'outre-Rhin.

Selon le mouvement Information pour les droits du soldat (IDS), cette sanction a été notifiée avec les motifs suivants : participation à la manifestation du 1ᵉʳ mai. En fait, M. Dominique Péré a participé à la manifestation des soldats de Paris au sein du cortège syndical du 1ᵉʳ mai, mais en civil et à visage découvert, ce qui n'est pas une faute au regard du règlement de discipline générale, souligne le mouvement IDS.

D'autre part, un autre soldat, M. Jean-Claude Falot, du 40ᵉ régiment de transmissions de Sarrebourg, est aux arrêts depuis le jeudi 1ᵉʳ juin.

Selon IDS, on lui reproche d'avoir participé à la rédaction d'un tract demandant *« des conditions de vie décentes, une solde correcte, des transports, dans une armée réellement démocratique »*.



Deux élections à l'Académie française

L'Académie française a fait coup double avec une élection jumelée qui était attendue et qui s'est déroulée sans bagarre. C'est au premier tour de scrutin que les vingt-huit membres présents de la Compagnie se sont prononcés en majorité pour MM. Michel Déon et Edgar Faure.

Une majorité, d'ailleurs, qui dépassait de peu le seuil requis des quinze voix. C'est là que s'est produite la surprise. Si on était sûr des résultats pour l'ancien président du Palais-Bourbon et pour le romancier des « Poneys sauvages », on ne pensait pas que l'opposition serait aussi forte à l'un comme à l'autre.

Candidat au fauteuil précédemment occupé par Jean Rostand, M. Michel Déon a obtenu seize voix contre une au professeur Jean-Albert Weil (ancien médecin des prisons), onze bulletins blancs, dont dix marqués d'une croix.

Dix-sept sont allés au président Edgar Faure qui briguait la succession d'André François-Poncet. M. Jean-Hedern Hallier en a eu sept, et on a décompté quatre bulletins blancs tous marqués d'une croix.

Avant de se séparer et d'affronter les nombreux curieux venus aux nouvelles, parmi lesquels se trouvait le général Hallier, ancien attaché militaire français à Budapest — « Ce n'est qu'un coup de clairon », a-t-il déclaré en entendant le score de son fils. — l'Académie a déclaré ouverte la vacance du siège de Jacques Chastenet, décédé. L'élection de son remplaçant est fixée à la rentrée d'octobre.

Autre « doublé » : la réception amicale et traditionnelle des élus a eu lieu chez Gallimard. L'un et l'autre ont en effet le même éditeur, ce qui a, par contre-coup, multiplié par deux le nombre des invités sinon celui des académiciens accourus féliciter leurs nouveaux confrères.

J.-M. D.

MICHEL DÉON

Un des quatre « hussards »

LE vert sied à Michel Déon. Il est tentant de céder à la facilité et de renchérir sur le titre d'un de ses romans en évoquant les « trois fois vingt ans du jeune homme vert ». Avec une discrète allusion à la couleur dominante de l'Irlande, une des patries d'élection du nouvel académicien.

Il est né en effet le 4 août 1919 à Paris. Déjà sa jeunesse a été quelque peu errante puisque, avant de passer une licence en droit, ses études secondaires ont eu pour cadre le lycée Janson-de-Sailly, ceux de Monaco et de Nice.

Mobilisé en 1939, rendu à la vie civile en 1942, il se retrouve à Lyon, et secrétaire de rédaction à *l'Action française*. En rapport tous les jours avec Charles Maurras. Il ne reniera jamais ses convictions d'homme « de droite », même si sur certains points il doit prendre ses distances avec ses maîtres.

Un écrivain voyageur

A la Libération, nonchalant et désabusé, il préfère voyager, en rédigeant ses premiers essais littéraires. L'ouvrage dont il écrit dès 1945 la première partie s'intitulera *Tout l'amour du monde*. On peut voir dans cette formule un programme réalisé sans retard, peut-être pour s'éloigner le plus souvent possible d'une France peu conforme à ses idées, qu'il observe sans complaisance. Il se rend en Allemagne, en Suisse, en Italie (il composera plus tard une anthologie touristique : *Visitez l'Italie du Nord*). Une bourse de la fondation Rockefeller lui permet de séjourner une année aux Etats-Unis.

Il a déjà publié *Adieux à Sheila* (1947), *Amours perdues* (1948) lorsqu'il écrit son premier « vrai » roman, *Je ne veux jamais l'oublier*, en 1950, chez son ami Antoine Blondin — un des quatre « hussards », comme on appelle la bande de jeunes écrivains qui se dressent contre l'existentialisme à la mode ; les autres étaient Jacques Laurent, Roger Nimier et Michel Déon, bien entendu.

Un roman qui, comme ceux qui vont suivre, est bâti selon la recette du succès : une histoire romanesque et des héros d'exception. Ainsi *la Corrida*, *les Gens de la nuit*, *le Dieu pâle*, *Fleur de Colchique*, *les Trompeuses Espérances*... En 1958 — année d'un pamphlet, *Lettre à un jeune Rastignac*, — il est au Portugal, puis sur le Tessin. Mais c'est en Grèce, dans l'île de Spetsaï, que, après *la Carotte et le Bâton*, il se fixe. Il en sortira *le Rendez-Vous de Patmos*, promenade d'île en île ; *le Balcon de Spetsaï*, *Mégalonose*, sorte de conte philosophique peu amène, dans la lignée des *Voyages de Gulliver*, et les neuf nouvelles d'*Un parfum de jasmin*, dont Pierre-Henri Simon vantera dans ces colonnes la pureté du *style*, *la forme serrée*, tout en trouvant dans le contraste entre la cruauté des thèmes et le détachement du ton une certaine « désinvolture dans l'amoralisme ».

Entre le mépris et la pitié

Cet « exilé volontaire », ce « sybarite réfractaire », entre autres qualificatifs qui cherchent à le définir, qui a renoncé au célibat et fondé une famille, s'installe alors en Irlande, près de Galway, avec des aller et retour à Paris pour revoir ses amis et signer ses services de presse. En 1969, l'O.R.T.F. diffuse une de ses pièces, *l'Egoïste*. En Irlande donc naissent *les Poneys sauvages*, que le prix Interallié couronne en 1970. A travers les aventures de quatre personnages se répercutent les échos des événements qui, à partir de 1940, ont ébranlé l'Occident et précipité son écroulement. Evénements vus « entre le mépris et la pitié ».

Trois ans plus tard, l'Académie française décerne son Grand Prix du roman 1973 à *Un taxi mauve*. Le cinéma n'aura pas besoin de le porter à l'écran pour qu'on assiste à la vie mouvementée et poétique de l'Irlande.

Michel Déon a sans doute été pris à son jeu et au charme d'une civilisation disparue mais aux vestiges vivaces, puisque dans notre journal il fait l'apologie du « rêve celtique » et en célèbre le « passé fabuleux » (*le Monde* du 19 juillet 1977).

Depuis, il y a eu *le Jeune Homme vert*, *les Vingt Ans du jeune homme vert*, un livre pour enfants, *Thomas et l'Infini*, et une gerbe de souvenirs et de confidences, *Mes arches de Noé*.

Il y a une dizaine d'années, Michel Déon confiait à un de ses confrères, M. Jean Montalbetti : « *Je pourrais reprendre à mon compte une phrase de Jacques Laurent : « Notre combat » n'a pas changé ; c'est celui de » l'intelligence contre l'Académie, » de la sensibilité contre l'habi- » tude...* » Et l'auteur de l'entretien concluait en parlant des « hussards » : « *Qu'on se rassure, ils ne briguent pas les fauteuils.* »

Il est vrai que Jean Rostand, tout aussi réfractaire (dans le sens opposé), avait tout de même été tenté par une compagnie où son père avait siégé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

EDGAR FAURE

Un artiste du verbe

DE tous les personnages qu'a incarnés successivement ou simultanément M. Edgar Faure sur la scène publique depuis bientôt trente-cinq ans, quel est celui qui vient d'être élu à l'Académie ?

L'homme politique ? Il partage avec une bonne douzaine de personnalités le titre d'ancien président du conseil ou d'ancien premier ministre. Et s'il suffisait, pour accéder à soixante-dix ans à l'immortalité, d'avoir appartenu à douze gouvernements sous deux Républiques, d'avoir siégé un quart de siècle au Parlement, de collectionner les présidences et les honneurs, alors ils ne seraient pas quarante mais cent au moins sous la Coupole.

Au reste, pour brillante qu'elle fut, sa carrière n'est pas exempte d'anicroches. Elle commence relativement tard, à l'approche de la quarantaine, par la difficile recherche d'un siège parlementaire et d'une étiquette : à Paris d'abord, dans le Puy-de-Dôme, où le M.R.P. lui refuse l'investiture, dans le Jura enfin, où il est élu comme radical. Un parti qui le rejettera en 1956, où il reviendra vingt et un ans plus tard pour échouer à en conquérir en 1977 la présidence, comme il devait échouer l'année suivante à garder son fauteuil de président de l'Assemblée. Un département qu'il quittera en 1967 pour le Doubs voisin, prenant puis perdant la mairie de Pontarlier. Et surtout il n'a pas oublié les huit ans de pénitence que lui inflige de Gaulle avant de le rappeler dans les conseils, se contentant en 1962 de décocher à ce gaulliste de la treizième heure une des plus belles tautologies tombées de sa bouche : « *Je vous ai écouté avec intérêt parce que vous êtes ce que vous êtes, parce que je sais ce que vous avez été et ce que vous s... z.* » Non, décidément, si adroit et souple qu'il soit, ce n'est pas l'homme public, Sigisbée de la Quatrième et Céladon de la Cinquième, qui vient d'entrer à l'Académie.

Alors l'écrivain ? Voici d'Edgar Sanday un roman policier, *M. Langois n'est pas toujours égal à lui-même* qu'Edgar Faure, préfacier des *Six histoires épouvantables*, de Gaston Leroux, le père de Rouletabille et de Chéri-Bibi, ne saurait renier. Voilà l'historien de *la Disgrâce de Turgot* et de *la Banqueroute de Law*. L'expert de *la Politique française du pétrole*. Le politologue qui voulait *Prévoir le présent* ou retrouver *l'Ame de combat*. Le négociateur qui, avant d'ouvrir la voie à la reconnaissance de la Chine communiste, la décrivait dans *le Serpent et la Tortue*. Le ministre de l'éducation de juin 1968 qui plaide pour *l'Education nationale et la Participation*, puis tire *la Philosophie d'une réforme*. L'inspirateur de tant de numéros, parfois aigus, de *la Nef*, la revue que dirigeait sa femme, Lucie, étroitement associée à toutes ses carrières et pourtant elle-même indépendante d'esprit, brillante et sensible, une compagne dont la perte reste pour lui irréparable. L'homme, enfin, qui se livre dans un *Ce que je crois* et va *Au-delà du dialogue* dans un échange avec Philippe Sollers...

L'œuvre pèse, c'est vrai, et se signale par sa diversité. Mais elle était largement entamée déjà lorsqu'une première fois les Quarante refusèrent de l'accueillir. Ce n'est donc pas cela. Cherchons ailleurs.

On ne mentionnera que pour mémoire l'hypothèse d'une consécration de l'universitaire qu'il est devenu passé cinquante ans, présentant l'agrégation de droit romain alors qu'on l'attendait en droit constitutionnel ou public et consacrant sa leçon à « La capitation de Dioclétien selon le Panégyrique VIII ».

Des formules fameuses

Quant au plaisir d'entendre aux jeudis du quai Conti ce causeur éblouissant qui sait mieux que personne décortiquer, disert et pétulant, le dossier le plus complexe, l'affaire la plus embrouillée, avec tout le pragmatisme de l'efficacité et l'esprit de finesse d'un champion du compromis, ce n'est pas davantage une suffisante justification.

Force est donc d'en venir à une autre explication. Nul ne joue plus habilement avec les mots qui, bien souvent, en politique, comptent plus que les actes. Acrobate et artiste du verbe, il fut le meilleur inventeur de ces formules qui servent à appeler un chat d'un autre nom et à cacher le grain des choses. On lui doit par exemple « *l'indépendance dans l'interdépendance* », rideau de fumée à l'abri duquel il rétablit le roi du Maroc sur son trône et pousse à la décolonisation. Et encore la « *débudgétisation des investissements* » qui couvre une manipulation savante des règles comptables de l'Etat. Il a lancé aussi la fameuse « *diplomatie parallèle* » qui autorise une action menée à l'abri de tout contrôle, inventé « *l'impasse* » qui a fait fortune, imaginé « *l'expansion dans la stabilité* » qui va de pair avec « *la fermeté dans la modération* » parce que les deux expressions peuvent se retourner comme un gant et devenir, si les circonstances l'exigent, « *la stabilité dans l'expansion* » et « *la modération dans la fermeté* ». Il a découvert le « *oui mais* » bien avant M. Giscard d'Estaing et épuisé, aussi bien avec le « oui » qu'avec le « non », presque toute la liste des conjonctions, si, ou, donc, or, car...

Cette fois, voilà la clef. Si Edgar Faure entre à l'Académie, c'est sans doute pour l'étendue, la richesse de son vocabulaire, c'est pour la contribution que ses confrères en immortalité attendent de lui dans ce qui reste après tout l'essentiel de leur tâche : le travail du dictionnaire.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

SPORTS

AU MANS — Les Vingt-Quatre Heures de Porsche et de Renault

C'est en définitive Jacky Ickx, sur une Porsche 936, qui a réalisé le meilleur temps des essais des Vingt-Quatre Heures du Mans devant le plus rapide des prototypes Renault confiés à Patrick Depailler et à Jean-Pierre Jabouille. Sur un circuit de plus de 13 km, c'est-à-dire d'un très long développement, et pour des essais qui ont une valeur plus théorique que pratique, à cause de la durée de la course, l'écart minime des performances montre cependant que les voitures engagées par Porsche et Renault ont un potentiel comparable.

A la Régie, pour résoudre au plus vite les problèmes de tenue de route apparus mercredi 7 juin lors de la première séance d'essai, il a été décidé de rechercher en priorité une solution de compromis pour exploiter au mieux la possibilité des voitures dans les passages relativement lents comme dans les zones rapides.

En somme, pour les essais du jeudi 8 juin, l'essentiel de la mise au point a été de donner de l'appui aérodynamique, quitte à perdre quelques kilomètres en vitesse de pointe. Porsche avait déjà choisi ce compromis pour la première séance d'essai, et c'est principalement la raison pour laquelle des voitures capables de rouler à 380 km-heure n'ont pas « dépassé » les 360 km-heure.

Si les Porsche ont produit une forte impression en allant aussi vite, tout de suite, sans trop de réglages, on sait que les Vingt-Quatre Heures du Mans se sont le plus souvent gagnées à la régularité. De sorte que, après les essais, rien n'a changé dans les chances respectives des deux constructeurs, jugées comparables pour une course de vingt-quatre heures au cours de laquelle tout peut arriver. Le seul avantage de la Régie est lié à la loi du nombre : elle dispose de six voitures (avec les deux Mirage) contre quatre Porsche. Ce n'est pas une surprise de noter que les huit meilleurs temps, aux essais, ont été accomplis par les quatre Porsche (1re, 3e, 4e et 6e) et les quatre Renault (2e, 5e, 7e et 8e).

DUEL

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Aux Vingt-Quatre Heures du Mans, pour le spectacle, *il y a de bonnes et de mauvaises années*. Les bonnes années ont un point commun : chaque fois qu'au moins deux constructeurs sérieux *avec pignon sur rue* ont décidé d'en *découdre*, chaque *fois* Le Mans a connu la réussite et la faveur du public. Il en a été ainsi dans le passé avec Jaguar, Aston-Martin, Ferrari, Ford, Porsche, Matra, Alfa Romeo. La bonne recette a toujours tenu dans cette opposition de marques *de prestige* qui veut qu'à l'arrivée il y ait un vainqueur et un vaincu, que le succès comme l'échec aient *une pleine signification*. Au Mans, comme ailleurs, on juge essentiellement la valeur du vainqueur par *rapport à la qualité du vaincu.*

Dans cet ordre d'idées, la confrontation en 1978 entre Porsche et Renault entre dans la bonne catégorie. *Nul n'en disconviendra, il s'agit* de deux constructeurs de *renom*, et le fait que leur approche de l'automobile et que leur philosophie soient différentes ajoute encore à l'intérêt. Porsche a conquis sa réputation par une longue marche vers la maîtrise dans la construction de voitures à hautes performances, sophistiquées. Au contraire, Renault est avant tout *un producteur* de voitures de grande *consommation*. Ce sont les 1 750 000 voitures construites par an par Renault contre les 55 000 de Porsche. *D'un côté, la* voiture de luxe, *toujours performante*, de l'*autre la* voiture populaire, même si le haut de la *gamme* de la Régie est devenu *progressivement* beaucoup plus séduisant. En schématisant, on pourrait dire que la moins chère des Porsche coûte à peu de chose près le prix de la plus chère des Renault.

Porsche comme Renault ne viennent pas au Mans *pour remporter* une simple *victoire*. C'est une image de marque qui est à entretenir pour Porsche, à créer pour Renault. Lorsque deux grands constructeurs viennent donc à en découdre ainsi publiquement, *l'enjeu dépasse* de beaucoup le *simple résultat* d'une épreuve, même s'il s'agit des Vingt-Quatre-Heures du Mans.

Les deux constructeurs ont choisi *au travers* de la *même* approche technique la *même* solution pour se rencontrer au Mans. Ils *engagent* des prototypes sur lesquels on pourrait presque changer la marque *sans provoquer un trop grand* choc. Châssis tubulaire (chez Porsche pour les prototypes), moteur d'une cylindrée voisine de 2 litres et turbocompressé. Bien sûr, des différences existent. Porsche n'a pas spécialement construit un moteur *de course : un « vieux » groupe, six cylindres à plat*, refondu, modernisé, qui ne marque donc pas trop son âge, équipe ses voitures. Renault, nouveau venu à la haute compétition, a tout naturellement dessiné spécialement un moteur six *cylindres en V*. C'est la conséquence logique du *passé des deux firmes*. Porsche est depuis vingt-cinq ans un habitué des circuits ; la vocation *de la Régie* est encore toute fraîche, dans un *domaine* aussi particulier que celui des *Vingt-Quatre* Heures du Mans, pour la victoire à la distance.

Préparation et budget

Pour ce qui concerne la préparation et le budget engagé, il semble que *l'effort* de Renault a été supérieur à celui de Porsche. Il en va souvent ainsi pour le challenger qui a, dans ce cas précis, d'autant plus de *motivations*, qu'il n'a jamais gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans, alors que l'adversaire à battre a déjà fait son plein de succès. Deux victoires avec la 917 (1970 et 1971), deux autres ces deux dernières années avec la 936.

Ce sont, au demeurant, des retrouvailles. L'année dernière, Renault était resté en tête de la *course* jusqu'à la dix-septième heure et la Porsche victorieuse avait franchi la ligne d'arrivée clopin-clopant, après un long arrêt au stand pour isoler un cylindre. C'est dire que les adversaires se connaissent et ont pris leur mesure. Voilà sans doute la raison pour laquelle Porsche a quand même développé un programme de préparation plus important que celui des années précédentes. Il y aura quatre voitures officielles — au lieu de trois en 1977 — plus puissantes, plus rapides, d'un type nettement évolué. Les nouveaux moteurs ont désormais une puissance de 620 CV sur deux des trois *prototypes* 936. Quatre soupapes par cylindre — *au lieu de* deux, — un système de refroidissement mixte air et eau, précisément à cause des quatre soupapes par cylindre, et des deux arbres à came en tête, qui rendaient, par leur encombrement, peu pratique le classique refroidissement par air.

Par sécurité, le constructeur allemand a cependant décidé de conserver un prototype 936 ancienne manière, à *carrosserie redessinée*, mais dont le moteur n'a reçu aucune *modification*. C'est un prototype 936 équipé *d'un tel moteur* éprouvé qui a gagné Le Mans en 1976 et 1977. Les trois prototypes 936 ont conservé châssis et suspension de 1977, mais les carrosseries sont *nouvelles* et ont fait *l'objet d'études* aérodynamiques extrêmement poussées. Les *prototypes* présentent beaucoup de points communs sur leur arrière, avec les superbes Porsche 917 « longue queue » des années 70.

« Moby-Dick »

La quatrième Porsche officielle est un objet de curiosité. Baptisée *Moby Dick*, cette baleine *roulante* sera la plus puissante voiture engagée au Mans. Classée dans la catégorie « *Silhouette* » tout juste acceptée mardi 6 juin, lors des vérifications techniques, à cause des libertés que Porsche a prises avec la réglementation, la 935, plus lourde de 250 kilos que les prototypes, a un moteur suralimenté de 3 200 cm3 et développe presque 800 ch. *Porsche aurait* le projet d'en faire le « lièvre » des Vingt-Quatre Heures, et l'on pense que *Moby Dick* est capable de rouler à 380 kilomètres à l'heure dans la ligne droite des Hunaudières.

Pour disposer d'une riposte, Renault a préparé deux voitures capables de rouler aussi vite. Que se passerait-il, en effet, si une *Porsche atteignait effectivement* ces vitesses et ne connaissait aucun ennui pendant vingt-quatre heures ? La riposte se présente sous l'aspect d'une évolution des prototypes Renault de l'année dernière (A-442), qui a reçu le chiffre A-443, et qui diffère par la forme de la carrosserie avec *coupe-vent* et solution aérodynamique différente. Cette voiture, confiée à Jabouille et Depailler, a *même reçu un moteur de plus* forte cylindrée — 2 140, au lieu de 1 997 cm3 — et a atteint, sur l'aérodrome *militaire* d'Istres, la vitesse de 378,9 kilomètres. L'autre voiture-riposte (A-442 B) a un moteur de 1 997 cm3, mais une carrosserie identique *à celle de l'A-443*.

100 km-h de plus que les F 1

Personne ne s'étonnera sans doute que les hautes performances dont sont capables ces voitures, aussi bien chez Porsche que chez Renault, les rendent « pointues » à conduire. Il s'est d'ailleurs trouvé des pilotes, même parmi les plus téméraires, pour ne pas souhaiter être à leur volant le jour de la course. Pour fixer les idées, on peut remarquer que les voitures du Mans les plus rapides pourront rouler 100 kilomètres à l'heure plus vite que les monoplaces de formule 1. Comment dès lors ne pas penser qu'il s'agit peut-être d'une prise de risque superflue, dans une course de vingt-quatre heures, où la régularité, plus que l'extrême performance, a *presque* toujours désigné le vainqueur. Les apprentis sorciers ont-ils bien pesé le pour et le contre, l'éclatement d'un pneu, la faute d'un concurrent doublé, un incident mécanique ? Les garçons qui monteront dans ces voitures, le cœur vaillant, sont de bien rudes gaillards.

Comme l'année dernière, Renault a adjoint à son équipe deux Mirage. L'avantage du nombre sera au total pour la Régie : six voitures contre quatre.

Les Mirage à moteur Renault, qui appartiennent à une écurie américaine basée à Phenix, dans l'Arizona, ont subi d'importantes *modifications* pour ne pas être pénalisées comme l'année dernière par une vitesse de pointe *insuffisante*. Les carrosseries ne sont pas sans rappeler celles des Renault et il est évident qu'une bonne collaboration entre les parties est à l'origine de cette évolution. La force d'appoint des deux Mirage *ne sera peut-être pas inutile*. L'année dernière, *toutes les Renault éliminées*, c'est une Mirage qui *s'était classée deuxième derrière* la Porsche 936 de Jacky Ickx. Pas *rapide, mais en* principe solide !

Porsche *comme* Renault ont procédé à de longs essais *pour les* Vingt-Quatre Heures du Mans, dont la préparation effective a commencé *dès l'année dernière. Renault a* surtout cherché à éliminer les causes qui avaient provoqué en 1977 l'abandon de toutes ses voitures — pistons cassés — à la suite des trop fortes contraintes exercées par la pleine charge des moteurs dans la longue ligne droite des Hunaudières. Les prototypes français ont même traversé l'Atlantique pour trouver aux Etats-Unis une piste assez longue recréant les conditions de course du Mans. De longs essais d'endurance ont aussi eu lieu au Castellet, dans le Var, des tests de vitesse à Istres, à Clermont-Ferrand. L'analyse de ces entraînements, malgré *quelques incidents*, a, *semble-t-il*, donné satisfaction avec cependant une réserve à propos de la robustesse des boîtes de vitesse.

Le malheur des uns...

Pour l'essentiel, c'est aussi au Castellet que Porsche a préparé Le Mans. On sait que des casses se sont produites sur les nouveaux *moteurs* à *refroidissement* mixte air et eau, plus quelques incidents moins graves, mais néanmoins préoccupants. C'est en partie ce qui a incité Jacky Ickx, *quatre fois* vainqueur au Mans, chef de file des pilotes de Porsche, à dire qu'à son avis *Renault devait être considéré* comme le favori des Vingt-Quatre Heures. Chez Porsche comme chez *Renault*, on écarta à priori l'hypothèse que la victoire pourrait échapper à l'une des dix voitures des deux équipes. Dans une course aussi longue que Le Mans et qui réserve *toujours des surprises*, il convient pourtant de mentionner les possibilités de quelques prototypes à moteur *3 litres Ford-Cosworth* et celles des meilleures Porsche 935 engagées à titre privé.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les organisateurs du Mans craignaient beaucoup la concurrence *télévisée* de la Coupe du *monde* de football, samedi 10 juin, avec la retransmission de France-Hongrie. L'élimination de l'équipe *nationale*, après sa défaite contre l'Argentine, en ôtant une *grande* part de l'attrait que pouvait *représenter* le match contre la Hongrie, a en *partie* chassé cette préoccupation. On *retiendra pour la petite histoire* que même des pilotes avaient calculé leurs relais pour ne pas manquer l'événement, devant un poste de TV.

F. J.

---

685 000 F de déficit en 1977

De notre correspondant

LE MANS. — L'Automobile Club de l'Ouest (ACO) est financièrement en déficit. C'est une situation qui persiste depuis plusieurs années et inquiète singulièrement M. Gouloumès, président de l'ACO, qui envisage *si nécessaire certaines activités* du club, lequel organise entre autres cent vingt épreuves sportives par an dans l'Ouest. Aussi étonnant que cela puisse paraître, une des raisons essentielles à *cette situation* est l'organisation des Vingt-Quatre Heures du Mans.

C'est que l'épreuve, en dépit de sa notoriété internationale, s'avère de plus en plus coûteuse, nécessitant de permanents investissements au titre de la sécurité. Investissements qui sont périmés avant d'être amortis, nécessitant aussi de gros frais pour son organisation immédiate, surtout dans le domaine du service d'ordre et de la protection contre l'incendie. Ainsi, ce poste a appelé une dépense de plus de 1 million de francs l'an dernier, alors que voici dix ans il était à peine supérieur à 150 000 F. Certes, il y a eu l'inflation, mais le nombre de spectateurs n'a pas, et pour cause, progressé. Il a même régressé ces dernières années, alors que l'ACO, mal conseillé, se fourvoyait dans une nouvelle formule pour les Vingt-Quatre Heures.

En 1976, le déficit de l'épreuve était estimé à 2 millions de francs. L'an dernier cependant, avec le retour à une conception plus saine et avec 85 000 entrées payantes, ce déficit était réduit à 685 000 F. On espère à l'ACO que cette année ce seront 100 000 spectateurs qui viendront assister au duel au sommet entre Renault et Porsche, ce qui permettrait d'assainir définitivement ce poste très coûteux pour le budget du club.

Il n'empêche que, pour y voir clair, l'ACO, outre les mesures qu'il entend prendre, comme l'augmentation des cotisations de ses 140 000 adhérents de 150 à 175 F. et une augmentation aussi du nombre de ses adhérents avec pour objectifs les 200 000 à brève échéance, aura besoin de l'aide des pouvoirs publics. Cette aide, le club ne manque pas de raisons de la solliciter. Il assure une réelle action de formation des conducteurs de tous âges, mène de nombreuses campagnes de sécurité et de contrôle des voitures, mais surtout organise ces Vingt-Quatre Heures du Mans, une épreuve d'un formidable impact sur l'économie sarthoise et que nul dans la région ne voudrait voir disparaître. — J. B.

UN ENTRETIEN AVEC M. BERNARD HANON

En cas de victoire, la Régie ne reviendra pas au Mans

La régie Renault est aujourd'hui régulièrement engagée dans les épreuves de formule 1 du championnat du monde et, les 10 et 11 juin, elle essaiera de battre Porsche aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Aucun autre grand constructeur dans le monde n'est à ce point concerné en 1978 par le sport automobile au plus haut niveau. C'est par un bouleversement radical de sa politique que la Régie a été amenée à prendre de tels risques dont les contreparties, pour son image de marque, sont naturellement à la mesure de son programme. Renault vainqueur pourra encore mieux promouvoir des centaines de milliers de véhicules. Renault vaincu devra assumer la contre-publicité d'un revers. Chaque constructeur en se lançant dans la compétition s'est ainsi exposé. Le tout est de savoir si le jeu en vaut la chandelle, étant entendu que les échecs sont souvent plus nombreux que les succès.

La régie Renault ne fait pas de la course au plus haut niveau pour le seul plaisir de faire de la course. Sa démarche sportive correspond à une estimation objective de ses intérêts actuels. Avant les Vingt-Quatre Heures du Mans, il était opportun de demander à celui qui a pris la décision de lancer Renault dans la haute compétition, M. Bernard Hanon, directeur général adjoint de la Régie, les raisons qui l'ont poussé à se diriger dans cette voie. En somme, qu'est-ce qui fait courir la Régie ?

« C'est effectivement une décision qui a été difficile à prendre, mais Renault a toujours été intéressé par le sport automobile. Je crois que c'est dans ses mœurs de courir, que la course fait partie de la culture de l'entreprise. MM. Pierre Dreyfus et Bernard Vernier-Palliez, l'ancien et l'actuel P.-D. G. de la Régie, ont toujours été préoccupés par les jeunes et l'idée qu'ils se font de nous. Nous croyons que l'image que la jeunesse a de Renault est une image jeune et dynamique, et il était logique de la consolider en nous engageant dans des disciplines aussi prestigieuses que la formule 1 et les courses de prototypes, c'est-à-dire les Vingt-Quatre Heures du Mans.

» Mais il y a une autre raison, fondamentale elle aussi et peut-être même prioritaire. C'est une preuve de capacité technique complète que nous entendons apporter. Il faut voir les choses comme elles sont. Un grand constructeur comme nous produit essentiellement des voitures qui répondent aux besoins d'un marché, elles sont conçues pour la consommation. Toutes ne peuvent être époustouflantes, alors que, en revanche la haute compétition est un révélateur absolu. Il faut faire aussi bien et essayer de faire mieux que les meilleurs. Aucune autre voie ne pouvait nous permettre d'être confrontés avec des problèmes aussi pointus. C'est vrai pour les moteurs, pour les châssis, pour les freins ; à chaque fois il faut répondre, et vite, au problème posé, en apportant la bonne solution. C'est la démonstration que nous voulons faire de notre élasticité technique et technologique. Il s'y ajoute notre volonté d'acquérir complètement une image de marque internationale et le sport automobile est le vecteur que nous avons choisi. Avant de nous déterminer, de nous engager à fond, nous avons effectué une longue enquête. Ses résultats convergeaient avec nos objectifs.

— Pourquoi les Vingt-Quatre Heures du Mans et la formule 1 ?

— Parce que ce sont les courses les plus connues, celles où il est le plus difficile de gagner à cause du niveau de la concurrence, celles aussi et surtout qui bénéficient de la meilleure couverture des médias. Mais je dois admettre que s'il est logique de lancer un programme pour la formule 1 qui compte dix-sept courses par an, il l'est un peu moins de faire autant d'efforts pour les Vingt-Quatre Heures du Mans, c'est-à-dire de construire des voitures spécifiques pour une seule course par an. Intellectuellement, ce n'est pas rationnel, même pour une course aussi prestigieuse que Le Mans. Mais nous avons estimé qu'il fallait la gagner au moins une fois.

Un objectif ponctuel

— Cela veut-il dire que vous renonciez facilement aux Vingt-Quatre Heures du Mans ?

— *La régie Renault retournera* au Mans tant qu'elle n'aura pas gagné les Vingt-Quatre Heures. Personne ne doit en douter, même s'il faut plusieurs années pour obtenir ce résultat. En aucun cas Renault ne partira sur une défaite.

— Le 11 juin, en cas de victoire, Renault pourrait donc faire ses adieux au Mans ?

— C'est une analyse cohérente. Sans doute est-ce un peu gênant de le dire aujourd'hui, juste avant la course, mais oui, si Renault gagne, nous en aurons fini avec Le Mans, du moins pour un temps. Le Mans, ce n'est pour nous qu'un objectif ponctuel.

— Il existe deux catégories de constructeurs : ceux qui choisissent la course pour un court temps et ceux, par exemple comme Ferrari, qui sont des permanents de la compétition. Dans quelle catégorie entre Renault ?

— La course automobile est pour Renault un engagement à long terme. Le sport fait désormais partie de notre politique, complètement, et, je l'ai dit, pour longtemps. Mais ses formes peuvent évoluer, rien n'est figé, c'est un domaine flexible. Nous aurons toujours à évaluer handicap et avantage de faire ceci ou cela. Aujourd'hui, ce qui est sûr, c'est que notre seul engagement durable, c'est la formule 1.

— La compétition automobile coûte cher, très cher. Il semble que Renault consacre un très fort budget et même qu'il s'agit du plus important budget dans le sport automobile mondial.

— En valeur absolue, la compétition coûte très cher, c'est vrai, mais dans un contexte relatif, c'est-à-dire en concurrence avec d'autres moyens de promotion de l'entreprise, c'est un investissement qui correspond parfaitement à ce que nous en attendons. Chaque année, je fixe une règle d'or qui est de ne dépasser sous aucun prétexte un certain budget. Encore que les constructeurs n'aiment donner aucune précision à ce sujet, pour beaucoup de raisons et notamment pour ne pas renseigner nos adversaires et concurrents — c'est une information qu'ils peuvent exploiter, — je peux vous dire que j'ai fixé au service course de la Régie de ne pas dépasser le millième de notre chiffre d'affaires. Faites vos comptes.

F1 : trois ans pour faire ses preuves

— Vous avez choisi la technique de la suralimentation. Pourquoi ? Et surtout, croyez-vous que ce soit l'avenir en course ?

— Le choix de la suralimentation repose sur notre certitude qu'il s'agit d'une technique qui aura une projection sur la production de série. Nos moteurs de course six cylindres à suralimentation peuvent parfaitement préfigurer le haut de gamme de demain. C'est aussi une technique que nous connaissions peu, et l'expérience que la course apporte, précisément pour ses applications commerciales ultérieures, nous semble plus qu'intéressante. Quant à savoir si la suralimentation représente en course l'avenir, et surtout en formule 1, les informations que je possède me le font penser. D'autres constructeurs s'intéressent d'ailleurs à cette technique, notamment Ferrari. Cela veut dire que, comme nous, ils y croient. Mais c'est à mon tour de vous poser une question : si d'aventure Renault renonçait au moteur suralimenté, est-ce que cette décision serait reçue par l'opinion publique comme un aveu d'échec technique ?

— Pas forcément, ce serait plutôt le constat éventuel que les moteurs atmosphériques répondent mieux aux besoins de la formule 1 à cause du temps de réponse qui doit être instantané et de la puissance qui doit être disponible en permanence.

— Alors, dans cette hypothèse, ce que je ne crois pas aujourd'hui, la Régie pourrait, pourquoi pas, construire un moteur atmosphérique de 3 litres pour la formule 1.

— Avez-vous fixé une échéance ?

— Oui, je considère que le rodage a duré deux ans et l'équipe de course a encore trois ans devant elle pour faire ses preuves. Donc, en 1980, faute de réussite, la Régie en tirera les conclusions. Mais pas avant 1980. Il est bien évident qu'une formule 1 de la Régie devra d'ici là être compétitive sur tous les circuits. Et polyvalente comme les autres voitures. C'est le pari que nous avons lancé en retenant la solution de la suralimentation.

— On peut être partagé à propos des résultats obtenus par l'équipe de compétition de la Régie. Qu'en pensez-vous ?

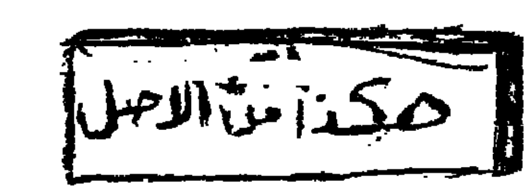
— J'admets que la période d'apprentissage est beaucoup plus longue que je ne le pensais. Sur ce seul point, je suis déçu. Pour le reste, je crois qu'il n'y a pas lieu de l'être.

— On a dit que Renault était condamné à gagner Le Mans. Qu'une victoire aux Vingt-Quatre Heures était nécessaire pour que l'équipe de course conserve du crédit ?

— Ce n'est pas mon avis. Bien sûr je souhaite plus que personne que Renault gagner les Vingt-Quatre Heures. Mais nous ne sommes en aucune manière condamnés à gagner. C'est une dramatisation de la situation. Victorieuse ou battue, l'équipe conservera ma confiance. Je suis solidaire de son action. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS JANIN.

(1) Avec l'apport financier de son partenaire Elf, le budget de la compétition de Renault doit donc être d'environ 33 millions de francs, le chiffre d'affaires de Renault-France s'étant élevé à 28,5 milliards de francs en 1977.



SPO
TENNIS
Borg sans problème
MÉDEC
effort prioritaire va être ent
en recherche pharmaceutiq

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Borg sans problème

Quel régal de voir jouer Bjorn Borg dans la plénitude de ses moyens ! Les spectateurs de Roland-Garros y savourent cette impression de confort moral absolu que décrit Stendhal écoutant dans son fauteuil d'opéra une belle voix, dont il est exclu qu'elle puisse se briser. Dans un fauteuil : c'est la formule qui s'applique à Bjorn Borg lui-même, atteignant, le jeudi 8 juin, la demi-finale des Internationaux sans perdre un set devant le Mexicain Raül Ramirez, relégué au rôle de faire-valoir.

A vingt-deux ans, le Suédois, possesseur de deux titres les plus prestigieux du tennis à son palmarès — Internationaux de France et Wimbledon, obtenus chacun à deux reprises, — déjà en passe, s'il remporte ces championnats, d'égaler le record d'Henri Cochet, le premier vainqueur du cinquantenaire, Borg est un phénoménal athlète complet. Il pourrait ainsi briguer le titre de champion olympique dans n'importe quelle discipline : course à pied, cyclisme, ski, lancement du marteau, tir au pistolet, ainsi qu'il l'a prouvé il y a quelques années dans une épreuve omnisports.

Stockton sur la route de Vilas

Le plus étonnant est que son jeu sur le court est affreux, déhanché, tourneboulé, à 10 mètres au-dessus du filet, souvent sans point commun avec celui de stylistes comme Ashe ou Orantes. En outre, son masque hermétiquement clos, que n'éclaire aucun sourire, ses yeux cachés par un bandeau à la limite des sourcils, qui ne révèlent rien d'autre que des regards bigleux à force de concentration, lui interdisent toute communication avec le public. Pourtant, le Suédois diffuse un pouvoir magique sur la jeunesse, dont il est l'idole, à l'image des vedettes du pop. Mais c'est avant tout sur ses adversaires que s'exerce ce pouvoir dont ils restent inhibés.

Nous avions vu récemment, à Monte-Carlo, Raul Ramirez dominer Guillermo Vilas et Gerulaitis, grâce à des initiatives à la volée, qui les laissaient sur place. Le Mexicain, jeudi, ne réussit dans cette tactique d'offensive à outrance que pendant les trois jeux liminaires du premier set. Après quoi, Borg reprit le rythme du *perpetuum mobile*. Ramirez essaya bien d'enrayer la machine, grâce à une stratégie toute nouvelle de balles molles et hautes ou en faisant un peu le clown, lui qui n'est pas particulièrement un joyeux drille : rien n'y fit. En un peu plus d'une heure et sur un score accablant (6-3, 6-3, 6-0), son sort était réglé.

Après ça, l'explication entre le longiligne Corrado Barazzutti et le courtaud Eddie Dibbs manqua totalement de couleur. Devant les tribunes effondrées, mais néanmoins toujours combles, ce fut l'Italien qui gagna. Il ne reste plus sur les vingt-huit Américains au départ de l'épreuve que Stockton en lice pour barrer à Vilas la route de la finale que tout le monde attend.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale. — Borg (Suède) b. Ramirez (Mex.), 6-3, 6-3, 6-0 ; Barazzutti (It.) b. Dibbs (E.-U.), 6-2, 7-6, 6-1.

DOUBLES MESSIEURS

Demi-finales. — Mayer et Pfister (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.) et Ramirez (Mex.), 2-6, 6-1, 6-3 ; Higueras et Orantès (Esp.) b. Fibak (Pol.) et Okker (P.-B.), 6-2, 6-4.

DOUBLES DAMES

Demi-finales. — Mme Lovera et Mrs. Bowrey (Austr.) b. Mlle Anliot (Suède) et Mlle Marsikova (Tch.), 7-6, 6-7, 6-3 ; Mlle Jausevec (Youg.) et Mlle Ruzici (Roum.) b. Mme Marzano (It.) et Miss Smith (E.-U.), 6-4, 6-1.

LE PROGRAMME DE VENDREDI 9 JUIN (13 heures)

COURT CENTRAL

SIMPLES DAMES

Demi-finales. — Mlle Jausevec (Youg.) c. Mlle Marsikova (Tch.) ; Mlle Simon (Fr.) c. Mlle Ruzici (Roum.).

DOUBLE MESSIEURS

Finale. — Mayer et Pfister (E.-U.) c. Higueras et Orantès (Esp.).

MÉDECINE

Un effort prioritaire va être entrepris en recherche pharmaceutique

Le remise du prix Roussel, destiné à récompenser des travaux de recherche sur la biochimie des hormones stéroïdes, et qui a été remis à deux chercheurs américains, Ronald Breslow et Gilbert Stork, a donné l'occasion au secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain, d'annoncer une série de mesures destinées à favoriser la recherche pharmaceutique. « *Je désire que soit encouragée la signature de contrats de recherche mixte entre les secteurs public et privé, accordés au niveau des différentes actions du secteur chimie ou bio-médecine et pharmacologie* », a déclaré le secrétaire d'Etat, qui a annoncé la création d'un comité « Médicaments nouveaux » dans le cadre de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Ce comité sélectionnera des projets de financement de recherche à moyen ou à long terme, présentés en commun par une entreprise et un laboratoire public. Enfin, un groupe de travail mixte déjà constitué, doit étudier les problèmes de formation des chercheurs et techniciens afin d'orienter l'allocation des bourses gouvernementales de troisième cycle vers les secteurs susceptibles de développement.

Un message de confiance

De son côté, le ministre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil, qui inaugurait, jeudi 2 juin, le nouveau centre de recherche des laboratoires Merck, Sharp et Dohme, près de Riom, (Puy-de-Dôme), a annoncé la publication d'un document « *devant préciser les règles de bonne pratique dans la fabrication des médicaments* », rédigé par un groupe d'étude composé d'industriels, d'universitaires et de pharmaciens inspecteurs de la santé.

La semaine précédente, le ministre de la santé avait assisté à une visite du Centre de recherches des laboratoires Clin-Midy, à Montpellier, où elle avait tenu à exprimer aux chercheurs de l'industrie pharmaceutique un « *message de confiance* ».

Circulation

PARIS - LE MANS PAR AUTOROUTE LE 14 JUILLET

La société Cofiroute aura construit en août prochain 465 km d'autoroute sur les axes Paris-Le Mans (l'Océane) et Paris-Orléans-Tours-Poitiers (l'Aquitaine). Elle va commencer un deuxième programme portant sur 200 km environ et intéressant les autoroutes Angers-Nantes, Le Mans-La Gravelle (vers Rennes) et Orléans-Bourges. M. Pierre Chatenet, président de Cofiroute, vient de donner les précisions suivantes :

Les deux premières liaisons seront terminées en 1980, mais la construction d'Orléans-Bourges est retardée par suite de l'opposition d'associations d'écologistes. Pourtant, un pont autoroutier, qui sera terminé en 1979, est en construction à l'ouest d'Orléans, qui reliera les autoroutes Paris-Orléans et Orléans-Bourges.

La section de l'autoroute A 11, entre La Ferté-Bernard et Le Mans-ouest, sera ouverte en totalité vers le milieu d'août. Pour faciliter les départs en vacances, une chaussée sera ouverte gratuitement entre La Ferté-Bernard et Le Mans les 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet. Le 14 juillet, l'autoroute sera ouverte en totalité de La Ferté-Bernard à l'échangeur du Mans-est.

M. Chatenet a, en outre, indiqué que le budget de la société Cofiroute était « *équilibré et sain* » depuis plusieurs années ; le coût du kilomètre d'autoroute est passé de 3,6 à 8 millions et le taux des emprunts de 8,5 à 13 % ; entre Ponthevrard, dans les Yvelines, et Orléans, Cofiroute a planté, en 1978, près de 300 000 arbustes sur les talus de l'autoroute.

Enfin, l'usure infligée aux chaussées par les poids lourds est de plusieurs milliers de fois supérieure à celle causée par les véhicules de tourisme, et une autoroute qui n'aurait pas à supporter un tel trafic coûterait 20 % moins cher à construire.

P. T. T.

Vandalisme dans les cabines téléphoniques publiques

LE 19 NE RÉPOND PLUS

Les appareils à prépaiement des cabines installées sur la voie publique, dans la région parisienne, notamment ceux permettant d'obtenir l'international par la voie automatique, sont actuellement l'objet d'actes de vandalisme permettant de nombreuses fraudes.

Afin de remédier à celles-ci, indique le secrétariat aux P.T.T., des modifications sont en cours sur ces appareils. L'accès au « 19 » est donc provisoirement suspendu pendant la durée de ces travaux.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 9 juin 1978 :

UN DECRET

● Modifiant les décrets portant statut particulier du corps des officiers et des sous-officiers de gendarmerie.

LOTO

TIRAGE Nº 23
DU 7 JUIN 1978

1	8	13	21	35	43

NUMERO COMPLEMENTAIRE 24

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	454 100,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	62 103,90 F
5 BONS NUMEROS	3 271,20 F
4 BONS NUMEROS	86,70 F
3 BONS NUMEROS	8,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 14 JUIN 1978

VALIDATION JUSQU'AU 13 JUIN 1978 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 095

HORIZONTALEMENT

I. Abandonna Charles VI au cœur de la forêt ; Fait plus que trois petits tours avant que de s'en aller. — II. Faible quand elle est discrète ; Adverbe ; Brûlées dans la hâte. — III. Symbole ; Se remarquent difficilement au Japon ; Elevé (épelé). — IV. Abîmerait ; Grecque. — V. Court dans les steppes ; Orientaliste allemand. — VI. Moyens de progression ; Pronom ; Participation aux frais. — VII. Preuve d'amour ; Début de série. — VIII. Sur le point d'être rendu ; Echappement... libre ; Plus ils sont gros, moins ils sont fins. — IX. Au royaume des cieux ; Souillé. — X. Monnaies ; Epaves. — XI. Moyen d'arrosage; Reconnus bons pour le service. — XII. Mortes, dans le Gard ; Dirigera. — XIII. Note ; Abréviation ; On est bien soucieux quand ils commencent à fondre. — XIV. Méthodique et rationnel ; Moralement dépréciés. — XV. Dépôts ; Point historique ; Mécontent.

VERTICALEMENT

1. Parfume plus d'un baiser en Espagne ; Sentent fort. — 2. En tête de liste ; Pour s'assurer d'une présence ; Figure. — 3. Fin de participe ; Bossera ; Participe. — 4. Mode d'exécution très personnel ; Comme une gourde. — 5. Se mène à la baguette ; Mer (épelé) ; Préposition. — 6. Nombre anglais; Conviennent aux pères nobles du répertoire. — 7. Est sucrée ; Influent sur les cours. — 8. Changeas de couleur ou de direction ; Fut très pressé après avoir vu sa belle ; Localité de France. — 9. Connut J.-S. Bach enfant ; Pieuses initiales. — 10. Donnent un certain équilibre ; Temps arbitraire. — 11. Abréviation ; Lancent. — 12. Suffit, en principe, à l'entretien d'un soupirant convaincu ; Se donne avant de partir. — 13. Sonnent avant de descendre ; Câble. — 14. Pronom ; Ce ne sont pas des mouches à miel ; Qui se suivent et se ressemblent. — 15. Ne s'arrête pas à Cambrai ; Permet d'écoper.

Solution du problème nº 2 094

Horizontalement

I. Laideur. — II. Vlan ! ; Pi. — III. Ail ; Val. — IV. Va ! ; Euler. — V. Atelier. — VI. Réussites. — VII. Eu ; Eus. — VIII. Ré ; Ob ; Si. — IX. Escapades. — X. Rien ; Bé ! — XI. Tau ; Scies (rengaines).

Verticalement

1. Avare ; Eut. — 2. Aviateurs. — 3. Ill ; En ; Ecru. — 4. Da ; Elsa ; Aï (synovie du poignet). — 5. Ennuis ; Opes. — 6. Lei ; Blanc. — 7. Verte. — 8. Par ; Eusèbe. — 9. Mil (millet) ; Assises.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-6-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 juin à 0 heure et le samedi 10 juin à 24 heures :

La faible perturbation d'origine océanique qui affecte les régions proches de la Manche et de la mer du Nord se désagrégera en se décalant lentement vers le sud. Une zone de pressions relativement élevées tendra à s'établir sur la moitié nord de la France, tandis que nos régions méridionales seront sous l'influence de la perturbation orageuse qui se développe en Méditerranée en se déplaçant lentement vers le nord.

Samedi 10 juin, sur la moitié sud de notre pays, le temps sera souvent nuageux ou très nuageux. Quelques averses orageuses se produiront ; elles affecteront surtout les régions proches des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes. Les vents seront modérés ou temporairement assez forts, de secteur sud-est dominant. Les températures seront en légère hausse.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques brumes matinales et des passages nuageux plus abondants près des côtes. De faibles précipitations pourront encore être observées près de la Manche et de la mer du Nord. Les vents faibles deviendront modérés en s'orientant au secteur nord, puis nord-est.

Les températures minimales seront en légère baisse ; les maximales, stationnaires ou en légère hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juin ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 20 et 11; Cherbourg, 16 et 12; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 21 et 17 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 12 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 19 et 11 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 28 et 16 ; Moscou, 28 et 15 ; New-York, 21 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 21 et 11 ; Téhéran, 33 et 23.

Éducation

● *L'Association des amis de Jean Zay et de Marcel Abraham* attribuera, en 1978, un prix de 1 000 francs à une personne ou à une organisation qui « *aura rendu des services signalés à l'éducation* ». Dépôt des candidatures, avant le 20 juin, auprès de M. Jean Casson, 4, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de M. Curt Lidgard, ministre plénipotentiaire, et de l'arrivée de son successeur, M. Orjan Berner, l'ambassadeur de Suède, M. Sverker Aström, a donné, le jeudi 8 juin, une réception dans les salons de l'ambassade.

— A l'occasion de la visite à Paris de M. Abdel Aziz Al-Rawas, secrétaire d'Etat à l'information du sultanat d'Oman, l'ambassadeur et Mme Ahmed Nacki ont offert, jeudi 8 juin, une réception en leur résidence.

Naissances

— M. Bernard ALBOU et Mme, née Viviane Rossant, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Arnaud Samuel Jacques,
le 24 mai 1978.
49, avenue Foch, Paris (16e).

Mariages

Jacqueline SPANJAARD
et Robert VEIL
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Versailles, le 10 juin 1978.
Rambervillers (88).
46, rue Saint-Charles,
78000 Versailles.

Décès

— Le Révérend Père supérieur général des missionnaires oblats de Marie-Immaculée,
Les oblats de Marie-Immaculée de Paris,
Sa famille,
font part du retour à Dieu du

R.P. Roger BULIARD,

missionnaire des Esquimaux.
Les obsèques ont eu lieu dans sa paroisse natale, Le Russey (Doubs), mercredi 7 juin.
Un service solennel aura lieu à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, le lundi 12 juin, à 19 h. 30.

[Le Père Buliard, de la congrégation des oblats de Marie-Immaculée, est resté dix-sept ans au pôle Nord. Grand spécialiste de la vie des Lapons, conférencier à succès, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont certains destinés aux enfants.]

— M. André Defline, son époux,
M. et Mme Jacques Defline,
Jean-Christophe, Benoît, Hugues et Bertrand,
Le colonel et Mme Xavier Defline,
Valérie, Frédéric, Laure et Arnaud,
M. et Mme Marc Defline, Marie, Mathieu et Martin,
M. et Mme Philippe Defline, Romain et Eric,
MM. Yves et Guy Defline,
M. et Mme Philippe Bergot,
Marie-Victoire et Quentin,
M. et Mme Louis Defline, Olivier, Camille et Elodie,
M. et Mme Jean-Claude Delloye, Renaud et Eric,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Michel Labbaye, Jérôme, Florence et Marc, ses neveux et nièces,
Les familles Defline, Viotte, Ceyrac, Allard, Ferronnière, Houel, Parmentier et Lefèvre,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André DEFLINE,
née Paule Viotte,
ancien adjoint au maire de Lille,
ancien conseiller général du Nord,

pieusement décédée à Lille, le 8 juin 1978, dans sa soixante-dixième année.

Ils vous prient d'assister à la cérémonie religieuse, qui aura lieu le samedi 10 juin 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, suivies de l'inhumation au cimetière de Douai.
Assemblée à la chapelle de l'église à 14 h. 45.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, place du Maréchal-Leclerc,
59000 Lille.

— Mme André Dufourt a la grande tristesse de faire part du décès de son fils,

Christian DUFOURT,

survenu le 3 juin 1978, à l'âge de quarante-trois ans, à la suite d'une douloureuse maladie.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Lisses (Essonne), dans la plus stricte intimité.
Il est rappelé le souvenir de son père,

le général **André DUFOURT,**

décédé en 1967.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.
18, square Alboni, 75016 Paris.

— Mme Michel Magat, son épouse,
M. et Mme B de France,
MM. Yves, Michel et Nicolas Magat,
ses enfants et son gendre,
Pierre, Claude, Jean-Christophe, Paul, Thibault, ses petits-enfants,
Mme Valentine Gugenheim-Magat, sa sœur,
Ainsi que toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MAGAT,
survenu le 6 juin 1978.
Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
47, rue de Paris, 91570 Bièvres.

— *Le président,*
Le bureau et le conseil de la Société de chimie physique,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel MAGAT,
professeur à l'université
de Paris-Sud-Orsay,
ancien président
et président d'honneur
de la Société de chimie physique,
vice-président
de la division Faraday
de la Chemical Society de Londres.
10, rue Vauquelin, 75005 Paris.

— Le Laboratoire de chimie macromoléculaire sous rayonnement du C.N.R.S., à Bellevue, a la douleur de faire part du décès de son ancien directeur,

M. Michel MAGAT,
professeur
à l'université de Paris-Sud,
survenu le 6 juin 1978.
(*Le Monde* du 9 juin.)

— Mme Paul Roy,
M. et Mme Louis Roy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Paul ROY,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 1er juin 1978 en l'église Saint-Martin-des-Chaprais à Besançon.
12 D, rue de Chalezeule,
25000 Besançon.
72, route de Florissant,
1206 Genève.

— Mme René Tirant, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. René TIRANT,
ancien gouverneur
de la France d'outre-mer,

survenu le 7 juin 1978 à Cannes.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 juin, à 15 heures, au temple de Chay (Deux-Sèvres).

Remerciements

— *Mme Paul Bon*, ses enfants et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Paul BON,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.
9, rue Jean-Pellet, 69300 Caluire.

Messes

— Un service en souvenir de
Nicolas NABOKOV
sera célébré le lundi 12 juin, à 18 heures, en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

SAMEDI 10 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves inconnues, abbaye de Maubuisson ».
15 h. 15, métro Télégraphe : « Descente de la Courtille à Belleville et les jardins potagers » (Mme Barbier).
15 h., métro Danube : « Les carrières d'Amérique » (Paris inconnu).
15 h., porte Dorée, Musée des arts africains : « Le Musée des tramways ».
CONFERENCES. — 14 h. 30, 19, boulevard Jourdan : « Ecouter. Intervenir ? » (S.O.S. Amitié).
14 h. 45, 78 bis, boulevard des Batignolles : Marc Chesneau, « La Chanson de Roland »; Claude Labarraque-Reyssac, « L'homosexualité dans les pensions de jeunes filles »; Georges Sauge, « La gauche peut-elle se rallier au plan Barre ? » (Club du Faubourg).
16 h., 26, rue Bergère : Emmanuel, « Les sept marches de la sagesse » (L'Homme et la Connaissance).
15 h., 147, avenue de Malakoff : « L'Egypte, patrie de l'hermétisme » (Nouvelle Acropole).
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (Méditation transcendentale), entrée libre.
20 h. 30, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « *Le graal des Rose-Croix* » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

DIMANCHE 11 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (*Mme Camus*).
16 h., 3, rue Mahler : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 4, rue des Haudriettes : « Hôtels de Villeflix et de Tallard » (Mme Barbier).
10 h., place du Panthéon : « La bibliothèque Sainte-Geneviève ».
14 h., 35, rue de Picpus : « Le cimetière de Picpus » (l'Art pour tous).
10 h., métro Denfert-Rochereau : « Les carrières et les catacombes de Denfert ».
15 h., 4, place du Palais-Bourbon : « L'Assemblée nationale au Palais-Bourbon ».
16 h., 4, place du Palais-Bourbon : « L'hôtel de Lassay » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., boulevard de Ménilmontant, entrée principale : « Le Père-Lachaise » (Mathilde Hager).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et Archéologie).
15 h., avenue de Paris, à Vincennes, à l'entrée : « Le château de Vincennes » (Marc de La Roche).
15 h., métro Saint-Denis-Basilique : « Le vieux Saint-Denis et son musée » (Paris inconnu).
15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard ».
15 h., place Joffre, angle avenue Duquesne : « L'Ecole militaire » (Paris et son histoire).
15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure ».
15 h. 30, 23, quai de Conti : « L'Institut de France, la coupole » (Tourisme culturel).
15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal, les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soir et méditation transcendantale », entrée libre.
15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale pour la conscience cosmique » (Méditation transcendantale), entrée libre.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 5. - Poupées dentel.
S. 8. - Tableaux anciens, estampes meubles, objets d'art 18e et 19e.
S. 17. - Ceintur. et boucles en arg. princ. caucasien, tapis d'Orient.
S. 1. - Biblioth. Robert Von Hirsch, édit. orig. des auteurs français du 19e au début du 20e.
S. 4. - Armes, souvenirs historiques.

DROUOT-RIVE GAUCHE
Ldi 12 juin, S. 6, 14 h (exp. sam. 10)
SUCCESSION MARIA CALLAS
Vaissel., verr., ling. maison. Grav. bibel., pierres dures. MOB. mod., canap., tabl. basses, etc. Chaine stér., magnét., télév., app. ménag.
Mes BOISGIRARD, de HEECKEREN
C.-Pr., 2, r. de Provence, 770-81-36;
Me CHAYETTE, 10, rue Rossini,
779-38-89

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.-Pr. ass.
3, imp. Chevau-Légers, 950-58-08
DIMANCHE 11 JUIN à 14 heures
Faienc. anc., entier mobilier ayant garni un manoir de Normandie (4e vente) - Meubles bois fruitier.
EXPO : vendredi et samedi.

PALAIS DES CONGRES - Place d'Armes
DIMANCHE 11 JUIN à 14 heures
IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
Notamment : Brayer, Delpy, Domergue, De Dreux, Goerg, Marquet, Moret, Maufra, Pascin, Renoir, Signac, Trouillebert, Valadon, Ziem
Mes Paul MARTIN et Jacques MARTIN, Cres Pr. ass.
Tél. 950-58-08 (Expo. vendr. 14 à 18 h ; samedi 10 à 12 h et 14 à 18 h).



Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

Les voisins, avec leurs bons et leurs mauvais côtés

« *IL est proprement scandaleux que des dizaines de milliers de travailleurs alsaciens soient obligés, s'ils veulent continuer à habiter leur région, d'aller travailler chaque jour de l'autre côté du Rhin, en vivant suspendus au bon vouloir de patrons allemands et à la prospérité économique de la R.F.A.* », s'indigne l'un. « *Entre nous, avoir le même chiffre au bas de sa feuille de paye, mais en francs français d'un côté, en deutschemarks ou en francs suisses de l'autre, cela fait réfléchir bien des gens* », soupire l'autre, qui ajoute perfidement : « *Il est vrai que le mark vient de baisser : il n'est plus qu'à deux francs dix-neuf...* »

Eternel objet de controverses, la question des travailleurs frontaliers ne semble pas échapper à l'ambiguïté qui pèse souvent sur les relations entre l'Alsace et ses voisins. Son voisin allemand en particulier : si le problème du travail des Alsaciens en Suisse, bien qu'ils y soient un peu plus nombreux, est moins souvent évoqué, c'est sans doute que celle-ci ne joue pas du tout, dans l'inconscient collectif des Français frontaliers... et des autres, le même rôle que l'Allemagne. Mais ce problème existe, lui aussi, bel et bien.

Les chiffres en témoignent : en 1976, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques absolument complètes, 17 440 Alsaciens et 9 760 Alsaciennes ont travaillé quotidiennement en Allemagne ou en Suisse (les chiffres sont respectivement de 8 340 et 4 400 pour la première, et de 9 100 et 5 360 pour la seconde). Encore ces chiffres de 1976 accusaient-ils une certaine baisse par rapport à ceux de l'année précédente, en raison de la crise générale qui a sévi en Europe. Mais les indications recueillies depuis, notamment par l'observatoire économique régional, laissent à penser que le mouvement pourrait reprendre sa croissance dans les années à venir : le seuil des 30 000 travailleurs français frontaliers alsaciens pourrait être rapidement dépassé, s'il ne l'est déjà.

Rapportés à l'ensemble de la population active des deux départements alsaciens, de tels résultats, au demeurant, semblent rester dans les limites du raisonnable. Mais ces limites sont allègrement franchies si l'on considère la situation particulière de certains cantons. Dans le Bas-Rhin, le record appartient à Seltz, avec près de 34 % de la population active, talonné par le canton de Lauterbourg (31,3 %, et plus de 40 % pour la seule main-d'œuvre féminine). Soultz-sous-Forêts et Wissembourg comptent encore quelque 20 % de travailleurs frontaliers — ou plutôt, pour user d'une terminologie plus exacte, celle qui est employée par l'INSEE, de travailleurs « *trans-frontaliers* ».

Dans le Haut-Rhin, on en compte près de 37 % dans le canton de Huningue, 28 % dans celui de Ferrette et plus de 22 % dans celui de Sierentz. Mais, dans les deux départements, la proportion tombe, dans de nombreux cantons, à moins de 1 % ; parfois, elle n'atteint même pas 1 pour mille. C'est dire que le problème est loin de se poser partout de la même façon.

Cette faible homogénéité géographique, qui est naturellement fonction de l'éloignement de la frontière — et aussi du nombre d'emplois offerts en Alsace même, selon les communes — se retrouve également parmi les villes d'accueil, en R.F.A. comme en Suisse.

Du côté helvétique, par exemple, Bâle et ses environs immédiats accueillent tous les jours quelque 13 500 travailleurs alsaciens, mais Berne 600 seulement, Soleure 400 et Argovie 300. Du côté ouest-allemand, Karlsruhe fournit du travail à 3 200 Alsaciens, Fribourg-en-Brisgau à 2 400, Rastatt à 2 300 et Offenbourg à 2 000, mais toutes les autres communes de la région réunies, n'atteignent pas le chiffre de 3 000.

BERNARD BRIGOULEIX.

(*Lire la suite page 22.*)

VU DE BALE

Patrons, Suisses... et diplomates

CIBA-GEIGY, à Bâle, on ne voit que ça. Il y a d'abord tous ces bâtiments, tout ce monument industriel, gris et clair, dominateur sur la rive droite du Rhin, sûr de sa solidité dans un marché international où se vendent bien ses produits pharmaceutiques, agrochimiques, ses colorants et ses plastiques, ses huiles spéciales et ses ingrédients ménagers. Il y a aussi et surtout, pour fabriquer, étudier, placer et distribuer au mieux cette production, 12 000 à 13 000 salariés, parmi lesquels 3 000 à 4 000 « étrangers », et, sur ce chiffre, 1 200 frontaliers français.

Citoyens suisses, M. Ehrsan et M. Heinzer sont, eux, des cadres de la direction du personnel de Ciba-Geigy. Seulement — serait-ce un effet de la fameuse neutralité suisse ? — il ne faut pas attendre du « sensationnel ». Pourquoi ? Parce que l'entreprise a besoin de diplomatie, dès lors qu'il y a multinationalité dans l'emploi.

« *Nous employons des Français d'Alsace, des Allemands mais aussi des Anglais, des Italiens, des Américains, des Egyptiens, et même des Suisses qui habitent... l'Alsace.* »

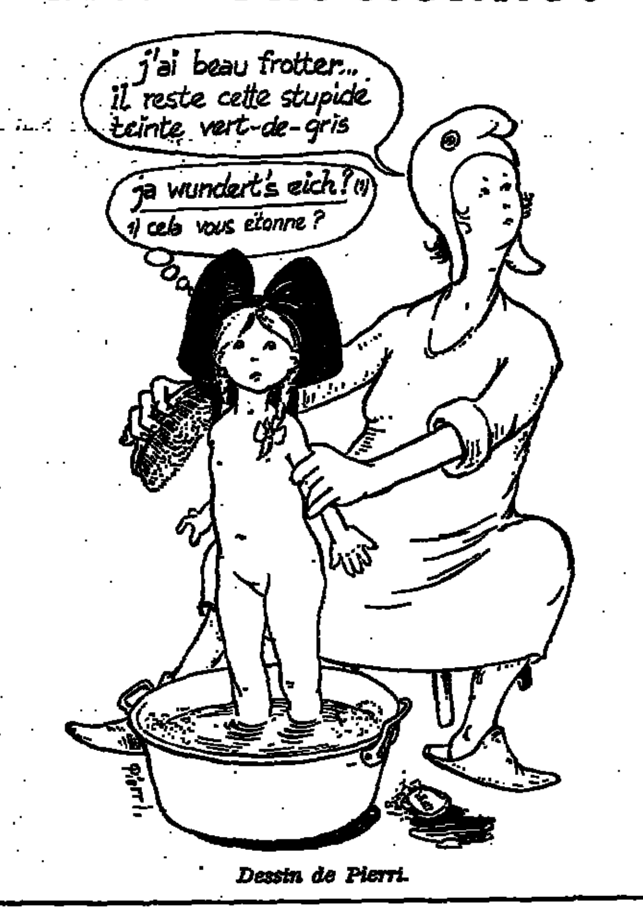
Ce que font ces Français ? Ils sont chimistes, techniciens, dessinateurs, hommes de « marketing ». Voilà déjà pour 220 d'entre eux. On en compte encore 200 dans les laboratoires. Quant aux 800 autres, le gros de la troupe, ils sont à la production, plus ouvriers que cadres. On dit ici « personnel à contrats collectifs ».

Jean-Marc THEOLLEYRE.

(*Lire la suite page 23.*)

CRAYON LIBRE

«Cela vous étonne?»



Dessin de Pierri.

La «Regio» ou l'envie d'une Europe à trois

DEPUIS qu'à une date relativement récente on s'est mis, de part et d'autre des frontières, à débattre des problèmes soulevés par la construction des centrales nucléaires de Wyhl en Allemagne, de Kaiseraugst en Suisse, de Fessenheim en France, le concept d'une coordination suprafrontalière des plans de développement — une préoccupation déjà ancienne des aménageurs — est devenu l'affaire de tous. Un mot est né : la Regio, terme employé en commun par les Allemands, les Suisses et les Français, pour désigner le carrefour des trois Etats.

C'est que le couloir du Rhin supérieur, lieu de rencontre de trois pays — dont les systèmes politiques sont à certains égards très différents et dont le développement présente des écarts très sensibles dans un espace économique clos, — se prête sans doute mieux que la plupart des régions à la poursuite des réalités et des rêves européens.

Depuis que, en premier, les Suisses, et en particulier ceux de Bâle et du nord-ouest de l'Helvétie ont compris l'intérêt qu'eux, mais aussi leurs voisins alsaciens et badois — et par-delà la France et la République fédérale d'Allemagne — avaient à s'asseoir autour d'une même table pour aborder des problèmes communs et trouver des solutions communes dans le cadre d'accords transfrontaliers, l'idée d'une telle coordination a fait son chemin.

Carrefour aux frontières

Aujourd'hui, deux instances à des niveaux différents ont vu le jour : c'est tout d'abord la Conférence tripartite permanente de coordination régionale, appelée sur les fonts baptismaux le 25 juin 1975, c'est ensuite la Commission tripartite au niveau des gouvernements. La création de la première fait suite à celles — dues essentiellement à des initiatives de l'industrie — de la Regio basiliensis (1963), pour ce qui est de la Suisse du nord-ouest, puis du Groupe de travail de la Regio du Haut-Rhin (1966). Le pays de Bade, troisième partenaire, ne devait rejoindre ses voisins, qu'en 1970, à la suite d'une décision politique du gouvernement de Bade du Sud, à Fribourg-en-Brisgau.

La Regio « existait » : une petite Europe au niveau des régions frontalières de trois pays. Douze ans après la sortie de son livre *Paris et le désert français*, le cour de l'histoire donnait en quelque sorte raison à J.-F. Gravier — Grand Prix Gobert d'histoire de l'Académie française (1959), — qui écrivait alors parlant de la « capitale fédérale » de l'Europe telle qu'elle est déterminée par les courants circulatoires de l'Europe occidentale : « *Ce lieu privilégié (...) est la vieille cité impériale de Bâle (...), elle seule est capable de commander un ensemble de relations rayonnantes vers toutes les régions d'Europe* » et plus loin : « *mais on doit espérer que la nation helvétique (...) prendra quelque jour dans le concert européen la place qui lui revient : il sera possible, alors, de créer au confluent de trois Etats, de part et d'autre du Rhin, un « district fédéral » qui aurait l'immense avantage d'être placé à la charnière physique, humaine et économique de l'Europe* ».

Unité géographique et économique

Dans ce mariage à trois, appelé de tous ses vœux par elle, Bâle a effectivement longtemps été considérée comme la partie dominante. Il est vrai, aujourd'hui encore, que le Haut-Rhin et le pays de Bade du Sud restent de toute évidence les parents pauvres de cette union. Et ce, bien que le Dr Hans J. Briner, chef du service international de coordination de la Regio à Bâle, tout en reconnaissant l'agressivité de l'économie bâloise, rejette avec véhémence cette domination. La Regio basiliensis — donc Bâle et le nord-ouest de la Suisse — « *veut rester suisse, mais dans une autre région de développement* » et donc tout naturellement dans une unité géographique et économique dont la population est identique des trois côtés bien que de nationalités différentes.

Pour le Dr Briner, le développement concerté de la Regio ne saurait aller sans celui de l'axe nord-sud Francfort-Bâle, et il ne cache pas un certain désappointement de constater que les efforts entrepris du côté haut-rhinois sont quelque peu mal perçus du quai d'Orsay qui voit, selon lui, dans la politique menée ici une politique extérieure régionale pas toujours de mise avec la politique extérieure française. « *Il est pourtant de l'intérêt de la France*, affirme le Dr Briner, *que Paris donne la juste place qui revient à l'Alsace. En donnant à cette province sa « libération », la France y créerait une force attractive exceptionnelle car l'Alsace dispose d'une capacité et de qualifications formidables...* » « *De quoi Paris a-t-il peur*, s'interroge le responsable bâlois du bureau de coordination de la Regio ? *Il n'est pas question*, précise-t-il, *que l'Alsace soit autre que française, il n'y a aucun risque de séparatisme.* »

BERNARD LEDERER.

(*Lire la suite page 24.*)

«MINISTRE ALSACIEN»

M. Daniel Hoeffel : une région d'accueil pour toutes les entreprises sans exception

« Nommé il y a deux mois secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, vous êtes en outre considéré comme le porte-parole de l'Alsace au sein du gouvernement. Comment concevez-vous ce rôle de « ministre alsacien » ?

— Mon premier devoir est d'assumer la charge de l'action sociale auprès du ministre de la santé et de la famille, et cette fonction est à la fois importante et absorbante. Cela étant, les circonstances veulent que je sois actuellement considéré comme le représentant de l'Alsace au gouvernement. Cette responsabilité, je l'accepte.

» Il ne s'agit pas d'assumer seul tous les problèmes qui peuvent se poser en Alsace ; mais je veux m'acquitter de cette mission en liaison étroite avec tous les élus, les responsables des assemblées régionales et départementales, les milieux socio-économiques. Je suis persuadé qu'en unissant nos efforts nous pourrons obtenir qu'un certain nombre de nos dossiers soient pris en considération et que l'Alsace soit écoutée.

Parmi ces dossiers, les plus urgents concernent le développement économique et le maintien de l'emploi dans la région.

En dépit d'une grande diversification industrielle, plusieurs secteurs géographiques et branches professionnelles sont, chez nous, durement touchés. Il nous faut, à la fois, essayer d'éviter que certaines entreprises, voire certaines progressions, en difficulté ne disparaissent, et obtenir la venue d'entreprises nouvelles. Il nous faut insister sur le fait que l'Alsace a besoin de structures industrielles, agricoles, tertiaires qui lui évitent de perdre sa substance. Pour cela, l'Alsace doit rester accueillante pour toutes les entreprises nouvelles, de quelque nationalité qu'elles soient. Car nous ne pouvons nous payer le luxe d'agir autrement.

» Le deuxième problème sur lequel nous devons mettre l'accent est celui des infrastructures, notamment pour ce qui est des communications. Sur les cartes, l'Alsace a une position centrale en Europe occidentale, mais les grandes voies de communication, notamment routières, réalisées au cours des quinze dernières années dans la région rhénane risquent de nous laisser à l'écart.

» Notre troisième grande préoccupation est de tenter de concilier la nécessité de favoriser le développement économique, donc la création d'emplois, et la préservation d'un cadre de vie, qui représente un élément de richesse et d'équilibre auquel l'opinion publique est de plus en plus sensible.

— Quel accueil rencontrez-vous à Paris lorsque vous plaidez le dossier alsacien ?

— J'ai le sentiment, d'après les contacts que j'ai pu avoir depuis deux mois auprès des responsables nationaux, que le travail de persuasion, qui avait été entamé depuis quelques années, portera ses fruits. La prise en compte des besoins de l'Alsace doit pouvoir être obtenue, en dépit des contraintes qui sont actuellement celles de notre pays.

» Je tiens à préciser que nous serons d'autant mieux entendus à Paris que les Alsaciens sauront faire preuve d'une plus grande cohésion, d'un plus grand pouvoir de persuasion, et qu'ils consacreront, et en particulier tous leurs élus, l'essentiel de leur énergie à présenter et à défendre leurs dossiers. Le pouvoir central n'écoute, en effet, que ceux qui sont capables de se faire écouter, et à condition qu'ils sachent le faire — c'est important — en dehors de toute préoccupation partisane et avec le souci de ne jamais oublier l'avenir dans leurs prises de position quotidiennes. La considération à laquelle nous aspirons, et l'affirmation de notre personnalité, à laquelle nous tenons, sont à ce prix. »

Pas assez de volonté pour exploiter l'or du Rhin

Lire l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD pages 22 et 23

L'école menaçait le bilinguisme voudra-t-elle le sauver ?

Lire l'article de ROGER CANS page 24

CHANGE EN SOLDE

Les gros marks de la ménagère

L'HISTOIRE qu'on raconte à Colmar : *« Pourquoi l'hypermarché du nord de la ville diffuse-t-il tous les quarts d'heure le disque du* Deutschland über alles ? *Les Allemands se mettent au garde-à-vous... et les Alsaciens peuvent faire leurs achats. »*

« Moi, je viens à Strasbourg tous les samedis pour y faire mes courses. Mais j'y achète moins que par le passé. En Alsace, les prix augmentent sans cesse. Et même pour nous, malgré le taux de change avantageux, le voyage ne sera plus aussi rentable d'ici peu. » Et pourtant. Pour l'heure, Wilhelm Winter envahit avec ses compatriotes badois la métropole alsacienne et ses hypermarchés le dernier jour de la semaine.

Systématiquement. Il ne vient pas uniquement en voisin, mais surtout en acheteur. En acheteur privilégié. Il traverse le Rhin parce que, sur les ondes du Südwestfunk et du Süd-Deutscher-Rundfunk, tout comme dans la presse locale badoise, « Françoise d'Alsace » lui a vanté tout au long de la semaine les charmes de l'« *Einkaufsparadies Elsass* » (l'« *Alsace, paradis des acheteurs* »). Un « paradis », pour lui, aussi longtemps que les banques lui verseront 2,20 F pour 1 mark. Aussi longtemps qu'il pourra — comme le frontalier alsacien — jouer sur les deux tableaux en exploitant tous les avantages de cette situation avec l'espoir que la douane restera débonnaire.

L'employé de banque de Karlsruhe qu'est Wilhelm Winter a, par exemple, troqué sa limousine à essence pour une voiture Diesel. *« En achetant mon gas-oil en France, je gagne 40 centimes par litre. »* Les Strasbourgeois, eux, vont faire leur plein d'essence à Kehl, où le « super » est moins cher *« malgré le cours du mark »*.

Wilhelm Winter sait aussi faire jouer les différences : *« J'achète mes habits exclusivement à Strasbourg. Ma femme aussi. Question de goût et de rapport qualité-prix. Par contre, j'habille mes enfants (six et dix ans) en Allemagne. Les vêtements pour enfants y sont moins chers, mais de moins bonne qualité. Cela n'a aucune importance, les enfants grandissent si vite... »*

Le panier de la ménagère reste du domaine exclusif de sa femme. Elle aussi compare et n'achète pas n'importe quoi à n'importe quel prix. Les fruits, les légumes, les conserves, les surgelés et la charcuterie fine sont moins chers en Allemagne. Par contre, les poissons et les fromages — surtout français — sont très chers à Karlsruhe et pas toujours très frais ; le café y coûte 12,50 DM (environ 26 F) la livre et n'a pas l'arôme du café français ; quant au vin, son prix nous paraît ridiculement bas : à peine 2 DM pour une bouteille honnête. Moins cher que la bière, en Allemagne !...

A l'image de la famille Winter, les Badois sont, en général, des consommateurs avertis. Contrairement à la légende, ils se montrent moins « conquérants » qu'on a tendance à le croire en Alsace. Bien qu'on y contemple avec une pointe de jalousie les légions d'acheteurs allemands qui font le bonheur de certains commerçants : antiquaires, bijoutiers, parfumeurs, fourreurs, boutiques de luxe, etc. Il y a moins de quinze ans, le « problème » était inversé : la ménagère strasbourgeoise allait faire ses courses à Kehl. En bus. Une ligne spéciale avait été créée à cet effet. Aujourd'hui, ce sont les Allemands qui l'utilisent. A demi-tarif.

J.-C. PHILIPP.

CRAYON LIBRE

Rien à déclarer

Dessin de Pierri.

Pas assez de volonté pour exploiter

COMPARE aux tonnages de marchandises manipulées à Anvers ou à Rotterdam qui, grâce à un filet de canaux sont tous deux situés au débouché du Rhin (la plus grande voie commerciale d'Europe), le trafic fluvial du port autonome de Strasbourg peut apparaître marginal, voire ridicule : 13,27 millions de tonnes l'an dernier, c'est beaucoup moins que les « performances » du port de Paris et, bien sûr, très loin derrière Marseille ou Le Havre.

La richesse des péniches

Mais la réalité économique trouve sa vérité au-delà des données statistiques. Première remarque : si l'on songe à Rouen, à Nantes, à Saint-Nazaire ou à Bordeaux, ports qui vivent aussi (pas assez !) de grands fleuves, Strasbourg fait correctement la mesure. Deuxième remarque : les transports de marchandises engendrés par la zone portuaire de Strasbourg ont atteint 24,1 millions de tonnes de marchandises (soit près du double du trafic rhénan), en légère augmentation par rapport à 1976. Autrement dit, lorsqu'une péniche embarque une tonne de marchandise, elle provoque le chargement ou le déchargement par les trains ou les camions de 0,9 autre tonne de produits. Voilà un enchaînement et une *multiplication* des flux économiques qui ne sont pas suffisamment pris en compte par ceux des experts *qui ne jurent* que par les statistiques et qui n'apprécient pas toujours à son juste intérêt la « valeur ajoutée » engendrée par une grande infrastructure de transport.

Le trafic rhénan de Strasbourg, bien qu'en progression, reste toutefois inférieur à ce qu'il devrait être, au vu de l'économie alsacienne. Surtout, il est assez peu diversifié puisque les sables et graviers totalisent 8 millions de tonnes, faisant apparaître une progression de 8,4 % par rapport à 1976 (1). Presque toutes les expéditions sont destinées à l'Allemagne fédérale, ce qui explique que ce pays et le port autonome suivent avec une vigilance sans faille la mise au point du schéma des gravières. Quand on a éliminé les produits pétroliers (3,7 millions de tonnes) et les chargements *traditionnels de* potasse (0,37 million de tonnes), on tombe dans des catégories de produits très *marginales*.

Les responsables du port autonome envisagent pourtant l'année 1978 avec un relatif optimisme : on table sur un mieux de 4,5 %, procuré par les trois piliers du trafic rhénan, et surtout par les sables et les graviers.

Mais ce sont là des trafics représentatifs davantage d'une économie en voie de développement (exportation de matières premières ou d'hydrocarbure) que d'une région très industrialisée. *Ce n'est pas là le moindre* paradoxe. Mais c'est aussi la preuve que les échanges fluviaux engendrés par les usines alsaciennes ne sont pas encore parvenus à trouver leur bonne place. *D'où l'interrogation majeure des* responsables alsaciens. Comment faire pour que, à l'instar du Havre ou de Marseille, le fleuve à grand gabarit qui coule vers la mer la plus fréquentée du monde s'intègre aux échanges maritimes et pour que le trafic industriel de conteneurs, par exemple, prenne le pas sur les simples allées et venues de marchandises en transit ?

On répond à Strasbourg en soulignant qu'il faut continuer à aménager des zones industrielles. A Marckolsheim, 70 hectares sont prêts, mais aucune industrie ne s'est encore installée. *« On pourrait « pousser » jusqu'à 300 hectares à Marckolsheim*, dit M. Georges Delmas, directeur du port. *La zone de Strasbourg, avec 100 hectares ne nous suffirait pas si nous avions au bout de l'hameçon un gros investisseur intéressé. »*

Un port en aval de Strasbourg

Actuellement, les « appétits » portuaires qui suscitent le plus de débats concernent un second projet, à une quinzaine de kilomètres en aval de Strasbourg. *« Il s'agit de la zone d'Offendorf, sur 300 hectares*, explique M. Delmas. *Cette plate-forme serait complémentaire de celle de Marckolsheim. Elle a beaucoup d'atouts, est proche de Strasbourg, non loin d'un pont sur le Rhin. C'est une région très « active », par les nombreux mouvements de main-d'œuvre puisque beaucoup de salariés vont travailler en Allemagne. Mais le conseil municipal d'Offendorf manifeste une opposition totale à ce projet. »*

Opposition nationale, mais aussi contentieux « bilatéral ». En effet, l'aménagement du Rhin à l'aval de Strasbourg empoisonne quelque peu les rapports germano-franco-alsaciens. Au

Les voisins avec leurs bons et

(Suite de la page 21.)

D'une manière générale, à des communes d'« envoi » relativement petites et dispersées, correspondent le plus souvent des villes d'« accueil » sensiblement plus importantes. La proportion de travailleurs frontaliers dans les grandes villes alsaciennes, pourtant peu éloignées d'une frontière (Colmar ou Mulhouse) ou même extrêmement proches (Strasbourg), est beaucoup plus faible que la *moyenne* régionale, car il reste, malgré toutes les difficultés, souvent plus facile d'y trouver du travail.

Parmi ces « migrants » quotidiens, la grande majorité travaille dans l'industrie. C'est encore plus net chez ceux qui se rendent en Allemagne fédérale (le chiffre y est de 84 %) qu'en Suisse (70,5 %). Quelques-uns travaillent dans des entreprises prestataires de services (un peu moins de 10 % dans les deux cas), les transports et le commerce (6,3 % pour la R.F.A., près de 20 % pour la Suisse). S'agissant de l'agriculture, la proportion est insignifiante.

Beaucoup de considération

Sur l'ensemble des travailleurs frontaliers, ce sont, par ordre d'importance décroissante, l'industrie chimique (tout particulièrement en Suisse), la construction électrique et électronique, puis l'aéronautique et l'automobile (essentiellement en Allemagne, naturellement) qui comptent le plus grand nombre de «migrants» venus d'Alsace.

On l'a vu, la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs frontaliers n'est guère différente de la moyenne observée parmi la population active régionale. En revanche, le pourcentage de jeunes est, pour les deux sexes, nettement supérieur à celui de l'ensemble des actifs. En particulier chez les hommes, où deux travailleurs frontaliers sur trois ont moins de trente-cinq ans. D'une manière générale, la moyenne d'âge des Alsaciens qui vont travailler en Allemagne fédérale ou en Suisse ne dépasse guère trente ans.

Ce dernier chiffre fournit sans doute une des clés du phénomène, pour trois raisons. La première est que les jeunes, en Alsace comme ailleurs, sont particulièrement touchés par la crise de l'emploi. Cette crise, certes, n'épargne pas la R.F.A., puisque celle-ci compte, elle aussi, environ un million de chômeurs. *Même* la Suisse en pâtit. Mais les régions helvétiques ou allemandes intéressées restent d'un grand dynamisme industriel, et ne se trouvent guère confrontées au drame de l'exode rural *massif* que connaissent certains « pays » alsaciens, comme tant d'autres en France.

En outre, les jeunes sont, plus que leurs aînés, disponibles pour certaines « aventures » professionnelles ; bien qu'ils parlent, en général, beaucoup moins bien l'allemand que les salariés plus âgés, aller travailler en R.F.A. ou en Suisse alémanique leur coûte moins... et leur rapporte plus, toutes proportions gardées, puisque c'est souvent pour la qualification la plus faible que l'écart de rémunérations entre la France et l'Allemagne ou la Suisse est, en pourcentage, le plus grand.

Enfin — et surtout — de nombreux jeunes ménages alsaciens sont particulièrement sensibles à l'avantage que constitue, pour débuter dans la vie, le fait de gagner environ le double de ce qu'ils percevraient en travaillant en Alsace. Et cela, tout en pouvant continuer d'y habiter. *« Ma femme et moi*, explique par exemple un jeune ouvrier, qui parcourt au total 40 kilomètres par jour, en car de « ramassage », pour aller travailler à Rastatt, *nous continuerons cette vie de frontaliers le temps de payer les traites de la maison. Après, on cherchera du travail de ce côté-ci de la frontière. Mais ce sera dur. Dur d'en trouver, d'abord, si les choses ne se sont pas améliorées d'ici là. Dur de s'en contenter, ensuite, et de vivre du jour au lendemain, avec nettement moins d'argent qu'aujourd'hui... »*

Mais il n'y a pas que l'argent, que le fait d'être payé aux salaires allemands ou suisses en dépensant aux prix français. *« De l'autre côté*, estime un employé d'une entreprise de bâtiment, *on est mieux considéré. En Allemagne, le travailleur est vraiment quelqu'un. Les conditions sont bonnes, les syndicats sont très puissants et ne font pas de politique. Chez nous, on n'est jamais qu'un numéro, patrons et syndicats se servent de nous et c'est tout. »* Position qui n'est certes pas unanime — la vigueur naissante (ou renaissante) du syndicalisme alsacien en fait foi — mais qui reste plus répandue ici qu'on ne le croit de loin.

Les travailleurs *frontaliers* sont d'autant plus sensibles à la considération dont ils s'estiment entourés, outre-Rhin (en R.F.A. plus qu'en Suisse, au demeurant), que les patrons les y préfèrent souvent, quoiqu'ils répugnent naturellement à en convenir, à leurs propres compatriotes, et à plus forte raison aux travailleurs immigrés. Pourquoi ? Qui pose la question reçoit d'abord des réponses vagues, plutôt flatteuses pour l'Alsace, et, d'ailleurs, point fausses : *« Ils sont courageux, ils travaillent bien, ils ne sont pas souvent absents, ils parlent notre langue ou au moins la comprennent parfaitement (ce n'est pas le cas des Turcs...), ils sont de la même famille germanique que nous ; d'ailleurs le Rhin n'est pas une frontière mais un trait d'union, etc. »*

Cette solidarité rhénane n'est pourtant pas seule en cause — ni les capacités de travail des Alsaciens. Ceux-ci, lorsqu'ils sont employés par des entreprises ouest-allemandes ou suisses, ne sont guère syndiqués, et relativement peu revendicatifs, malgré l'existence d'un comité de défense des travailleurs frontaliers : *« Que voulez-vous*, se désole un jeune responsable local du P.S., *le taux de change est terriblement démobilisateur... »*

En outre, les entreprises ouest-allemandes ou suisses ne font guère d'efforts de formation professionnelle en faveur des travailleurs alsaciens qu'elles emploient. D'une part parce qu'elles n'y sont pas tenues, d'autre part en raison du fait que ce sont les Alsaciens qui sont « demandeurs » (et Dieu sait si, en matière d'emploi, le mot a pris un sens précis, par la grâce des euphémismes officiels !) et que l'on trouve donc assez facilement, outre-Rhin, des titulaires alsaciens pour chaque poste sans avoir à consentir les frais d'une telle formation.

Et c'est bien là un des dangers majeurs pour ceux à qui ces emplois sont attribués : se retrouver, vers quarante ans, sans qualification professionnelle sérieuse, avec des habitudes de consommation nettement supérieures à celles que peut autoriser un salaire français — surtout un salaire d'O.S., — tout en ayant cessé d'être utile outre-Rhin, c'est-à-dire d'y être employé. *« On a certainement tort de peindre leur sort sous un jour pathétique et racoleur*, explique ce maire d'une commune frontalière, *car ces ouvriers-là roulent en Mercedes et sont propriétaires de leur pavillon. Mais l'emploi en Allemagne ou en Suisse ne fait que reculer les échéances du chômage. C'est séduisant, mais c'est un peu la fuite en avant. »*

Pour rester au pays

D'autant plus que, si le système peut présenter certains avantages fiscaux (une part de la rémunération versée «de l'autre côté» est parfois présentée comme « *frais de transports* », ou versée sous formes de primes échappant à l'imposition), et aussi quelques menus avantages en matière de cotisation à la Sécurité sociale, pour la même raison, inversement ces petits bénéfices — ou, pour mieux dire, ces «manques à dépenser» — peuvent finalement coûter fort cher au moment du calcul des retraites.

C'est dire que le bilan, en définitive, est assez controversé. Il faut inscrire à l'actif du travail « trans-frontalier » plusieurs points non négligeables, il est vrai.

Le premier est sans doute qu'il s'inscrit dans une très grande continuité historique. Les frontières des Etats sont une chose, les traditions locales en sont une autre. Or de nombreuses communes, il n'y a pas si longtemps, s'étendaient de part et d'autre du Rhin, et leurs habitants vivaient — et travaillaient — indifféremment sur l'une et l'autre rive. Le *«finage»* (c'est-à-dire les limites) de l'archevêché de Strasbourg, par exemple, méconnaissaient avec superbe la bar-

Incorporés de force

UNE INTERVENTION D'UN DÉPUTÉ DU HAUT-RHIN

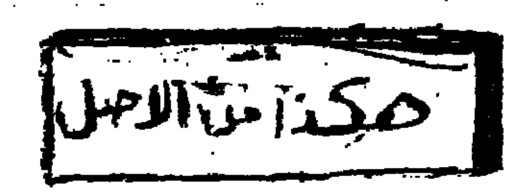
Une nouvelle campagne pour l'indemnisation par l'Allemagne des Alsaciens et Lorrains incorporés de force dans des unités du IIIe Reich entre 1940 et 1944 paraît devoir s'engager.

Dans une lettre aux parlementaires des départements alsaciens et de la Moselle, M. Charles Haby, député R.P.R. du Haut-Rhin, propose à ses collègues d'envisager une « action commune pour obtenir un règlement plus rapide du problème ».

De son côté, M. Georges Bourgeois, ancien député U.D.R. du Haut-Rhin et président de l'Association des évadés et incorporés de force de ce département, avait annoncé le 4 juin à Ammerschwir que les anciens incorporés « descendraient dans la rue » en septembre prochain si leurs quatre-vingt-dix mille camarades actuellement survivants (sur cent trente mille) n'avaient pas été indemnisés d'ici là.

Pour M. Bourgeois, l'indemnisation incombe à la République fédérale d'Allemagne, puisque celle-ci a endossé la responsabilité des actes de l'Etat nazi. Déjà, au mois d'avril dernier, lors de la réception par la municipalité de Strasbourg du chancelier Helmut Schmidt, M. Pflimlin, maire de la ville, et M. André Bord, alors ministre des anciens combattants et président du conseil général (R.P.R.) du Bas-Rhin, avaient rappelé cette préoccupation alsacienne au chef du gouvernement allemand, qui aurait promis de s'en soucier.

Il faut cependant noter que tous les anciens « malgré-nous » ne s'estiment pas représentés par l'Association des évadés et incorporés de force et surtout ne pensent pas que leur situation sera obligatoirement apurée par une indemnisation allemande. Il existe pour eux des situations spécifiques selon les épreuves qu'ils eurent à subir, notamment pour ceux qui furent détenus par les Soviétiques au camp de Tambov.



l'or du Rhin

départ, une constatation : il faut éviter une trop rapide érosion du lit du Rhin et empêcher que le niveau de l'eau ne baisse de manière importante, tout en régularisant les conditions de navigation.

La convention internationale de 1969 fixait les conditions de l'aménagement franco-allemand du fleuve de Strasbourg. A la frontière, la chute de Gambsheim a été mise en service en 1974, celle d'Iffezheim en 1977. Il ne reste plus qu'une portion à aménager (16 km) jusqu'à la frontière à la hauteur de Lauterbourg, seul bief restant à courant libre depuis Bâle.

Il serait absurde de ne pas faire sauter ce « goulot ». D'où une nouvelle convention signée en 1975 au terme de laquelle la troisième et dernière chute sera installée au lieudit « au Neuburg ». Ce texte fixe un calendrier, prévoit que la France paiera sa part de travaux (160 millions de francs) et qu'elle versera, *en outre*, une contribution forfaitaire à l'Allemagne de 70 millions de marks.

Mais les autorités allemandes, pour des motifs politiques, financiers et écologiques, traînent les pieds, rechignent. « *Attendez un peu*, disent-ils aux experts français, *nous voulons tester une nouvelle méthode « anti-érosion » par dépôt de gros graviers dans le fleuve ou par pavage du lit du Rhin. Attendons les résultats de ces expériences avant de nous engager dans la construction d'un ouvrage.* »

Paris et Strasbourg répondent un « non » catégorique. « *Pas question de courir le risque de se fier à une méthode hypothétique. Il y a une convention, il faut la respecter.* »

Côté français, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, pour ce dernier ouvrage, a été lancée le 1er avril, et dans le but de tenir une position juridique irréprochable, la contribution de 70 millions de deutschemarks a été versée à l'Allemagne. Sans sourciller. Et si en 1982 — comme le stipulent les engagements internationaux — la chute d'Au Neubourg n'est pas achevée, la responsabilité ne pourra en incomber qu'aux lenteurs de Bonn.

Pour une fois que la France aurait des *leçons* à donner à l'Allemagne sur le terrain des voies navigables !...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Pour apprécier l'ensemble du trafic rhénan français, il ne faut pas omettre les ports du Haut-Rhin. A titre d'exemple, les trois ports de Mulhouse-Ottmarsheim, Mulhouse - Ile Napoléon et Huningue ont totalisé 2,4 millions de tonnes de trafic fluvial (— 1 % par rapport à 1976).

leurs mauvais côtés

rière du fleuve. Dans une région où la conscience européenne n'est pas *seulement* une invention de « *technocrates apatrides* », mais aussi une réalité profondément populaire, *c'est* là un élément qui n'est pas négligeable.

De surcroît, la possibilité d'aller travailler « *de l'autre côte* » a permis à de nombreux jeunes foyers alsaciens de demeurer au pays. On peut, certes, prendre le problème par l'autre bout, et déplorer qu'il leur faille, pour ce faire, offrir leurs bras et leur savoir-faire à une économie qui est, au niveau national, étrangère et même redoutablement *concurrente de l'économie française*. Mais il reste que, sans le travail frontalier, ces jeunes foyers ruraux auraient émigré, au mieux vers Mulhouse ou Strasbourg, au pis vers Paris, pour ne pas dire vers Bâle, Karlsruhe, Stuttgart...

En outre, les « retombées » de cette augmentation du pouvoir d'achat local profitent à de nombreux commerces et entreprises exclusivement alsaciens. Elles permettent par ailleurs que des villages entiers, au lieu d'être laissés plus ou moins à l'abandon, soient entretenus sur le plan architectural, restaurés, modernisés — sinon toujours embellis...

Politique et psychologie

Au passif, on l'a dit, s'inscrit d'abord le risque qui en résulte à terme pour ceux qui en tirent, dans l'immédiat, les moyens *d'une vie matérielle* plus facile. Mais le vrai problème, en définitive, est politique et psychologique, comme il arrive fréquemment lorsqu'il s'agit des relations entre l'Alsace et ses voisins, tout particulièrement son voisin allemand. N'y a-t-il pas dans cette migration biquotidienne de quelque trente mille Alsaciens, s'est-on inquiété, les germes d'une dépendance régionale vis-à-vis de deux Etats amis, certes, mais étrangers, ou ceux d'une assimilation culturelle progressive ?

A ces inquiétudes, certains répondent en Alsace que, de toute façon, ces risques — au moins économiques — existent du fait de l'importance des implantations industrielles allemandes et suisses en France. « *A Haguenau*, explique par exemple son maire, M. André Traband (C.D.S.), chez qui l'agrégé de géographie s'est autant passionné pour ces problèmes que l'élu local, *les entreprises de plus de vingt salariés sont allemandes dans leur nette majorité. En 1975, ces entreprises à capitaux allemands ont distribué quatorze milliards d'anciens francs de salaires dans ma commune et ses environs immédiats, et y ont payé quelque quatre cents millions — toujours d'anciens francs — de patentes et taxes diverses. Elles ont en outre permis à des capitaux, français ceux-là, quoiqu'en trop faible proportion, de fructifier, ce qui n'est pas si répandu aujourd'hui. Elles fournissent du travail à 5 500 salariés sur un total local de 10 000 actifs. C'est dire qu'il existe d'autres solutions que les « frontaliers ». Mais aussi qu'il ne faut pas méconnaître les avantages que l'économie alsacienne peut retirer du voisinage de la R.F.A.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

VU DE BALE

Patrons suisses...

(Suite de la page 21.)

Pour l'heure, voilà qui est simple. On ne sort pas de la statistique.

On s'y maintient encore en parlant de la section d'apprentissage de Ciba-Geigy qui reçoit, bien sûr, les frontaliers comme les autres.

« *Actuellement, il y a 14 Alsaciens sur 400 apprentis*, dit M. Heinzer. *La formation dure trois années. Elle se termine avec la délivrance d'un diplôme suisse fédéral. Les apprentis sont payés comme s'ils travaillaient.* »

Les diplômés ne sont pas ingrats. « *En général, ils restent chez nous.* » Sourire. « *Ou bien, ils vont à côté...* »

A côté, ce peut être Sandoz, par exemple, sur l'autre rive du fleuve. On ne leur en voudra pas. L'autre côté, c'est toujours la Suisse. MM. Ehrsan et Heinzer ne tomberont pas dans la ségrégation ? Ni en bien ni en mal.

« *Pour nous les Alsaciens, les Français ce ne sont pas des étrangers. Une ville comme Bâle est un centre. Bien sûr, si l'on s'en tient aux frontières, nos alentours c'est l'étranger pour deux tiers. Mais en réalité, il n'y a que des gens d'une même région, qu'ils soient français ou allemands ou suisses...*

— En somme, vous appréciez la nature alémanique

— *Oui, un petit peu. Evidemment, nous voyons quelques différences. C'est naturel.* »

La notion d'entreprise reprend le dessus :

« *Chez nous, il n'y a pas de différence entre les gens. Suisses, Allemands, Alsaciens : ils ont les mêmes droits, les mêmes devoirs.* »

Est-il vrai que le frontalier sera le premier licencié s'il faut licencier ? Esquive : « *Nous n'avons pas eu à licencier. On engage encore mais pas comme il y a quatre ou cinq ans...* »

Si on parlait syndicalisme ? Comme les syndicats français ne peuvent agir en Suisse, les Alsaciens de Ciba ne sont pas syndiqués en France. Mais en Suisse, semble-t-il, où ils peuvent l'être. Et où « *les syndicats ce n'est pas la même chose qu'en France* ».

Sont-ils alors au comité d'entreprise ? En fait, le comité d'entreprise manière française n'existe pas dans le droit du travail suisse. Il y a seulement des commissions d'entreprise et autant que de catégories de salariés. Chacun dans la sienne. Un frontalier peut très bien siéger. Rien ne s'y oppose.

« *Mais actuellement, il n'y en a pas.* »

Pourquoi ? MM. Ehrsan et Heinzer sont des hommes de faits, non de commentaires, moins encore de suppositions.

Jean-Marc THÉOLLEYRE.

L'école menaçait le bilinguisme voudra-t-elle le sauver?

POUR nombre d'Alsaciens, le 26 avril 1978 restera marqué d'une pierre blanche. Qu'on imagine : un professeur d'université rendant hommage *en alsacien* à la mémoire d'un inspecteur général de l'instruction publique devant les représentants officiels de la République française et du ministère de l'éducation naguère nationale !

Il est vrai que le professeur d'université en question, agrégé d'allemand, dirige l'Institut de dialectologie alsacienne de l'université de Strasbourg-II, et que l'homme qu'on va enterrer n'est autre que Georges Holderith, ancien instituteur devenu lui aussi agrégé d'allemand puis inspecteur général, fondateur d'une méthode d'apprentissage de l'allemand devenue aujourd'hui la loi dans l'enseignement primaire et secondaire en Alsace. Il est vrai, aussi que la cérémonie a eu lieu dans une église — après une messe en latin, conformément aux vœux du défunt, — et qui plus est à Lauterbourg, pointe avancée de l'Hexagone en terre allemande.

Mais, tout de même : dix ans après mai 1968, le bilinguisme n'est plus un terrain de lutte clandestin.

De la maternelle à l'université, l'alsacien redevient aujourd'hui une langue acceptée, parfois encouragée, alors même que sa pratique diminue rapidement dans la population qui s'urbanise.

Longtemps utilisée pour combattre le bilinguisme, l'école va-t-elle venir à son secours maintenant qu'il est menacé ? Plusieurs indices permettent de croire.

« *En classe, on se taisait.* » Pierre Klein, trente-deux ans, professeur de comptabilité à Saverne (Bas-Rhin) et responsable d'un « groupe d'animation dialectale en milieu scolaire » est resté marqué par son passage à l'école primaire. Il se souvient qu'à la « salle d'asile » — l'ancêtre de la maternelle — les religieuses laissaient les enfants parler alsacien. Mais sitôt entre les mains de l'instituteur, « c'était fini ». A Huttenheim, en 1955, on pratiquait encore le « jeu », qui consiste à donner le matin à un élève une clé ou un morceau de bois — le « symbole », — à charge pour lui de transmettre à son voisin surpris en train de parler alsacien. En fin de journée, celui qui était trouvé détenteur du symbole se voyait inscrit au tableau de déshonneur.

« *Je n'arrivais pas à dire correctement « fatigué »*, se rappelle Pierre Klein. *L'instituteur nous faisait honte à tous lorsque nous trébuchions sur une prononciation. C'était une hantise.* »

Professeur d'histoire des religions à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, M Ralph Stehly *se souvient que*, lorsqu'il est entré en onzième au lycée Kléber, en 1952, la maîtresse venait de Nice. « *Le premier jour, je suis rentré à la maison en disant : « La maîtresse parle autrement. » Et j'ai vite compris qu'à l'école, on utilisait une autre langue que chez soi.* »

Ceux d'après « 68 »

Une Alsacienne de la même génération explique que, à l'école primaire, à Strasbourg, « *l'instituteur semblait toujours privilégier les francophones* ». Il était entendu que « *les gens bien parlent français* ». La compétition entre dialectophones et francophones n'était pas égale. « *Vers l'âge de douze ans, lorsque les francophones sont parties au lycée, je me suis mise à travailler. J'étais débarrassée de mes complexes.* »

Est-ce à dire que les instituteurs faisaient régner en Alsace la « terreur » francophone ? « *Il faut se replacer dans le contexte* », dit M. Théo Siegler, secrétaire général de la section du Bas-Rhin du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et membre du bureau national. « *En 1946, au plus fort de la réaction anti-allemande, un député M.R.P. a proposé d'introduire le bilinguisme à l'école. Pour nous, instituteurs,* c'était *une véritable provocation. Et c'est de là que date mon engagement syndical.* »

Tous n'étaient pas aveuglément répressifs, cependant. M. Emile Brini, instituteur — proche de la retraite, — à Schillersdorf, près de Saverne, avoue qu'il a toujours toléré l'alsacien dans sa classe. « *Quand on n'a que des enfants du village, on ne peut pas exiger d'eux qu'ils parlent dans la cour une langue qu'ils ne parlent pas chez eux.* » Même en classe, et bien avant que l'apprentissage de l'allemand soit officiellement reconnu dans l'enseignement primaire, M. Brini utilisait l'allemand pour les cours de français, expliquant par exemple la différence entre « *est* » et « *et* » par le rapprochement avec « *ist* » et « *und* », mieux différenciés.

Lorsqu'il fait une séance de lecture à haute voix, aujourd'hui, M. Brini se garde bien de reprendre les « fautes » de prononciation que tous ses petits élèves font, comme le « *moteur Diesel* » prononcé « *dis'l* », à l'allemande. Au demeurant, il n'a que deux élèves (sur dix-huit) qui parlent français à « l'hexagonale » : une Bretonne... et une Turque ! Les mauvaises langues expliquent que l'indulgence de M. Brini pour les germanismes viennent de son passé (il a été enrôlé dans l'armée allemande en 1943 et envoyé sur le front russe), mais son cas n'est pas exceptionnel dans les villages alsaciens où tout le monde, à commencer par l'instituteur, parle avec un fort accent du terroir.

Les instituteurs de la nouvelle vague, ceux « d'après 1968 », ont même tendance à cultiver l'identité alsacienne. A Dieffenbach-au-Val, près de Sélestat (Bas-Rhin), Lucienne Siffer n'accueille plus ses élèves de classe enfantine qu'en alsacien. Pour ces enfants, qui regardent presque tous la télévision allemande, tout se fait en alsacien au premier trimestre. Le français ne vient qu'ensuite, progressivement. « *A Pâques*, explique Mme Siffer, *ils commencent à parler français. Lorsqu'ils arrivent au cours préparatoire, ils sont totalement bilingues, et je m'efforce d'y continuer les comptines en alsacien pour qu'ils n'oublient pas leur langue maternelle.* » Lucienne Siffer, certes, appartient à la tendance « Ecole émancipée » du S.N.I.

Au SGEN-C.F.D.T. du Bas-Rhin, où le combat pour l'identité alsacienne est une tradition, il faut parfois lutter pour imposer son point de vue à la centrale : « *Affirmer que l'allemand est notre langue régionale provoque chez de nombreux Français un haut-le-cœur patriotique, y compris au sein même de notre syndicat* », lit-on dans une motion de la commission « langues et cultures opprimées ». M. Michel Gruner, instituteur à Dossenheim-sur-Zinsel, près de Saverne, et conseiller municipal (socialiste) de Steinbourg, estime avec le SGEN qu'il faut « *rendre la parole au peuple* », c'est-à-dire lui permettre de s'exprimer dans sa langue maternelle. Pour lui, la méthode « structuro-globale » prônée par l'inspecteur Holderith pour l'apprentissage de l'allemand doit être étendue à l'apprentissage du français. « *Pas de Victor Hugo ni de Lamartine dans la phase orale* », dans la période du « *bain linguistique* ». Ne pas aborder la lecture avant l'âge de sept ans, avant que l'enfant soit devenu suffisamment bilingue.

Bien sûr, le double bain linguistique a ses inconvénients. Les enfants dialectophones ont tendace à calquer la syntaxe allemande sur le vocabulaire français. Il n'est pas rare d'entendre dire : « *J'ai reçu mon anniversaire* » ; « *j'attendais sur l'autobus* » ou « *à papa sa sœur* », à la suite d'interférences linguistiques aisément repérables. « *Cela n'est pas grave*, poursuit Michel Gruner. *Mieux vaut une correction différée, à l'aide d'exercices choisis, qu'une correction immédiate et brutale qui interdit en fait à l'élève de s'exprimer.* »

Jacobinisme affiché

Ce n'est évidemment pas l'avis des responsables du SNI, qui, derrière M. Théo Siegler, se montrent extrêmement réservés — pour ne pas dire plus — à l'égard du bilinguisme à l'école (que certains n'hésitent pas à qualifier de « *prussianisme* » !). Le SNI se retranche derrière une enquête qu'il vient de mener dans le département du Bas-Rhin (1) et qui n'a obtenu que cent douze réponses à ses trois mille neuf cents questionnaires sur l'enseignement de l'allemand. « *C'est la preuve que le bilinguisme n'est pas le problème numéro un des collègues* », conclut le secrétaire général, en omettant de dire que, d'après sa propre enquête, 80 % des instituteurs sont favorables à l'introduction d'une langue vivante avant l'entrée en sixième.

En fait, ce qui gêne les responsables locaux du S.N.I., marqués comme ailleurs par le jacobinisme affiché du syndicat, c'est que l'Alsace continue à faire exception. Comme si le régime concordataire ne suffisait pas, voilà maintenant qu'on propose le bilinguisme ! « *Nous ne sommes pas contre l'introduction du bilinguisme à l'école*, réplique M. Siegler, *mais alors qu'on le fasse dans toute la France...* »

Ces querelles n'ont pratiquement plus cours dès qu'on aborde l'enseignement secondaire. « *Depuis trois ans que je suis ici, je n'ai pratiquement jamais entendu un mot d'alsacien dans les couloirs ni dans la cour* », affirme M. Jean-Pierre Taguel, principal du collège Kléber, à Strasbourg. Tous les Alsaciens le confirment : le français est devenu la langue courante des lycées et collèges.

Dialectophones clandestins

« *Quand on demande à des parents si leur enfant est dialectophone, ils répondent toujours : « il parle français »*, ajoute M. Taguel. Aussi est-il difficile de mesurer l'extension réelle du dialecte dans les établissements secondaires. Au collège Kléber — il est vrai l'un des plus « bourgeois » et donc l'un des plus francophones de Strasbourg, — on ne compte guère plus de 10 % de dialectophones déclarés, c'est-à-dire ayant opté pour l'allemand première langue selon la méthode Holderith (en allemand deuxième langue, dialectophones et francophones sont mélangés). « *En réalité*, précise le principal, *beaucoup de dialectophones préfèrent rester « clandestins » ou choisissent simplement d'autres langues que l'allemand, qu'ils estiment posséder suffisamment.* »

Curieusement, c'est à l'Université que l'alsacien refait surface. Alors que naguère il était « *chic de parler français* », c'est aujourd'hui l'inverse. Les revendications régionalistes « post-soixante-huitardes », auxquelles se sont ajoutées les luttes écologistes franco-allemandes contre les centrales nucléaires, ont fini par convaincre les dialectophones que leur identité alsacienne était plus un atout qu'un handicap. Même les Alsaciens « assimilés » s'y sont mis.

Certains étudiants qui ont eu l'expérience de la « France de l'intérieur » au cours de leur scolarité se rappellent avoir été traités de « boches » par leurs condisciples (ou de « schpountz » à l'armée). « *Maintenant, cela nous est égal ; c'est nous qui traitons les autres de « hase bock » (bec-de-lièvre).* »

Est-ce à dire que le bilinguisme en Alsace a l'avenir devant lui ? Rien n'est moins sûr. Tout dépend du maintien des liens entre le dialecte (langue orale de communication populaire) et l'allemand (« *Hochdeutsch* »), langue littéraire écrite transmise par les Eglises et l'Université. « *Alsacien et allemand sont deux états d'une même langue* », explique M. Raymond Matzen. « *Si l'on coupe les racines dialectales alsaciennes, l'allemand continuera à régresser*, constate M. Eugène Philips. *Or, si l'allemand recule, l'alsacien en subira le contrecoup. L'un ne va pas sans l'autre.* »

C'est ce qu'avait compris Georges Holderith. « *Trop tard*, disent les pessimistes. *L'allemand ne cesse de perdre au profit de l'anglais dans les collèges.* » Il suffit de considérer le grand quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, dont l'édition bilingue constituait les deux tiers de la diffusion en 1945. La proportion est aujourd'hui inversée au profit de l'édition française. A ce train, l'avenir de l'alsacien est sombre. A moins que l'école ne prenne le relais des parents.

ROGER CANS.

(1) *Bulletin du S.N.I.-P.E.G.C. du Bas-Rhin*, mai-juin 1978.

L'Europe à trois

(Suite de la page 19.)

Le développement de l'Alsace, province éminemment limitrophe et qui représente un atout pour l'économie française dans le contexte européen, ne peut se faire sans l'apport de capitaux. Quels capitaux ? Quels qu'ils soient estime le Dr Briner, et les Bâlois, intéressés d'avoir en face d'eux un partenaire fort, sont notamment prêts à participer, plus encore qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, au développement de ce partenaire français, le Haut-Rhin.

Par l'intermédiaire de la « conférence tripartite » la Regio s'est déjà bien attaquée à son développement. La « commission tripartite » mise en place au plan national par Paris, Bonn et Berne en 1975 lui donne des perspectives nouvelles. Cette commission n'a cependant qu'un rôle d'orientation, de conseil. Son objectif est en effet de porter devant les instances qui sont à même de les résoudre les problèmes régionaux définis par la « Conférence tripartite » et de leur donner ainsi une résonance nationale. Le rôle de la commission est d'appuyer, de coordonner, d'informer, non de discuter et de décider.

Où en est la Regio aujourd'hui ?

Après sept ans d'existence juridique, il reste plus de problèmes à résoudre qu'il n'est de problèmes résolus. Des problèmes dont la solution dans la majorité des cas ne revient pas à ceux qui les soulèvent. Pourtant l'idée de la coopération suprafrontalière fait son chemin et l'une des plus éloquentes réalisations à son actif est incontestablement l'aéroport de Bâle-Mulhouse, au développement duquel les trois grandes métropoles de la Regio trouvent un intérêt égal. C'est aussi la création de l'Association pour le développement de la région frontalière Bâle-Mulhouse, dont le groupe d'appui suisse, par le biais de dons recueillis auprès d'entreprises suisses employant des frontaliers haut-rhinois, ristourne aux communes haut-rhinoises de substantielles subventions.

Le nucléaire (seize réacteurs déjà construits, en construction ou en projet dans la Regio, en y incluant le Rhin supérieur) constituera à l'avenir un test capital du fait transfrontalier de ce secteur. La population — elle l'a démontré à maintes reprises déjà — et de plus en plus les élus quand ce ne sont pas les autorités des trois régions, sont convaincus que les plans et les mesures concrètes incombant aux trois pays au vu des risques (radio-activité et surcharge écologique) doivent être coordonnés de façon que la situation ne soit pas plus grave pour la Regio et les trois territoires qui la composent que s'il s'agissait d'un seul et unique espace national.

La Regio, rêve ou réalité au cœur de l'Europe ? Seul l'avenir pourra apporter une réponse à cette question. Des Alsaciens, des Badois et des Bâlois décidés se sont en tout cas donné pour tâche de faire en somme que le rêve devienne un jour réalité.

BERNARD LEDERER.

CONTRATS A L'UNIVERSITÉ

Les millions de la formation continue

L'UNIVERSITÉ de Haute-Alsace à Mulhouse, qui compte mille neuf cent trente-quatre étudiants et est présidée par M. Jean-Baptiste Donnet, est celle où les contrats de recherche, 3 millions et demi de francs, (moitié avec des organismes publics, D.G.R.S.T., C.N.R.S., C.E.A. ; moitié avec des entreprises), contribuent le plus au budget total, 11 millions et demi de francs. Les subventions du ministère des universités ne sont que de 1 million et demi de francs, le « gros morceau » provenant de la formation continue, 6 millions et demi de francs.

L'université Louis-Pasteur (Strasbourg-I) regroupe treize mille étudiants, dont près de la moitié en sciences médicales, et est présidée par M. Pierre Karli. C'est celle qui collecte le plus de contrats de recherche en Alsace : 14 millions de francs en 1976 (en légère baisse liée à la conjoncture économique par rapport aux années précédentes). Sur ce total, 10 millions proviennent d'organismes publics et s'étalent souvent en plusieurs années, et 4 millions sont conclus avec des entreprises privées. D'importantes activités de laboratoires d'examens médicaux portent l'ensemble des ressources propres à 67 millions de francs, les subventions de l'Etat n'entrant que pour 27 millions dans le budget global de 94 millions de francs.

Les disciplines enseignées à l'université des sciences humaines (Strasbourg-II), qui compte six mille sept cents étudiants et est présidée par M. Etienne Trocmé, ne la désignent pas particulièrement pour conclure des contrats de recherche. Ses responsables ont cependant l'intention de développer ces contrats. Cette année, le ministère de l'équipement en a signé trois pour 165 000 F. En revanche, la formation continue a apporté 4 millions de francs à l'université, qui s'ajoutent à 9 millions de subventions de l'Etat.

C'est également la nature des disciplines enseignées qui limite les contrats de recherche de l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie (Strasbourg-III), qui compte cinq mille quatre cents étudiants et est présidée par M. Jean-Marc Bischoff. Ces contrats n'ont porté que sur 49 000 F en 1977. La formation continue a là encore davantage contribué, avec 1 million et demi de francs, au budget total de 12 millions de francs.

MICHEL SIDHOM.

Une province derrière son ballon rond

DAVANTAGE qu'aux deux cent vingt mille licenciés de la région recensés par les organismes officiels, l'opinion publique alsacienne s'intéresse en priorité au comportement des *footballeurs* professionnels du Racing-Club de Strasbourg (R.C.S.). La saison qui s'achève vient d'ailleurs de sceller la réconciliation entre l'Alsace et son équipe. Volontiers vouée aux gémonies voilà deux ans quand elle rejoignit sans gloire la seconde division nationale, cette équipe vient de drainer en une saison environ cinq cent mille spectateurs dans le vétuste stade de la Meinau. Une moyenne de vingt-trois mille spectateurs par match, dont la fidélité a été gratifiée de cette surprenante troisième place obtenue par le club strasbourgeois l'année même de son retour au sein de l'élite.

Incontestablement, le *football* professionnel a pris ici la dimension d'un phénomène au succès duquel tout le monde veut désormais contribuer. Après un sommeil de plusieurs années, le club des supporters vient ainsi de se réveiller. Puisant sa force de persuasion dans l'histoire de la région, il s'est baptisé « Hansi Club », en hommage au caricaturiste colmarien dont l'œuvre de contestation vis-à-vis de l'occupant fut un peu celle de tous les Alsaciens. Aujourd'hui, la mission de Hansi est de réveiller la ferveur populaire, de cristalliser l'unité de la région derrière « son » Racing.

C'est un fait, d'ailleurs, que tous les dirigeants du R.C.S. développent depuis quelques années l'idée que leur équipe n'est pas celle d'une ville, mais de toute une province. Le « Racing-Club d'Alsace », dont la constitution est suggérée par certains, épouse déjà une certaine réalité. A l'adhésion qu'il rencontre auprès du public — haut-rhinois en général et colmarien en particulier, qui se déplacent en nombre lors des matches, — fait écho le consensus qu'il suscite auprès de l'ensemble des dirigeants des clubs amateurs de la région. La plupart d'entre eux ont implicitement accepté de diriger leurs meilleurs espoirs vers le centre de formation du Racing. L'osmose entre deux mondes qui habituellement s'opposent — professionnels et amateurs — est en bonne partie réalisée.

Sportif, social, le *football* strasbourgeois est aussi un phénomène politique. Le retour de l'ancien secrétaire d'Etat André Bord au conseil municipal en mars 1976 s'est accompagné d'une réelle prise de conscience de la municipalité à la réalité du football professionnel. Par le passé, les élus strasbourgeois avaient toujours fait preuve d'un zeste de snobisme dans la répartition des subventions de fonctionnement socio-culturelles. L'Opéra du Rhin et la philharmonique émargeaient déjà lourdement au budget de la ville. Le Racing également, mais dans des proportions largement moindres. Certains n'hésitaient pas à voir dans ce déséquilibre une pénalisation des activités du corps par rapport à celle de l'esprit.

Mais la polémique tourna court. Usant de son influence au conseil municipal, mais aussi de son poids de président du conseil général du Bas-Rhin ainsi que de son autorité d'ancien président du conseil régional, M. André Bord contribua au relèvement de la subvention allouée globalement au Racing par ces différentes collectivités. Pour la seule année 1977, on cite le chiffre de 5 millions de francs. Sans commune mesure avec les mannes des exercices précédents. L'objectif avoué est maintenant de faire du Racing-Club de Strasbourg une équipe européenne. C'est le dessein de toute une région et de celui qui fut, onze années durant, « son » ministre.

Il n'est pas interdit de penser qu'en matière sportive également l'Alsace soit influencée par sa géographie frontalière. Elle subit chaque semaine la fièvre du samedi après-midi au moment où les footballeurs allemands disputent leur championnat de la Bundesliga. Un championnat dont un fort pourcentage d'Alsaciens suit les larges comptes rendus diffusés par la télévision germanique. Il y a là de quoi susciter plus d'un destin européen.

Dans ce contexte d'un sport très « professionnalisé », les sports amateurs éprouvent certaines difficultés à passer la rampe. En dehors du *handball* — encore une influence germanique, — les sports d'équipe traditionnels sont rarement représentés au niveau de l'élite. Personne ne se souvient que le Racing-Club d'Alsace fut voilà quelques décennies l'un des pionniers du rugby français. Quant au Mulhouse B.C., après quatre ans d'efforts sportifs et financiers, il vient de réintégrer la nationale I de basket-ball.

Si la vitrine du sport d'élite est dans l'ensemble chichement approvisionnée l'activité en profondeur est assez intense. Sur les deux cent vingt mille licenciés alsaciens, la seule ligue de football en revendique quarante-cinq mille à elle seule. La plupart des communes possédant un terrain de football, la plaine d'Alsace apparaît comme un gigantesque pâturage tavelé de champs de jeu. Les autres disciplines bénéficient de leur côté du sérieux effort d'équipement entrepris depuis quelques années.

Amateurs moins aimés

S'il est confronté aux difficultés traditionnelles du sport français, le mouvement sportif alsacien jouit néanmoins d'un certain crédit auprès des organismes officiels de la région. L'antenne alsacienne du C.N.O.S.F., le Comité régional olympique et sportif d'Alsace (CROSA), a entrepris depuis quatre ans un sérieux effort de sensibilisation. Ce n'est pas un hasard si son président siège au bureau du comité économique et social d'Alsace.

En dépit de certaines réalisations positives (multiplication des parcours de santé, des pistes de ski de fond, etc.), les idées passent néanmoins difficilement. Au conseil régional, qui tient le sport pour l'une de ses priorités, les préoccupations politiciennes des élus — bas-rhinois d'un côté et haut-rhinois de l'autre — empêchent depuis deux ans la création d'un centre sportif régional. Le consensus créé autour des professionnels du Racing-Club de Strasbourg est plus difficile à réaliser au niveau amateur.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

GLOIRE DU BASKET

L'Alsace de Bagnolet et ses paniers percés

LE 22 avril dernier, l'Alsace de Bagnolet jouait à domicile et perdait (101-111) son ultime match du championnat de basket. Accueilli dans l'indifférence générale, ce résultat ne changeait rien au sort des banlieusards parisiens depuis longtemps condamnés à la relégation. Comme le Racing, seizième et bon dernier, était dans le même cas, comme Asnières et le Stade Français pleuraient leurs espoirs d'accession déçus, la région parisienne, malgré ses 14 231 pratiquants titulaires d'une licence fédérale, ne sera pas représentée la saison prochaine en national I.

A l'échec sportif des clubs de ce comité, se sont ajoutés des difficultés financières douloureusement ressenties à tous les niveaux de la hiérarchie.

Les dirigeants du club de la banlieue est — dont le nom est lourd de l'histoire et qui fut champion de France en 1961-1962 et 1966 — tentent, bon gré mal gré, de sauver les apparences, en invoquant une fusion aux curieuses clauses, puisque le nom de leur club n'apparaît plus. Pour qui se souvient que le « *patro* », fondé en 1908 par l'abbé Rouan, alors que l'Alsace était occupée par l'Allemagne, a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du basket français, il est difficile d'admettre sa disparition pour de sordides ennuis d'argent.

En fait, la lente agonie débuta quand la fédération française de basket-ball (F.F.B.B.), désireuse de relancer son sport, donna le feu vert à l'arrivée en nombre de joueurs étrangers, américains dans leur immense majorité.

Successivement joueur international, entraîneur et directeur sportif de Bagnolet, Maxime Dorigo déclarait déjà, en mai 1971, alors que son équipe venait de terminer honorablement en sixième place du classement : *« Le basket de l'élite est devenu une affaire d'argent ; Bagnolet a été trois fois champion de France, mais étant donnée la tournure prise par les événements, je crains fort qu'il ne le soit plus jamais. »*

Déçus de voir leurs basketteurs incapables de continuer à jouer les premiers rôles, les dirigeants mirent le doigt dans l'engrenage en accueillant quelques mois plus tard l'Américain Guidding. Mais Bagnolet, société omnisport, n'avait ni les structures ni la vocation nécessaires pour s'adapter aux exigences du basket actuel.

Pour être compétitive en national I, une équipe doit, en effet, disposer d'un budget minimum de 120 millions de centimes (le double de celui de Bagnolet). Cet argent disponible permet de régler les frais de déplacement, de répondre à la surenchère des clubs — Mulhouse, nouveau promu, vient d'offrir 300 000 F à Challans pour s'assurer les services de White ! — et des adversaires dont les prétentions sont en hausse constante. Ces exigences ont fait dire à Jean Taravella, président de la section basket de Bagnolet : *« Nous n'avons rien à regretter même en deuxième division ; nous n'aurions pas pu faire face. »*

Contraint de se saborder

En dépit de ces déboires financiers, l'Alsace possédait en Tollens, une firme hollandaise de peinture, le plus généreux sponsor de national I. Pourtant à côté des 300 000 F offerts en échange de publicité sur les maillots, Bagnolet ne pouvait espérer équilibrer son budget qu'avec les 35 800 F allouée à titre exceptionnel par la municipalité communiste et les recettes à domicile. Or les prévisions basées sur une moyenne de 15 000 F par match se sont avérées beaucoup trop optimistes. Devant la désaffection de son public, Bagnolet a tout essayé et même joué au stade Pierre-de-Coubertin, à Massy-Palaiseau et à Saint-Ouen, sans en retirer le bénéfice espéré. Parfois, contre Denain et Jœuf, par exemple, la recette couvrait à peine le forfait fédéral fixé à 3 900 F.

Confrontée aux problèmes du sport parisien, qui veut que désormais seuls les très grands événements déplacent le public, abandonné à son sort par la fédération et par la municipalité, qui estime qu'une collectivité locale ne doit pas supporter toutes les erreurs, l'Alsace de Bagnolet ne pouvait survivre. Sur ce plan, la position de Mme Jacqueline Chonavel, député-maire, rejoint exactement celle adoptée par la municipalité de Saint-Ouen devant la situation critique de la section de football professionnel du Red Star.

Contraint de se saborder, Bagnolet s'est tourné vers le Stade Français, désireux de construire une grande équipe et vivement intéressé par la subvention de Tollens, trois fois supérieure à celle de Radiola, l'habituel sponsor. En outre, s'offrait à lui la possibilité, au moment des tractations, d'accéder à la division nationale I grâce à une subtilité du règlement qui stipule qu'au cas où un club renoncerait à sa place — on pensait alors à Berck, lui aussi en difficulté financière — le premier des relégués — en l'occurrence Bagnolet — serait « repêché ».

Ce savant calcul n'a pas donné le résultat escompté. Contrairement à toute attente, le 5 juin, les dirigeants berckois annonçaient qu'ils avaient trouvé les fonds nécessaires à une nouvelle aventure. Le Stade Français, même allié à l'Alsace, devra donc gagner sa place parmi l'élite sur le terrain. Pour y parvenir, il bénéficiera de l'appui non négligeable des cinq joueurs issus de Bagnolet : Laurent Dorigo, Longueville, Berté, Ricard et Cazalon. Mais il faut se rendre à l'évidence, le vieux chant patriotique, *l'Alsace ne périra pas*, célèbre dans toutes les salles de basket, ne retentira plus.

Pour freiner les excès des clubs, souvent encouragés par des municipalités concurrentes, comme Antibes, Monaco et Nice, la Fédération de basket-ball (F.F.B.B.) a décidé de n'autoriser pour la saison prochaine qu'un joueur étranger par équipe. L'expérience est intéressante, mais elle ne sera concluante que si l'affluence dans les salles n'en subit pas le contrecoup. Dans cette optique, l'exemple du Palais des sports de Saint-Quentin, qui à une semaine d'intervalle a présenté deux spectacles de qualité, mérite d'être médité : le 23 mai, la venue des Harlem Globe Trotters attirait 1 500 spectateurs payants qui laissaient dans les caisses 60 000 francs. Le 30, ils n'étaient plus que 675 fidèles (18 000 francs de recettes) à encourager l'équipe de France de basket, qui recevait la Hollande pour le compte de la Coupe des nations...

JEAN-MARIE SAFRA.

CRAYON LIBRE

Les petits souliers



Dessin de Roland PEUCKERT.

CONTRE-CULTURE

Mulhouse-sur-jeunes

« *LA culture à Mulhouse, ça vole au ras des marguerites. Pas d'initiatives, rien. Tous les leviers sont tenus par les vieux.* » Mulhouse-l'ennui, Mulhouse-la-triste, Mulhouse-béton... vieille rengaine !

« *L'impression d'être dans une ville sinistre, c'est ce qui ressort superficiellement,* explique Didier Debril, trente ans. *En fait, il faut entrer dans la ville et bien la connaître. C'est très chouette. Ce qui se passe ici n'apparaît pas toujours au grand jour.* » Ainsi, vendredi 5 mai, sans battage publicitaire, Vol de nuit, un groupe de Strasbourg, a joué au Caveau du théâtre, dans le centre-ville, un excellent jazz. Fermé depuis deux ans, le Caveau présentera désormais un spectacle ou un groupe musical toutes les semaines. Ce n'est là qu'une tentative parmi d'autres.

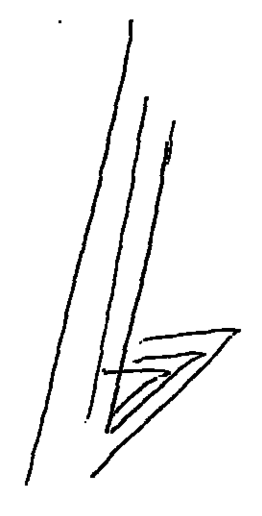
Depuis le mois de décembre, une quinzaine de Mulhousiens de dix-huit à trente ans, « *mi-filles, mi-garçons* », préparent la sortie d'un journal « culturel » : Ozone. « *L'idée de départ,* disent-ils, *c'est, en gros, d'accueillir, localement ou régionalement, des textes sur la musique, des poèmes et de la B.D.* (bande dessinée). » Le premier numéro vient de sortir à 1 000 exemplaires. Déjà, « Marie-la-punk », lycéenne, et « Jojo-la-baba-cool », stagiaire Barre, ont réalisé pour le n° 2 d'*Ozone* une interview de Pacadis, critique musical punk.

Ozone, certes, est peu de chose à l'échelle de la jeunesse mulhousienne. C'est en tout cas l'occasion pour son équipe de se retrouver ensemble.

Il reste, cependant, un point noir. Noël Becker et Bill Devillers s'apprêtent, en effet, à fermer définitivement la librairie Maspero La Mémoire future, haut lieu des réunions du *Klap* (1). On évalue grossièrement le déficit à 30 000 F. Pour cette librairie « *différente* », c'est l'échec. Celui, bien sûr, de l'importation du gauchisme parisien, tel quel, en province. Celui, aussi, d'un projet ambitieux, un peu « *mégalomane* ».

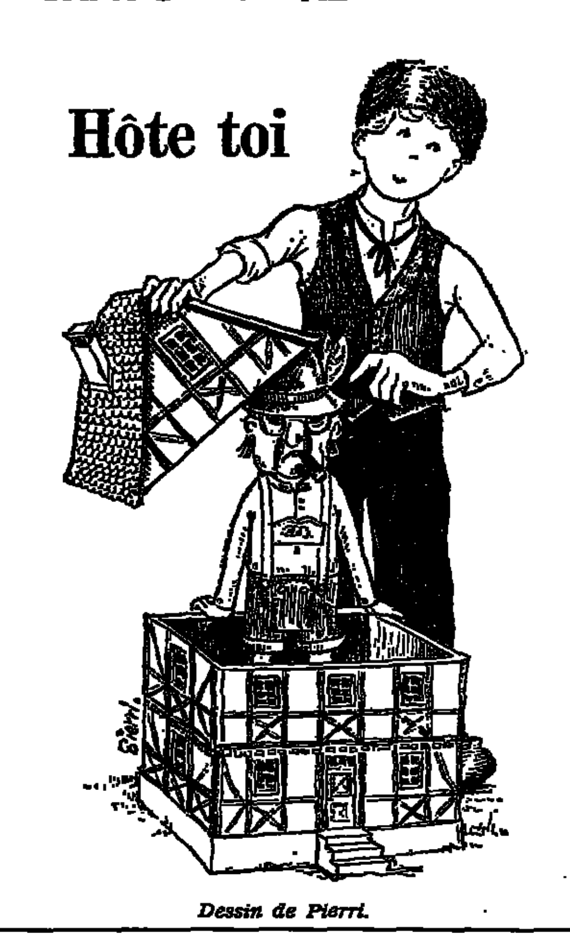
LAURENT GREILSAMER.

(1) Le *Klapperstei 68* est un journal de contre-information régionale.



CRAYON LIBRE

Hôte toi



Dessin de Pierri.

RÉVOLUTION GOURMANDE

Pour en finir avec les chefs à principes

L'ALSACE se lancera-t-elle dans les plats nouveaux ? Ou plus exactement et plus intelligemment dans des plats traditionnels débarrassés de la lourde empreinte des chefs abusifs ?

J'aime fort la cuisine alsacienne, parce qu'elle est « la nature des choses », issue de cette province dont Doppelmeyer disait déjà qu'elle était « la cave à vin, la grange à blé, le garde-manger des pays environnants ». Et cela m'amène à cette remarque personnelle : quelques viticulteurs assez mal avisés m'en veulent pour avoir écrit que le vin d'Alsace est quelquefois trafiqué (avec bien d'autres, sans doute !), souvent trop parfumé pour accompagner les plats et que, boisson, la bière d'Alsace est souvent mieux en situation, avec la choucroute par exemple ! Ils ont tort. De même qu'ont tort ces restaurateurs qui, sous prétexte de cuisine nouvelle, négligent les mets traditionnels de l'Alsace, non seulement la choucroute, que chacun connaît (et qui est souvent trop cuite), mais la soupe aux cerises, l'étonnant baeckoffe — plat du lundi par tradition — l'oie braisée, le zewelwal (gâteau aux oignons) et les lewerknepfle de foie. J'en oublie...

Seulement, cuisine traditionnelle ne veut pas dire cuisine encroûtée, ronrons décevants de chefs où prestations à la sauvette de gargotes touristiques. Et créer — c'est-à-dire retrouver, ainsi qu'il se doit — c'est mitonner sur les airs anciens du régionalisme gourmand des plats tentateurs, subtils et gourmands.

L'Alsace a son « trois étoiles ». C'est « l'Auberge de l'Ill », à Illhaeusem (tél. 71-83-23). Dans la rue... de Collonges, et l'on voit aussitôt le clin d'œil à Bocuse, ami et complice des frères Haeberlin, Paul en cuisine et Jean-Pierre en salle. Dans le genre (trois étoiles), c'est, chacun le reconnaît, la cuisine la plus régulière et l'équation qualité-prix la mieux respectée. Seulement, ne vous attendez pas à trouver ici l'ombre de l'ombre de la cuisine alsacienne et un ami connaisseur avouait que la saveur du lapin confit était meilleure que celle du foie gras. Un comble ! Il n'importe, et le gâteau de grenouilles, comme le potage aux mêmes sauteuses, autrefois autochtones, nous lie quelque peu au terroir. La cave nous y arrête. Longuement.

La « vraie » cuisine alsacienne, on ira la chercher au village fleuri d'Eguisheim (5 kilomètres de Colmar), au « Caveau » (3, place du Château-Saint-Léon, tél. 41-08-89). On trouve ici les vins du maire, Léon Beyer, et surtout une tarte à l'oignon et des grenouilles au riesling d'une rusticité « sublime ».

Avec et contre le folklore

Mais il semble, en effet, que les jeunes cuisiniers alsaciens, sans renier rien du folklore, cherchent à quitter les sentiers trop battus de la choucroute passe-partout et du saumon du Rhin (qui n'est plus du Rhin depuis des lustres). C'est ainsi que, cette année, le Kléber a découvert à Andlau le « Kastelberg » (rue du Général-Kœnig (Tél. 08-97-83) une auberge agréable et de bonne tenue ; à Lauterbourg, la « Poêle d'Or » (35, rue du Général-Mittelhauser, tél. 94-84-16), dont la choucroute aux poissons doit beaucoup à celle de Guy-Pierre Baumann, à Paris, mais dont la carte est sérieuse et de frais matériaux.

Pour le touriste, l'Alsace, c'est d'abord Strasbourg, capitale européenne, et Colmar, capitale des vins. Alors, évidemment, à Strasbourg comme à Colmar, on cherche à découvrir « the » choucroute (ce ne sont pas les mêmes ici et là !). A Strasbourg, des noms viennent à l'esprit : « Valentin Sorg » (6, place de l'Homme-de-Fer, tél. 32-12-16), la « Maison Kamerzell » (place de la Cathédrale, tél. 32-42-14) où, du reste, un nouveau cuisinier s'échappe en un canard au cassis (rédhibitoire à mon goût) et une terrine d'anguille au citron, tout en respectant les spätzles (qu'il verdit, telles les pasticcita d'Italie, la choucroute et le gâteau au chocolat) ; le « Crocodile » (10, rue de l'Outre, tél. 32-13-02), où M. Emile Jung, intelligemment, retrouve dans le passé les possibilités d'incliner et d'épurer la cuisine du stupide dix-neuvième siècle.

Mais, à Strasbourg encore, il convient de citer le nouveau venu « Buerehiesel ». Au 4, parc de l'Orangerie (tél. 61-62-24), M. Mestermann, à l'enseigne de « Buerehiesel », a gagné en quelques années une étoile Michelin, une marmite couronnée au Kléber. Saluons ! Le foie gras rivalise ici avec la salade de homard à la nage, le sandre aux nouilles avec le salmis de pigeon au bourgogne.

Colmar ! C'est sans aucun doute la grande ville la plus « spectaculaire » d'Alsace, avec ses rues irrégulières, ses maisons en pans de bois à pignons et encorbellements, aux façades sculptées et peintes. C'est aussi le départ de la « Route du Vin » si agréable à suivre (et M. Sipp devra reconnaître que, préférant le bière et le pinot rouge aux rieslings et autres sylvaners, j'ai du mérite à l'écrire). A Colmar donc, on connaît « la Maison des têtes » (19, rue des Têtes, tél. 41-21-10), classée jusqu'en sa carte, hélas ! « Schillinger » (16, rue Stanislas, tél. 41-43-17), dont la soupe aux grenouilles et le sandre (ce poisson ersatz nouvellement répandu et venu d'Europe centrale, avec sa chair trop blanche et ses yeux clairs) aux nouillettes, sont, avec le foie gras, les raisons de son étoile au Michelin comme son décor Louis XVI est celle de son coq rouge au Kléber. Pour moi, je leur préfère le simple « Fer Rouge » (52, Grande-Rue, tél. 41-37-24), remarqué par le Kléber qui en fait sa promotion de l'année.

Improviser dans la légèreté

Dans le Haut-Rhin et le même Kléber, on peut signaler, en promotions, « Kuentz Bix », à Wittersdorf (1, rue d'Altkirch, tél. 40-95-01) ; le « Chambard », à Kayserberg (9, rue De Gaulle, tél. 47-10-17) où tout en restant fidèle aux produits du pays, M. Irrmann improvise dans la légèreté (couronne au Kléber et étoile au Michelin cette année) ; « le Vieux Paris », à Mulhouse (42, avenue R.-Schumann, tél. 45-42-70), etc.

Mais vous n'oublierez pas Munster. D'abord parce que cette villette, dans son cadre de montagnes, au confluent des deux Fecht, est un centre de promenades et d'excursions, aussi parce qu'elle est le centre de fabrication de ce fromage admirable lorsqu'il est « fermier » et dégusté avec des pommes de terre vapeur chaudes (et non du cumin comme on le fait en France !). A Munster donc, ou plus exactement à Luttenbach (2 kilomètres S.-O. par D. 10), notez le « Chêne Voltaire » (tél. 77-31-74), isolé à la lisière de la forêt, de bonne cuisine honnête.

LA REYNIÈRE.

SÉLESTAT « L'HUMANISTE »

Dans la bibliothèque d'un disciple d'Erasme

SÉLESTAT, sous-préfecture d'une quinzaine de milliers d'habitants, située à l'ombre du Haut-Koenigsbourg, au centre géographique de l'Alsace, possède sa bibliothèque municipale comme des centaines de sous-préfectures à travers la France. Elle est installée au premier étage de la halle au blé, massive construction sans style du milieu du dix-neuvième siècle.

Une bibliothèque ni plus ni moins fréquentée que bien d'autres. Pour les spécialistes pourtant, elle se classe dans le petit peloton de tête des bibliothèques européennes.

C'est une des plus anciennes institutions publiques du genre au monde puisque sa création remonte à 1452. Connue sous le nom de bibliothèque humaniste de Sélestat, elle compte dans son fonds le plus ancien des manuscrits et incunables ayant appartenu à l'école latine de la ville fondée en 1441. Tout au début du seizième siècle, son école latine rassemble, venus de tous les pays d'Europe, quelque neuf cent à mille élèves qui constituent près du quart de sa population. La bibliothèque municipale dont s'occupe avec beaucoup de vigilance le maire de Sélestat, M. Maurice Kubler, par ailleurs historien régional attentif, comprend d'autre part, trésor unique, la bibliothèque personnelle quasi complète du plus grand humaniste alsacien Beatus Rhenanus, qui fit don en 1547 de sa collection de livres une des plus importantes à l'époque pour un particulier, à sa ville natale.

Grâce aux 761 volumes conservés et qui comprennent quelque 1 150 œuvres différentes, on connaît avec exactitude les goûts intellectuels des humanistes rhénans du XVIe siècle qui savaient allier grâce au véhicule de la culture latine les sensibilités française et germanique. Classiques latins et grecs bien sûr, pairs de l'Eglise, ouvrages de théologie, somme scientifique, traités contemporains comme ceux de l'encyclopédique Pic de la Mirandole, œuvres plus légères — comme ces recueils de poésie vénitienne versifiés en latin.

Beatus Rhenanus (patronyme latinisé de Rhinower, c'est-à-dire originaire de Rhinau, village des bords du Rhin dans la région), né fils d'un boucher alsacien en 1485. Il fréquente l'école latine, création paroissiale et municipale. Puis il s'en va étudier pendant quatre ans en Sorbonne, où il suit les cours de Lefèvre-d'Etaples. Pendant deux ans, chez l'imprimeur Henri Estienne, il travaille avec des humanistes parisiens, puis s'exerce pendant une quinzaine d'années chez l'imprimeur Froeben à Bâle, où il se lie d'amitié avec Erasme de Rotterdam, l'auteur de « l'Eloge de la folie » qui lui confiera l'édition d'une grande partie de ses œuvres.

Un écolier du XVe siècle

Les exemplaires de service dus à ces éditions viennent s'ajouter au fil des années aux quelque deux cents volumes qu'il a déjà réunis grâce à sa fortune personnelle pendant sa jeunesse. Des échanges de livres enrichissent et diversifient sa bibliothèque, qui s'augmente également de cadeaux d'autres éditeurs et d'humanistes des deux côtés du Rhin.

En 1760, alertée par l'intendant d'Alsace, la Bibliothèque royale en réquisitionne une quarantaine de volumes parmi les plus précieux et les plus intéressants. Après ce tribut au centralisme, le « Rhenana » trouve sa place définitive à la halle au blé en 1888.

La bibliothèque de Sélestat conserve deux pièces rarissimes parmi le legs de l'humaniste : un de ses cahiers d'écolier (1497-1498). Celui-ci est surtout intéressant du point de vue pédagogique. On y trouve transcrit sous la dictée du maître le texte latin, un extrait de Virgile, par exemple, qui servait de support aussi bien pour les commentaires grammaticaux, littéraires ou de culture générale reproduits ou annotés de la main de l'élève.

La seconde pièce inédite, un livre plutôt qu'un cahier, contient mot à mot le cours de philosophie professé en Sorbonne en 1505 par Lefèvre-d'Etaples.

En plus de cette prestigieuse collection, la bibliothèque de Sélestat rassemble quelque deux mille imprimés du seizième siècle, parmi eux « la cosmographie de Saint-Dié » (1507) qui contient « l'acte de naissance » de l'Amérique. Elle offre également un panorama complet des débuts de l'imprimerie alsacienne avec ses cinq cent trente incunables représentant les écoles de Strasbourg, Haguenau et celle, bien plus restreinte, de la ville elle-même. Mais elle garde précieusement plusieurs ouvrages d'un de ses fils, Jean Mentel, le rival de Gutenberg qui fut le premier, contrairement à bien des idées reçues, à imprimer la Bible en langue populaire dès 1470, presque un siècle avant Luther.

Dans l'espace restreint de la halle au blé, c'est aussi toute l'histoire du livre qui revit à travers sept siècles et des centaines d'exemplaires de manuscrits. Depuis le lectionnaire mérovingien du septième siècle, manuscrit le plus ancien conservé en Alsace, depuis les capitulaires de Charlemagne et les annales de Fulda (neuvième siècle), depuis le livre des miracles de Sainte-Foy (onzième siècle) provenant de l'abbaye de Conques, fondatrice du prieuré de Sainte-Foy, la merveilleuse Bible de la Sorbonne du treizième siècle, témoin de la perfection atteinte dans l'art du manuscrit au temps de Saint Louis.

Mais le plus émouvant d'entre eux reste sans doute cette copie d'un auteur mystique calligraphiée et illustrée de vingt-quatre miniatures par un maître cordonnier de Sélestat qui maniait sa plume avec autant d'adresse que son alêne, sans doute en l'an de grâce 1440.

JEAN-CLAUDE HAHN.



Le Monde des loisirs et du tourisme

PLAGES PROPRES : REVUE DE DÉTAIL AVANT L'ÉTÉ

Le dossier médical au péril des polémiques

« *ALLER à la mer, c'est se refaire une santé.* » On prête à cet égard à l'eau salée, autant qu'à l'air du large, des vertus bénéfiques qui font le succès de la thalassothérapie et des cures héliomarines. La pollution des plages et des zones portuaires renforce à ce titre la notion familière d'un pouvoir purificateur de la mer, puisqu'on sait bien quelle quantité d'immondices et de déchets y sont déversés chaque jour sans provoquer de dommage apparent sur la santé des millions de baigneurs de l'été.



(Dessin de PLANTU.)

Mais que sait-on, précisément, du risque de se baigner en eau polluée ? Le bon sens commande, sans doute, d'éviter autant que possible les zones connues pour leur contamination, et de nombreuses municipalités prennent des mesures d'interdiction ou de restriction près des endroits notoirement sales. Mais que sait-on de plus, après les promesses répétées d'enquêtes épidémiologiques variées qui ont suivi la publication par la revue *Que choisir ?* d'une carte de France des plages polluées en 1970 ? Sur un plan strictement médical, il faut bien avouer que les progrès de la connaissance dans ce domaine n'ont pas été spectaculaires : il reste à peu près impossible d'établir le moindre lien de causalité entre l'apparition de maladies et les bains de mer dans les eaux polluées. L'inconsistance de ces résultats s'explique en particulier par la difficulté d'un recueil précis de données, dans un milieu aussi peu stable que celui des estivants. Par exemple, tous les médecins de stations balnéaires connaissent l'afflux d'entérites, d'infections du nez, de la gorge et des oreilles, et de maladies de la peau pendant les vacances d'été. Mais il faut tenir compte, pour établir un lien éventuel avec la baignade, des multiples facteurs annexes que constituent les régimes alimentaires déséquilibrés et inhabituels, l'approvisionnement souvent mal contrôlé des denrées, les excès de table et de soleil. Sans doute, plusieurs enquêtes ont-elles permis de montrer que les infections rhino-pharyngées étaient plus fréquentes chez les baigneurs, que chez ceux qui ne se baignent pas. Mais là encore, il semble bien que l'irritation provoquée par l'eau joue, par elle-même, un rôle favorisant bien plus fort que la pollution bactérienne, car la fréquence des accidents de ce genre n'est pas plus forte dans les régions insalubres, que dans les régions propres.

Mais il faut savoir aussi que ce problème de la salubrité des plages est l'un des plus polémiques qui soient. Deux tendances s'y illustrent alternativement. Elles opposent d'abord deux personnalités « ennemies » :

— L'une est le directeur du Centre d'études et de recherche en biologie océanographique médicale (CERBOM), laboratoire rattaché à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Dr Maurice Aubert. Pour lui, la pollution bactérienne est inoffensive pour la santé des baigneurs, mais il faut seulement déconseiller la consommation de coquillages ramassés de manière « sauvage », hors des parcs d'élevage, rigoureusement contrôlés sur le plan sanitaire.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(Lire la suite page 29.)

HYÈRES A L'AVANT-GARDE

LA rumeur couvrait le bruit de la mer : on n'irait plus à l'Almanarre, la route du sel était coupée par l'offensive de la pollution et du mistral réunis. En 1972, au vu des analyses biologiques de l'eau de mer, la plage de l'Almanarre (golfe de Giens) était interdite. La municipalité de Hyères, et d'alors, fit une publicité de bon aloi autour de sa propre — si l'on peut dire — pollution. Le paysage aidant — blanc des salins et végétation à la saumure — la plage abandonnée prit des airs d'enclave désertique dans la surpopulation méditerranéenne. Depuis, outre une prolongation de l'émissaire de rejets, de nouveaux bassins d'aération ont été adjoints à l'usine d'épuration des eaux créée dès 1968. C'en est fini de la « pollution primaire ».

Le docteur Perron, maire de Hyères, aujourd'hui, est affirmatif : « *Au sens médical du terme, l'eau de l'Almanarre est stérile comme d'ailleurs sur l'ensemble de nos vingt-deux kilomètres de plage* (1). *Chaque semaine nous publions les résultats des analyses de l'Institut départemental d'hygiène.* »

Quant à la route du sel, elle ne se dérobera pas sous les pas des touristes. Attaqué par la mer, ouvert au mistral, l'isthme risquait d'être coupé, emportant avec lui route et plage, refaisant de Giens une île. Aujourd'hui, un « butoir souple » protège le tombolo contre les coups de mer. Constitué par une estacade en bois reposant sur un ballast, cet obstacle brise la vague sans entraîner l'affouillement que provoque une digue en dur. C'est une première étape.

Un programme plus ambitieux veut s'en prendre à la « pollution secondaire », celle qui affecte les fonds et détruit en particulier l'herbier du golfe de Giens, étouffé à la fois par les effluents et le mouvement des sables. Des études allant de la courantologie à la botanique — un certain type de végétation contribue à la survie du tombolo — ont conclu à la nécessité de deux opérations principales :

— Rénovation et aménagement de l'usine d'épuration des eaux pour la rendre capable de recevoir et de traiter l'ensemble des effluents du golfe, Carqueiranne compris ;

— Création d'un émissaire traversant la presqu'île de Giens et rejetant les eaux traitées vers la haute mer, à 90 mètres de profondeur.

Pour une entreprise de cette envergure, les deux communes de Hyères et Carqueiranne se sont associées en un syndicat, mais le financement requiert une contribution du département, de la région et de l'Etat. Une concertation est, d'autre part, en cours avec les associations locales, pêcheurs et écologistes en particulier.

Au vrai, une telle approche globale était la seule qui permette de ne pas opposer de simples palliatifs aux différents aspects de la pollution. Au-delà des rejets traités, il s'agit du maintien de la vie sous-marine, des fonds et du biotope, agressés aussi bien par l'homme que par la nature elle-même. On sait, en Méditerranée, toute l'importance des herbiers de posidonies. Outre qu'ils conditionnent l'existence de la faune, ils stabilisent les fonds et constituent le meilleur rempart pour la protection des plages. Dans le cas présent, les faire renaître, c'est sauvegarder et revivifier l'ensemble du golfe.

Il se trouve que, à Giens précisément, Georges Cooper, marin-pêcheur et fondateur des « jardiniers de la mer », poursuit contre vents, marées et incrédulités, ses expériences de plantations de posidonies. « *Et pourtant, elles poussent* », a consigné dans le livre d'or du jardinier un scientifique jusque-là sceptique. Dans un golfe renouvelé — et que brasse le mistral, — elles ne pousseraient que mieux.

JEAN RAMBAUD.

(1) En été, la population de la commune de Hyères passe de 45 000 à plus de 150 000 personnes. On trouve à La Capte le plus grand camping municipal d'Europe et, avec mille six cents anneaux, le port de Hyères devient le port de plaisance le plus important de la côte varoise.

UN PEU LOIN, UN PEU CHÈRE

Mais où est donc l'Australie ?

L'AUSTRALIE ? Le moins connu et surtout le moins visité des continents. Loin de tout : à vingt-quatre heures de vol de l'Europe, à seize heures en moyenne de la côte ouest des Etats-Unis. En une phrase les Australiens résument et expliquent leur isolement : « *La tyrannie des distances.* » On peut y ajouter que c'est la tyrannie du coût des transports, la tyrannie du temps, la tyrannie de l'époque, qui veut que l'intérêt aille aux endroits à la mode, ceux dont on parle.

L'Australie ? Quatorze fois grande comme la France, aussi vaste que les Etats-Unis. Plus la particularité, unique pour ce continent, de ne former qu'une seule nation. Toutes les frontières australiennes ont les pieds dans l'eau. L'étranger commence avec le Pacifique, l'océan Indien, la mer de Timor, celle de Corail.

Par la force des choses, l'Australie est repliée sur elle-même, souvent aussi peu concernée par le reste du monde que le reste du monde l'est d'elle. Seules les générations « avancées » — celles qui ont cinquante ans ou beaucoup plus — ont vraiment vu et connu du pays. C'est le vent de l'histoire qui l'a voulu, avec ses deux guerres mondiales. Elles se sont battues partout, toujours du bon côté, et aucun pays, en pourcentage, n'a subi autant de pertes. Pour des combats qui se déroulaient le plus souvent à l'autre extrémité de la terre. En Afrique, en Europe, mais aussi, il est vrai, à leurs portes marines, dans le Pacifique. Tobrouk, les tranchées des Flandres, El Alamein, Verdun, les baïonnettes et les stukas viennent pêle-mêle dans les souvenirs des Australiens, moitié Tommies, moitié poilus...

Les multiples de 14

L'Australie d'aujourd'hui ne vit pas dans le souvenir inutile. L'un des ennemis d'hier, le Japon, est devenu l'un des principaux partenaires commerciaux. Toujours à cause des distances : Tokyo n'est qu'à 6 000 kilomètres. Presque la porte à côté ! Avec les échanges, l'oubli des rancunes est venu. Tout juste peut-on encore entendre ici et là, à la veillée, ou dans un pub de Sydney, une petite phrase à propos des Japonais. Bien significative : « *Garde ta poudre sèche.* » Réflexion de fils de pionniers, le fusil à la main, toujours sur le qui-vive.

« *Avec le chiffre 14 et ses multiples* », dit-on, par boutade, à Melbourne ou à Sydney, le tour de l'Australie est vite fait : 140 000 aborigènes — les Indiens du cru — 14 millions de Blancs, 140 millions de moutons. Les aborigènes, depuis peu et grâce aux mesures prises par les gouvernements travaillistes, sont protégés. Mieux, ils sont assistés, soutenus, pensionnés de la nation dès leur naissance. Juste revanche. S'il n'y a jamais eu ici de régiments de cavalerie pour les exterminer, ni de génocide voulu, les tentations de les asservir n'ont pas manqué. Les velléités esclavagistes des fermiers blancs, avec le temps et surtout à cause des lois draconiennes, ont presque disparu. Le risque est désormais trop grand. Il ne reste que la grogne de ne plus disposer, corps et âme, d'une main-d'œuvre analphabète et bon marché.

Dans un tel pays, immense, au niveau de vie élevé, mais dont l'économie sans réelle industrie de transformation rappelle celle des pays sous-développés, tout est en contraste et, depuis peu, en mutation. Les liens préférentiels avec la Grande-Bretagne appartiennent au passé. Le coup de grâce a été porté par le Marché commun, par cette « Europe verte » qui a trop bien réussi au goût des Australiens. Faute d'avoir pu conserver ses débouchés traditionnels — viande, laine, céréales, produits laitiers, — l'Australie a commencé sa conversion, rendue moins difficile, il est vrai, par la richesse du sous-sol. On y trouve de tout ou presque, même du pétrole — 65 % des besoins, — même de l'uranium, à concurrence de 20 % des réserves occidentales connues à ce jour. Avec l'uranium, l'opinion publique a d'ailleurs trouvé un sujet de discorde. Faut-il en vendre ? A qui ? Pour quel usage ? Toute l'Australie, foncièrement pacifique, un peu isolationniste, apparaît dans cette querelle.

La situation géographique n'a naturellement pas favorisé le tourisme. Trop loin, trop cher. Pis, ceux qui pourraient, éventuellement, y aller... n'y pensent pas ! A tort, l'Australie n'a pas d'image de marque, pas d'attraits. A tout prendre, le gentil kangourou et le non moins attendrissant koala sont les meilleurs ambassadeurs de la nation. Pour les enfants au moins, ils sont l'Australie.

Et c'est vrai que l'Australie n'est pas seulement le plus isolé des pays. C'est aussi celui dont on parle le moins, sans doute parce qu'il est hors des sentiers battus. Le Sud-Est asiatique a sa clientèle, la Polynésie la sienne, l'Australie, plantée au milieu, au faux carrefour des routes, n'a rien. Par le sud-est, la ligne touristique s'arrête à Bangkok, Hongkong, Singapour, Bali. Pour se rendre à Tahiti on passe de l'autre côté, par le pôle Nord, New-York et Los Angeles. Seul existe un trafic sur la Mélanésie, pour lequel Sydney n'est qu'une escale et rien de plus. Il ne sert pas à grand-chose que le ministère du tourisme émette le vœu que l'Australie devienne effectivement une étape sur la Mélanésie ou la Polynésie. Sydney est avant tout un « stop » forcé pour des voyageurs fourbus par vingt-quatre heures de vol.

Les long-courriers qui touchent l'Australie restent les plus chers du monde. Les facilités et avantages organisés qu'on trouve partout ailleurs — groupes, forfaits, charters, — ne sont pour l'heure que des perspectives optimistes. Les compagnies aériennes qui font le plein avec les hommes d'affaires, l'immigration et le trafic normal veillent au grain : pas question de casser les prix et risquer de tuer la poule aux œufs d'or. Tant qu'il coûtera moitié moins cher — avec le voyage et le séjour — d'aller à Singapour ou à Bali, l'Australie touristique ne sera qu'un projet. Pas question non plus, pour le moment, de réduire le temps de vol avec Concorde (1), un avion qui semblait pourtant construit pour l'Australie eu égard précisément à la tyrannie des distances. Ce n'est pas rentable pour British Airways. Et Air France, curieusement, malgré sa vocation, est totalement absente de cette région du globe.

FRANÇOIS JANIN.

(Lire la suite page 30.)

(1) Il a été avancé que Concorde n'avait pas l'autonomie nécessaire pour relier Bahrein à Singapour. Les équipages de démonstration de Concorde ont fait cependant la preuve qu'un tel vol était possible avec, à l'arrivée à Singapour (et malgré l'interdiction de survol de l'Inde), la sécurité nécessaire.

PLAGES PROPRES : REVUE

1970 : les associations de consommateurs donnent l'alerte

LES écologistes ne sont pas les premiers à avoir attiré l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la pollution des plages et des eaux littorales. D'ailleurs, lorsque le lièvre a été levé, en 1970, l'écologie militante n'en était encore qu'à ses débuts. C'est une organisation de consommateurs — l'Union fédérale des consommateur (U.F.C.) — et sa revue mensuelle, *Que choisir ?* qui ont, à l'origine, fait savoir que les bains de mer pouvaient être malfaisants parce que contaminés par des streptocoques et des coliformes.

En avril 1970, *Que choisir ?* pose le problème en publiant *in extenso* les analyses d'eau de mer du CERBOM (Centre d'études et de recherches de biologie et d'océanographie médicale) gardées secrètes par les autorités. Ce « scoop » déclenche une petite tempête dans les administrations et chez les élus dont les plages étaient mises à l'encan. Le très officiel Institut national de la consommation (I.N.C.) se désolidarise d'une attitude selon lui « irresponsable », en désavouant l'U.F.C., qui lui rend aussitôt la pareille. En 1976 et en 1977, *Que choisir ?* récidive et confirme aux vacanciers que la mer dont ils rêvent est souvent sale, et, surtout, dangereuse pour la santé.

Pourquoi une organisation de consommateurs s'est-elle lancée dans une bataille qui n'a rien à voir, à première vue, avec le prix du litre d'huile ou avec la solidité d'un appareil ménager ?

M. François Lamy, directeur, rédacteur en chef de *Que choisir ?* estime que les consommateurs devaient s'occuper aussi de leur environnement. « *Nous ne consommons pas seulement des savonnettes et des aliments*, remarque-t-il. *L'air et l'eau de notre milieu engagent, eux aussi, mais à long terme, notre sécurité et notre santé. La publication du rapport du CERBOM sur la pollution des plages a concrétisé, en 1970, notre prise de conscience. Cette publication a marqué un tournant car, pour la première fois en France, une organisation étendait son action au-delà du consommateur de produits pour prendre en charge l'usager des services.* »

La suite des événements allait donner raison à l'U.F.C. Certes, à partir de 1970, les administrations se mettent sur la défensive et refusent de communiquer les résultats des analyses officielles des eaux territoriales. *Que choisir ?* décide donc de publier, dans son numéro de juillet-août 1976, ses propres analyses de soixante prélèvements d'eau de mer effectués sur trente plages. Devant les remous soulevés par ces révélations, le ministère de la santé est contraint de communiquer une partie des informations dont il dispose en permanence.

Juillet-août 1977 : *Que choisir ?* publie les résultats des analyses de cent prélèvements réalisés sur cinquante-six plages. Deux ministres, Mme Simone Veil et M. Michel d'Ornano, réunissent une conférence de presse au cours de laquelle ils soulignent la bonne santé globale des plages françaises et relativisent l'importance des zones polluées. Les préfets de département sont chargés de divulguer localement la liste noire des plages dangereuses afin de ne pas faire fuir le touriste.

La conscience de la mer

« *La première bataille que nous ayons engagée est celle de l'information*, souligne M. Lamy. *Comment veut-on qu'un vacancier sache quelles sont les baignades polluées dans une station où il vient d'arriver ? Il existe des dizaines de milliers d'analyses effectuées par une pléiade d'organismes officiels chargés de contrôler la qualité biologique des eaux de mer, mais ces résultats ne sont pas centralisés. La tactique est connue : plus on disperse l'information, moins on fait de vagues. Par l'information, nous espérons étendre la conscience de la mer, des populations côtières jusqu'aux habitants de l'intérieur. C'est la seule solution pour obtenir les stations d'épuration qui viendront à bout des coliformes et des streptocoques fécaux ainsi que la fermeture des plages qui ne correspondent pas aux normes sanitaires.* »

Après la lutte contre la pollution des plages, l'U.F.C. s'est lancée dans le boycottage des lessives phosphatées qui détruisent le milieu aquatique, dans la dénonciation de la légèreté des compagnies pétrolières et dans le boycottage de la Shell après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*.

On est loin des baignades. « *C'est vrai*, reconnaît le directeur de *Que choisir ? Mais nous voulons, à partir du cas concret du bain de mer pollué, remonter jusqu'aux causes de la pollution et jusqu'au comportement des industriels. Pour être efficaces, nous devons tenir toute la chaîne. Nous devons nous soucier de l'immédiat et de l'individuel, mais aussi du long terme et du collectif. Quand nos lecteurs sont les pieds dans l'eau, ils réagissent à la pollution et ils posent des questions aux syndicats d'initiative. Ils ont enregistré favorablement le boycottage des lessives ou de la compagnie pétrolière.* »

Les maires se sont plaints que les enquêteurs de la revue aient prélevé leurs échantillons d'eau de mer à la sortie des égouts. Les chefs d'entreprise leur ont fait grief de ne pas s'attaquer à tous les aspects des nuisances industrielles. « *Nous savons bien que ce n'est pas la faute de la compagnie Shell si l'*Amoco-Cadiz *s'est échoué à Portsall. Nous n'ignorons pas que la pollution d'une plage est souvent très localisée*, répond M. Lamy. *Sous peine d'être inefficaces, nous devons éviter les complications et nous en tenir aux cas concrets et aux responsabilités immédiates. Nous souhaiterions poursuivre les pétroliers qui « dégazent » illégalement 3 millions de tonnes de pétrole au large des côtes. Nous n'en avons pas les moyens.* » Pour l'U.F.C., il y a toujours un responsable.

Dans son numéro de juillet 1978, *Que choisir ?* relancera le débat « plages polluées ». Les résultats des analyses officielles deviennent un peu plus accessibles au public, et la revue fera le point sur la lente disparition du secret officiel. Deux nouveaux révélateurs de pollution seront utilisés. Les fruits de mer récoltés sur les plages diront les cocktails suspects qu'ils filtrent. Le sable avouera la quantité de plomb qu'il renferme.

Et, après l'eau, ce sera le tour de l'air. « *Nous allons établir une carte de l'air pur en France. Dans les jardins publics, dans les rues, sur les plages, des mesures sont effectuées régulièrement. Elles restent secrètes...* » Un nouveau combat.

ALAIN FAUJAS.

VENDÉE : passable

LES plages vendéennes sont propres. En effet, l'état de pollution bactériologique de l'eau de mer analysé juste avant la saison place la Vendée en excellente position au plan national malgré les craintes que les premiers prélèvements effectués depuis l'été 1977 laissaient entrevoir. L'aggravation constatée provenait davantage des vents dominants, différents des années précédentes, que d'un accroissement réel de la pollution. Si l'été 1978 est satisfaisant, la qualité de l'eau des côtes sera même très bonne. Un problème cependant continue d'inquiéter les responsables de la salubrité des plages : l'insuffisance de l'assainissement domestique, plusieurs collecteurs d'eaux usées de diverses collectivités rejetant une charge importante de micro-organismes indésirables.

Les zones sensibles seront comme l'an passé principalement « la Parée » de Brétignolles-sur-Mer, l'assainissement par lagunage n'étant pas encore au point ; le « fort Lanon » sur la côte est de l'île de Noirmoutier où quantité d'habitations ne sont pas encore raccordées à la station d'épuration. En revanche, une nette amélioration est espérée à la « Pelle à Porteau » de Saint-Hilaire-de-Riez, ainsi que pour la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui borde l'océan.

HERVÉ LOUBOUTIN.

DU COTÉ DE LA CAMARGUE

Le « haricot de mer » en mauvaise santé

LES zoologues classent ce petit bivalve parmi les mollusques lamellibranches et l'affublent du nom savant de *Donax trunculus*. Sur les côtes de provence, entre Sète et Marseille, on le surnomme « olive » ou « haricot de mer », à cause de sa forme et de sa taille. Mais c'est sous le nom de telline que le petit coquillage a conquis sa célébrité... et les palais méridionaux. Crue, cuite (et servie en salade) ou encore en soupe, avec de la tomate « mouillée » d'huile d'olive et de vin blanc, la telline révèle une délicatesse de goût qui n'a d'égale que la beauté de sa forme. Habituée des eaux saumâtres plus que vraiment salées, la telline avait trouvé un « terrain » de prédilection près de l'embouchure du Rhône, où l'absence de marée et la finesse des fonds sableux lui convenaient parfaitement. Le « gisement » de tellines du Grau-du-Roi, sur la côte gardoise était l'un des plus importants de Méditerranée. Coquillage de consommation locale, la telline faisait vivre une quinzaine de familles de pêcheurs au Grau-du-Roi, mais le ramassage concernait — en tant qu'activité secondaire ou d'appoint, — une cinquantaine de familles. Bon an, mal an, quelque 250 tonnes s'écoulaient aisément et à bon prix.

Faut-il se résigner à raconter la pêche aux tellines au passé ? C'est bien ce que craignent les « tellineurs ». Une chose est sûre : le petit coquillage a disparu depuis déjà des mois de l'étal des écaillers. Durant le dernier trimestre 1977, la collecte n'avait pas dépassé 15 tonnes. En janvier 1978, elle est tombée à 700 kilos... Et pourtant, dès l'été dernier, les pouvoirs publics, afin d'endiguer le ramassage sauvage, préjudiciable aux pêcheurs professionnels, avaient mis sur pieds une réglementation n'autorisant que les seuls inscrits maritimes à pratiquer la pêche aux tellines et fixant une taille minimum (25 millimètres) sur les gisements classés. En vain...

Les pêcheurs ont donc décidé d'obtenir une explication scientifique au phénomène, en s'adressant aux spécialistes de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) de Sète. Prélèvements et analyses faits, on a reconnu qu'un bon tiers des tellines étaient contaminées par un micro-organisme (rickettsie) affectant la région du foie du mollusque, tandis qu'étaient mise en évidence une pollution bactérienne d'origine fécale des eaux baignant le gisement. Cependant, les services de l'Institut ne semblent pas alarmés outre mesure

Les pêcheurs, eux, sont moins résignés et mettent au compte du Rhône, qui, disent-ils, « *déverse chaque jour en mer des tonnes et des tonnes de produits chimiques* », toute la responsabilité de cette hécatombe. Une affaire à suivre...

JEAN CONTRUCCI.

DE DÉTAIL AVANT L'ÉTÉ

LE DOSSIER MÉDICAL

(Suite de la page 27.)

— L'autre est le Pr Jean Brisou, ancien professeur à la faculté de pharmacie de Poitiers et expert à l'Organisation mondiale de la santé. Ses travaux sur la pollution des plages et des fruits de mer l'ont souvent amené à prendre des positions spectaculaires, qui servent de référence à tous ceux qui s'inquiètent des conséquences de la pollution marine. Pour lui, le pouvoir « antibiotique » de l'eau de mer n'existe pas et de nombreux microbes pathogènes peuvent survivre pendant longtemps dans l'eau salée. Sa position, que partagent la plupart des groupes *écologistes*, repose sur la notion que le *seul pouvoir de la mer* est celui de dilution des effluents variés qui s'y déversent. Il dénonce de ce fait la politique actuellement poursuivie par le ministère de la santé et de la famille, dont les communiqués rassurants démobilisent l'opinion.

Dans un livre récent consacré à l'ensemble du problème de la pollution marine (1), Marie-José Jaubert, journaliste, épouse une partie des idées du Pr J. Brisou et établit un impitoyable « tour de France » des plages polluées en reprenant, d'une part, les résultats de l'enquête publiée en 1970 par *Que choisir ?* et, d'autre part, les dosages rendus publics en 1977 par les préfets des vingt-sept départements côtiers. Ce livre sera considéré comme « alarmiste », puisque l'auteur y dénonce l'agression continue et sans cesse accentuée contre la mer et le littoral français. Sans doute l'auteur affirme-t-il sans nuance que le baigneur s'expose à de multiples risques à fréquenter la grande majorité des plages françaises.

Dans ce domaine, la seule vérité, la seule honnêteté consisterait à reconnaître que l'on ne sait que bien peu de choses, et la seule démarche raisonnable serait d'envisager enfin que des études sérieuses soient entreprises et publiées.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) *La Mer assassinée*, par Marie-José Jaubert. Alain Moreau, éditeur ; 479 pages ; prix : 49,50 F.

LES NORMES

Les normes européennes en vigueur, respectées par la France, établissent un classement en quatre catégories des eaux de baignade :

A. — Eaux de très bonne qualité : moins de 100 coliformes fécaux (Escherichia Coli et streptocoques) dans 80 % des 20 mesures hebdomadaires ;

B. — Eaux de bonne qualité : moins de 2 000 bactéries dans 95 % des prélèvements ;

C. — Eaux de qualité moyenne (plages momentanément polluées), avec plus de 2 000 bactéries dans, au plus, un tiers des échantillons ;

D. — Eaux de mauvaise qualité : plus de 2 000 bactéries dans plus d'un tiers des prélèvements.

LA BRETAGNE EN NOIR ET BLANC

LES plages bretonnes souillées par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz* seront-elles propres pour l'été ? En dépit du travail accompli par les six mille trois cents hommes de troupe encore sur les lieux, et qui s'activeront jusqu'à la fin juin, c'est de plus en plus douteux.

D'ailleurs les méthodes employées pour remplir la mission qu'on leur a assignée suscitent des critiques de plus en plus vives de la part des associations de protection de la nature. En effet, pour « faire vite », les militaires et les services de l'équipement utilisent des détergents en quantité croissante et a des concentrations de plus en plus fortes. C'est tout au moins ce qu'affirment les écologistes qui craignent une destruction totale des derniers coquillages et crustacés épargnés par le mazout.



★ Dessin de PLANTU.

Trois mois après la catastrophe, la situation est encore incertaine sur les 250 kilomètres de côtes qui ont été touchées entre la pointe du Conquet (Finistère) et Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). Dans le Finistère, pour 70 %, les grandes grèves recensées étaient considérées comme sales ou douteuses au début juin. Dans les Côtes-du-Nord, cette proportion était de 30 %.

Répondeurs téléphoniques

Aussi, les responsables du tourisme qui, au lendemain de la marée noire, affirmaient que *« tout serait nettoyé dans les deux mois »* sont aujourd'hui plus circonspects. Le pari de la Bretagne propre ne sera probablement pas tenu dans sa totalité. Les responsables du comité du tourisme de Brest estiment qu'il aurait été préférable de faire la promotion de la Bretagne intérieure, généralement délaissée au profit des côtes. *« Plutôt que de vouloir diriger les clientèles française et étrangère sur nos côtes »*, déclare Alain Charrier, vice-président du comité brestois, *« il valait mieux leur vanter les richesses de l'arrière-pays. Cela leur aurait permis de s'installer en Bretagne intérieure et, à partir de là, de rayonner vers le littoral sans forcément s'y installer pour la durée des vacances. »*

« *Il faut être honnête*, ajoute, de son côté, Françoise Peron du comité du tourisme de Brest. *Une saison touristique se prépare sur quatre ans. Si nous trompons notre clientèle nous risquons de la perdre pour toute cette durée. C'est pour cela que nous avons instauré un service « S.V.P.-Vacances Bretagne »* (1) *pour renseigner les touristes. Le comité contrôle toutes les plages du Finistère-Nord de la pointe Saint-Mathieu à Locquirec. Nous communiquons l'état des plages — propres, douteuses, déconseillées, interdites — et nous ne cachons pas la vérité.* »

De leur côté, le syndicat d'initiative de Perros-Guirec et l'Office du tourisme des Côtes-du-Nord assurent un service « S.V.P. » (2) concernant l'état des plages touchées par la marée noire sur la côte de granit rose.

Les plages non touchées « payent » aussi

« *Pour dresser cet état des plages*, précise M. Yoncourt, président de l'Office du tourisme des Côtes-du-Nord, *nous avons recours aux municipalités concernées. Après avoir pris contact avec les maires, nous nous rendons sur place pour vérifier, car certains, trop optimistes, ne veulent pas toujours avouer que leurs plages sont sales.* »

La Bretagne a déjà payé cher les méfaits de la marée noire. Non seulement les touristes boudent les régions polluées, mais il semble que la pollution du tanker libérien ait également jeté le discrédit sur les zones non touchées. C'est le cas notamment de Saint-Malo et Dinard (Ille-et-Vilaine) et de la baie de Saint-Brieuc. Des annulations ont même été enregistrées dans le Morbihan ou sur la côte sud de la Bretagne qui n'ont jamais reçu la moindre goutte de mazout.

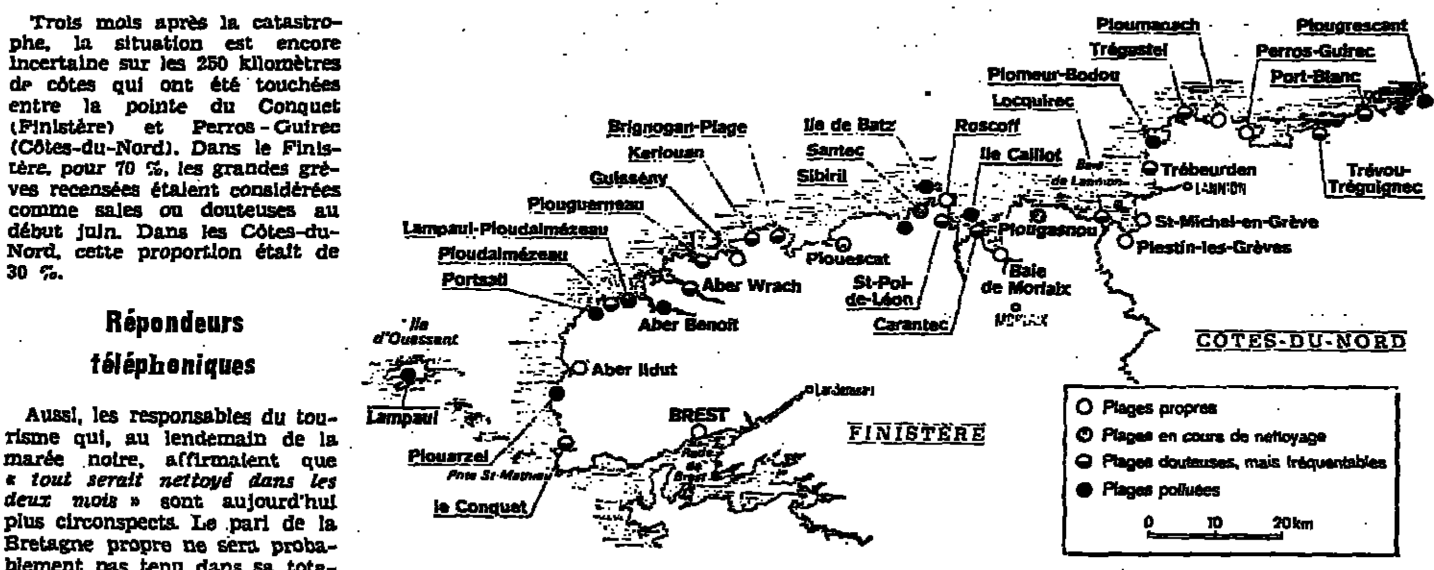
Le problème est de savoir aujourd'hui ce qu'est une plage propre. Pour le promeneur, les résultats obtenus par les militaires et les bénévoles sont considérables. Car, à l'œil, une grande partie des côtes est propre, l'eau a retrouvé sa limpidité et sa teinte habituelles. Mais, pour les militaires qui travaillent à longueur de journée au nettoyage des rochers, la situation est tout autre. Ils font remarquer que, dans de nombreux cas, en creusant dans le sable à 30 ou 50 centimètres, on retrouve le pétrole. Aussi, pour parer à toute éventualité, des tonnes de sable propre sont déversées sur les plages douteuses.

Au début du mois de juin, dans le Finistère-Nord, entre le Conquet et Locquirec, sur quarante grandes plages recensées, dix étaient en parfait état et praticables sans risque, quinze étaient douteuses et quinze autres étaient considérées comme sales. Certaines d'entre elles seront interdites en juillet et en août.

Dans les Côtes-du-Nord (Côte de granit rose), 70 % des plages étaient propres en surface ou en cours de nettoyage. Dans les deux départements, les opérations se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juin.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) (16) 98 44-76-94.
(2) (19) 48 35-21-15.



Les victimes de l'*Amoco-Cadiz*

CALVADOS : 19 baignades en litige

L'AN dernier, deux plages du Calvados avaient été classées « eau de mauvaise qualité » nécessitant l'interdiction de s'y baigner et huit autres « eau momentanément de mauvaise qualité ». Depuis, d'importants travaux ont été réalisés et les principales agglomérations côtières seront entièrement équipées de stations d'épuration des eaux usées, même si, pour certaines d'entre elles, le nécessaire ne sera fait qu'en cours de saison. Mais ce ne sera pas encore suffisant puisque, selon une étude publiée en mars dernier par l'établissement public régional, dix-neuf communes (1) du littoral devront encore cet été interdire certaines parties de leurs plages à la baignade et au jeu.

Pourtant, des progrès très sensibles ont été apportés depuis l'an dernier ; toutes les communes de Trouville à Villers-sur-Mer sont maintenant reliées à la station d'épuration de Touques ou vont l'être dans les prochains jours. Depuis août dernier, la station de Dives-Cabourg-Houlgate est à son tour entrée en action, mais là un certain nombre d'habitants ne sont pas encore reliés au tout-à-l'égoût, ce qui est aussi le cas à Ouistreham où, en outre, la station d'épuration, comme à Luc-sur-Mer, a du mal à faire face à l'afflux de la population estivale. En revanche, à Grancamp, l'assainissement et la station d'épuration sont maintenant terminés.

Mais il reste quelques points noirs importants : Villerville, Vernières-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Asnelles, Arromanches, Vierville, Saint-Laurent-Colleville, n'ont toujours pas leur station d'épuration et certaines d'entre elles l'attendront encore plusieurs années. Il s'agit en effet d'investissements très lourds pour de petites communes, même si l'agence de bassin en finance la moitié. Ainsi, Grancamp a dû investir 2,5 millions de francs en cinq ans sur un budget annuel d'un million, et, les seuls frais de fonctionnement coûteront 550 000 F à Houlgate, sur un budget municipal de 6,5 millions.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que la mise en place d'installations d'assainissement sur la côte soit la solution miracle. D'abord, les stations d'épuration sont des instruments délicats, difficiles à régler — on l'a vu à Dives, à Cabourg, à Houlgate, — et, ensuite, les anciens réseaux de collecte ne séparent pas les eaux usées des eaux de pluie, d'où un engorgement et une accentuation de la pollution en cas d'orage. Enfin, il existe encore des déversements « sauvages », se faisant directement en mer, lorsque le réseau d'assainissement n'est pas complet.

Tant que toutes les rivières n'auront pas été épurées, leurs estuaires continueront à être des points de fixation de la pollution. Or l'assainissement de la station d'épuration de Caen, qui devrait améliorer sensiblement la situation de l'Orne, n'entrera en service qu'en août. Restera aussi à contrôler plus sévèrement les rejets industriels, alors même que la politique dite des « objectifs de qualité » des bassins fluviaux de la région (*le Monde* du 7 janvier) n'en est encore qu'au stade des décisions.

Il reste que l'étude menée en commun par le Poitou-Charentes, les Pays de Loire, la Bretagne et la Basse-Normandie, a fait la preuve que cette dernière était largement en avance sur ses voisins. Aussi tous les maires affirment que la qualité des eaux de baignade sera pour cette saison « tout à fait correcte ». Tous également se disent bien décidés à rendre publiques les analyses opérées par le laboratoire d'hygiène départemental. Mais — jusqu'à preuve du contraire — elles restent un secret jalousement gardé.

THIERRY BREHIER.

(1) Villerville, Trouville, Blonville, Villers-sur-Mer, Houlgate, Ouistreham (pointe du Siège), Hermanville, Luc-sur-Mer, Langrune, Saint-Aubin-sur-Mer, Bernières, Grayes-sur-Mer, Asnelles, Arromanches, Port-en-Bessin, Sainte-Honorine-de-Pertes, Colleville-sur-Mer, Saint-Laurent-sur-Mer et Vierville-sur-Mer.

CULTURES GRECQUES

LES NOUVEAUX TRÉSORS DU MONT ATHOS

NID d'aigle perché dans une étroite vallée, à 1 527 m. d'altitude, le monastère orthodoxe grec de Sainte-Catherine-du-Sinaï se mourait lentement. Fondé en 530 par l'empereur byzantin Justinien, comme la plupart des monastères orthodoxes, et en premier lieu ceux du mont Athos, usé par les siècles, ne comptant plus qu'une vingtaine de moines, il se trouvait menacé de ne plus être qu'un mort témoignant d'un prestigieux passé

En mai 1975, une découverte devait lui donner un nouvel élan. Des moines, qui abattaient un mur de leur monastère-forteresse, découvrirent une grande cache contenant un trésor inestimable. Durant quatorze siècles, le monastère de Sainte-Catherine-du-Sinaï dut résister à bien des assauts et déjouer bien des convoitises : il abrite, en effet, plus de deux mille six cents icônes datant du cinquième au quinzième siècle, comptant parmi les plus anciennes et les plus rares, comme certaines pièces réalisées en cire. Des moines avaient donc imaginé cette cachette, dont l'existence fut peu à peu oubliée. Elle contenait une bonne vingtaine de caisses pesant 150 kilos chacune, emplies de textes et de manuscrits qui, selon les paléographes, relèvent de l'une des plus grandes découvertes philologiques du siècle.

Peu ouverts sur le monde extérieur, méfiants — et pour cause, — les moines s'efforcèrent de voiler leur tambour. Innombrables, en effet, furent les chercheurs étrangers qui pillèrent, avec d'autres — et récemment encore — leur monastère. Ils tenaient donc à protéger leur découverte, quitte à provoquer des critiques dans le monde entier. Le monastère de Sainte-Catherine-du-Sinaï se trouvant sous la protection de l'Etat grec, ce dernier chargea un premier groupe de spécialistes de se livrer à un inventaire. Après trois ans de travaux particulièrement délicats, les professeurs Politis et Panayotakis viennent de fournir quelques éléments qui soulignent l'importance de la découverte de manuscrits et de textes répertoriés datant de la période capitale de la civilisation grecque et des premiers siècles du christianisme.

Les tribulations d'une Bible grecque

Dix caisses comptaient deux mille manuscrits grecs. Les autres contiennent plus de mille livres et manuscrits : syriaques, coptes, arabes arméniens, géorgiens, éthiopiens et slaves. Les manuscrits, papyrus et parchemins, datent pour la plupart des huitième et neuvième siècles, les autres du quatrième au dixième siècle Les plus précieux de ces manuscrits, dont l'étude permettra d'approfondir l'histoire de l'écriture grecque et de la civilisation byzantine, sont les folios manquant au *Codex sinaïtivus* découvert dans ce même monastère entre 1844 et 1954. Il s'agit d'une Bible grecque du quatrième siècle, d'une valeur inestimable, que le chercheur allemand Tussendorf « détourna » pour la vendre à la famille impériale de Russie. Installés au pouvoir, et en mal de devises étrangères, les dirigeants de Moscou la cédèrent au British Museum. Les deux professeurs ont relevé, entre autres, des extraits des Evangiles, des textes liturgiques, des écrits des Pères de l'Eglise, dont saint Jean Chrysostome, et même des textes de *l'Iliade* d'Homère et des traductions de textes d'Aristote.

Dans un premier temps, et répondant aux vœux des moines propriétaires de ce trésor culturel, l'Etat grec confiera à des spécialistes nationaux le soin de classer, conserver et étudier les manuscrits et les textes. L'Académie d'Athènes, les facultés grecques de lettres et de théologie, le Centre d'études et de recherches byzantines, le département des textes à la Bibliothèque nationale d'Athènes, disposent, à cet effet, d'éminents experts. Plus tard, des groupes de travail, qui procéderaient à une étude plus poussée et à la publication des manuscrits, pourraient faire appel à des paléographes étrangers. L'Etat grec, qui peut compter sur l'UNESCO et les autres grandes institutions culturelles internationales, pourrait alors s'adresser au Centre de recherche et de l'histoire des textes de Paris ou à l'Institut de papyrologie de Vienne, par exemple.

Et, déjà, sorti de sa pieuse léthargie, le monastère de Sainte-Catherine-du-Sinaï voit ses moines se présenter beaucoup plus comme de fidèles conservateurs d'un prestigieux musée que comme ces « fous de Dieu », dont l'un des premiers igoumeires fut le grand mystique Jean « Klimaque » : Jean de l'Echelle.

MARC MARCEAU.

MAIS OU EST DONC L'AUSTRALIE ?

(Suite de la page 27.)

Pour peu d'être placée en situation de bonne concurrence financière au plan du transport, l'expédition australienne vaut cependant d'être accomplie. De Sydney à Darwin (3 500 kilomètres), de Perth à Cairns (4 000 kilomètres), de part et d'autre du tropique du Capricorne, du Pacifique à l'océan Indien, chaque Etat, chaque région, propose et révèle une Australie différente. Tropicale, tempérée, froide même dans l'île de Tasmanie, désertique, hautement civilisée, sauvage, au choix, le vingtième siècle ou la nuit des temps.

Aucun pays n'offre autant de contrastes et ne gagne autant à être connu. Aucun pays de tradition anglo-saxonne, faite en général d'indifférence et d'autosatisfaction, n'est à ce point hospitalier. Quelquefois, on se prend à douter de ce qui l'emporte dans les réactions : l'étonnement d'accueillir des visiteurs ou la franche hospitalité. De tout temps, même s'ils sont bien dans leur peau — et c'est le cas des Australiens, — les exilés de la distance ont réagi ainsi. On y mange très convenablement — la forte émigration méditerranéenne y est pour quelque chose — et le vin, élevé par des vignerons allemands, se laisse boire pourvu qu'on aime le rouge un peu lourd. Plus les plages, plus le soleil, plus les Australiens. Il faut retourner en Australie...

FRANÇOIS JANIN.

★ Parmi les tour-opérateurs français ayant inscrit l'Australie à leur catalogue, il faut citer Kuoni, Planète, Orientissimo, etc. (Dans les agences de voyages.)

GARE AUX MARGINAUX

A la veille des vacances, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs met le public en garde de façon pressante contre les entreprises ou organismes qui proposent des voyages ou des séjours sans être titulaires de la licence d'agent de voyages ou de l'agrément prévu par la réglementation en vigueur (loi du 11 juillet 1975, et décret du 28 mars 1977). Les agences de voyages et les associations agréées voient leurs activités, d'une part couvertes par une assurance de responsabilité civile professionnelle, d'autre part garanties par une caution mise à la disposition du ministre chargé du tourisme. Ainsi le public est-il protégé contre une éventuelle défaillance de l'organisateur du voyage.

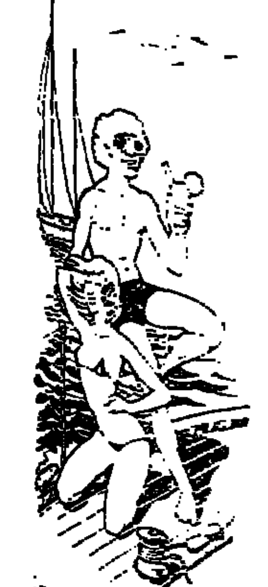
Les officines irrégulières, souvent de statut juridique mal défini, exercent leurs activités sans pouvoir justifier de telles garanties.

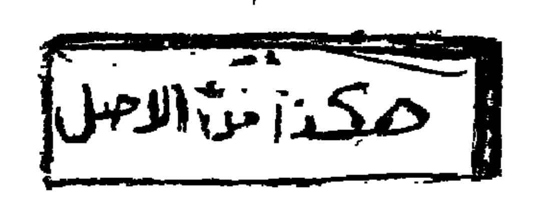
Le public peut aisément reconnaître les agences de voyages et les associations agréées car elles doivent faire porter sur tous les documents qu'elles diffusent la mention de leur licence ou de leur agrément, suivie d'un numéro d'ordre.

★ Les services du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs (tél. : 766-51-35) peuvent donner toutes précisions au public quant aux agences de voyages et associations agréées.

● *Paris-Varsovie en autocar.* — La Générale de transport et d'industrie (G.T.I.) et l'entreprise polonaise Pekaes viennent d'inaugurer une ligne régulière d'autocar entre Paris et Varsovie via Arras, Lens, Hénin-Beaumont, Douai, Lille et Poznan. Les départs ont lieu tous les samedis de Paris et tous les lundis de Varsovie, du 3 juin au 25 septembre.

L'aller et retour coûte 585 F.





Jeunesse

ARTISANS EN HERBE

● **Animation-Jeunesse**

Peinture sur tissu à Balaruc-les-Bains (Hérault) et à Mortain (Normandie), du 3 au 7 juillet et du 1er au 5 août. Tissage à Balaruc et Mortain du 3 au 7 juillet. Sculpture sur bois, cuir, sellerie à Auxerre du 24 au 28 juillet. Poterie primitive à Aix-en-Provence du 1er au 5 août. Prix : 425 F pour un stage de trente-cinq heures, comprenant l'enseignement et les fournitures. Possibilité d'hébergement sur place en camping ou à l'hôtel.

★ 13, rue de Buci, 75006 Paris. Tél. : 033-38-07, 325-61-74.

● **Ateliers des Trois-Soleils**

Peinture sur tissu, cuir, poterie, tissage, vannerie pour les jeunes de treize à seize ans à Saint-Martin-en-Haut (Rhône) du 2 au 15 et du 16 au 29 juillet. Prix : 1 016 F tout compris. Batik, poterie, gravure-sérigraphie, reliure, tissage, vannerie, menuiserie, bijouterie - émaux, photo à Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Riverie (Rhône) du 10 juillet au 4 août. Prix : 920 F pour une semaine.

★ 75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél. : (78) 28-34-30.

● **Chpeneuneux**

Peinture, dessin, écritures, sculpture sur bois, tissage et poterie en Corrèze. Prix : 520 F pour dix jours, comprenant hébergement (dortoirs ou camping), cours et fournitures. Vie communautaire, participation à la préparation du petit déjeuner et du dîner; partage des frais à la fin du séjour. En juin (6-15, 18-27), juillet, août (1er-10, 11-20, 21-30), septembre (1er-10, 20-29) et octobre (1er-10). Prix réduit (450 F) en juin et octobre.

★ La Bolazière, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69

● **L'Atelier**

Artisanat en Ardèche. Tissage (du 5 juin au 23 octobre), impression sur tissu (12-17 juin, du 17 juillet au 12 août, 11-16 septembre), poterie (du 3 juillet au 26 août), reliure (12-17 juin, 3-8 juillet, 14-19 août, 4-9 septembre, 16-21 octobre), travail du cuir (19-24 juin, 3-8 juillet, 10-15 juillet, 28 août-2 septembre, 4-9 et 25-30 septembre, 23-28 octobre). Bijoux (5-10 juin, 26 juin-1er juillet, 10-15 juillet, 7-12 août, 4-9 et 18-23 septembre, 9-14 octobre), émaux (5-10 juin, 26 juin-1er juillet, 24-29 juillet, 14-19 août, 4-9 et 18-23 septembre, 9-14 octobre), couture (3-8 juillet, 28 août-2 septembre). Artisanat le matin, découverte de la région l'après-midi. Prix : 310 F pour six jours (hébergement et nourriture non compris). En pension complète : de 530 à 770 F.

★ 07320 Saint-Agrève. Tél. : (75) 30-13-33.

● **Fédération unie des auberges de jeunesse (F.U.A.J.)**

Poterie à Saint-Barthélemy-de-Belle-Garde (Dordogne), du 3 au 30 juillet et à Cepoy (Loiret) du 4 juin au 10 septembre. Prix : de 500 à 695 F pour une semaine. Tissage à Lannion et à Paimpol (Côtes-du-Nord) et à Poitiers (Vienne), de juillet à septembre. Prix : de 440 à 520 F pour une semaine. Sculpture sur bois à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) du 2 au 30 juillet, et à Saint-Guen (Côtes-du-Nord) du 3 au 13 juillet et du 4 au 14 septembre. Prix : de 620 à 700 F pour une semaine. Emaux à Praz-de-Lys (Haute-Savoie) du 16 juillet au 27 août. Prix : 550 F pour une semaine. Initiation à l'expression picturale à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), du 2 au 14 juillet et du 16 au 28 juillet. Prix : 915 F.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

● **Maryvonne Durand**

Peinture sur tissu (du 17 au 22 juillet et du 7 au 11 août), marionnettes (du 7 au 11 août) et graphisme (du 21 au 25 août) Pont-l'Abbé. Prix : de 300 à 450 F; comprenant les fournitures et les cours. Logement en supplément (dortoir, hôtel ou camping).

★ La Régère-en-Chanteloup. 35150. Tél. : (99) 44-03-44.

Brocante

Une Suédoise rue de Grenelle

OUVERTE depuis deux ans, la boutique Haga propose une sélection d'objets insolites et de cadeaux. Ce secteur de la capitale compte un très grand nombre de commerces d'antiquités et de brocante. Beaucoup proposent un choix de marchandises plus important que Haga, mais, ici, nous avons noté un goût certain pour l'objet de qualité. La propriétaire, Suédoise d'origine, Birgitta Sayn-Wittgenstein, a vécu longtemps à New-York où elle exerçait le métier de décoratrice.

Sans être hors de la norme, les prix sont légèrement plus élevés qu'ailleurs, mais n'est-ce pas le cas dans tout le quartier voisin du boulevard Saint-Germain ?

A noter, importées d'Amérique du Sud et d'Asie, des vanneries, paniers en tous genres (80 à 150 F) très pratiques pour les rangements, mais relevant plus de l'artisanat que de la brocante. A part cela, tout ici, ou presque, est ancien. Nous avons notamment remarqué une très belle collection de loupes à manches en ivoire et argent (400 à 1 000 F) ; une belle série de boîtes pour garnitures de toilette (350 à 650 F) ; des bougeoirs en bois tourné de toutes tailles (350 à 1 000 F la paire) ; des boîtes en argent, quelques coffrets pouvant servir à ranger la couture, les cigares ou les bijoux (750 à 2 000 F) ; de beaux couverts de service (à cornichons, à viande, etc., 350 à 400 F) ; des coupe-papier en ivoire (300 à 1 000 F).

Il est évident que, comparés à ceux d'Andréa, par exemple, (*le Monde* du 6 mai), ces prix sont sensiblement plus élevés. La clientèle est ici très différente, sans doute plus fantaisiste, moins fidèle et compte un nombre plus important de touristes. Pour les collectionneurs, quelques belles statuettes d'animaux (500 à 1 000 F) et, notamment, une terre cuite représentant un bouledogue à 3 200 F ; une série de coffrets en piquants de porc-épic (300 à 1 500 F), quelques gobelets à l'effigie de George VI et d'Elizabeth, environ 300 F, beaucoup de cannes de 400 à 1 000 F.

Nous avons remarqué aussi des meubles en bambou : porte-parapluies (675 F), vitrine (2 300 F), tables (2 000 à 3 000 F), petit bureau étiqueté, 2 800 F. Les dessus de lit en patchwork venus d'outre-Atlantique sont de belle qualité. Ils varient de 1 000 F à 1 500 F. A noter aussi plusieurs statues, quelques gravures et la très belle pièce qui occupe la vitrine : un paravent à quatre panneaux de cuir peint où figurent douze oiseaux exotiques, 15 000 F. Pour les petits budgets, Burgitta Sayn-Wittgenstein propose une série de bijoux à bas prix : bracelets en ivoire à partir de 45 F.

Il est un peu dommage que cette boutique où l'on voit des objets de belle qualité cède à la facilité commerciale de l'artisanat. Haga gagnerait sans doute à supprimer certains articles, assez peu nombreux d'ailleurs, afin de mieux mettre en valeur les objets anciens. La présentation « en vrac » est un peu regrettable. On aimerait plus de chaleur et d'harmonie dans le décor, puisque aussi bien les prix ne sont pas ici ceux d'une marchandise vendue « dans son jus ».

Enfin, les prix d'une série d'articles nous ont causé quelque surprise : les boîtes métalliques cylindriques de cigarettes anglaises, type emballage colonial, recouvertes par les artisans d'Afrique noire d'un tressage de lanières de cuir, qui ont, certes, acquis une « patine antiquaire », valent ici 500 F. Ce qui, même sur la rive gauche, nous paraît fort exagéré !

ELVIRE VALOIS.

★ HAGA : 22, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h. 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

07520 LA LOUVESC (Ardèche)

HOTEL BEAU SITE ** N.N. sit. except. 1 050 m. Qualité. Pens. 76 à 108 F net. Dépliant. Tél. (75) 33-47-02.

Mer

34300 CAP-D'AGDE

HOTEL LE MATAGO, au bord du port de plaisance. Piscine, jardins, terrasses, voile et tennis. Tél. : (67) 94-33-14.

30240 PORT-CAMARGUE

HOTEL LE CHABIAN, chambres et studios, sur la plage. Tennis, piscine, voile, cheval. Tél. : (66) 51-44-33.

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les Chalets du Villard. (92) 45-82-08. Chambres 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Eté : piscine, tennis.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Stations thermales

65110 CAUTERETS

HOTEL-RESIDENCE LE LYS, chambres et studios. Escalade et excursions dans le parc national. Thermalisme. Tél. : (62) 97-54-30.

LE BOULOU (Pyr-Or.) 66160

La station du foie et de la vésicule, migraines, allergies, séquelles d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES ** NN.

Allemagne

FRANCFORT

PARKHOTEL Ire classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571. TX 04-12808

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 80-90, breakfast anglais taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589-82888.

Italie

RIMINI

HOTEL KURSAAL - VIA SEBENICO
Tél. (0541) 47574 - 47573
47041 Bellaria (Fo)
9 200 à 13 000 lires, suivant la saison, à 150 mètres de l'Adriatique.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA. 1re catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis Télex 74232.

ASCONA, MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35 12 81.

CH 1938 CHAMPEX LAC (VALAIS)

HOTEL DU GLACIER, tennis, 7 jours en pension compl. dès Fr. S. 315 Eté-hiver, la nature à votre porte Tél. : 1941/26/4 12 07.

CH 3963 CRANS-MONTANA

Valais

Hôtel BEAU-SITE. T. 19-41/27/41 33 12 Ambiance familiale, cuisine soignée, petit bar, lifts, jardin, parc. Prix en demi-pension dès F.F. 120 par jour. Ouverture le 15 juin.

*** HOTEL ELDORADO ***
Soleil - Confort - Tranquillité - Cuisine fine et variée - Sauna-fitness Pension complète dès 120 F.F. F. Bonvin, tél. 1941.27/41 13 33.

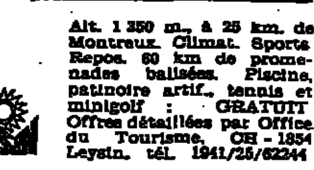
HOTEL SPLENDIDE, 50 lits, ambiance agréable, chambres avec bains, minigolf dans les jardins de l'hôtel. Prix en pension complète jusqu'au 22 juillet et dès le 20 août : 140 francs français tout compris. Demi-pension possible. Tél. : 19.41/27/412056.

CH 3925 GRAECHEN-RITTINEN

(Valais)

HOTEL MONTANA - Nouvel hôtel, chambres avec douche, w.c., radio, balcon. Parc et garage privé. Merveilleuse région pour les promenades Prix pour toute la saison : 100 F.F. En 1/2 pens. Tél. : 1941/28/56 13 12.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)



Alt. 1 350 m., à 25 km. de Montreux. Climat. Sports Repos. 60 km de promenades balisées. Piscine, patinoire artif., tennis et minigolf : GRATUIT Offres détaillées par Office du Tourisme, CH - 1854 Leysin, tél. 1941/25/62244

6849 LUGANO-ROVIO

HOTEL DU PARC - Situation tranquille - Vue magnifique - Piscine - Cuisine soignée - Tél. : 1941 91687372.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, rest., bar, etc. Directeur français Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida, 33141 U.S.A. Dépliant gratuit.



Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU de la CORNICHE ★★★★
Tél. : (1) 093-21-24

Essonne

Nle 721 d'Etampes à Pithiviers

91690 FONTAINE-LA-RIVIERE

AUBERGE DE COURPAIN ★★★
Tél. : (1) 495-61-94

Gâtinais

Nle 7 Montargis - Nevers

LES BEZARDS

45290 NOGENT-SUR-VERNISSON

(Loiret)

HOSTELLERIE CHATEAU DES BEZARDS ★★★★
Tél. : (38) 31-80-03

Val-de-Loire

45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)

Auberge de la MONTESPAN ★★★
Tél. : (38) 88-12-07

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ★★★
Tél. : (47) 57-23-67

37300 TOURS JOUE-LES-TOURS

(Indre-et-Loire)

CHATEAU DE BEAULIEU ★★★
Tél. : (47) 28-52-19

Charente

Angoulême - Montbron
Itinéraire Vert D. 16

16220 MONTBRON (Charente)

HOSTELLERIE CHATEAU SAINTE-CATHERINE ★★★
Tél. : (45) 70-60-03

Berry

18600 SANCOINS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ★★★
Tél. : (36) 74-56-88

Normandie

61230 GACE (Orne)

Hostellerie LES CHAMPS ★★★
Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime

74690 VILLEQUIER-LE-HAUT

DOMAINE DE VILLEQUIER ★★★★
Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU de KERAVEON ★★★★
Tél. : (97) 52-34-14

Franche-Comté

A 3 minutes de Gray par D. 2

70100 RIGNY GRAY (Haute-Saône)

CHATEAU DE RIGNY ★★★
Tél. : (84) 65-25-01

Plaisirs de la table

Bons bars de Nice

SI Nice possède un palace (le *Négresco*) et de nombreux hôtels, celui, fonctionnel, du *Frantel* reste le favori, à juste titre, dans sa catégorie. D'abord il est central et cependant calme. Il possède, sur le *toit*, une piscine et un bar-grill terrasse, enfin ses chambres sont vastes, claires, agréables (avec des tas de gadgets comme l'ouverture, depuis les lits, des volets, de la porte, de la télévision, etc.).

M. Ganancia, nouveau directeur, sachant ne pouvoir rivaliser avec les restaurants gastronomiques de la ville, s'est attaché à un menu qui m'a paru parfaitement au point pour ce qu'on en peut attendre. Et le succès, tant au soleil de midi que le soir, des salades composées (au nombre de quatre), des rillettes de sardines, des brochettes (poisson ou bœuf), des grillades (calamars, sardines, bœuf, agneau, veau) et des desserts en fait foi. Le chef Monteil a travaillé avec Senderens. Il lui en est resté quelque chose ! Notons donc ce *Frantel* pour nos passages à Nice (28, avenue Notre-Dame, tél. : 80-30-24). Ce ne sont pas les invités du Festival du livre qui me contrediront.

Mais, bien entendu, il y a le *Négresco*. Et son restaurant *le Chantecler* (37, promenade des Anglais, tél. : 88-39-51). Jacques Maximim, son nouveau cuisinier, au retour du marché (comme il est indiqué sur la carte) trousse quelques mets savoureux dont je voudrais citer la salade de homard aux pointes d'asperges sauvages, le saumon sauvage d'Ecosse au gros sel et aux légumes frais, le filet de saint-pierre aux petits farçis de fleurs de courgettes, la fricassée de ris d'agneau aux cèpes frais, de savoureuses et subtiles aiguillettes de lapereau, etc. Mais dans la simple sauce mousseline de tomates fraîches accompagnant les asperges, par exemple, on sent la patte du cuisinier. Et dans ce cadre élégant (très bon service et très bonne sommellerie) M. Palmer, aimable directeur du *Négresco*, peut se réjouir d'avoir trouvé « the right man ». Le tout sera de l'y conserver...

Demi-portions...

Je ne pouvais manquer d'aller saluer Alice Ballestra. D'autant que, proche de la Foire du livre, son restaurant *Da Lilou* (9, rue Penchienatti, tél. : 85-61-55) était devenu la cantine des auteurs et éditeurs heureux. Robert Sabatier s'y régala d'une cuisine niçarde au cube, depuis le soufflé au pistou jusqu'aux poivrons en salade et personnellement, avec Michel Massia en rupture d'*Aquitaine* (mais rassurez-vous, Christiane Massia était restée aux fourneaux de la rue de Dantzig !) nous nous sommes enthousiasmés pour un lapin farçi à la ratatouille après des paupiettes de mer (encornets farçis). Le fils aîné d'Alice, plein d'humour et d'autorité, anime cette petite boîte où triomphe la cuisine de femme.

Mais bien entendu il y a le *Périgord*. C'est une belle maison (avec, en été, le charme du jardin secret et intime) animée par la charmante, attentive, toujours souriante et combien efficace Françoise Hebrard. Il y a, au côté de son mari, en cuisine, un jeune cuisinier de talent et l'on doit à ses efforts une carte renouvelée. J'ai déjeuné d'une fricassée de crustacés et poissons de roche absolument remarquable. Ma compagne, après une soupe de poissons au fumet d'écrevisse savoureuse, choisit un gratin de crabe à la Bréhat. Mais nous tentaient la timbale de rognons et ris de veau, le saumon frais aux asperges sauvages, le ragoût de turbotin au brouilly. Une publicité de *Nice-Matin* affirme que le *Périgord* (7, avenue Clemenceau, tél. : 88-79-23, fermé dimanche) sert « des spécialités de la nouvelle cuisine ». Après avoir pris le *mille-feuilles* d'artichaut au foie gras, je sais désormais ce qu'on entend par là. Ce n'est pas un mille-feuilles et, de plus, le mélange de l'artichaut et du foie gras est parfaitement inutile ! Une remarque aussi qui vaut pour le *Périgord* et de nombreuses autres maisons : la nouvelle cuisine est une cuisine de demi-portions ; on reste sur sa faim !

Ceci qu'il fallait dire n'empêche point ce *Périgord* d'avoir le vent en poupe et d'être en progrès.

LA REYNIÈRE.

Philatélie

N° 1540

FRANCE : « Château d'Esquelbecq. »

Le septième timbre, et le dernier, pour la série « touristique 78 », aura pour vocation de faire connaître le château d'Esquelbecq, d'après une maquette de Pierre Andrieu. Vente générale le 19 juin (50e/78). — Retrait probable le 6 juillet 1979.

1,10 F, brun, bleu hirondelle et vert.

Format 36 × 22 mm. Gravure de Jacques Combet. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 17 et 18 juin, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Château d'Esquelbecq (Nord). Oblitération « P. J. ».

— Le 17 juin, de 9 h. à 12 h., au bureau d'Esquelbecq. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J.).

FRANCE : « Sport pour tous. »

A propos du timbre « Sport pour tous », prévu sur le programme 1978 (1), parmi les timbres « Divers », le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports nous communique :

« Un timbre, d'une valeur faciale de 1 F, consacré au sport pour tous, sera émis par l'administration des Postes et Télécommunications le 23 octobre 1978.

» La vente anticipée avec le cachet premier jour aura lieu à Blanzac (Charentes) les samedi 21 et dimanche 22 octobre à l'occasion de la première journée nationale de la marche.

» Différents documents philatéliques seront réalisés par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et les fédérations sportives. »

(1) Voir *le Monde*, du 31 décembre 1977, chronique n° 1 517.

FRANCE : Eglise de Saint-Saturnin.

En complément d'information, le timbre de l'église Saint-Saturnin, publié la semaine dernière, a été imprimé en noir.

Service philatélique des P.T.T.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Précédemment, nous avons publié la « Vente directe aux guichets philatéliques ». Aujourd'hui, nos lecteurs trouveront les détails concernant le Service philatélique des P. T. T. Ce texte est à conserver également, car nous ne reviendrons plus sur ce sujet.

Le Service philatélique des P.T.T., 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, assure la vente par correspondance des articles suivants :

1° Demandeurs résidant en France (métropole et DOM).

Timbres de France. — Préoblitérés ; série courante, en feuilles et carnets, avec gommage tropical ; roulettes ; carnets de cinq pour distributeurs et lettres pneumatiques.

Timbres de service. — UNESCO et Conseil de l'Europe.

Timbres d'Andorre. — Série courante ; timbres spéciaux et taxe.

Timbres de Monaco. — Série courante ; taxe ; préoblitérés ; cartes postales et aérogrammes.

Vignettes non postales. — Assistance aux P. T. T. victimes de la guerre.

2° Demandeurs résidant à l'étranger.

Les philatélistes à l'étranger peuvent obtenir tout ce qui est énuméré ci-dessus pour les « résidant en France » et en plus :

Timbres de France. — Timbres spéciaux avec ou sans surtaxe ; tous carnets y compris Croix-Rouge ; taxe; cartes postales; aérogrammes; coupons-réponse (régime E) et coupons-réponse internationaux.

MODALITES DE REGLEMENT

Les commandes sont servies selon les disponibilités dans les catégories demandées et dans les meilleurs délais dès lors qu'elles sont accompagnées soit par :

— Un chèque de virement établi à l'ordre du chef du Service philatélique à Paris (C. C. P. 9041-85 R Paris) ;

— Un chèque bancaire libellé en francs français et tiré sur Paris au nom du Service philatélique ;

— Mandat international.

La somme doit comprendre le montant des timbres demandés augmenté des frais d'envoi par lettre recommandée.

— Les souscriptions des collectionneurs résidant à l'étranger pour des séries complètes sont également acceptées par le Service philatélique des P. T. T.

MODALITES D'EXPEDITION

Les expéditions sont assurées dans les conditions suivantes :

— A chaque émission lorsqu'il s'agit de souscription comprenant au moins cent séries ;

— Tous les trois mois lorsqu'il s'agit de moins de cent séries.

Le montant du versement initial doit couvrir au minimum les achats d'un trimestre augmenté des frais de port par lettre recommandée.

L'approvisionnement ultérieur reste à l'initiative du client, qui reçoit à chaque envoi une facture précisant la situation de son compte.

Les demandes de timbres-poste supplémentaires doivent faire l'objet de commandes et de règlements séparés.

Nouvelles brèves

● CHYPRE : *série Europa 78 ; 25, 75 et 125 mils. Sigle CEPT et sujets divers.*

● COTE-D'IVOIRE : *« Journée du timbre 1978 », 60 F. Offset, Cartor S.A., d'après photo.*

● DJIBOUTI : *art local « colliers », 45 et 55 frs. Offset, Edila.*

ADALBERT VITALYOS.

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.





Jeux

échecs Nº 765

JOLI MAT

TOURNOI INTERNATIONAL DE LAS PALMAS (1978)
Blancs : O. RODRIGUEZ
Noirs : P. OLAFSSON
Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	17. Té2 (n)	Fxç4 ! (o)
2. ç4	é6	18. Dxç4	Dxd6 ! (p)
3. Cç3	Fb4	19. g3	Cé5 !
4. é3	ç5 (a)	20. Da2 (q)	Dg6 ! (r)
5. Fd3	0-0	21. é4 (s)	Ta-d8 ! (t)
6. Cf3	d5 (b)	22. Ff4	Cf3+
7. 0-0	Cç6 (c)	23. Rg2	Dg4 ! (u)
8. a3 (d)	Fxç3	24. h3 (v)	Ch4+
9. bxç3	dxç4	25. Rh2 (w)	Df3 !
10. Fxç4	Dç7 (é)	26. Tg1 (x)	Dg2+ !! (y)
11. Té1 (f)	é5 (g)	27. Abandon.	
12. d5 (h)	Ca5 ! (i)		
13. d6 (j)	Dd8 (k)		
14. Cxé5	Cxç4		
15. Cxç4	Fé6		
16. Dd3 (l)	Cg4 !! (m)		

NOTES

a) La variante principale du « système Rubinstein » débute ainsi mais bien d'autres continuations sont jouables : 4..., b6 ; 4..., 0-0 ; 4..., d5 et 4..., Cç6.

b) A considérer est l'idée simple 6..., b6 qui donne au Noirs un jeu satisfaisant après 7. 0-0, Fb7 ; 8. a3, Fxç3 ; 9. bxç3, Fé4 comme dans la partie Smyslov-Nardjorf, 1953).

c) 7..., b6 ; 7..., Cb-d7 et 7..., dxç4 sont également possibles.

d) Le plus énergique. Si 8. Cé2, çxd4 ; 9. éxd4, Fé7.

e) Aboutissant à la position critique de la variante la plus étudiée depuis des années du « système Rubinstein ». Les Noirs préparent la contre-attaque é6-é5, rétablissant ainsi l'équilibre au centre et libérant le Fç8.

f) Un carrefour particulièrement difficile dans lequel les Blancs ont le choix entre plusieurs variantes, 11. Fd3 ; 11. Fa2 ; 11. a4 ; 11. Fé2 ; 11. Dé2 ; 11. Fb2 ; 11. Fb5. Ici les Blancs menacent de s'emparer de la case é4, en ayant recours à une suite assez rarement utilisée ces dernières années.

g) Logique et supérieur à 11..., Td8 que l'on vit dans la partie Averbach-Reschevsky (Zurich, 1953) dans laquelle les Blancs obtinrent une nette supériorité positionnelle après 12. Dç2, é5 ; 13. Cg5!, Tf8 ; 14. d5, Ca5 ; 15. Fa2, h6 ; 16. Cé4, Cxé4 ; 17. Dxé4, Fd7 ; 18. ç4.

h) 12. Cxé5, Cxé5 ; 13. dxé5, Dxé5 ; 14. Dç2 n'est guère plaisant pour les Blancs en raison de la suite 14..., Ff5 ; 15. Fd3, Fxd3 ; 16. Dxd3, Tf-d8. De même, si 12. Dç2, é4! ; 13. Cd2, Té8 ; 14. Fb2, Ca5 ; 15. Fa2, ç4! (Cholmov-Tschukajev, Vilnius 1955).

i) Et non 12..., Td8 à cause de 13. é4, Cé7 ; 14. Ch4, Cé8 ; 15. f4! (Szabo - Sliwa, Marianské - Lazne, 1954) ; ni 12..., é4 à cause de 13. dxç6, éxf3 (si 13..., Cg4 ; 14 h. 3) ; 14. Dxf3, Fg4 ; 15. Dg3, Dxç6 ; 16. é4, Fh5 ; 17. é5, Cd5 ; 18. a4 (Reschevsky - Euwe, Zurich, 1953).

j) Pratiquement forcé car si 13. Fa2, é4 ; 14. d6, Dd7 ; 15. Cé5, Df5 ; 16. f4, éxf3 ; 17. Cxf3, Cé4!

k) 13..., Db6, est jouable : 14. Cxé5, Cxç4 ; 15. Cxç4, Da6 ; 16. Dd3, Td8 ; 17. é4, Fé6 (Kluger-O'Kelly, Bucarest, 1954) ainsi que 13..., Db8 ; 14. Cxé5, Cxç4 ; 15. Cxç4, Fé6 ; 16. Cb2, Td8 ; 17. é4, Txd6 (Borrissenko-Toluach, championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1954). Une faute serait 13..., Dç6 ; 14. Cxé5, Dé4 à cause de 15. Fxf7+, Txf7 ; 16. Cxf7, Rxf7 ; 17. f3 et les Blancs ont une position écrasante.

l) Ou bien 16. Cb2, Cé4 ; 17. f3, Cxd6 ; 18. é4, Cç4 avec un jeu égal (Panno-Szabo, Buenos-Aires, 1955).

m) Les théoriciens considèrent que la suite 16..., Fxç4 ; 17. Dxç4, Dxd6 laisse aux deux camps des chances égales comme dans la partie Milic-Matanovic, match de 1954. Cependant, la forte réplique du grand maître islandais donne à réfléchir. La menace est 17..., Dh4.

n) Et non 17. h3, Cxf2 ! et les Noirs gagnent ; si 18. Rxf2, Dh4+ ; 19. Rf1, Fxç4 ou 18. g3, Dxh3 ! Si 17. é4, Dh4 Si 17. Tf1, Cxh2 ! ; 18. Rxh2, Dh4+ ; 19. Rg1, Fxç4.

o) Ayant ainsi déplacé la T-R sur la mauvaise case é2, les Noirs ne s'engagent pas dans l'aventure 17..., Cxh2 ; 18. f3 ! et récupèrent tranquillement leur pion avec gain de temps.

p) Menaçant 19..., Dd1+ et 19..., Dxh2+.

q) Défendant la Té2. Si 20. Db5, a6 !.

r) A rien ne sert 20..., Cf3+ ; 21. Rg2, Dç6 ; 22. é4.

s) Et non 21. Dç2 ?, Cf3+ ; 22. Rg2, Cé1+ ! ni 22. Dd5, Dg4 !

t) Menace 22..., Td1+ ; 23. Rg2, Dg4.

u) Menaçant à nouveau 24..., Ch4+ ; 25. Rg1, Df3 ; 26. gxh4, Dxf4.

v) Si 24. Té3, Td2 ; 25. Db3, Ch4+ ; 26. Rg1, Tf-d8.

w) Si 25. Rg1, Df3 ! 26. gxh4, Dxf4, etc.

x) Si 26. gxh4, Dxf4+ suivi de 27..., Td6.

y) Un joli mat. Si 27. Txg2, Cf3+ ; 28. Rh1, Td1+ ; 29. Tg1, Txg1 mat. On notera avec quels moyens réduits (D+C) les Noirs sont introduits dans le dispositif royal ennemi.

SOLUTION DE L'ETUDE Nº 764
R. TACARIANI (1976)

(Blancs : Rb8, Fh2, Pa4, b2, ç4, d6, f2. Noirs : Rç6, Pa7, b3, é2, é6, f5, g6.)

1. Rç8, é1=D ; 2. d7, Db4 ; 3. d8=C+!, Rb6 ; 4. Fç7+, Ra6 ; 5. Cç6, Db7+ ; 6. Rd7, Da8 ; 7. Cb8+, Rb7 ; 8. a5, a6 ; 9. f4 ! Zugzwang, Ra7 ; 10. Cç6+, Rb7 ; 11. Fb8! et les Blancs gagnent.

PROBLÈME
A. FEOKTISTOV
(1972)

BLANCS (9) : Rh8, Tç8 et é6, Fd7 et f4, Pa5, b5, b3, é3.

NOIRS (13) : Rd5, Ta1 et f1, Fh1, Cb7 et g1, Pb6, b4, ç3, f5, g4, h3, f2.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 762

OLYMPIADES PAR PAIRES

Dès que les distributions sont irrégulières, on peut aboutir à des résultats surprenants, surtout en tournoi par paires où la nécessité de faire le maximum de levées ou de jouer le contrat à Sans Atout fausse un peu le déroulement du coup, comme dans cette donne des Olympiades d'Amsterdam.

Ouest		Est
	Nord ♠ V 6 4 2 ♥ A V 9 8 ♦ 3 2 ♣ A 7 4	
♠ 9 ♥ R 6 3 2 ♦ V 10 9 7 4 ♣ V 9 6	N O E S	♠ A R D 10... ♥ 10 7 5 ♦ 6 ♣ 8
	Sud ♠ — ♥ D 4 ♦ A R D 8 5 ♣ R D 10 5 3 2	

1° — Ouest ayant entamé le 9 de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

A plusieurs tables, le petit chelem a chuté ! Presque toujours, Ouest a entamé son singleton à pique, le déclarant a coupé et, comme il ne fallait pas espérer les atouts 2-2 et les carreaux 3-3, il a fait tout de suite l'impasse à cœur, puis il a tiré l'as de carreau et l'as de trèfle *et il a rejoué carreau !* Cette manœuvre de Guillemard permettait de se protéger contre un singleton à carreau. En effet, si la main qui coupe carreau n'a plus d'atout, ce qui était le cas, Sud ne perdra aucun carreau car il pourra en couper deux.

Une fois qu'Est n'a pas pu couper carreau, il faut simplement se méfier de la surcoupe à pique dont l'existence a été « téléphonée » par le barrage à pique d'Est. Sud devra donc *entrer en main en coupant cœur* et non pas pique.

Ainsi, après avoir fait le roi de carreau, le déclarant coupe le 5 de carreau, tire le valet de cœur, coupe le 6 de cœur, puis *le 8 de carreau avec le dernier atout du mort*. Enfin, il reprend la main en coupant le 9 de cœur.

Plusieurs déclarants, pour éliminer tout risque de coupe, se sont empressés de donner à tort deux coups d'atout. Mais ensuite, quand il ont voulu reprendre la première fois la main par la coupe à pique, ils se sont fait surcouper.

2° — Si Ouest entame le valet de carreau, *comment Sud peut-il réussir* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Il suffit de tirer tous les carreaux et tous les trèfles pour cette situation :

♠ V ♥ A V 9

——————♠ A ♥ 10 7 5

Sur le dernier trèfle de Sud, le mort a jeté le 8 de cœur et *Est a été squeezé !* Sa meilleure défense a été de jeter le roi de pique pour conserver trois cœurs. Mais, après la dame de cœur couverte par le roi et l'as, *le déclarant jouera le valet de pique du mort* pour donner la main à Ouest et l'obliger à revenir dans la fourchette de V 9 de cœur.

LE TOP D'AMSTERDAM

Ouest		Est
	♠ 5 ♥ 10 7 5 2 ♦ A 8 4 ♣ A R 8 6 5	
♠ R D 9 7 6 ♥ V 8 ♦ R V 7 5 ♣ 9 7	N O E S	♠ 4 3 2 ♥ R 9 6 4 ♦ 10 6 3 ♣ V 4 3
	♠ A V 10 8 ♥ A D 3 ♦ D 9 2 ♣ D 10 2	

Les premières Olympiades par paires de 1962 avaient été remportées par les Français Jaïs et Trézel, mais, quatre ans plus tard, le titre revenait à deux Hollandais, Kreyns et Slavenburg, notamment grâce à la donne suivante où le déclarant fit le top, c'est-à-dire le maximum de levées.

Ann. : S. don.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Kreyns	Zadouroff	Slaven.	Leclery
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le valet de cœur pour le 2 et le 6 d'Est, *comment Sud a-t-il joué* pour réussir le contrat de TROIS SANS ATOUT avec deux levées de mieux ?

Note sur les enchères :

En enchères naturelles, trois ouvertures étaient possibles avec la main de Sud. L'ouverture de « 1 SA » est correcte, car avec les plus-values des 10 et des 9, la main peut être évaluée à 16 pts. L'ouverture de « 1 ♠ » est également valable, sauf si on joue la « Majeure par Cinq », et, dans ce cas, il faut alors ouvrir de « 1 ♣ ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 69

INCITATIONS A L'INITIATIVE

Tournoi de Narbonne (27-1-1978)
Blancs : R. DELHOM
Noirs : J. MAUBON
Ouverture : RAPHAEL

1. 32-28	18-22	20. 32-28	12-17 (l)
2. 37-32	12-18	21. 37-32	8-12
3. 41-37	7-12 (a)	22. 42-37	4-9
4. 32-27 (b)	19-23	23. 34-30	9-13
5. 28×19	14×23	24. 47-42	13-19 (m)
6. 34-29 (c)	23×34	25. 30-24	19×30
7. 39×30	13-19	26. 35×24	21-27 !! (n)
8. 44-39 (d)	19-23 (e)	27. 32×21	16×27
9. 37-32	1-7	28. 37-32 (o)	2-8 !! (p)
10. 50-44	9-14 (f)	29. 32×21	26-31 ! (q)
11. 30-25	17-21	30. 36×27	17×26 (r)
12. 31-26 (g)	22×31	31. 28×17	12×32
13. 26×37 (h)	11-17	32. 38×27	18-23
14. 40-34	17-22 (i)	33. 29×18	20×47 !
15. 44-40	6-11	Abandon.	
16. 34-29	23×34		
17. 40×29 (j)	11-17		
18. 45-40	21-26		
19. 40-34	17-21 (k)		

NOTES

a) Les Noirs incitent les Blancs à prendre l'initiative en enchaînant par 32-27.

b) Cet enchaînement ne présente, dans cette position, aucun danger pour les Noirs, ces derniers pouvant chasser l'ennemi du centre par (19-23)

c) Pour maintenir la pression sur l'aile droite adverse.

d) Si 30-25, la meilleure continuation est sans doute (19-23) 25×14 (10×19), et les Blancs doivent décider de rompre l'enchaînement en poursuivant par 37-32 (8-13) [menace de (22-28)] 31-26 (22×31) 26×37, jeu égal.

e) Les Noirs ne doivent pas, sous risque de perdre le pion, laisser aux Blancs la possibilité de prendre le double enchaînement par 37-32 et 32-28.

f) Les Noirs incitent à nouveau les Blancs à l'initiative. Ici il s'agit, après (9-14), de la possibilité d'installer un clou par 30-25.

g) Presque forcé, les Noirs menaçant de compromettre le développement de l'aile gauche adverse en poursuivant par (21-26) 42-37 et, du fait, par ailleurs, de la présence de pions à 22 et à 23, cette faiblesse positionnelle des Blancs leur serait vraisemblablement fatale.

h) Si 26×17 (12×21 ! m) 38×27, avec un léger avantage positionnel aux Noirs.

i) Les Noirs, en temporisant sur leur aile gauche, rendent impossible à l'adversaire l'occupation du centre : ainsi, si 33-28 (22×33) 39×19 (14×23) [et les Noirs sont toujours maîtres au centre] 25×14 (10×19).

j) 39×30 était sans doute aussi bon. Le coup du texte 40×29 s'explique par le désir de neutraliser l'aile gauche adverse, après 30-25 au onzième temps. Les Blancs appliquent donc toujours le même plan.

k) Incitant encore les Blancs à l'initiative par l'occupation du centre.

l) Et non (21-27 ?) 28×17 (12×21) 37-31 (26×37) 42×13 B+1.

m) Nouvelle incitation à l'initiative qui consiste ici à renforcer l'enchaînement de l'aile gauche adverse par 30-24 (19×30) 35×24. Le coup du texte (13-19) est toutefois fautif, les Blancs pouvant, par une application du thème du coup de la bombe, obtenir le +1 comme suit : 29-24 ! (20×29) 33×13 (22×44) 13×11 (44-50), mais prise de la dame par 37-31 ! (26×28) 43-39 (50×33) 38×29 (21-26) [interdit 11-6 car (7-11), etc. égalité numérique et, en outre, menace de (16-21) forçant alors 11-6 et égalité numérique toujours par (7-11)] 36-31* (26×37) 42×31. Le +1 semble, certes, dès lors difficile à préserver, mais les Noirs sont constamment sur la défensive depuis l'exécution du coup de la bombe.

n) L'élément psychologique qui consiste ici à mettre l'adversaire davantage en confiance en l'incitant encore à l'initiative.

o) Les Blancs tombent dans le piège tendu par le candidat-maître international au vingt-sixième temps. Après (16×27), étaient également interdits :

o1) 49-44 ? qui livre le +1 par (27-32) 38×27 (22×31) 36×27 (18-23) 28×19* (14×34) 25×14* (10×30).

o2) 46-41 ? qui livre une combinaison gagnante par (27-32) 38×27 (22×31) 36×27 (18-22) 27×18 (12×34) 39×30 (20×36 !).

o3) 39-34 ? qui livre le gain immédiat par (18-23).

Après l'échange du texte (21-27) 32×21 (16×27), le coup juste était donc 28-23 !, car si (14-19) 23×14 ! (10×30) 25×14 et avantage positionnel aux Blancs alors, le pion à 14 tenant trois pions adverses [pions à 3, à 5 et à 13].

p) La mise à profit d'un temps de repos.

q) Le mécanisme de cette combinaison s'apparente à celui du coup de la trappe.

r) La caractéristique de ce mécanisme.

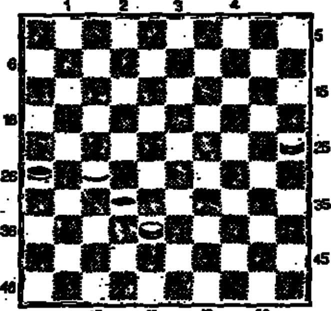
s) Cette combinaison peut être classée dans la série des coups doubles puisqu'elle comporte deux rafles.

NOTA : l'astérisque est synonyme de coup forcé, de meilleure défense.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 68

[Noirs : pions à 16, 17 et une dame à 49. — Blancs : une dame à 19 et pions à 26, 31 et 32] : 32-27 !! (49×21) 19-35 ! (21-32...) 31-27 ! (32×21) 35-49 !!+ par blocage. Dans les trois prochaines chroniques seront donnés d'autres exemples tout aussi spectaculaires du thème du coup du blocage.

EN PARTIE
I. WEISS
1900



Les Blancs jouent et gagnent en trois temps.

JEAN CHAZE.

Hippisme

Journal d'une grande semaine

NOUS voici au cœur des grandes semaines celles où les plus prestigieuses galopades se succèdent à travers l'Europe. Comme les années précédentes, *nous les évoquerons, jusque* début juillet, à travers un « journal », forme qui permet d'en peu négliger.

4 juin, Chantilly. — Le prodige dramatique s'est accompli. Au moment où tout se lézarde autour d'elle, où ses jours sont probablement comptés dans la tempête qui secoue *la fin d'une vie* et d'un règne, la *casaque Boussac*, portée par un des derniers descendants des chevaux qui ont fait d'elle, jadis, la *première du monde*, a gagné le Jockey-Club, gloire à laquelle elle n'avait pas atteint depuis vingt-deux ans. Le thème était déjà d'un dramaturge inspiré. L'écriture y a ajouté des effets saisissants.

Ayant reçu, au tirage au sort, la seizième place à la corde, *Acamas* a dû effectuer les deux premiers tiers du parcours *à l'extérieur* du peloton, en flanc-garde. C'est là qu'il se trouve encore, à la sortie *du dernier tournant, quand* — les attentistes se rapprochant de la tête — *les chevaux se déploient en* éventail. Les jumelles saisissent alors un grand désordre, que le film-contrôle permettra d'analyser. A la corde, *Toronto*, cheval de jeu de *Pevero*, s'est écarté, pour laisser la place à celui-ci. Ce faisant, il a heurté, à sa gauche, *Count Ivor*, qui, à son tour, a bousculé *Naasiri*, lequel *s'est trouvé projeté* contre *Acamas*. Comme au billard, c'est la *dernière victime* du carambolage qui en subit tout *l'effet*. *Acamas* est rejeté vers le milieu de la piste. On le voit achever le virage, *complètement isolé*, à l'extérieur. Il a perdu, *dans l'affaire, sept ou huit* longueurs. Mais il se lance à la *poursuite* de ses concurrents. *Secondes prodigieuses* : *Acamas* vole le long du peloton, qui paraît pétrifié. A l'exception, cependant, de *Frère Basile*, qu'un orage providentiel a aidé à chausser ses sabots du prix Hocquart. A 100 mètres du poteau, *Acamas* a encore cinq longueurs de retard sur *Frère Basile*. *Parviendra-t-il à le rattraper ?* Oui. Sur le poteau, il lui arrache un avantage de 4 ou 5 centimètres.

Frère Basile est également un « tout bon ». Nous étions de ceux qui *doutaient* après sa victoire du Hocquart. Il n'y a plus place pour le doute : le style de l'envolée en moins (mais Longchamp se prête davantage que Chantilly aux écarts soudainement et spectaculairement creusés), *il renouvelle* exactement *sa performance d'alors* à l'égard de *Naasiri* et de *Pevero*.

François Mathet, qui l'a cédé voilà deux mois pour 800 000 F, a probablement fait une des plus mauvaises affaires de sa carrière. Il est vrai que vendre du « tout bon » peut être, *de la part* d'un éleveur *qui est en même temps* entraîneur, une nécessaire habileté : *il faut prouver qu'on ne se résout pas à céder* que les sujets révélés les moins bons par les galops du matin.

5 juin, Chantilly. — L'entraîneur de l'écurie Boussac annonce que la prochaine course d'*Acamas* sera soit les Eclipse Stakes, soit les King George, l'une et l'autre épreuves en juillet, en Angleterre. S'il accroche un de ces deux prix à son *palmarès*, *Acamas* vaudra 4 millions de dollars sur le marché américain. Hélas ! pour l'écurie, qu'est-ce à côté du gouffre creusé par ailleurs ?

7 juin, Epsom, Derby. — Le « vieux » jockey américain Shoemaker, *venu tout exprès* en Angleterre pour monter *Hawaiian Sound*, surprend tout le monde en prenant la tête dès le départ. Tactique habituellement suicidaire. Mais le suicidé, ici, se porte bien. A 50 mètres du poteau, il a course gagnée. Arrive alors, à l'extérieur, un *bolide dans le style* d'*Acamas*. C'est *Shirley Heights*, d'ailleurs *demi-frère* de celui-ci, puisque fils, comme lui, de *Mill Reef*. *Shirley Heights* gagne d'une tête. *Hawaiian Sound* reste second. Notre *Pyjama Hunt* (à demi nôtre, puisque, s'il est entraîné à Chantilly, il appartient à l'avocat anglais J. Byng) est quatrième, après une excellente course. *Les* quatre autres français sont inexistants. Chaque année, c'est la même chose : on se figure, à Chantilly, que, parce qu'aucun « trois ans » britannique n'a encore atteint à la notoriété, on a des chances d'aller gagner le Derby. Mais l'Angleterre a des réserves d'une richesse insoupçonnée, et, dans ses « trois ans » encore quasi inconnus en juin, s'en trouvent toujours *trois ou* quatre supérieurs à ceux qui, chez nous, ont déjà accédé à la renommée.

10 juin, Epsom. — Dix-huit pouliches, cet après-midi, au départ des Oaks. La française *Dancing Maid* est *favorite*. *Attention : voir ci-dessus...*

LOUIS DÉNIEL.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Hommage à Jacques Prévert.

Les départements de la Manche et du Val-d'Oise se sont associés pour organiser une série de manifestations en hommage à Jacques Prévert, en choisissant dans son œuvre des moments caractéristiques de ses créations : poèmes, chansons, activités théâtrales, films. En avant-première à un prochain Festival de Cherbourg, la ville de Sannois présentera, du 16 au 30 juin, au Centre Cyrano-de-Bergerac, un cycle cinéma (avec Quai des brumes, les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis, les Portes de la nuit, *de Marcel Carné, et* le Crime de Monsieur Lange, *de Jean Renoir), chants et poésie. Une exposition (entrée gratuite) offrant des documents exceptionnels sur la vie artistique de Prévert sera ouverte chaque jour de 15 heures à 17 h. 30.*

★ Centre Cyrano-de-Bergerac, mairie de Sannois, 95111, tél. : 981-11-41.

Festival du 70 mm. à Rennes.

Le cinéma-spectacle tel qu'il existait avec les films au grand format 70 mm. a pratiquement disparu. Il n'existe plus à Paris et en France que de rares salles équipées pour cette forme de projection (postérieure au cinémascope). La Maison de la culture de Rennes possède un équipement cinématographique lui permettant de projeter les copies 70 mm. dans des conditions d'exploitation normales : taille de l'écran, installation stéréophonique à multipistes. C'est pourquoi elle a commencé le mercredi 6 juin — avec les Tziganes montent au ciel, *d'Emil Lotianou — un Festival qui durera jusqu'à la fin du mois. Elle présentera* Guerre et Paix, *de Serge Bondartchouk (première époque les 13 et 14 juin ; deuxième époque les 15 et 16 juin) ;* la Vallée du bonheur, *de Francis Ford Coppola ;* Oliver, *de Carol Reed ;* Funny Girl, *de William Wyler.*

★ Maison de la culture de Rennes I, rue Saint-Hélier, tél. : (99) 79-26-28.

Vecchiali, Grémillon Danielle Darrieux.

L'Action-République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e (tél. 805-51-33), va présenter, à partir du 21 juin, une rétrospective des films du cinéaste français Paul Vecchiali : ses courts métrages et les Ruses du diable, l'Etrangleur, Change pas de main, Femmes-Femmes, la Machine. *Admirateur de Jean Grémillon et Danielle Darrieux, Vecchiali a tenu à leur rendre hommage. On verra donc aussi des films devenus rares de Grémillon :* l'Etrange Monsieur Victor, Remorques, Lumière d'été, Le ciel est à vous, *et un programme Danielle Darrieux où figurent, entre autres, deux œuvres importantes d'Henri Decoin,* Retour à l'aube *(1938) — cette reprise étant un événement — et* la Vérité sur Bébé Donge *(1951).*

Nouvelles d'Amérique.

A Woman of Paris *(titre français :* l'Opinion publique*), réalisé par Charles Chaplin en 1923, avait été, à l'époque, un échec commercial. C'est le seul de ses films où Chaplin ne tient pas le rôle principal. Il y apparaît en figurant, la vedette masculine étant Adolphe Menjou, aux côtés d'Edna Purviance. Etude de mœurs, tragédie sociale sur le « triangle » mari, femme et amant,* A Woman of Paris, *dont seuls les cinéphiles des années 20-30 avaient conservé le souvenir, remporte actuellement un triomphe à New-York, où il reparaît avec le sous-titre* Un drame du destin.

En revanche, Fist, *film où Sylvester Stallone, après son succès dans* Rocky, *interprète le rôle d'un leader syndical évoquant Jimmy Hoffa, est boudé par le public américain. En trois semaines d'exploitation, les producteurs ont changé deux fois leur campagne publicitaire, sans résultats.*

■ Le SNETAS (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle-C.G.T.) a dénoncé, samedi, au cours d'une conférence de presse, le transfert au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs d'une part de responsabilité sur les maisons de la culture, « début d'un lent processus devant conduire à la disparition de ces maisons », et à leur transformation en « supermaisons de jeunes ».

Musique

HUITIÈME FESTIVAL DE BOURGES

Le paradoxe du Groupe de musique expérimentale

A Bourges, au Festival de musique expérimentale, chacun est le bienvenu, mais on ne force personne. Vient qui veut ou qui peut : vingt-cinq concerts en douze jours, au palais Jacques-Cœur, au Théâtre, à la Chancellerie, dans les jardins des Prés-Fichaux et de l'hôtel de ville, malgré le temps variable de la fin mai, c'est plus qu'il n'en faut pour prendre son bien là où on le trouve.

« Les premières années, *se rappelle Christian Clozier, directeur artistique du Festival avec Françoise Barrière,* quand nous diffusions de la musique électro-acoustique sous les arbres, là où les Berruyers ont l'habitude de se promener le dimanche, il y avait des protestations assez vives ; maintenant on nous a admis : ceux qui veulent écouter s'assoient, les autres vont plus loin... Les choses se font très lentement ici, c'est normal. »

Un petit public, sous la pluie fine d'une fin d'après-midi, qui prête une oreille attentive et sans préjugés tant qu'il conserve l'envie de rester et s'en va sans complexes, quand ça ne lui plaît plus simplement quand il en a assez, si ce n'est pas tout à fait l'idéal, ce n'en est peut-être pas bien loin. Quant aux manifestations qui ont lieu dans des salles fermées, les places sont assez bon marché pour qu'on puisse tenter l'expérience et l'interrompre sans qu'il en coûte beaucoup.

Ce qui fait peut-être la caractéristique du Festival de Bourges, depuis huit ans, c'est, quant à la programmation, l'ouverture non seulement sur l'extérieur — cent huit compositeurs représentant vingt-six pays (la Grande-Bretagne et la Hongrie se taillant cette fois la part du lion, avec deux journées chacune) — mais aussi sur les différentes formes de musique expérimentale : musique électroacoustique pure ou mixte, c'est-à-dire comportant des interventions instrumentales en direct, qui se superposent à la diffusion de la bande, improvisations, poésie sonore, théâtre musical, tout cela sans esprit de chapelle, sans sectarisme.

L'innovation pour cette année en ce domaine était la mise à disposition du public, pendant dix jours, d'une console et d'une trentaine de haut-parleurs à partir desquels chaque visiteur pouvait « interpréter » une œuvre choisie parmi les trente qui lui étaient proposées ; l'auditeur, en jouant ainsi sur l'intensité, le timbre et l'espace, peut par ce moyen, modifier et approfondir ses rapports avec la musique sur bande.

Le festival, comme chaque année, comportait également un certain nombre d'animations et de spectacles pour enfants, mais le Groupe de musique expérimentale de Bourges leur consacre une part de ses activités tout au long de l'année ; ce qu'il y aura de neuf, c'est le cours organisé du 3 au 12 septembre, ouvert aux compositeurs, aux interprètes et aux enseignants, qui doit aborder tous les domaines, depuis l'histoire et l'esthétique des musiques électroacoustiques jusqu'aux manipulations, l'analyse et la composition. Si on fait le compte des « anciens » de Bourges, de ceux qui, à un moment ou à un autre, sont venus faire un stage ou profiter du studio, et de l'hospitalité légendaire du G.M.E.B., on se rend compte que si le festival est un temps fort, c'est seulement un aspect d'une activité permanente dont les répercussions, à long terme, seront profondes et, par les échanges continuels avec l'étranger, dépasseront le cadre national, alors qu'en France elles paraissent toujours un peu marginales... C'est peut-être cela le paradoxe du G.M.E.B.

GÉRARD CONDÉ.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

CLAVECIN. — *Premier prix :* Béatrice Berstel ; *deuxièmes prix :* Françoise Gérard, Mireille Podeur.

VIOLONCELLE. — *Premiers prix :* Jean-Luc Bourré (à l'unanimité), Christine Valloire, Naoki Tsurusaki, Anne-Marie Balichon, Pierre Champagne.

Deuxièmes prix : Jean Ferry, Annie Balmayer, Xavier Gagnepain, Jean-Michel Moulin, Jacques Bernaert, Brigitte Kissel.

ART LYRIQUE. — *Premier prix :* Chantal Reyjal ; *deuxièmes prix :* Marie-Yvette Bourlet, Marcelle Gourcy, Fusako Kondo-Margoni, Christine Dumont.

Ventes

Le laboratoire de Jacques Villon

Quelques tableaux de Jacques Villon rappelaient, lors de la vente de toiles de Louis Carré (*le Monde* daté 30 avril-2 mai) les liens d'amitié qui unirent le peintre et le grand marchand parisien. Mais ce n'était encore qu'une allusion rapide. La dispersion à Drouot Rive-Gauche, le 2 juin (étude Ader, Picard-Tajan, expert M. Lecomte) de plus de deux cents lots de la même collection, tous de Villon, c'était comme le dernier hommage à Louis Carré, l'œuvre gravé de son vieil ami. Depuis 1967, et la vente à Paris des estampes de la collection Charell, on n'avait pas vu une réunion aussi importante de gravures de Villon, et l'excellent catalogue établi par M. Lecomte permet de prendre une vue d'ensemble de l'œuvre de l'artiste.

Avec *Départ pour la promenade*, une aquatinte de 1903 présentée ici en épreuve d'essai et impression couleur, nous ne sommes pas encore trop éloignés de Toulouse-Lautrec, *mais*, en opposition avec le dessin vigoureux d'un chien au premier plan, les taches de couleur des personnages flottent déjà dans un espace à reconstruire *(105 000 F)*, *le Manège de la rue Caulaincourt*, épreuve de 1904, imprimée en couleur, marron-vert, et le dessin précis de quelques détails, enfants raidis sur les chevaux de bois, mère frileuse (40 000 F). Un portrait du père de l'artiste, épreuve d'essai à la pointe sèche, de la même année 1904, offre un très bel exemple d'un aspect peu connu de l'œuvre de Villon. Et puis, ce vieil homme aux yeux enfoncés dans les orbites est aussi père d'un autre maître de la peinture moderne, qu'on ne pense guère à rapprocher de son frère, Marcel Duchamp. C'était une raison de plus pour la Bibliothèque nationale, de réaliser, à 19 000 F, la plus élevée des dix préemptions de la vente. Une épreuve d'essai à la pointe sèche de 1905, *la Femme au chien colley*, montre la « tentation Belle Epoque » de l'artiste, luxe du sujet, élégance nerveuse des griffures noires de la pointe sèche (21 000 F). Mêmes griffures, mais servant à l'analyse cubiste d'un visage dans *Renée de face* (20 000 F) et surtout dans *Renée de trois quarts* (36 000 F), deux pointes sèches de 1911.

L'eau-forte de 1912, *Musiciens chez le bistrot*, nous fait franchir une étape supplémentaire et décisive : ce n'est plus seulement un visage — au contraire, la tête d'un musicien est traitée de façon presque classique — mais tout l'espace qui est ici reconstruit (27 000 F). Les portraits de la sœur de l'artiste, réalisés en 1913, tirent les leçons des premières audaces de l'année précédente (130 000 F pour *Yvonne de profil*, 100 000 F pour *Yvonne de face*). La même année, *l'Equilibriste* pousse presque jusqu'à l'abstraction le travail cubiste (90 000 F). Les pièces postérieures à la première guerre mondiale n'ont pas la même importance, et on a quelquefois l'impression que Villon, après s'être servi de la gravure comme d'un laboratoire où expérimenter les audaces qu'il allait quelquefois, beaucoup plus tard, transposer dans le domaine de la peinture, s'en est ensuite détaché, pour n'y plus trouver que prétextes à exercices de virtuosité, comme un pianiste fait ses gammes. Le réseau de hachures entrecroisées du *Grand dessinateur assis* (9 000 F) ou de *l'Aventure* (5 000 F) est un peu trop systématique pour retenir parfaitement toute la poésie intérieure des sujets (année 1935).

Mais *la Table d'échecs* ou *le Baudelaire au socle*, deux eaux-fortes de 1920, sont beaucoup plus que des exercices de virtuosité : les plans superposés de la première, le classicisme presque surréaliste de la seconde auraient sans doute pu obtenir davantage que 17 000 et 34 000 F. Toute vente a, dit-on, ses « creux » comme les artistes eux-mêmes. Ils ne coïncident pas toujours, et c'est à l'amateur avisé de justifier de ces décalages.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

● *Les deux ventes de tableaux anciens et modernes* organisées par l'étude Loudmer et Poulain le 7 juin ont été sans surprises. Du côté des anciens, seul un panneau de Simon Vouet, *Marie-Madeleine repentante*, faisait pardonner un sujet ingrat par la qualité de la peinture (1,42 m × 1,03 m, 730 000 F). Pour les modernes, une vue très classique de Corot, *Bergère assise au bord d'un étang* (0,54 cm × 0,80 cm, 330 000 F), ou, plus original, mais sans grande séduction, *Un garde champêtre en forêt de Fontainebleau*, de Sisley (0,78 cm × 0,63 cm, 420 000 F), donnaient la triste impression de déjà vu des bons tableaux sans gloire. Rien de remarquable non plus parmi les Léger, dont une toile de 1932, *Fleurs*, n'a obtenu que 105 000 F (0,90 cm × 0,65 cm). Marquet était relativement mieux représenté avec *le Port d'Alger* (0,60 cm × 0,81, 102 000 F) dont les bleus, verts, violets, gris étaient comme réveillés par les deux cheminées rouges d'un paquebot. Mais il aurait fallu d'autres provocations pour soutenir l'attention au long de ces vacations trop ternes.

Notes

Cinéma

« Ruby » de Curtis Harrington

Près d'un marais où elle assista, dans les années 30, à l'exécution de son amant gangster, Ruby Claire exploite, vingt ans plus tard, un cinéma en plein air (« drive in ») et même une vie étrange au côté de sa fille, adolescente sourde-muette, qui, brusquement, semble possédée.

Le diable souffle ici ses poisons et joue les metteurs en scène du Grand-Guignol comme dans « l'Exorciste ». De terrifiants phénomènes se produisent. Ils plairont aux amateurs de sensations fortes, comme on dit. Mais les manifestations du surnaturel ont leur source dans les abîmes psychologiques des personnages féminins.

Combinant l'esthétique « rétro » et les effets traditionnels du film d'horreur, Curtis Harrington s'attache aux rapports freudiens de la mère et de la fille, prend pour cible une ancienne beauté des années 50, Piper Laurie, abîmée par l'âge, et ne ménage guère la jeune Janet Baldwin. La persistance d'une misogynie agressive chez le réalisateur de « Qui a tué tante Roo ? » a plus d'intérêt, en fin de compte — elle donne à cette histoire invraisemblable des arrière-plans troublants, — que les déchaînement de la mise en scène et l'accumulation des morts violentes.

JACQUES SICLIER.

★ Paramount-Marivaux, Paramoun-Orléans (v.f.).

Danse

Le Ballet international de Caracas

La troupe est d'une belle qualité. Elle a été fondée récemment par Vicente Nebrada, chorégraphe du défunt Harkness Ballet, et Zhandra Rodriguez, étoile dans la compagnie new-yorkaise de Lucia Chase.

Les œuvres qu'ils ont choisi de présenter à Paris sont signées Vicente Nebrada, Margot Sappington, John Neumeier et Alvin Ailey. Mais on a bien du mal à les différencier, car les danseurs interprètent tout sur le même registre. Est-ce une question d'entraînement ? Ils adoptent d'un bout à l'autre du spectacle un style uniforme, athlétique et ramassé, très sculptural, d'une souplesse parfois excessive. Les éclairages de Tony Tucci, qui baignent la scène dans les mêmes traînées de brouillard du début à la fin, accentuent encore cette impression de monotonie.

Dans cette suite d'interminables corps à corps, on va du pire, avec « Weewis », de Margot Sappington — invraisemblable salmigondis, où la danse fait parfois penser à des numéros de boîte de nuit, — au sublime, avec un pas de deux de Zhandra et Zane Wilson. Zhandra, vive, nerveuse, s'enroulant autour de son partenaire comme une belle plante carnivore.

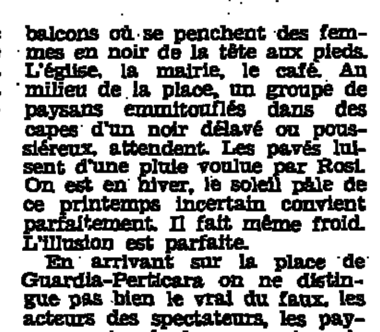
Le ballet le plus construit, « Rodin mis en vie », de Margot Sappington, déjà vu en 1973, réserve parfois un moment intense, une échappée sur de belles attitudes et rappelle assez le style heurté d'un Butler. Un danseur, Manuel Molina, y est remarquable. La fluidité de Claude Debussy ne sied guère à une troupe aussi brûlante. Quant au pianiste, il massacre aussi allègrement Debussy que Scriabine. Un bel instrument, ce Ballet de Caracas, mais finalement assez mal employé.

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Favart, 20 h. 30, jusqu'au 10 juin.

Cinéma

Francesco Rosi tourne « Le Christ s'est arrêté à Eboli »



Etrangement, alors que l'Italie vient d'être, pour la deuxième fois consécutive, couronnée à Cannes, que le monde entier, à commencer par la France, s'extasie sur son cinéma, pour voir un cinéaste à l'œuvre il faut aller au bout de l'Italie, au fin fond de la Lucanie, dans un de ces petits villages accrochés au flanc d'une montagne. Dans un paysage vert tendre que le soleil de l'été brûlera bientôt, découvrant les stériles terres d'argile. C'est là, au sommet d'une route déserte qui n'arrête pas de tourner, au bout du monde, à Guardia-Perticara — 1 000 habitants, des vieux et des femmes pour la plupart — que Francesco Rosi tourne *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, d'après l'œuvre de Carlo Lévi.

Rosi s'est installé à quelques kilomètres du village où Carlo Lévi, intellectuel antifasciste turinois, peintre, médecin et homme de lettres, avait été relégué par le régime fasciste en 1935-1936. Dans ces terres perdues où personne jamais ne passe, *« même pas le Christ »*, Lévi a rencontré un monde inconnu, le Mezzogiorno.

La place du village ressemble à une scène de théâtre. Le décor : les maisons chaulées, les petits balcons où se penchent des femmes en noir de la tête aux pieds. L'église, la mairie, le café. Au milieu de la place, un groupe de paysans emmitouflés dans des capes d'un noir délavé ou poussiéreux, attendent. Les pavés luisent d'une pluie voulue par Rosi. On est en hiver, le soleil pâle de ce printemps incertain convient parfaitement. Il fait même froid. L'illusion est parfaite.

En arrivant sur la place de Guardia-Perticara on ne distingue pas bien le vrai du faux, les acteurs des spectateurs, les paysans costumés de ceux qui ne le sont pas. Le noir domine. Est-ce ainsi tous les jours ? « *Au début*, raconte l'un d'eux, *on pensait qu'il y aurait bientôt des élections, que c'était un cadeau électoral. C'était trop beau.* » Les paysans-acteurs ne s'y retrouvent plus très bien entre la réalité et la fiction. Il ne jouent pas, ils vivent.

« *J'ai tenu à avoir de vrais paysans de Lucanie pour mieux donner au public cette impression d'une rencontre avec la culture du Sud*, explique Rosi. *Si j'avais pris des acteurs professionnels je n'aurais jamais eu cette naïveté, cette perception physique, cette expression que j'ai trouvée chez ces pays. La sélection n'a pas été simple. J'ai dû aller de village en village, fouiller partout, parler convaincre.* »

Le film est une coproduction franco-italienne (Action Film et la radio-télévision italienne). Rosi fera, à la fois, un long métrage de durée normale et un film pour la télévision en quatre épisodes d'une heure chacun. La quatrième heure sera probablement consacrée à un débat sur la situation actuelle du Mezzogiorno.

« *Le problème méridional est, aujourd'hui, le véritable problème de l'Italie*, dit Rosi *le problème du chômage, de l'immigration — vous avez vu qu'une rue dans le village voisin s'appelle la rue des émigrés — le problème des femmes. Il faut engager le dialogue afin que l'authenticité des deux cultures soit sauvegardée. Que celle du Sud ne soit pas étouffée par l'autre, plus avancée industriellement, comme elle l'a été par la maladie et par les famines.* »

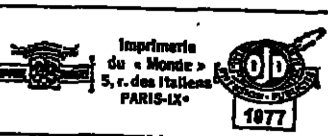
A Guardia-Perticara, il n'a fallu que quelques légères modifications pour se retrouver dans les années 30. Un peu de chaux sur les murs, de vieilles enseignes, quelques stores en bois sur les maisons de la place, des paysannes en longues jupes noires, des enfants déchaussés et vêtus un peu plus pauvrement : l'illusion est parfaite. Quarante ans, qu'est-ce que c'est dans un petit village perdu de Lucanie ?

« *Rosi n'a pas voulu faire une reconstitution historique. Il fait cela aussi, mais ce n'est pas l'essentiel* », dit Gian Maria Volonte, qui incarne Carlo Lévi. « *Ce qui nous intéresse dans cette histoire c'est que les problèmes dont elle parle existent toujours. Il y a toujours la même distance vis-à-vis de l'Etat, en dépit de la décentralisation, il y a toujours autant et plus d'émigration. Le grand rêve est toujours le même : partir. Peut-être est-il trop tard, peut-être le tissu social est-il déjà trop détruit, mais, peut-être, la redécouverte de ce monde, permettra-t-elle de donner une impulsion nouvelle à la réflexion sur le Mezzogiorno.* »

VANJA LUKSIC.

■ M. Michel Delaborde, chargé de mission auprès de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a été élu président de l'Office culturel de l'audiovisuel, dont le délégué est M. Jean-Loup Vichniac. L'OCAV a été créé en octobre 1977 pour assurer une meilleure cohérence des interventions du ministre de la culture dans le domaine de l'audiovisuel.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Exposition

LES JEUX DE MAILLES de Pierrette Bloch

Livrer la généalogie des œuvres de Pierrette Bloch, en dévoiler l'évolution, serait un détour trop facile. Et elles se prêtent tant à la description qu'on risquerait d'en abuser. Si l'on veut préserver la surprise et la force de ses signes, il n'y mots et de comparaison. Un jeu de mot et de comparaison. Un jeu de mots tentant, et trop manifestement dévoué serait : « Il n'y a que mailles qui m'aillent. » Parce qu'on nous l'a soufflé et qu'il ne permet pas d'avancer, on passera à l'analogie plus martiale de la cotte de mailles.

Les grandes mailles noires de Pierrette Bloch sont, en effet, étrangement guerrières : surface lourde de violence médiévale et aux événements innombrables, comme une tapisserie de Bayeux. Chaque fil, filin ou corde vient aussi nous tisser la voile noire d'un Thésée ; mais, dans l'espace souple des mailles passe un souffle de vie reconquise. C'est Pénélope, enfin, qui reprend sans cesse, toujours semblable et toujours différente, le texte de son attente. Et toujours, dans l'assemblage de ces carrés, presque à la taille d'un buste, revient l'image de la cotte, fluide et solide, légère et protectrice, noire mais transparente.

Près des filets, les ancres. C'est-à-dire les encres : taches noires sur fond blanc, ou noires sur fond noir. Les premières, qui pourraient passer pour une projection négative des mailles, concerneraient plutôt une surface plane, comme les dessins de labyrinthes intérieurs. Systématiques et répétitives, elles parviennent pourtant à ne jamais se ressembler. Ces alphabets secrets semblent, à côté des mailles, abandonner la stratégie souple que permettraient les cordes, pour une dureté incisive, une politique de « terre brûlée ».

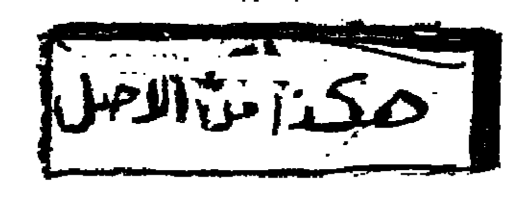
Les secondes sont peut-être plus impressionnantes. Leurs taches noires et brillantes, luttent contre le noir du papier, l'emprisonnement par période, et le déforment avec un rien de cruauté. L'absence totale de couleur permet curieusement l'irruption de la lumière, de la matière et du volume. A armes égales avec l'obscurité, l'artiste doit y livrer de bien furieux combats.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Encres et mailles » : Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'au 23 juin.

★ « Encres noires » : 30, rue Rambuteau, jusqu'au 17 juin.





SPECTACLES

Vendredi 9 juin

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Salle Favart, 20 h. 30 : Ballet international de Caracas.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
Chaillot, *grande salle*, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T.E.P., 20 h. 30 : Alambrista (film).
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. et 20 h. 30 : Session IRCAM sur l'improvisation.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Una Ramos ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse.
Collège Mazarin, 22 h. : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Cour du commerce Saint-André, 21 h. 30 : les Troqueurs.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Péniche, 20 h. 30 : Festival du théâtre non professionnel.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Ranelagh, 20 h. 45 : Feu la mère de madame.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont ; 22 h 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. : les Jeux de l'amour et du hasard.
Théâtre 347, 20 h 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h : la Femme rompue ; 23 h. 15 : P. Bender.
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 22 h. : Comme à la fin d'une danse.
Coupe-Chou, 18 h 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : F. Perrier.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 45 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
Le Manuscrit, 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 21 h : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croûle et croûlant.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 15 : Flash dingue ; 22 h. 30 : J.-C. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosti ; 22 h. : A. Sachs.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : Yona.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 23 h. 15 : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Bourg-la-Reine, CAEL, 21 h. : Imago.
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : Ad Majorem ; 23 h. : Carstini et Fossey.
Colombes, M.J.C., 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Los Kimbas.
Evry, Hexagone, 21 h. : l'Opéra de quat' sous. — Studio, 21 h. : Trio à cordes G. Bruere et J.-D. Buroni.
Fontenay-sous-Bois, parc de l'hôtel de ville, 21 h. : Amours.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : César Andrade.
Massy, Centre omnisports, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. S. Caillat (Prokofiev, Stravinski).
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Désaccord parfait.
Sarcelles, église, 21 h. : B. Fonteny, R. Zugardo (Bach, Beethoven, Chostakovitch).
Sèvres, dans les dix salles : Rencontres théâtrales.
Les Ulis, gymnase du lycée, 21 h. : Toto Bissainthe.
Villiers-le-Bel, C.C. M.-Pagnol, 21 h : Marie-Jeanne.
Yerres, CEC, 21 h. : O. Barraux et L. Susi.

Chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h 30 : Volga.

Les concerts

Radio-France, 20 h. : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri (Vivaldi).
Lucernaire, 19 h. : Récitals de piano de l'Ecole normale de musique de Paris (Mozart, Chopin, Schumann) ; 20 h. 30 : C. Debrus et M. Bieger (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms).
Hôtel Hérouet, 20 h. : S. Escure, piano (Bach).
Hotel Saint-Aignan, 20 h. 30 : R. Behrman et Ayala Bat-Shalom (lieder).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Pollini, piano (Chopin, Liszt, Wagner, Nono).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Porte de la vie (musique de Ryo Noda).
Eglise des Invalides, 20 h. 45 : Chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement (Caldara, Lotti, Buxtehude).
FIAP, 20 h. 30 : E. Musa, guitare.

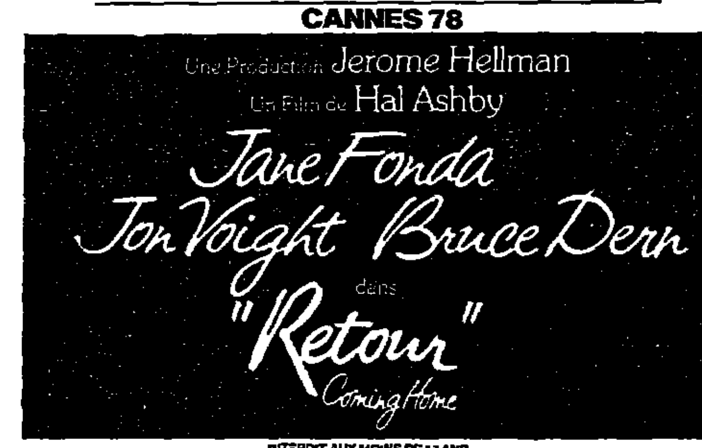
La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. : Compagnie Moebius ; 22 h. : Ballets de la Cité.
Studio Chandon, 21 h. 30 : Entre chien et loup.

Jazz, pop', rock et folk

Centre américain, 21 h. : Claque galloche.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. et 21 h. : Art Ensemble of Chicago ; 22 h. 45 : Nico.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Marc Laferrière.
Drugshow, 20 h. 15 : J.-P. Povros et S. Agostini.
Bistrot d'Isa, 22 h. : René Urtreger et Don Chastain.
Palais des arts, 20 h. 45 : Roger Mason et les touristes.
Golf Drouot, 22 h. 30 : Palmbeach, Good Med'cine, Brother' Camisa Band, Skull and Cross Bones, Jonathan, Dionysos.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque, 15 h., Premiers comiques (France) : Onésime, Teddy, Boireau, Rigadin, Max Linder ; 17 h., Les classiques du muet (France) : Napoléon, d'A. Gance ; la Corse ; Tempête sur la Convention ; Toulon ; Italie ; 19 h., Panorama du cinéma brésilien : Rio, 40 degrés, de N. Pereira dos Santos. — Petite salle, Semaine Perspectives du cinéma français (19 h. : Courts métrages ; 21 h. : Utopia, d'Y. Azimi).

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 18 h. 30 : Okraina, de B. Barnett ; 20 h. 30 : Plus dure sera la chute, de M. Robson; 22 h. 30 : la Paloma, de D. Schmidt.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42). Me., V., D., Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42), J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint - Germain - Studio 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont - Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), George-V, 8e (225-41-46), Marignan, 8e (359-92-82), PLM - Saint - Jacques, 14e (589-68-42) : v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o. (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A, v.o) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C - Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03)
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-00-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en quatre parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel ; (v.o.) . Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Wepler, 18e (387 - 50 - 70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) ; v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331 - 06 - 19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) : (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222 - 57 - 97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 7e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5 (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 17e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55). (V.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39), du 7 au 10.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.). (*) : Luxembourg, 6e (633-97-67).
Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA DENTELLIERE (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
FELLINI ROMA (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FAMILY LIFE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Paris, 8e (359-53-99).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
JOUR DE FETE : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NETWORK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PHARAON (Pol., v.o./v.f.) . Kinopanorama, 15e (306-50-50) : v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) : Boul'Mich' 5e (033-48-29) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TAXI DRIVER (A., v.o.) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 11 au 13.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (v.f. : sam. et dim.).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-89-34).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
Un ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

L'AMOUR FOU (Fr.): Dominique, 7e (705-04-55), à 20 h. et 22 h. (sauf mardi).
ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. en sem.
LE CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82), à 21 h. 15 ; S. à 24 h
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82), à 22 h.; S., à 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), sam., à 14 h. 30, Dim. 14 h., 17 h. 30, 21 h.
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h. 15, S. et D., à 18 h. 30 et 22 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 20 h. et 22 h. (sauf Mardi).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Olympic, 14e (à 18 h en semaine).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h.
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), 20 h. 30 ; S., D., à 16 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., à 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85), Mer. S. D., à 19 h. 30 et 22 h.
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 15.

Les festivals

FRED ASTAIRE - GINGER ROGERS (v. o.). — Palais des arts, 3e (273-62-98) : Born to dance.
LES DEMOCRATIES EN PERIL (v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : les Ordres.
CANNES, D'AUTRES FILMS (v. o.). — Olympic, 14e (532-67-42) : le Rouge de Chine.
R. REDFORD ET D. HOFFMANN (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83) : Nos plus belles années : Votez Mac Kay ; Gatsby le magnifique ; les Hommes du président : Lenny.
AUTOUR DE LA PRESENCE AMERICAINE AU FESTIVAL DE CANNES (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Alice n'est plus ici.
MARX BROTHERS (v. o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
FANTASTIQUE (v. o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Malédiction des hommes-chats.
A. HITCHCOCK (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Soupçons.
BUSTER KEATON (v. o.). — Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Campus.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : la Raison d'Etat.
LOUIS MALLE. — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : les Amants ; Calcutta ; Ascenseur pour l'échafaud.
LA PAGODE, 7e (705-12-15). — I : G. Philipe (les Liaisons dangereuses) ; II : S. Pollack (Un château en enfer).
FRED ASTAIRE (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (381-24-81). — Jours impairs : Ziegfield Follies ; Jours pairs : Daddy Longlegs.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Érotisme dévastateur

Marcel Bluwal a beau dire, une Lulu sans aucun sex-appeal, une Lulu mince, élégante, coquette — c'est Danièle Lebrun le jeudi sur TF 1, — même pas jolie, très femme du monde, la Parisienne d'Henri Becque, « Ouvrez ce secrétaire et donnez-moi cette lettre », une Lulu sans trace de désir, de science, de goût du plaisir sauf au moment où, accroupie devant la porte de sa loge, elle empêche Piccoli de la quitter, elle l'oblige à rompre avec sa fiancée, bref une Lulu uniquement destinée à nous faire réfléchir sur un fait de société (1), la sexualité réprimée par la bourgeoisie hypocrite de la Belle Epoque, bonjour docteur Freud, entre nous, ça ne va pas loin.

A force de vouloir éviter les pièges de l'expressionnisme allemand, on tombe dans un naturalisme qui conviendrait mieux à Porto-Riche qu'à Wédekind. On tige, on édulcore, on vide de sa substance une œuvre de chair et de sang, une œuvre de passion. Passion physique, métaphysique, tout est lié, plaisir, souffrance, cérémonie de l'amour dont les participants prennent le masque fermé, absent de la mort, allez donc tracer des frontières dans ce domaine.

Que voulez-vous, il n'y a rien à faire, Lulu c'est Louise Brooks, c'est la Marlène de l'Ange bleu, c'est un être susceptible de catalyser, d'incarner cette force d'attraction, ce terrifiant vertige, cette drogue, ce besoin de puiser à la source cachée, mystérieuse et, oui, angoissante du plaisir, d'entreprendre un voyage d'exploration au terme duquel les rôles s'échangent, les genres se confondent, masculin, féminin, ça bascule, ça va, ça vient.

Ce pouvoir qu'a l'autre de libérer des pulsions, des élans, des fantasmes inconnus de soi-même, connus de lui seul, cet empire fait peur. Aujourd'hui autant qu'hier et que demain. La révolution sexuelle n'y change rien. Au contraire. Regardez les jeunes, ils répugnent à cette dépendance, ils refusent la toute-puissance de la passion A ce titre, Lulu est formidablement moderne. On aborde là une terra incognita — à la scène et à l'écran en tout cas, — celle de l'érotisme dévorant, dévastateur, aussi innocent, bien sûr, que les éléments de la nature.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Lire l'entretien avec Marcel Bluwal (*le Monde* daté 28-29 mai).

UNE ÉMISSION SUR LES VOCATIONS SUR FR 3

Des prêtres, pour quoi faire?

« Au nom de l'Eglise de Paris, j'embauche ! » Ce slogan provocateur lancé sur les ondes de TF 1 le 23 mars dernier par le cardinal Marty n'a pas fini de susciter réactions et commentaires. Fin avril, une assemblée régionale de prêtres s'en prend vigoureusement à la hiérarchie en ces termes :

« Aujourd'hui, les évêques de France, réprimandés par le pape, proclament à grands cris qu'ils embauchent, qu'ils veulent des prêtres. Dans un style naïf et pieux qui évoque plus la figure du prêtre de jadis que celle de Vatican II, les évêques et le Centre national des vocations redoublent d'appels pour engager des hommes jeunes, célibataires, devant renoncer à leur profession. Ils reprochent aux prêtres de ne plus assez faire appel dans ce sens. »

D'autres ont trouvé déplacé un appel venu tout droit d'une petite annonce commerciale, dans une période de chômage qui frappe surtout les jeunes. L'archevêque de Paris a néanmoins réitéré ces paroles au début d'une émission de télévision qui sera diffusée le 9 juin, sur FR 3, sous le titre : « Eglise » on embauche (1). »

C'est vrai qu'il y a crise dans le recrutement du clergé. En 1975, il n'y avait plus que 36 000 prêtres séculiers en France, contre 41 000 dix ans auparavant. D'un côté, il y a les décès et les départs, de l'autre les jeunes générations ne se bousculent pas aux portes. Les ordinations diminuent d'année en année : 646 en 1965, 280 en 1970, 215 en 1975, 99 en 1977...

Dans l'enquête qu'elle a menée pour FR 3, Sophie Rack a voulu savoir ce que c'est que *« d'être prêtre en 1978 »*. Le grand mérite de l'émission, c'est de laisser parler des gens très différents — des évêques, un prêtre-ouvrier, un prêtre éducateur de jeunes délinquants, un prêtre laïcisé, un diacre, une religieuse, une équipe paroissiale, des écrivains catholiques, des séminaristes, aussi bien d'Ecône que de séminaires français — et de montrer à travers cette mosaïque d'opinions divergentes et parfois contradictoires toute la complexité du problème.

Un reproche qu'on pourrait faire, c'est de ne pas avoir posé avec assez d'acuité la question fondamentale et préalable : qu'est-ce qu'un prêtre ? La plupart des gens interviewés tenaient comme allant de soi que l'Eglise manque de prêtres et s'étendaient plus sur les meilleurs moyens d'y porter remède que de s'interroger sur la spécificité propre au ministère sacerdotal, qui est peut-être à la racine même de la pénurie de vocations.

« Enfoui dans la masse humaine »

Pour les représentants des deux tendances extrêmes, les choses sont claires. D'un côté, les séminaristes d'Ecône, qui pensent que l'Eglise s'est écartée de la tradition, œuvrent à la restauration du sacerdoce tel qu'il était défini par le concile de Trente : homme du sacré et médiateur entre Dieu et les hommes. De l'autre, le prêtre-ouvrier se réjouit de ce que *« l'Eglise n'est plus que les curés et les évêques, mais tous ceux qui vivent en référence à Jésus-Christ »*. Pour lui, le prêtre est un chrétien parmi les autres, *« enfoui dans la masse humaine »*.

Mais, pour les autres, l'image du prêtre reste floue. Pour Guy Gilbert, « prêtre des loubards », le prêtre est *« le serviteur de tous, celui qui fait le lien »* ; pour Didier Decoin, il est « *la continuation du Christ* » ; pour André Frossard, il doit être un mystique et empêcher l'Eglise de « *se prendre elle-même comme objet de contemplation* ».

En fin de compte, la question de l'identité du prêtre reste posée, et on ne remplira pas à nouveau les séminaires avant d'y avoir répondu.

ALAIN WOODROW.

(1) « Le nouveau vendredi », 20 h. 30, sur FR 3. Emission réalisée par Daniel Martineau, enquête de Sophie Rack.

Une sélection pour le week-end

Le pain, le vin, la justice.

● Une émeute paysanne au XIXᵉ siècle dans l'Indre, un procès : l'émission de Pierre Desgraupes appelle une réflexion sur la justice, l'histoire, la révolution. (Samedi, A 2, 20 h. 45.)

Mastroianni en question.

● C'est Luchino Visconti qui, le premier, remarqua le jeune élève du centre universitaire d'art dramatique de Rome. Dès 1959, on connut Marcello Mastroianni, à cause de *la Dolce Vita*, de Fellini. Il répond ici, au sujet de sa carrière, de *la Nuit*, d'Antonioni, au *Rêve de singe*, de Ferreri. Il répond sans vanité. Il n'aime pas les vedettes. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

L'Ariège et sa mémoire.

● La guerre des Demoiselles, une des dernières jacqueries, fut cruelle et difficile à mater. Les paysans de l'Ariège, vers 1850, voulaient garder leur forêt. Tout cela est bien fini : Dominique Wahiche a interrogé ceux qui vivent là ; son reportage archéologique, ethnologique, permet de comprendre ceux qui pensent encore, ou presque, comme « avant ». Cet atelier de création radiophonique est harmonieux, poétique. (Dimanche, France-Culture, 20 h. 40.)

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 10 JUIN

— *M. Michel Déon*, nouveau membre de l'Académie française, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 h.

DIMANCHE 11 JUIN

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

Station socialiste et émetteur communiste

TOUS LES SAMEDIS OU LE TEMPS D'UNE FÊTE !

« Radio-Massipal », c'est le nom d'une nouvelle station locale qui émet dans la région de Massy (Essonne) sur 89,5 mégahertz. Sa principale originalité est que ses animateurs se réclament ouvertement du Mouvement de la jeunesse socialiste et se disent soutenus par la section locale du P.S. « Radio-Massipal » dépend d'une association loi de 1901, assistée d'un comité de soutien. Son intention est d'émettre tous les samedis, de 12 h. 30 à 14 h. 30, en présentant chaque fois un portrait d'association et en évoquant un thème précis. Le 10 juin, il sera question de l'emploi et de l'Association des consommateurs, avec la participation de M. Bernard Parmentier, sénateur socialiste de Paris. — *(Corresp.)*

Les organisateurs de la fête de *l'Humanité* envisagent d'installer un émetteur de radio à La Courneuve, le temps du week-end, les 9 et 10 septembre. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée le 8 juin, Roland Leroy a en effet annoncé que le projet d'une station « Radio-Courneuve » était à l'étude pour la durée de la fête.

● *L'Association pour la libération des ondes (ALO)* a déclaré, jeudi 8 juin, à propos du nouveau texte de loi renforçant le monopole de la radiodiffusion-télévision, que celui-ci n'était qu'« *un épisodique recul, produit de la peur et de l'ignorance et entériné sans débat de fond* », dans le but « *de faire taire par des amendes et emprisonnements un besoin social nouveau* ». « *Quand une réalité aussi évidente est à ce point incomprise par la majorité des élus de la nation*, poursuit le communiqué, *chacun peut légitimement s'inquiéter.* »

Le bureau de liaison ALO-Consensus se réunira dès le dimanche 11 juin, afin de décider des nouvelles réponses à apporter à la situation présente, l'Association entendant continuer son travail d'information et de réflexion : « *Que les radios locales soient bâillonnées ou non, il s'agit de concrétiser le souci d'indépendance et de transformation sociale qui est leur préoccupation de base.* »

VENDREDI 9 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Boudu sauvé des eaux, de R. Faucholx, mise en scène : J.-L. Cochet. Avec H. Tisot, M. André, M. Luccioni.

Un libraire, heureux de vivre et plutôt généreux, sauve un clochard qui se jette dans la Seine, et l'emmène chez lui. Celui-ci s'installe et devient peu à peu maître de la maison. Tourné au cinéma par Jean Renoir, Boudu, interprété par Michel Simon, est devenu inoubliable. Que donnera Henri Tisot dans le même rôle de parasite « amar », insupportable, sympathique et amoral ?

22 h., Magazine : Expressions.

Au sommaire, cinq titres : le sport, c'est de la culture ? Versailles, portes ouvertes sur l'histoire ; un duo féminin-pluriel ; Bernard Lefort, qui suis-je ? La B.D. au Louvre ?

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et Alain Souchon) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (deuxième épisode).

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Du roman ou du vécu ?).

Avec MM. J. Semprun (Autobiographie de Federico Sanchez) ; B. Frisng (Comme un verger avant l'hiver) ; J.-P. Chabrol et Cl. Marti (Camisards) ; A. Lacaze (le Tunnel).

22 h. 50, Journal.

23 h., Télé club : Yvette, d'après G. de Maupassant. Adapt. d'A. Lanoux, avec F. Dougnac, M. Sarcey, M. Michel.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Académie mondiale pour la paix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Eglise, on embauche. Enquête : Sophie Rack. Réal. D. Martineau.

En 1965, la France compte un peu plus de quarante mille prêtres. En 1976, il ne sont plus que trente-six mille. Les vocations se font rares. Aussi Mgr Marty a-t-il lancé un appel à la jeunesse. Une enquête sur les causes de la crise et sur les solutions proposées par l'Eglise.

21 h. 30, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions, de B. Rothstein, scénario : M.-R. Davis. Avec R. Planchon, E. Stochl.

Episode de la Révolution française à la campagne, et du processus violent de déchristianisation, utilisé différemment par les riches propriétaires, par les révolutionnaires...

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : la prévention routière ; 21 h. 30, Musique de chambre : J. Fournier et G. Doyen : Delvincourt, J. Prévost, Ravel ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danon-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Henry Purcell, musicien à tout faire dans l'Angleterre du dix-septième siècle ;

20 h. 30 Grands crus ; 21 h. 30, Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... concert des prix du concours international 1977... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Reinhardt avec K. P. Mess, flûte solo : « Don Juan », opus 20 (R. Strauss) ; avec A. Meneses, violoncelle : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur, opus 101 » (J. Haydn) ; avec A. B. Chaves, altiste : « Concert pour alto et orchestre » (Bartok) ; avec R. Bartfal, soprano : « Lucia di Lammermoor », air de la folie (Donizetti) ; 0 h. 5, Musique pour le geste ; 1 h., Mythes et musiques : la Rose.

SAMEDI 10 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique : les grandes vacances ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 15 h. 50, Sport : Départ des Vingt-Quatre Heures du Mans automobile ; 16 h. 20, Restez donc avec nous ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : France - Hongrie (première mi-temps, en direct) ; 19 h. 30, Magazine auto-moto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; 19 h. 45, Sport : Coupe du monde de football (deuxième mi-temps) ; 20 h. 30, Journal.

21 h., Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 22 h., Série américaine : Starsky et Hutch.

23 h. 10, Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les grands procès témoins de leur temps : Le pain et le vin, de P. Desgraupes, réal. J. Cazenave.

22 h. 10, Jazz : Wallace Davenport ; 22 h. 35, Coupe du monde de football : France-Hongrie (en différé) ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Italie (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Opéra : le Trouvère, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Vienne, dir. H. von Karajan, avec F. Cossoto, P. Domingo, R. Kabaïwanska.

22 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture... la mer : le rêve et la réalité, avec des pêcheurs et des écrivains ; 16 h. 20, Le livre d'or : ensemble Hesperion XX ; 17 h. 30, Irak, le Dieu caché, par H. Tournaire ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'univers des enfants », de Marc Descloseaux ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes : Jean-Louis Haguenauer, piano ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, G.R.M. de l'INA : l'art des bruits ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Boris Godounov », 2ᵉ partie (Moussorgski), avec M. Talvela, N. Gedda ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, 18ᵉ concert de Radio-Canada... Ensemble de la société de musique contemporaine du Québec, avec K. Engel, piano : « Symphonie pour instruments à vent », création mondiale (M. Constant), « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie » (Stravinski), « Jeu à quatre » (S. Garant), « Icare apprenti » (H. Pousseur) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : Jolivet, Ohana, et musique du Japon ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Le Deller Consort : Purcell.

DIMANCHE 11 JUIN

CHAINE I : TF 1

9 h. 10, Sport : *Les 24 Heures du Mans* ; 9 h. 30, Emissions philosophiques et religieuses : Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la crypte de Saint-Charles de Monceau, à l'intention spéciale des sourds et des malentendants.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h., Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (cérémonie de clôture et finale) ; 15 h. 30, Sport : Les Vingt-Quatre Heures du Mans (arrivée) ; 16 h. 10, Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (suite) ; 18 h. 30, Sport : Coupe du monde de football : Brésil - Autriche (en direct) ; 20 h. 30, Journal.

21 h., FILM : COMMENT REUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD, de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, J.-P. Marielle, S. Audran, J. Rochefort, J. Birkin, E. Buyle.

L'ascension d'un minable représentant en vermouth frelaté et horloges à carillons qui réussit, surtout auprès des femmes, par ses numéros de pleurnicherie.

Un scénario partant dans toutes les directions et la grosse rigolade chère à Audiard. Jean Carmet a, heureusement, plus de talent que lui.

22 h. 20, Concert : Symphonie n° 5, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (troisième concert).

22 h. 55, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Coupe du monde de football : Allemagne - Tunisie (différé) ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music (avec Gilbert Bécaud) ; 21 h. 40, Coupe du monde de football : Hollande-Ecosse (en direct).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Algérie.

16 h. 20, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions (reprise de l'émission du 9 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : Mozart ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : La duchesse errante, réal. J.-Ch. Dudrumet.

20 h. 30, Emission d'art : Chaval, de J.-D. Verhaeghe.

Les pharmaciens fuient devant l'orage, un gendarme, avec application, écrit une lettre d'amour, rien n'est drôle dans les dessins de Chaval, pas de gag, mais ils déclenchent le rire. Images, films, témoignages : portrait-souvenir d'un humoriste qui s'est, à la réflexion, suicidé.

21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : Marcello Mastroïanni.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : L'INCONNU, de T. Browning (1927), avec L. Chaney, J. Crawford, N. Kerry, N. de Ruiz, J. George (Muet, N.)

Un redoutable malfaiteur se cache dans un cirque où il se fait passer pour manchot. Dans un moment de colère, il tue le directeur. La fille de celui-ci entrevoit sa main droite qui a deux pouces.

Etonnante atmosphère de crime et de passion sur le thème hallucinant des bras réels et amputés. Pour retrouver, en même temps, Lon Chaney et Tod Browning.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 11 h., Regards sur la musique : Schumann ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque.

14 h. 5, « Spectres mes compagnons », de C. Delbo, avec C. Laborde, A. Robin, J. Topart, H. Elly ; 16 h. 5, Hommage à Dom Clément Jacob ; 17 h. 30, Rencontre avec Henri Queffélec ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

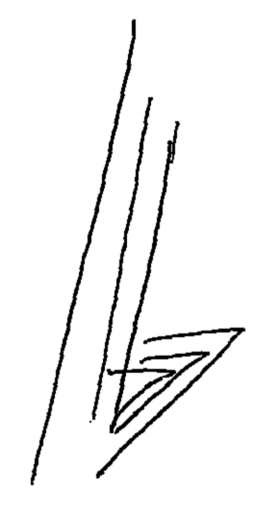
20 h. 5, Poème : Anne-Marie Albiach et Jean Daive ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Peuplements de la mémoire : l'Ariège, par D. Wahiche ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Thibaudeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Sauguet, Dvorak, Sarasate ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., 150ᵉ anniversaire de la mort de Schubert, en direct de Sankt Pölten : « Messe en ut majeur » (Schubert) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « les Cloches de Corneville », opérette de R. Planquette ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Faust-Symphonie » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de Leonor Fini : Mahler, Wagner, Verdi, Mozart, Weber, Schumann, Schubert, Kalman, J. Strauss, Monteverdi, Gesualdo, Franck, Schoenberg, J.-C. Bach ; 19 h., Musiques chorales : motets de Ockeghem ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm avec C. Arrau : « le Château du diable » (Schubert) « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur opus 58 » (Beethoven), « Daphnis et Chloé », suite n° 2 et « le Tombeau de Couperin » (Ravel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : musique des sons, musique des mots : Rameau, Hotteterre, musiques de Java et du Laos ; 23 h., Musique de chambre : Boccherini, Haydn ; 0 h. 5, Mozart à Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche pour son siège à Luxembourg,

Un Assistant de Conseiller Technique

agé d'environ 30/35 ans.

Fonctions:
Assister le Conseiller Technique dans l'instruction et le contrôle de projets d'infrastructure économique, notamment de ceux concernant la production et les transports d'électricité, et situés dans les Pays associés à la Communauté Européenne.

Formation: Ingénieur Civil ou Electro-mécanicien de formation universitaire ou équivalente.
Diplômé ou bonne expérience en économie appliquée.

Expérience: Une expérience confirmée dans la préparation ou l'évaluation technique et économique de projets du secteur électrique acquise soit dans un établissement public soit dans un bureau d'ingénieurs-conseils.
Des connaissances et une certaine expérience dans un ou plusieurs autres secteurs d'infrastructure économique.
Une expérience professionnelle dans un pays en voie de développement.

Langues: Très bonne connaissance du français et de l'anglais et si possible connaissance d'une troisième langue de la Communauté.

Rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les intéressés, possédant la nationalité d'un des Pays Membres du Marché Commun, sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la
Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg
Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.



Rijksuniversiteit Utrecht

PAYS-BAS

L'institut des lettres françaises cherche

UN (MAITRE) ASSISTANT

(homme ou femme)

chargé de l'enseignement de la « Civilisation française » (= étude à orientation socio-historique des réalités françaises). Le candidat devra justifier d'une formation à dominante socio-historique au niveau de la Maîtrise ou de l'Agrégation. Il doit posséder une bonne expérience pédagogique, de préférence dans l'enseignement aux étrangers, pouvoir appliquer des méthodes didactiques modernes, être au courant de la situation socio-économique et culturelle des Pays-Bas et être disposé à acquérir, s'il ne les possède pas, des connaissances suffisantes de la langue néerlandaise. Ensemble avec son collègue déjà sur place, l'assistant entretiendra des contacts avec les autres sections (littérature, linguistique, médiévistique, linguistique appliquée) de l'Institut en vue d'assurer l'intégration de sa discipline dans l'ensemble des études françaises. Il programmera, avec son collègue, l'enseignement de sa discipline, qu'en outre il devra aider à définir et à développer en collaboration avec des instances homologues aux Pays-Bas et à l'étranger ainsi qu'avec d'autres disciplines universitaires.

La nomination à titre temporaire, avec la perspective d'une éventuelle titularisation, se fera selon les normes en vigueur pour la fonction publique néerlandaise. Les candidats pourront éventuellement faire la demande pour un poste partiel.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées, dans un délai de 15 jours, au professeur J. Plessen, Institut des lettres françaises, Drift 15, Utrecht, Pays-Bas. Des informations complémentaires seront envoyées sur demande.

IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

recherche pour chantier

AMÉRIQUE DU SUD

JEUNE INGÉNIEUR

E.T.P. - Ayant au minimum 3 ans d'expérience gros chantiers entreprise générale à l'Etranger.
Disponible immédiatement.
Espagnol et anglais indispensables.
Envoyer C.V. et prétentions sous le numéro 67.572. Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

recherche

DIRECTEUR DE ZONE GÉOGRAPHIQUE au MOYEN-ORIENT

Activités principales de la Société dans la zone :
— travaux tous corps d'état électrique : Secteurs industriel et tertiaire ;
— construction électrique (tableaux, pupitres, etc.);
— négoce matériel divers.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable.

Expérience de poste similaire au MOYEN-ORIENT.

5 ans minimum.
Adr. C.V. et prétentions à A.I.C., ss le n° 1.532, 22, rue des Martyrs, 75009 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

LES ÉTABLISSEMENTS NEU
IMPORTANTE SOCIETE METROPOLE NORD FABRIQUANT DU MATERIEL D'EQUIPEMENT HAUTEMENT QUALIFIE
recherchent

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle

pour postes TECHNICO-COMMERCIAUX

Adr. candidatures manuscrites, avec C.V. détaillé à Ets NEU, sac postal 3028, F 59013 Lille Cedex.

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
ETABLISSEMENT DU MINISTERE DE LA DEFENSE
recherche

INGÉNIEUR

Pour occuper poste CHEF d'EQUIPE de MAINTENANCE sur MATERIELS INFORMATIQUES.

Formation assurée.

Adr. curr. vitae manuscrit, photo et prétent. au CENTRE D'ESSAIS DES LANDES,
Service Personnel, 40115 BISCARROSSE AIR.

Moyenne entreprise de construction électro-mécaniq. de précision, Basse-Normandie, 140 km. de Paris recherche

CHEF DU PERSONNEL

responsable recrutement, gestion administrative du personnel, salaires, formation sécurité. Liaison avec partenaires sociaux (comité entreprise, délégués personnel).

Ce poste conviendrait à candidat dynamique, pouvant justifier expérience gestion du personnel dans entreprise industrielle (métallurgie de préfér.).

Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé et prétent. sous n° 37.893 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES.

Recherchons CHEF DES VENTES MATERIEL AGRICOLE, secteur 13 Sud. Ecrire HAVAS MARSEILLE, 94.257.

Moyenne entreprise recherche COLLABORATEUR TECHNICO-ADMINISTRATIF connaissant lois sociales, comptabilité générale et industrielle. — Ecrire avec C.V. sous n° H 5.236, HAVAS, 33 - BORDEAUX.

URGENT. Société électronique recherche CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Libre de suite. Ecrire AGENCE HAVAS CAEN, n° 7.784.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi



Francis BOUYGUES

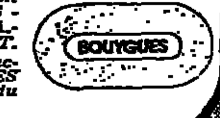
tient à informer personnellement qu'il s'attache au lancement d'une nouvelle filiale « MAISON BOUYGUES » Société de construction de maisons individuelles sur catalogue et qu'il souhaite rencontrer et recruter le

Directeur des Régions

dont il désire faire un collaborateur très proche.

Ce dirigeant de formation très supérieure, professionnel de la maison individuelle et véritable promoteur des politiques de la Société, est responsable de l'élaboration et de la réalisation d'objectifs très ambitieux. Il coordonne l'activité des services fonctionnels techniques et commerciaux, assure la liaison entre le Siège et les responsables régionaux, et participe à la création des quinze Directions Régionales.

Les candidatures seront traitées très confidentiellement par un collaborateur direct de Francis BOUYGUES - Lucien GIRAUD Vice-Président BOUYGUES S.A. 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.
Si vous le souhaitez, vous pouvez également écrire directement au secrétariat particulier de Francis BOUYGUES Madame SIMON - BOUYGUES S.A. 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.



LA TOUR D'ARGENT
15, quai de la Tournelle (5e) rech. SOMMELIER confirmé, minimum 30 ans. — S'adresser administration tous les jours à partir de midi, sauf lundi.

BANQUE 8e arrdt
recherche URGENT employée ou employé dég. O.M. connaiss. bien opération avec l'étranger, crédit documentaire, transfert et rapatriement. DISCRETION ASSUREE. Env. C.V., prét. à n° T 06 110 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons
PRÉPARATEUR DE TRAVAUX
Débutant, connaissances J.C.L. - O.S. - I.B.M. 360/370 formation assurée. Envoyer C.V. et prétentions à : C.E.D.I.J., 5, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

Rech. DIRECTEUR COLONIE VACANCES
juillet. Téléphone : 077-42-85.

Banque internationale 9e cherche en emploi stable
UN AIDE STATISTICIEN
service économique, niveau licence maths, notions informatique. Téléphoner pr rendez-vous 265-16-62.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
recherche
POUR SON DEPARTEMENT
AVIATION CIVILE

JEUNES INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

ENSAE, ESE, ENSERG ou équivalent.

Intéressés par l'application des TECHNIQUES NUMERIQUES aux systèmes de PILOTAGE AUTOMATIQUE DES AVIONS dans les phases de Conception, Développement et Intégration.

Lieu de travail : VILLACOUBLAY.

Adresser curriculum vitae et photo à : S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Fabricant - Petites fournitures de bureaux Leader sur son Marché
recrute

UN CHEF du SERVICE COMMERCIAL

Pour contrôle :
- du traitement des commandes ;
- du service contentieux ;
- du magasin de détail ;
- des expéditions.

La responsabilité englobe 30 personnes. L'expérience acquise sera déterminante dans le choix du candidat.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 37.162 à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 12e
recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement
DES EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateurs en temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence IND. à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.



THOMSON-CSF

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau B.T.S.
Pour maintenance équipements avioniques.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à SERVICE DU PERSONNEL 27, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF.

demandes d'emploi

RESPONSABLE PROJET INFORMATIQUE
Autodidacte 9 ans expér., référ., rech. POSTE CONFIANCE A RESPONSABILITES nécessitant dynamisme, caractère. FRANCE ou ETRANGER. Ecrire 043, CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, 75008 Paris.

DIRECTEUR DE SOCIETE (trois cents personnes, 50 millions C.A.), 40 ans formation de base : électricité, grande expérience organisation gestion, actuellement à l'étranger, cherche situation France hors region parisienne (direction société moyenne, direction serv. exportation, entretien travx neufs...). Ecrire AGENCE HAVAS, 06011 NICE CEDEX, référence 0121, qui transmettra.

INGENIEUR - ARCHITECTE 27 ans, nationalité égyptienne, diplômé Université du Caire, français, anglais, arabe, parlé-écrit, cherche poste dans pays arabe. Ecrire Y. TALAAT, c/o M. Tarek-Sabry, 70, rue du Javelot, PARIS (13e).

Etudiant anglais (Université d'Oxford) cherche emploi dans famille française comme professeur d'anglais (expérimenté) pendant juillet, août et septemb. Ecrire à J. DIXON, 82 Cardinal Av. Borehamwood, Hertfordshire (Angleterre).

Hme, 37 a., maîtr. de biochimie, tril. franç., angl., allem., expér. en traduct., édit. de revue scientifique, relat. publ., problèmes nutritionnels, respons. serv. de document. ds l'industrie aliment. à Paris. CH. POSTE DANS L'EST de la France. De Floris, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 28 a., opératrice L 8000 Burroughs, 4 a. expérience. Esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.049 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fonctionnaire, cadre catégor. A, 53 ans, rech. empl. surveillant ou gard. propté, domaine ou exploitation ruraux. Faire offre n° 2.742 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTIONNAIRE
32 ans. Doctorat gestion Dauphine DES science politique, spécialiste de la formation cadres et employés. Praticien aide à la gestion et organisation. Expér. : administrat. publique 1 an. Entreprises privées 5 ans. Anglais-allemand. Disponibilité géographique cherche situation. F. LETAILLIEUR, 98, av. des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 574-74-47.

J. Hme, bonne présentation 21 ans Dégagé O.M.
3 ANS EXPÉRIENCE P.A.
d'un grand quotidien. Cherche POSTE STABLE. Tél. 233-44-21, poste 359, h. bur. ou Ecr. n° 657 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE PERSONNEL
32 a., 8 a. d'expér. dans PME, recherche poste responsabilités dans la fonction PERSONNEL, région CENTRE AUVERGNE. Adres. proposition à n° 66 530. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Jne homme 30 ans, 6 ans référ. CHAUFFEUR DE TAXI, cherche emploi CHAUFFEUR DE DIRECTION. Téléph. 257-71-19.

Anc. cadre armée parachutisme quadragénaire, séjourné Asie, Afrique, connais. nombreux domaines. Etud. div. proposit. Ecr. n° 2.750 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. H., 30 a., doct. angl., tril. angl., it., 10 a. expér. encadrt et acc. tourisme. 5 a. expér. enseignt class. et audiovis., étudierait ttes prop. Ecr. R. Andria B.P. 210, 75922 Paris Cedex 19.

Hme. 40 a., polyvalent :
1. Economie d'entr. managt. finances, exp. 10 ans formateur concepteur outils pédag. de pointe : simulations d'entrepr.
2. Animation socio-culturelle : Théâtre, cinéma, musique dyn. de groupe, exper. 10 ans.
Rech. situation en rapport. Ecr. n° 82.880 M, Regie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Direct. gestionn., dipl Dr C.V.L. format. économe, expér. et réf. autorité confirm., connais. parf. gestion et animat., ch. poste au sein assoc. ou comit. entrep., mais. familiale, centre accueil permanent jeunes ou adultes. Téléphoner : (68) 50-15-70 ou Ecr. n° 7.400 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Fonctionnaire, cadre catég. A, 53 a., rech. empl. surveil. ou gardien propté, dom. ou exploit. ruraux. Faire offre. Ecr. n° 2.742 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. Française - 34 ans cherche poste attachée de direction ou secrétaire de direction en Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats ou Koweit. BTS secrétariat, DEUG arabe, anglais, notions d'allemand. Mariée - 2 enfants. Ecr. n° T 005967 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.H. 23 a., dynam., sér., dég. O.M. le 31-8, niv. BTS technico-ccial. rech emploi 971-71-81

représentation offres

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

V.R.P. Cartes multiples

SUSCEPTIBLE :
— de promouvoir
— d'animer
— de gérer
un secteur dans le domaine de la pharmacie d'officine.
Nous sommes un laborat. ayant une forte image de marque dans sa spécialité, à expansion rapide.

Réponse sous le numéro 1.400, à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE Nord-Ouest de Paris, limite Clichy, Levallois, Asnières, recherche
SECRÉTAIRE
niveau B.T.S., débutante. Avantages sociaux. Envoy. C.V. et prétent. n° 38.443 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Sté internationale, 15e, propose emplois stables
UNE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS.
UNE STÉNODACTYLO FRANÇAIS.
URGENT. Tél. 265-16-62.

automobiles

5 à 7 C.V.

Vends R5 TL, année 1976, 29.600 km., Argus à débattre. Téléph. 403-34-78.

104 1976
Blanche, 45.000 kilomètres. Visible Velizy-Villac. Tél. 946-52-64, de 20 h. à 22 h.

12 à 16 C.V.

VAUBAN AUTOMOBILES
Concessionnaire Peugeot vd 604, 1978, collaborateur usine, injection et carburateur, moins 7.000 km. M. Orfino, 973-25-07.

BOXES-VENTE

RUE MOLITOR (16e)
A vendre 35 BOXES FERMES en étage, 5 m. 65 X 2 m. 65, neuf, porte basculante. NEVEU et Cie. 743-96-96.

divers

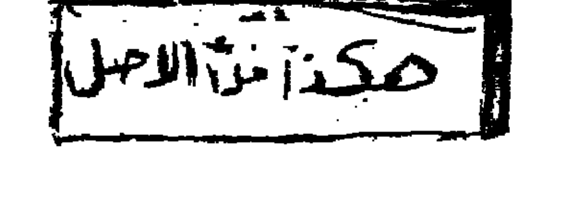
604 SL 76-77
604 TI 78
Reprise crédit bail. 55, avenue Gallieni, 94 - JOINVILLE. — 886-30-30.

BMW 520 - 525 - 528
Ex TT, 1978, peu roulé. Auto-Paris XV, téléph. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

A vendre MINI-CAR FIAT (900 T), très bon état, ann. 1977, 19.000 km. — Téléph. 820-41-10.

Spécial cadres crédit 100 % sur occasions garanties. Téléph. 630-47-66.

VOLVO
TOUS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
70, avenue Marcel-Cachin 92-CHATILLON
655-37-37



مكرر من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RARE Dans imm. rénové SACRE-CŒUR Très beau 2 PCES Vue sur Paris Verdure - Calme. Sur place : vendredi 9 et samedi 10, de 11 à 17 hres : 4, RUE MAURICE-UTRILLO, ou téléphoner : 256-20-33 et après 20 heures : 261-72-00.

XIIe Bon imm. Beau 2 pièces, s. de bains, w.-c., cuis. Refait neuf. Plein soleil. 4e ét. Urgent. - 159.000 F. - 373-05-81.

AV. FOCH Très bel immeuble pierre de taille - URGENT CAUSE DEPART 8 PIECES Chbre de service + Park. 200 m2 envir. ETAT EXCEPTIONNEL Prix : 2.300.000 F. - 603-52-79.

HALLES 41 bis rue Montmartre Asc. Tt cft. Studios et 2 pces. 6e étage, 3 pièces + terrasse. Lundi, mardi, 14 h. à 17 h. Tél. : 285-72-22, poste 62.

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY 6e étage IMM. RECENT TT CONFORT SEJOUR + salon + 2 chbres, entrée, cuisine, bains, tél. PRIX INTERESSANT - Loggia. 15, rue FAIDHERBE, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

Mo EGLISE-D'AUTEUIL IMM. PIERRE DE TAILLE 3 P. entrée, cuisine, bains, w.-c., tél. S/jardin, gd calme, soleil. Prix intéressant. Chauff. central 90 bis, av. de VERSAILLES Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

5, IMPASSE GUEMENEE PROX. PLACE DES VOSGES DANS HOTEL XVIIe Fac. d'époque, construct. neuve 5 APPTS LUXE 2 à 4 PIECES S/pl. samedi, 14-17 h. EXCLUSIVITE DORESSAY

VILLA WAGRAM SAINT-HONORE DUPLEX 3 PIECES Confort - Calme - Charme Tél. : 227-34-71

A vdre, près place Daumesnil, rue plantée de tilleuls, ds imm. récent stdg, interphone, jardin, 4 Pièces, avec terrasse amén., 550.000 F. Téléphone, après 20 h., avant 9 h. : 343-92-76.

Appt à vdre, 17e, squ. Batignolles, 2 P., cuis., s. bs, tt cft. Prix 220.000 F. T., ap. 17 h. 229-20-92.

Mo DAUMESNIL IMM. NEUF - TT CONFT 7e étage. Balc. s/rue et jardin. SEJOUR + 2 CHAMBRES Entrée, cuis., s. bains, park. 4.100 F LE m2 36, rue de WATTIGNIES, esc. B samedi, dimanche, de 15 à 18 h.

BUTTES-CHAUMONT Mo TELEGRAPHE Bel appt 4 P. 90 m2. Standing. Récent. Balc. s/jard. Cuis. éq. Parking - 503-03-18

BUTTES-CHAUMONT Parc. 3 pces, cuis., w.-c. A rénov. Balc. 43, r. Manin, 5e ét. Visite, sam., dim., lundi, 14-18 h.

Propriétaire vend **ATELIER ARTISTE** + 2 chambres et jardin privé à aménager - et **ATELIER** confort - sur verdure Dans cité fleurie 288-14-20 le matin ou vendredi, samedi, 15 heures à 18 h. 30. 16, AV. FROCHOT.

XVIe - MIRABEAU DANS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE - GRAND STANDING REZ-DE-CHAUSSEE D'ANGLE GRAND 4 P. CONFT ENTIEREMENT RENOVE PRIX 600.000 F S/place ce jour 14 h. à 18 h., 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE.

28, AVENUE FOCH PARIS (16e)

Dans un immeuble jugé exceptionnel (70 % du programme vendu en trois mois)

Reste à vendre :
— 9 appartements de 100 à 200 m2.
— 3 hôtels particuliers sur jardin (avec ascenseur privé pour chacun).
— Divers appartements décorés par Jansen.

Réception de 14 h. 30 à 18 h.

Réalisation CIABA, 53, avenue George-V, 75008 PARIS.

LEDRU-ROLLIN (100 m) propriétaire vend directement **STUDETTES STUDIOS 2 P. DUPLEX** tous loués. Contrat longue durée. Locataires sérieux. Très bel imm. complètement restauré. Pour investisseur prix étudié pour achat groupé. Gestion assurée. Le propriétaire O.F.B.I. 555-92-72.

BOIS VINCENNES, près R.E.R., beau 4 pces, entrée, gde cuis., wc, salle de bains, balcon, asc., parking, 415.000 F. - 344-71-97.

NATION - 6e étage, avec asc., séjour, 3 chbres, cuisine, Wc, salle de bains, balcon, parking, soleil, 485.000 F - 346-63-85.

Pr. PLACE NATION, immeuble pierre de taille, beau 3 pièces, entrée, cuisine, Wc. bains, chff., 265.000 F - 345-82-72.

R. La Fayette. Prop. vend sur jd., beau 2 p., c. équ., bs, tt cft. Prix et plac. except. - 878-41-65.

Part. 20e, pr. NATION, 3 p., tt cft, 6e étg., imm. 64, balcon, soleil, calme. Tél. H.R. 371-48-10.

60, rue Joseph-de-Maistre DANS IMM. NEUF, STUDIOS 2 pièces, parking, mardi, vendredi, de 14 h. à 19 heures.

Mo CHARENTON-ECOLES Près bois, résidentiel, vaste séjour, salon, hall d'entrée, 2 ch. + bureau, cuisine, wc, s. de bs, chff. central, balcon, 475.000 F - Tél. 346-63-85.

Butte-Montmartre - Exceptionnel 2. ateliers artiste en duplex, cuis., bains, wc, ch. cent., TEL. 35 m2 libre 6 m. haut. 135.000 F. 63 m2 loué, 7 m. haut. 225.000 F. Voir 14 h.-16 h. Sam., dim., ldi, 55, r. des Abbesses ou 224-18-42.

Part. vd dans petit imm. P.d.T. BORDURE BUTT.-CHAUMONT vue magnifique parc et Paris, DUPLEX PLEIN CIEL 110 m2+terrasse 120 m2 aménag., soleil, classe exceptionnelle - 1.150.000 F. S/r.-vs tél. 205-71-94.

REPUBLIQUE - A SAISIR 45 m2, 6e étage, asc., balc. S/pl., 14, r. LANCRY, 13-17 h. Samedi.

Paris Rive gauche

CONTRESCARPE. 5e étage, très calme, très clair, 55 m2, atelier artiste avec mezzanine, cuisine équipée, s. de bains, téléphone. Prix : 320.000 F. - Téléphoner après 20 heures au 683-69-96.

5e Part. vend 2 pièces, cuis., entrée, tél., cabinet toilette. Téléphone. - 566-70-24.

PORT-ROYAL Dans très bel immeuble avec asc., au 6e étage. Je vends 2 ravissants APPTS de 55 m2 chacun, tt cft. Belle décoration. Prix exceptionnel : 329.000 F. PROMOTIC - 322-10-74

13e ST-MARCEL, imm. récent impeccable 2-3 P. tt cft, balcon. Ce jour 17 h 30 à 19 h : 39, RUE ESQUIROL 6e étage, bât. A, ou 322-40-92.

91, boulevard de **PORT-ROYAL** Imm. pierre de taille, 1er étage, sur boul. et jardinets, soleil, 3 p. tt cft. Samedi, 15 à 19 h.

Mo VOLONTAIRES Bon imm. ravalé. Chauff. centr. GD LIVING DBLE + 1 chbre, entrée, cuisine, bains, w.-c. AGREABLEMENT AMENAGE PRIX INTERESSANT - TEL. 49, rue DUTOT - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

CHARLES-MICHELS Gd 3 pièces, cuis., tt cft, imm. récent, stand., balcon. 380.000 F. Tél. 828-50-66

RUE BARBET-DE-JOUY prox. Ambassades et Ministères Ravissant HOTEL XIXe entièrement remis à neuf A vendre : 2 APPTS de grande classe 183 m2 et 176 m2 4 pièces, 2 bains, serv., parkings Splendide réception, grand confort, soleil, calme. Visite sur rendez-vous en semaine et sur place, samedi 10, de 10 h à 15 h : 26, RUE BARBET-DE-JOUY

FRANK ARTHUR 134, boul. Haussmann - 766-01-69

CONTRESCARPE - Atelier artiste tout cft. 4e étg., samedi, 4, rue Blainville, 15 à 17 heures.

Mo CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent, tout cft, 9e étage, PIERRE DE T., vue dégagée, SEJOUR + 2 CHAMBRES, entrée, cuisine, salle de bains. PRIX INTERESSANT 16, rue des ORCHIDEES (angle A. LANCON), samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 heures.

Mo SEVRES-BABYLONE. Petit 3 P., s/cour, jd., charme, soleil, chem., cuis. av. fenêtre, s. bs, Wc, cave, tél., gd placard, chff. indiv. gaz. Px intéressant si réalisation Imméd. Me voir 15-20 h., 134, r. du Bac, bât. C, 1er ét. g.

ILOT St-SEVERIN. Part. vend 2 p. de caractère, classé XVIe, cheminée. Tél. : 633-93-69.

MONTSOURIS. 13e arr., 3 pces, dernier étg., tt cft, imm. réc. P. de T. 350.000 F. T. 588-03-50.

5e - Genre atelier 55 m2, 2 niveaux, 4e étg., asc., v.-o., calme. S/cour, jdin, 14 h.-18 h., 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

PARC DES EXPOSITIONS 6e étg., ASC. 92 M2 + service. BEAU 4 P. 415.000 F. 577-96-85, H. BUR.

Mo VOLONTAIRES. Particulier vend 2 pièces, cuisine, s. de bs, Wc, confort, 4e sans ascenseur, sur rue et cour, soleil, clair. Prix : 280.000 F. - Tél. 783-79-39.

Région parisienne

27, RUE DU CHATEAU, à **NEUILLY** Pptaire vd dans bel immeuble pierre GD 3 PIECES Entrée - Belle cuis., s. bains, w.-c., penderie, placards, chff. central, cave. REFAIT NEUF. 5e étage. Ascens. Tapis possib. 359.000 Crédit possible Vendredi, samedi, de 14 h. à 19 h. ou tél. 252-44-23.

MEUDON RESIDENCE OBSERVATOIRE Face à la Forêt, très beau 3 pièces, 110 m2. Visite s/place, Mme MOREL, samedi 9 à 12 h et 14 à 19 h, bâtiment 5 : 8, RUE DU BEL-AIR

ST-MAUR R.E.R. Parc 5 minutes Particulier vend 390.000 F 4 P. 92 m2, exposition E.-S.-N., arbres, calme, dernier étage, rangements, balcon, loggia. 886-48-51, après 18 h 30 pr R.-V.

LA VARENNE - R.E.R. IMM. GD STANDING MARBRE en cours de livraison Studio, 2, 3 et 4 pièces Visites appart. témoin le samedi et le dimanche, de 14 heures à 18 heures : 120, rue Pierre-Sémard.

LA VARENNE - R.E.R. Bords de Marne, sans vis-à-vis, résidentiel, 3-4 pièces, 110 m2, luxueusement aménagé, cuisine équipée, grands balcons, garage. Prix 550.000 F. Tél. 885-14-79, ou w.-e. 885-44-64.

« Le Parc de l'Etang-la-Ville » 5, rue du Chancelier-Séguier, calme, verdure, pr. tous comm., très joli 3 pièces, impeccable. Sam. 14 h. 30-18 h. ou 603-88-88.

CHATEAU VINCENNES Près donjon et bois, 3e étage, asc., beau 2 p., entrée, cuis., wc, s. de bs, loggia, chauffage centr. 195.000 F. T. 344-71-97.

FONTENAY-AUX-ROSES, sur colline, grand soleil, verdure, vue, 4 pièces, conft, balcon, tél. Visible après-midi le sam. ou le dimanche. Tél. : 702-68-32 ou 926-92-06.

CHAMPIGNY URGT. 10 min. RER, part. vend F3 63 m2, cuis. équipée, cave, parking. Prix : 160.000 F. Tél. : 706-55-93, après 17 heures.

Province

ALPE-D'HUEZ A saisir, cause départ, STUDIO, 4 personnes, entièrement équipé, cuis. laboratoire, lave-vaisselle, télé, salle de bains. T. 522-16-26.

PLEIN CENTRE DE CANNES Particulier vend dans immeuble grand standing appartement tout confort, 2 pièces principales, 50 m2 + terrasse, 7e étage. VUE CALIFORNIE PRIX 350.000 F. Téléphone 885-85-90.

LE BOUSCAT, pr. BORDEAUX Part. vd appt standg, 5 p., cuis. équ., 2 bs, gar., terrasse, 120 m2. (56) 90-91-93 ou 08-72-46 ap. 17 h.

VALLAURIS A vdre appt 3-4 p., 80 m2 env., 3e et dern. étg., vue sur mer impren., plein soleil, calme, tt cft, cuis. aménag., tél., 300.000 F + 37.000 F Créd. foncier sur 12 ans. Tél., le matin ou le soir : NICE (93) 71-26-56, ou écrire à Mme Noëlle LE MOULEC, 1, avenue de la Lanterne 06000 NICE.

A vendre Montpellier F3 75 m2 2e étage ensoleillé. Téléph. bureau (67) 63-19-32, poste 27.

appartem. achat

92-BELLEVUE, recherche appt 3 p., entr., cuisine, s. de bains ou possibilité, neuf ou ancien, dans Résidence ou villa. Ecr. à no 649 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-Vs Gléri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam, Paris, achète, urgent, imm. occupé, loi 1948, avec 1 appartem. libre, Paris ou banlieue. — 520-13-57.

DENFERT O.F.B.I., Marchand de Biens, vend directement immeuble en totalité : 1.600.000 F. Bon rapport, possible 70 % de crédit. Téléphone : 555-92-72. Interméd. avec clients accepté.

VINCENNES (300 mètres bois) O.F.B.I., Marchand de Biens vend directement un très bel immeuble brique : 2.500.000 F. Bon rapport, louer à administration caution. Possibilité 70 % de crédit. Téléphone : 555-92-72. Interméd. avec clients accepté.

hôtels-partic.

11, RUE CHALGRIN PARIS-XVIe

Maison particulière sur rue, sans jardin : 6 Pièces, ascenseur privé. A aménager.

Peut convenir pour habitation, société ou profession libérale.

Prix intéressant : 1.200.000 F.

S'adresser sur place exclusivement de 11 à 13 h.

VILLA MONTMORENCY Belle réception + 7 chambres, 7 sal. bains, terrasse, 3 chbres serv. 2.400.000 F. Tél. 533-07-16.

locations non meublées Offre

Paris

BOIS de BOULOGNE Hôtel particulier de gde classe 10 P. grande réception. Nombreuses terrasses. Ascenseur. TEL. 603-60-08.

VILLAGE SUISSE 2 pièces tt cft. 2 terrasses, 2.150 F. - 770-86-50.

QUARTIER LATIN - Petit appt tt cft, tél., 1.400 F sans commission. - 260-63-74.

16e TROCADERO Appart. 140 m2, belle réception, bs, cuis. équip., dble entrée, ch. bonne, cave. Tél. 956-40-56.

5e. Près Panthéon, luxueux appt 40 m2 environ + jardin privé 50 m2 environ. Meubles à vendre. Tt conft. Intermédiaires s'abstenir. Téléphone : 266-04-03.

PIED BUTTE-MONTMARTRE dans immeuble ancien bien entretenu, 2 pièces, cuisine, salle de bains, remis à neuf. Rez-de-chaussée sur cour intérieure claire et tranquille. Libre immédiatement, 1.200 F - Tél. : 605-56-71. Sur place samedi matin.

Place Daumesnil, ds immeuble neuf, loue 2 p., moq., cuis., s. de bs, wc, tél. Téléphoner 8-20 h. au 942-19-08.

TROCADERO, av. Prés.-Wilson, 2e ét., asc., 120 m2, imm. stdg, grand 4 p. + 2 chbres service, possibilité parking - 3.500 F - Part. à Part. - Tél. 574-82-81.

Région parisienne

PUTEAUX, Tour France, 23e ét. 2 p., tél., parkg, accès tennis, 1.500 F + ch. Tél. : 776-22-47.

bureaux

Domicil artist. et commerc., siège S.A.R.L., rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét., téléphone, télex, bur., à partir de 100 F par mois : PARIS 11e - 355-70-80, PARIS 17e - 229-18-04, PARIS 10e - 770-16-88.

locations non meublées Demande

Paris

SOCIETE AMERICAINE recherche pour 3 de ses Directeurs : logements de fonction
1) Maison indiv. ou penthouse vide 300 m2, quart. 8e, 16e, 17e, Neuilly ou Boulogne.
2) Appt vide, dble livg, 2 ch., banlieue Ouest, proche R.E.R.
3) Appt meublé, double living, 3 chbres, 17e pr. Parc Monceau. Contacter M. Monserrat, 260-33-80 (poste 334).

Part. préf. part. ch. Boulogne, Bois ou Eglise, double livg 2 ch. 90 à 100 m2, maximum 5.700 F. Tél. Ray apr. 19 h. : 605-27-28.

Région parisienne

Pour société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

FÉLIX-FAURE 2 p., kitch. équipée, salle d'eau, douche, 1.100 F mensuel. 766-96-24

5e. Près Panthéon. Luxueux appt meublé, 40 m2 environ + jardin privé 50 m2 environ. Tt confort. T. 266-04-03. Intermédiair. s'abst.

A louer Paris-13e, du 1er juillet au 15 sept., petit studio. Possible par quinzaine. Tél. 259-65-64.

Région parisienne

NEUILLY - Neuf, luxe 3 P. 80 m2 rez-de-chaussée 50 m2 jardin privé, meubles style, téléph., parking. 4.200 F NET. - 734-59-18.

Immobilier (information)

locations meublées Demande

Paris

L'Association générale des étudiants en médecine de Paris ch. chbres ou studios à louer. Pr ts renseign. : AGEMP, 105, bd de l'Hôpital, 75013 PARIS. - Tél. : 331-54-50, de 12 à 19 h.

locaux commerciaux

MONTPARNASSE en toute propriété 1.600 m. libr. sous peu actuellement loués : 15.000 F par mois. - 261-66-62.

Boutiques

Boutique près cours Intendance et rue piétonnière, vente cause santé, à Bordeaux. Ecrire à : VIDEAU, 17, rue Henri-Deffès, 33000 BORDEAUX.



l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté literies, salons, toutes marques **MOBILIA** TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, PARIS-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Parl. ACH.-VTE excel. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Artisan

ARTISAN PEINTRE : 205-75-24 regardez portes, fenêtres, murs. Il faut peindre, tapisser, moquetter. Devis gratuit.

Bateaux

A vdre vedette Nimbus 8 m., 4/5 couch. Diesel 100 CV excel. état. Visible Le Croisic. Tél. : Rey b. 266-48-40 ou d. 605-27-28.

CROISIERES 8 JOURS Programme à votre choix, sur luxueux voilier 14 m. avec skipper et cuisinier. Départ de Cannes. ALAIN ZOONENS. Tél. : 604-35-56.

A LOUER A PARTIR 15 JUIN Voilier « Jeanneau », type Aquila, neuf, 3e cat., 2 cab. Ecr. M. Robert, 06210 PORT-MANDELIEU ou T. (93) 38-80-64 Hres bur.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. : 033-00-83.

Cours

CESSIONS INTENSIVES **D'AMÉRICAIN NON-STOP** EN VUE DE : recyclage rapide, voyage aux U.S.A., etc. A PARTIR DU 12 JUIN **AMERICAN CENTER** Paris-14e. Téléphone : 633-67-28. INSCRIPTIONS IMMEDIATES.

CENTRE KLEBER **PIANO** Cours accélérés pr adultes débutants TEL. : 500-88-23

Apprenez des langues cet été avec LANGAGE TRAINING et SERVICE. Préparation accélérée pour baccalauréat grandes écoles, Chambre de commerce. Recyclage professionnel. T. 666-98-11 ou 273-33-24.

Cours d'allemand à Hambourg 2-4 semaines juil./août 1978. Ecrire à LINGUOTHEK, 2 Hamburg 13, Schlüterstr. 22.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Instruments de musique

PIANO CENTER loue les meilleures marques mondiales **PIANOS-ORGUES** neuf, occasion récente « LOCATION-VENTE PIANO-BAIL » en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport). PARIS-OUEST : pianos. TEL. : 782-75-67. PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

PIANOS neufs et occasions récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspects. Location-vente. Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, Paris. 522-30-90 et 21-74.

Home d'enfants

« LES BARTAVELLES » B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ TEL. : (50) 02-24-06. Home d'enfants du monde entier garçons et filles 3 à 13 ans, 1.200 m., piscine privée, maître nageur, tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

Livres

Vds Encyclopaedia Universalis (France), 20 vol. Date d'achat, févr. 1978. Px. 3.900 F. S'adr. ou écr. Bourdenet Jean, 18, rue Octave-David, Besançon.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Photos

Vends TOPCON super DM 1977 avec moteur et accessoires. Prix : 3.000 F à débattre. TEL. : 071-03-88. De 19 heures à 21 heures.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien, 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-86.

Relations

SOLITAIRES

qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.

Maître RUCKEBUSCH

vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE 4 & 6 rue Jeanbart Tél : 54.86.71/54.77.42

JOURNEE DETENTE le dimanche 11 JUIN avec LE CLUB DES CELIBATAIRES Inf. Inscript. 878-90-51.

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-88.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

Mme **DUMONTET** MARIAGES - discrétion 22 r. du 4 Septembre PARIS 2e - 742.83.44

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

A louer pour juillet Bassin d'Arcachon (33) Andernos villa ds jard. boisé, 2 ch., séj., cuis., s. bns., w.-c., tt cft. Tél. : 781-94-57, de 8 à 13 h.

BRETAGNE SUD dans fermette très belle locat., 4-5 personnes. Jamet, 29124 Trebellec Riec.

Ile D'ELBE (Italie) villa 6 pers. jard., terrasse. Libre ap. 15 août Vue sur mer. Tél. 255-12-11.

CAP-D'AGDE, 100 m plage, pour août, studio, c. cuis., s. bns., terrasse, 3-4 pers. 2.500 F. Tél. : 307-63-51.

ESPAGNE à 80 km de TARRAGONE. Exceptionnel dans cap plage sable, location appartements. JUILLET : 5/6 personnes, tout confort. Résidence très CALME. Téléphone : 359-86-01 ou écr. : Mme TRIAIRE, 61, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris ou téléph. le soir : 962-35-87 après 20 h. 30.

CANNES Résidence de luxe particulier loue directement pour AOUT appartement avec grande réception, 3 ch., 3 s. de bains, cuis. équipée. Jamais loué, px élevé (pas d'enfants bas âge ni animaux). Téléphone : 624-47-57.

CORSE F4 à louer dans villa tout confort. Bord de mer juillet. Téléphone : 95-60-03-64.

ILE D'OLERON. Maison directement sur la plage AOUT. Téléph. : 965-32-32 avant 10 h.

AUVERGNE SUPER-BESSE studio 4 personnes à louer juil., août. Mme BONY, le Lac Bleu, 63610 BESSE. TEL. : (16) 73-79-52-89.

Remontez le temps en découvrant l'Auvergne à cheval. L'un des plus vieux pays de France. Ps ts rens. : Mme André, les Cavaliers Arvernes, 56, rue Bonnebaud 63000 Cler.-Ferrand.

COURCHEVEL 1650 ETE à louer studio 5 lits grand confort. TEL. : (79) 33-09-25.

PRES LISIEUX 30 MIN. COTE NORMANDE A louer août gde mais. restaurée 4 ch. + dble liv., cheminées, colombage, soleil, verdure, familiale, calme, dans prairie, bois, jardin fleuri. 5 000 F. TEL. : 788-45-62.

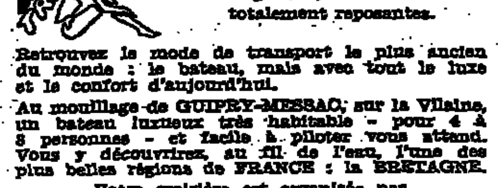
Loue pour juillet et septembre maison au pied du VENTOUX. 3-4 personnes. T. : (90) 82-51-83.

7 KM DE DEAUVILLE calme, charme. Fermette confort moyen 10 personnes. Tél., libre juillet. Tél. : (16/31) 64-01-04.

Château, 80 km Paris, vacances à poney pr enfts de 6 à 14 ans. Tél. H. repas (16-86) 66-23-71.

CHARENTES cause détection loue dès 10 juin moulin très gd cft, calme. Tél. : (45) 78-11-73.

Vie de vacances à 12' de Paris. Part. loue juil. Enghien-les-B. villa 7 p., 2 s. bns, parc 2 000m2 proche lac, tennis, casino, pisc., 5 000 F. Tél. : 989-16-74 le soir.



Prenez la barre pour une croisière sur les rivières bretonnes Offrez-vous des vacances originales, totalement reposantes.

Retrouvez le mode de transport le plus ancien du monde : le bateau, mais avec tout le luxe et le confort d'aujourd'hui.

Au mouillage de GUIPRY-MESSAC, sur la Vilaine, un bateau luxueux très habitable - pour 4 à 8 personnes - et facile à piloter vous attend. Vous y découvrirez, au fil de l'eau, l'une des plus belles régions de FRANCE : la BRETAGNE.

Votre croisière est organisée par LADBROKE TRAVEL S.A., spécialiste en ANGLETERRE des vacances en liberté...

Pour en savoir plus, écrire ou téléphoner à : **LADBROKE TRAVEL S.A.** avenue du Port, 35480 GUIPRY-MESSAC Tél. : 16 (99) 34-60-11.





L'immobilier

constructions neuves

Près **GARE DE LYON XII°**
15-17, rue BECCARIA

Immeuble haute **PRESTATIONS**
3 pièces 82 m2 + balc. + cave
4 pièces 102 m2 + balc. + cave
PRIX FERME 5.360 F le m2
Bénéficie PRET conventionné.
VISITE s/place de 15 à 19 h, du mardi au sam., ou 628-75-48.

MEUDON-BELLEVUE
studio 30 m2, 197.000 F; 4 Pièces 95 m2, 625.000 F; 5 Pièces, 122 m2 + un jardin privatif, 860.000 F, parking en sus. Vis., sur place, 34, avenue Galliéni, tous les jours, de 18 à 20 h., samedi, dimanche, de 14 à 19 h. Téléphone : 027-14-13, 387-84-30.

S.C.I. LES JARDINS DE VOLTAIRE
68-70, boulevard Richard-Lenoir, 11° arrondissement
LIVRAISON IMMEDIATE.

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir (11°). Téléph. 355-35-34 +.
PRESENT AU SAL. DE L'HABITAT DU 23 AU 28 JUIN 1978.

« RÉSIDENCE AMBROISE »
16-18, rue de la Folie-Méricourt
PARIS (11°)
LIVRAISON ETE 1978

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir (11°)
Tél. : 355-35-34 +
PRESENT AU SALON DE L'HABITAT du 23 au 28 juin 78.

S.C.I. RICHARD-LENOIR
Sur le boulevard, 51 à 55
PARIS (11°)
LIVRAISON EN FIN D'ANNEE

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir (11°)
Tél. : 355-35-34 +
PRESENT AU SALON DE L'HABITAT du 23 au 28 juin 78.

fonds de commerce

A vdre, complexe cinématographique (3 salles) murs et fonds. Très bien situé dans une grande ville de province.
Ecr. n° 6.046 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BAR, P.M.U., CINEMA, région Rhône-Alpes, gd renom, nécess. 3 pers., fort dévelop. possible. Prix : 530.000 F.
BAR, TABACS, journaux, loto, rég. Rhône-Alpes, remise tabacs 41 702, remise Loto 27 600, 3 pers. nécessaires, bénéfice en rapport. Prix : 680.000 F. SOGAF, 5, r. Lieutenant-Morin, 42000 Saint-Etienne. Tél. (77) 33-42-93.

pavillons

FONTENAY-SS-BOIS
MAISON BOURGEOISE
TOUT A PROXIMITE
Autobus à la porte, R.E.R. 10' 6-7 PCES, 155 m2 habitables.
PARFAIT ETAT. Séjour 42 m2. 4 chbres. Tout conft. Garage. Jardin paysagé donn. s/2 rues.
PRIX : 530.000 F
Vis. s/place vendr. 9, sam. 10 et lundi 12 juin de 15 à 20 h. : 185 bis, av. de la République, 94-FONTENAY-SOUS-BOIS.
SODIM - 343-48-19 ou 49-01

CHEVRY 2, PRES R.E.R. SUD, centre commercial, crèche, écoles, collège. Belle maison 3 ch., 2 bns, cuisine équipée, garage. 474.000 F, ferme et définitif, avec terrain de 630 m2 compris. Téléph. 012-17-73.

Vends pavillon 3 pièces, cuisine, 270 m2 jardin, Villeneuve-le-Roi, 35, rue d'Orléans. — Offres LE BRIZAULT, 11, avenue de la Porte-de-Villiers, 75017 Paris.

HOUILLES gare. Impeccable. living, 6 ch., 3 bains. 450 m2. URGENT. 620.000 F. 968-39-42.

VINEUIL-SAINT-FIRMIN
5 P., 130 m2, séj. 50 m2, 3 ch., 2 bns., garage, s.-sol, tt cft. s/800 m2. 430.000. T. (4) 457-30-60

Colombes « Les Vallées » 12 P. 850 m2. 950.000. 30, r. F.-Faure, sam. 10-13 h. : 790-57-71, h. b.

LA CELLE-ST-CLOUD. Part. vd maison tr. sympathiq. et conf. Idéal couple 1 ou 2 enf. 700.000 à déb. 969-27-78, 10-12 h, ap. 19 h

10 km Sologne, près rivière. P. vend pav. 3 nivx, 6 p. cuisine, w.-c., s. de bns, chauf. centr. gaz, sous-sol et clôture pierre. Par. ét., 2 gar., jardin 600 m2. Px : 400 000 F. T. : (36) 75-31-47.

AULNAY-SS-BOIS
P. à p. vd pavillon, 400 m2 terr. Tt confort. - Tél. : 929-38-75 pour visite samedi, dimanche.

MONT VALÉRIEN
Part. vd pav. meul. Séj. + 4 ch. Calme. Tt cft. Verdure. Jardin 700 m2. 650.000 F. - 967-65-89.

LIMITE ENGHIEN
Résident. PAVILL. s/sous-sol : hall, 5 pces, cuis., s. de bains. Jardin 250 m2. EXCEPTIONN. 300.000 F, avec 60.000 F compt. Visite vendredi 14 - 19 heures : 22, AV. MARGUERITE 95-SOISY. - Tél. : 989-60-68.

4 km après PONTOISE Nat. 15
GENICOURT.
R. de la Procession, face mare. Mais. réc. 145 m2, plain-pied ss-sol total, séj. 67m2, 5 chbres, gar. 3 voit., 2 000 m2 terrain, 550 000 F. Sam., dim. 15-19 h.

manoirs

Autour. Ouest, 50' Paris, prox. golf, parc 1 ha, manoir luxueus. aménag., nombr. dépend., pisc. chff., imm., chemin, et vitraux d'époque. — Tél. : (32) 53-42-11.

maisons de campagne



"Journées d'information" Montagne et Mer à Paris

Du 27 Mai au 30 Juin, un très important constructeur du Sud-Est vous présente ses réalisations à la Maison du Dauphiné, 2, place du Théâtre-Français à Paris 1er. (TÉL. 296.08.43 Métro Palais Royal).

Les Glovettes en Vercors
Boulouris St-Raphaël

• Montagne : Station les Glovettes au cœur du Vercors à 7 kms de Villard-de-Lans. Studio à partir de 70.700 F.

• Mer : Boulouris/St-Raphaël, à 200 m de la mer et du port. Construction provençale dans une pinède. Studio + Jardinet depuis 164.000 F.

Ardèche mérid. maison ancienne pierre 3 p. + vaste grenier petite châtaigneraie, nature, vue. Px 100 000 F. T. (91) 73-07-55.

91 VERT-LE-GRAND 20' Paris par autoroute. Maison de pays caractère 308 m2 hab., tt cft, aucuns travaux, jardin 2 000 m2, rivière dépend. Tél. 492-00-49.

Part. vend petite maison dans village forêt landaise, 40 km océan. Eau, électr., 30 000 F. Ecr. Mme LARRAZ TRENSACK 40630 SABRES.

9 km Fontainebleau, Champagne-sur-Seine, près gare, maison rurale sur cave voûtée, grande cuis., séj., 2 ch., w.-c., ch. c. gaz, cour, jard. Px. 125.000 F. CATTAERT, 77670 St-MAMMES. Tél. : 423-58-60.

ILE DE SEIN (Finistère-Sud). Part. vd mais. en pierre 6 p. + gde cour. Vue s/mer. Px à déb. Ecr. n° 7 378, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. à part. vend maison
90 KM DE PARIS
près Pithiviers, dans village. Charme, 5 p. cuis., s. de bains, chauffage central, grange + 2 greniers à aménager, terrain de 3 800 m2, potager, arbres fruit. Prix : 600 000 F.
Tél. bureau : 742-51-94 ou dom. soir : 974-11-48 et week-end.

AUDE, 1 h. mer, près lacs et forêts, part. vd petite mais. bon état, eau, électr., chemin., jdin, 80 000 F à déb. T. (61) 74-35-10.

CENTRE
FORET DE TRONÇAIS
PECHE-CHASSE
PLAGE-VOILE
Part. vd bon état mais. campagnarde de hameau lisière forêt, 3 p. cuis., eau; él., gren., cellier, dépend., 2 chem., poutres ap., gar., s/1 750m2 terr., 170 000 F. M. Roger Renaud, à Bouis, Isle-et-Bardais. 03360 Saint-Bonnet-Tronçais.

fermettes

FORÊT D'OTHE
Fermette entièr. aménagée, séj., salon, 3 chb., cuis., bains, wc, jard. 1.500 m2 avec pièce d'eau. 190.000 avec 38.000 F comptant.
AVIS 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS 16-86-65-09-08 - 274-24-45.

YONNE, 200 km. Paris, tr. gde fermette entièrement rénovée, sur 1.800 m2 parc, 6 P., tt cft, garage, cave voûtée : 380.000 F. Tél. (86) 52-42-37 ou 29-22-98.

propriétés propriétés

NORMANDIE 130 km Pittoresque
Propriété de tte beauté, terrain 6.000 m2, source, pelouse, abr., gde maison norm. aménagée et meublée av. rech., conft ultra-moderne + petite mais. confort. + pêche truites 2 km sur la Risle. Habitab. immédiat. L'ensemble 1.400.000 plus que justif. 2) Autre gde maison norm. belle et contrt. libre décemb. 550.000. Me JOURDAIN, Beaumont-le-Roger (27). - Tél. : (32) 44-20-09.

MESNIL-LE-ROI Verdure Belle
PROPRIETE CLASSIQUE
Gde récept. 100 m2, 8 chbres, 2 bns, dépend. Pavillon gardien. Beau PARC boisé 11.000 m2.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

DU CARACTÈRE
à cette belle ppté habit. de suite s/1.400 m2 jardin clos. Hall, s. à m., séj., salon, 5 gdes ch., cuis., bains, chauff., rangts, gar., atel. Prix 735.000 F avec 14.700 cpt.
ACB 72, r. Gal-Leclerc, SAINT-OUEN-AUMONE. 464-08-72.

Propriété form. de 2 mais. et dépend. : 1 anc., 3 nivx, 12 à 15 gdes Pces, style, b. ét. gal, travx. amén. à faire; 2e mais. anc., style, comm. et log., travx restaur. néces., jard. clos de 1.000 m2, excell. situation ville VENDEE, tous équip. et plage, océan. URGENT. Px très mod. 425.000 F Réponse au journal.

30 km. Paris, nord, Part. vend maison meulière, 5 Pces, tt cft + jard. 1.018 m2. Px 480.000 F. REICHLIN, 34, rue Cambacérès, 77230 MOUSSY-LE-NEUF.

EN BORDURE DE FORET DE FONTAINEBLEAU
Particulier vend propriété de caractère, 8 Pièces sur un parc boisé de 9.500 m2 avec écurie : 800.000 F. Téléphone : 982-21-11 ou 886-97-24.

45 KM. PARIS OUEST
« LES MESNULS »
PROPRIETE DE 6 PIECES, JARDIN 5.000 M2, CONFORT. PRIX TOTAL 680.000 FRANCS.
A. DUSSAUSSOY - « NADEL », Téléphone : 073-97-27 - 073-36-93.

50 km., dégagem. autor. Nord, maison caractère, anc. relais de poste, 5 belles Pces, bains, chf. cal gaz, beau jardin clos murs, beaux arbres, 260.000 F, gros crédit possible. - 808-25-52.

GARD. Entre Pont-Saint-Esprit et Bagnols/Cèze, tr. belle Propr. mas provenç., tt cft, 200 m2, 5 chbr., séj. 50 m2, chff. centr., piscine, terr. 6 ha av. vignes Côtes du Rhône A.O.C., 70 cerisiers, 2 terr. construct., terras. et jard. arbor., tr. calme, vue impren. s/Ventoux et pré-Alpes. Prix Intér. Téléph., domicile : 637-43-80, bureau : 225-98-81, et sur place : (66) 82-78-72.

FORÊT ORLÉANS
Vends ma maison récente 6-7 pièces tout confort, garage. Parc boisé 14.000 m2. Me voir dimanche 11 juin de 15 h à 19 h : « Les Saint-Benoît » à BOUGY-LES-NEUVILLE, par Neuville-aux-Bois ou écrire J. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

Pr. AVIGNON, Part. vend sans intermed., bord rivière, calme, gde mais de maître, dép., etc., ds parc 3 ha. Rens. et visite, V. Sanz, Tél. : (90) 39-37-66.

A VENDRE PAR PROPRIÉTAIRE
Résidence secondaire 1974 Maison ROCHEL, 2 grandes terrasses, séjour, salon, 3 chambres moquettées, cuisine aménagée, salle de bains + w-c, + chambre d'appoint, chauff. électrique, cheminée Philippe. Parc aménagé avec gazon de 4.400 m2 + bassin.
PRIX : 320 000 F.
LA BRIONNERIE
41/42 SOMMECAISE (Yonne).
Accès A-6, sortie Joigny.
Visite sur rendez-vous 491-46-82.

PERROS-GUIREC
Vds libre, 300 m Trestraou Ecole de voile, ppté sur 700 m2 gde maison exc. état. Eau. El. Ch. fuel. Gd séjour, chem. granit, 5 ch., 2 bs, cuis.+mais. annexe, eau, él. butane, 2 p., grenier. Me LONGEART, not. Lannion (96) 37-43-09

MAISONS-LAFFITTE
Centre, gare. Belle réception + 6 chambres, garage, terrain 1.000 m2. 980.000 F. - 250-67-50.

65 km PARIS N.-D., vue Impr.
ANCIEN PRESBYTÈRE
Jolies réceptions, 4 chbres, cuis., bains, eau V., élect., chff. maz., dépend. LE TOUT de 5.173 m2. TR. JOLIE DEMEURE. Px tot 735.000 F, gros crédit poss. G. LEMOR, Expert FNAIM, 60430 Noailles - 16 (4) 446-30-52/31-97.

VERNOUILLET
30 km Paris Ouest, propriété s/ 1.600 m2 jard., compren salon, séj., gde cuis., entr., wc, 3 ch., bains, s. d'eau, grenier aménag., s/sous-sol total, gar. + Maison de gardien tr. bon état compr. séj., cuis., s. bains, wc, 2 ch., tout confort. Prix 800.000 F. L'I.D.V. - 971-60-18 - ORPI

TOURAINE, 5 km Tours, propriété : maison 5 pièces et dép. 100 m2 couverts, 75 ares de terre av. arbres. Px : 350 000 F.

A VOUVRAY, près Tours, coin de pêche, 53 ares, sur la Gisse, en bordure de route. 25 000 F.

Champion, Hôt. des Quatre-Vents 72200-La Flèche. (16) 43-94-00-61.

SOLOGNE
à vendre
Terrains et Territoires
de 1 à 100 ha avec étangs dont certains constructibles.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h : 16 (38) 35-00-58.

VERNOUILLET
30 km Paris Ouest propriété sur 1 600 m2 jardin compren. salon, séj., gde cuis., entr., w-c, 3 ch., bns, s. d'eau, gren. aménageab. sous-sol total, gar. + maison de gardien tr. b. état compr. séj., cuis., s. de bns. w-c, 2 ch. tout confort. Prix : 800.000 F. L'IDV 971-60-18 ORPI.

chalets chalets

CHALET RÉSIDENCE STANDING
MEGÈVE
Proximité immédiate pistes ski et centre ville. Propriété 1 000 m2 entièrement clos grands arbres. 300 m2 habitables, cédés cause urgence.
5 600 F le m2 avec mobilier de style.
6 chambres, living, 2 salons, 3 s. de bs, garages, etc. ETAT IMPECCABLE.
Ecrire n° 2.753 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

villas villas

A VENDRE
Belle Villa
Libre prochainement, centre CARNAC plage, 8 pièces, chauf. central, jardin. Agences s'abst. Tél. (16-24) 35-74-02 ou 33-10-71, préférence matin.

CELLE-ST-CLOUD, cause départ, magnifique villa, récept. 90 m2 + 5 chbres, 5 bains + serv., gar. 4 voitures + s. de jeux. Valeur de constr. 1975 justifié sur facture 1.250.000 F + terrain 1.050 m2. Facilités vendeur. Tél. : 969-85-35.

PARTICULIER VEND
MAISON 7 PIÈCES
dans forêt, terrain boisé de 608 m2. Exposition Sud. 2 salles de bains + 1 douche. *Ecoles, commerces à 5 minutes,* gare des Clairières-de-Verneuil *à 5 min.* (30 min. de St-Lazare). 550.000 F. T. 971-92-54/971-67-88.

LE VÉSINET
Quartier résidentiel, calme, cinq minutes R.E.R. et commerces. VILLA MANSARD, entrée, séj., cuis., 6 chbres, 2 bains, jardin 800 m2, très bon état. Sur place samedi 10 juin, de 13 h. à 18 h. 16, R. DU GENER.-LECLERC.

BONNEUIL - limite CRETEIL, 10 min. Me, 69 bis, rue Pasteur, villa récente, parc de 2.000 m2 plain-pied, 110 m2, sous-sol habitable, living 60 m2, poutres, cheminée, 5 chambres, grand confort, 2 garages, conviendrait à profession libérale : 950.000 F, crédit. Samedi-dimanche, 10-19 h.

PERROS-GUIREC. Cse départ : villa pierre, vue magnifique, gd séj., 6 chbr., S. de B., cuisine aménag., très bon état, 5 min. bourg et port, garage, jardin de 868 m2. Téléphone : 780-30-76.

TAVERNY (95) 6 min. gare : villa réc., impec., s.-sol av. gar., entr., cuis., beau séj. av. chem., 3 ch., tt cft, jard. décoré 520 m2. Prix 410.000 F. Tél. : 991-06-98.

BRY-SUR-MARNE
COTEAU - *Près centre*
VILLA récente, qualité exceptionnelle, 160 m2 habitables. Séj. 35 m2, bur., 3 chbr., 2 bns, cuis. Agencement luxe. Sous-sol av. gar. Jardin agrément clos. 590.000 F. - Crédit 80 %.
Voir dimanche 11, de 10 à 12 h. et de 15 h. à 18 h., 8, rue FRANCHETTI, ou tél. 324-17-63.

Sortie village, proche MILLY-LA-FORET - LISIERE FORET FONTAINEBLEAU
Part. vd mais. et dépend. sur jardins 1.500 m2, entièrement clôturés, excellent état, tt cft. Téléphone : (94) 69-56-29.

BURES-S/YVETTE (91) R.E.R. pav. anc., 4-5 P., tout conft + dépend., sur 900 m2. 390.000 F + 80.000 F C.F. Tél. 907-48-67.

BURES-SUR-YVETTE
Me Hacquinière, maison 100 m2 + s.-sol, séj. 30 m2 + terrasse, 3 chb., tt cft, jardin 1.250 m2 : 700.000 F. - H. de B. 260-59-64.

UFFI Versailles
45, rue du Maréchal-Foch
Tél. 951-19-62

EXCEPTIONNEL
20 km autoroute Ouest
Domaine avec tennis et piscine. *MAISON 227 m2 habitables.* Sur 850 m2 terrain. Séjour 56 m2, 5 chambres, 3 s. de bns, cuis. équipée. Gar. 2 voitures - Libre de suite 630.000 F

terrains

Argenteuil, 400 m2, 160.000 F.
Créteil, 500 m2, 220.000 F.
Gif, 1.000 m2, 280.000 F.
Mareil-Marly, 771 m2, façade de 15,50 mètres. Prix : 260.000 F.
Rueil - Saint-Cucufa, 1.000 m2 : 500.000 F.
Téléphone : 584-05-98 et 05-99.

CROISSY-SUR-SEINE
Beau terrain viabilisé 1.110 m2, façade 43m2. Prix 440 000 TTC. AGENCE DE LA PLAINE, Téléphone : 913-29-29 ou 58-06.

BEAU TERRAIN, viabil., envir. 4.000 m2, agréab. village Lot-et-Garonne, 17 km. Agen, 11 U. S'adresser propriét. Mme Valois, 47340 LAROQUE-TIMBAUT.

CÉVENNES
139 ha d'un seul tenant, rivière. TEL. : 050-10-90.

viagers

Ch. appt 4 P., tt cft, centre de Paris. Ecr. M. Chantoux, 11 bis, bd Haussmann. Tél. : 770-85-88.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudications

A vendre **CHATEAU RESTAURÉ 35 KM PARIS par A 4**
Edifié sur caves voûtées du 17e s. Parc 4 ha bordé par rivière. Avec vastes communs et logements gardien (peuvent être vendus séparément). Idéal tous usages. - Pr ts rens. s'adr. Me BAILLOUX, not., 77860 Quincy-Voisins, tél. 004-03-03 sf sam. et dim.

VENTE s/saisie immob. Pal. Justice à Versailles, 3, place Louis-Barthou, mercredi 5 juillet 1978, à 10 heures,
IMMEUBLE Lieudit : « Les Terres du Vésinet » ou « Les Mooreghem », r. E.-Labiche
CROISSY-SUR-SEINE (Yvelines)
Compren. Bâts us. habitat. et atelier, terr., le tout d'une sup. de 30 a 41 ca.
MISE A PRIX : 30.000 F.
Rens. **Me MOURICHOUX** avocat à Versailles (78), 24, r. des Réservoirs. T. 950-08-57.

VENTE Trib. Evry (91), 20 juin, 14 h.
MAISON sur terrain 400 m2, 54, r. de la Hte-Montagne,
RIS-ORANGIS (Essonne)
Rue très calme, végétation, R.N. 7 et A 6. Comm., écoles 2 mn. gare 12 mn.
MISE A PRIX : 40.000 F.
Rens. **S.C.P. ELLUL GRIMAL**, av. 3, rue du Village, 91000 EVRY. Tél. : 077-96-10.

VENTE sur publications judiciaires à l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance d'Evry, rue des Mazières, le mardi 20 juin 78, à 14 h.
UNE MAISON D'HABITATION
sise à
SAULX-LES-CHARTREUX (91)
24, rue du Pont-Neuf
MISE A PRIX : 30.000 F.
Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart, puis de moitié. Consignation indispensable pour enchérir. Rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis, CORBEIL-ESSONNES.
Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 29 juin 1978, à 14 heures
PROPRIÉTÉ - CHAMONIX MONT BLANC (74)
LIBRE - MISE A PRIX 1100 000 F
S'ad. **Me REGNIER**, avocat à Paris (8e), 15, rue de Surène ; Me JOHANET, avocat à Paris, 41, av. Hoche ; Me GUILBERT, avocat à Paris, 191, rue Saint-Honoré ; Me LACAN, avocat à Paris, 92, boulevard Flandrin.

VENTE sur SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS de JUSTICE à NANTERRE le MERCREDI 21 JUIN 1978, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
Les BIENS et DROITS IMMOBILIERS dépend. de l'ensemble immob. sis
à GARCHES (Hauts-de-Seine)
1 à 7, rue H.-Bergson et 23-25, rue Pasteur
Cadastré AK. nos 10, 9, 567, 11, 12, 13 formant les lots 74 à 92 soit et 132 du règlement de copropr.
19 EMPLACEMENTS DE VOITURES consistant
En un local à usage d' **ATELIER DE RÉPARATION ET GARAGE** pour automobiles ainsi que le lot 133, savoir **AIRE DE CIRCULATION** desservant les lots 74 à 92
Mise à prix : 585.000 francs
S'adresser pour tous renseignements à Me François INBONA, de la S.C.P. MORRIS, LUCAS, INBONA, avocats à PARIS, (7e), 4, avenue Sully-Prudhomme (tél. 555-74-55) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 29 JUIN 1978, à 14 h.
APPARTEMENT à SAVIGNY-SUR-ORGE
(Essonne)
21, rue des Rossays
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - M. à PRIX : 100.000 F
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 28 juin 1978, à 14 h.
DANS UN IMMEUBLE SIS A
VERSAILLES, 15 et 17, avenue de Paris
— 1 —
4 APPARTEMENTS dont UN LIBRE
MISES A PRIX : Trois à 100.000 FRANCS - Un à 200.000 FRANCS
— 2 —
DIVERS LOCAUX M. à prix 50.000 F
— 3 —
GYMNASE 2 grandes pièces à usage de
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
— 4 —
UNE REMISE MISE A PRIX : 3.000 FRANCS
UNE GRANDE REMISE
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adresser pour renseignements à Me SILLARD, avocat à VERSAILLES, 79 bis, boulevard de la Reine (950-02-99) ; Me GUEILHERS, avocat à VERSAILLES, 21, rue des Etats-Généraux (950-02-63) ; et pour visiter sur place, les mercredi et samedi de chaque semaine de 9 h. à 11 h. 30.

Vente au Palais de Justice de Paris, Lundi 26 juin 1978, à 14 heures
PROPRIÉTÉ ÉPINAY-SUR-SEINE (93) 38, rue Rouget-de-l'Isle
Mise à Prix : 129.000 F - S'adr. Me BETHOUT Avocat à Paris, 4, rue de la Paix
T. 261-05-89. A ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 JUIN 1978, à 14 h.
DANS L'IMMEUBLE à PARIS (8e)
49-51, rue de Ponthieu
GALERIE POINT SHOW, 66, Champs-Elysées
IMPORTANTS LOCAUX COMMERCIAUX
à USAGE de RESTAURANT-BAR
au premier sous-sol - Réserves au troisième sous-sol
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Mise à prix : 1.500.000 francs
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à PARIS, 48, rue de Clichy ; Me René HUET, syndic à PARIS, 18, rue Séguier.

A VENDRE A L'AMIABLE
Terrain de 36 380 m2 à Montesson - 78
Avenue Gabriel-Péri - Rue Montgolfier
et rue de la Remise-au-Loup
sur lequel sont édifiés
UN CENTRE COMMERCIAL - 12.000 m2 couverts sur sous-sol
et une *STATION ESSENCE - PNEUMATIQUES*
Loué à bail à construction de 30 ans au 1er janvier 1971
Loyer annuel indexé - Révisable 1er octobre 1978 à plus de 700.000 F
Les constructions appartiendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail, sans indemnité.
S'adresser à l'OFFICE NOTARIAL
54, avenue Victor-Hugo - PARIS (16e) - Tél. 501-54-30 - M. ALLOU.

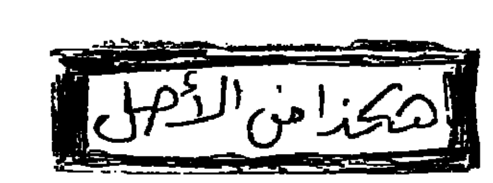
CORMEILLES-EN-PARISIS (95) - PROPRIÉTÉ 556 M2
20 bis, boulevard Clemenceau **MISE A PRIX : 100.000 F**
Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 15 juin, 14 h.
S'adr. à Me MALHERBE, avocat à PONTOISE (95) - T. 464-17-16

VENTE au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 29 JUIN 1978, à 14 h.
IMMEUBLE à USAGE INDUSTRIEL
sis à
MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
85 et 87, rue Marceau, 94 et 104, rue François-Arago
4.886 M2 - LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS
S'adresser à Me de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli ; Me SEJOURNANT, notaire.

ADJUDICATION Chambre des Notaires Paris, mardi 27 juin 1978, 14 h. 30
ENSEMBLE IMMOBILIER à usage de BUREAUX
91-93 rue MAGENTA - ASNIÈRES (92)
et 1, VILLA AUBERT, comprenant :
BUREAUX et DÉPENDANCES 2.020 m2 UTILES
Sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2e étage, partie 3e étage
APPARTEMENT 6 PIÈCES - 3 TERRASSES
LIBRE - MISE A PRIX : 2.750.000 F
Consignation pour enchérir : 200.000 F par chèque certifié.
Me ROQUE, notaire, 13, place Etienne-Pernet, Paris (15e (ex-place Félix-Faure), tél. 533-14-40.
VISITES sur rendez-vous téléphonique, le MATIN, à 233-57-59.

Vente au Palais de Justice de Paris, Lundi 26 juin 1978, à 14 h. — EN 2 LOTS
1) PROPRIÉTÉ FONTENAY-SOUS-BOIS (94) 63, r. des Trois-Territoires
2) PROPRIÉTÉ VINCENNES (94) 74, rue des Trois-Territoires
Mise à Prix : 1) 100.000 F - 2) 40.000 F
S'adr. Me F. REGNIER Avocat à Paris (8e), 15, rue de Surène.

Vente au Palais de Justice de Paris, le lundi 26 juin 1978, à 14 heures
PROPRIÉTÉ ET DIVERSES PARCELLES DE TERRES à LIEUTADES (Cantal)
EN SIX LOTS
Mise à Prix : 1er Lot : 100.000 francs - 2e Lot : 13 500 francs ; 3e Lot : 13 000 francs - 4e Lot : 9 500 francs ; 5e Lot : 5 000 francs - 6e Lot : 4.000 francs.
S'adresser : Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau.
Me DHUMERELLE, avocat à Paris.
Me LAURIAU, notaire à Paris.
Me NORMAND, notaire à Paris.
Me BARRES, notaire à Chaudes-Aigues.



Le Monde

économie

LA SITUATION SOCIALE

M. LIONEL STOLERU ANNONCE DE NOUVELLES HAUSSES DE LOYER DANS LES FOYERS POUR IMMIGRÉS

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a annoncé, le jeudi 8 juin, trois mesures destinées à *« normaliser la situation tarifaire dans les foyers d'immigrés »*, notamment de la Sonacotra : à partir du 1er juillet 1978, une augmentation de 6,5 % des redevances de séjour ; une aide transitoire — qui réduira cette majoration, au mieux, à 4,9 % — pour les résidents gagnant moins de 2 150 francs par mois, l'engagement de poursuites, assorties éventuellement de saisies-arrêts sur salaires, voire d'expulsions du territoire, *« contre tous les résidents refusant de payer leurs redevances »*. Constatant le *« déficit prodigieux »* de la gestion des foyers, M. Stoléru a estimé *« aberrant »* que ce déficit (200 millions de francs cette année) absorbe près de la moitié des ressources du Fonds d'action sociale (F.A.S.) *« au détriment d'autres activités en faveur de l'ensemble de la population immigrée »*.

● *A Limoges*, le congrès de la Fédération générale des fonctionnaires F.O. s'est achevé le 8 juin par une motion qui marque un net durcissement. Les délégués déplorent que *« les ouvertures sociales officiellement annoncées par le chef de l'Etat au lendemain des dernières élections ne se soient pas jusqu'à ce jour matérialisées dans les faits »*. Il dénonce, à la veille des négociations, la *« grave détérioration du climat social, conséquence directe de la parodie de redressement économique dont les fonctionnaires sont également les victimes, en particulier au travers de la dégradation de leur pouvoir d'achat que les rares augmentations de traitement décidée unilatéralement par le gouvernement n'ont pas compensée »*.

Le congrès a renouvelé sa confiance au secrétaire général, M. André Giauque.

Les revendications portent d'abord sur les salaires

(Suite de la première page.)

Avant même que des métallos de Flins, de Cléon ou de Boulogne-Billancourt ne se mettent en grève, on recensait des dizaines de milliers de salariés engagés dans des actions allant du débrayage sporadique à l'occupation des usines. La combativité est donc réelle dans certaines entreprises ; mais elle ne fait pas *« tache d'huile »*. Les secteurs public et nationalisé, en particulier, ne connaissent que des arrêts de travail limités, dans les P.T.T., la R.A.T.P., les hôpitaux, la S.N.C.F., etc. La tension ne saurait être comparée à celle qui, voici un an, le 24 mai, avait jeté des millions de travailleurs dans une grève générale de vingt-quatre heures, à l'appel de la totalité des organisations syndicales.

Cependant, il est certain que, malgré la crainte du chômage et freinent quelque peu les luttes. — freinent quelque peu les luttes — un nombre croissant de salariés supportent de plus en plus mal les interminables préparatifs qui reculent sans cesse l'ouverture des négociations sociales promises. Ces conversations sont reportées à la dernière décade de juin et leur cadre s'annonce très restrictif. C'est déjà le cas dans la métallurgie, seule branche nationale où le dialogue ait été ouvert. Les rencontres au sommet prévues vers le 20 juin pour l'indemnisation complémentaire du chômage (avec, en perspective, la réduction de certaines prestations) et le 23 juin pour l'aménagement du temps de travail risquent également d'être peu ouvertes. De même dans les secteurs public et nationalisé les premiers contacts avec les représentants des pouvoirs publics montrent que ceux-ci n'envisagent guère que le maintien du pouvoir d'achat, la seule exception portant sur les bas salaires. *« L'ambiance est telle qu'il faut se hâter »*, vient de déclarer le ministre du travail.

La volonté de s'opposer aux licenciements avait provoqué, fin avril, un certain réveil de l'action syndicale, don tles manifestations les plus marquantes éclatèrent ensuite dans le textile des Vosges et dans la réparation navale des Bouches-du-Rhône. En mai, l'amélioration des salaires et les conditions de travail sont progressivement redevenues l'objectif le plus fréquent des conflits. C'est le cas notamment pour les ouvriers des presses de Renault, les caristes de Berliet, les agents de la R.A.T.P. Mais des centaines d'autres actions, de plus modestes dimensions, montrent depuis cinq ou six semaines, la volonté croissante des salariés d'empêcher la réduction de leur pouvoir d'achat ou sa stagnation.

En général, les employeurs parviennent à faire respecter l'orientation gouvernementale d'un simple maintien du pouvoir d'achat : les augmentations de salaires accordées ne sont guère que la compensation de la hausse officielle des prix. Il y a cependant des exceptions. Les salariés parviennent ici ou là à obtenir des avantages annexes, qui rapprochent le minimum mensuel de l'objectif des 2 400 F. Ils « arrachent » parfois aussi des primes, des mesures d'assouplissement des conditions de travail, ou la cinquième semaine de congés payés, comme le montre le bilan très incomplet *(voir page 41)*.

Le mécontentement des travailleurs confine parfois à l'exaspération.

En mai, deux cent mille salariés environ étaient engagés dans quelque cinq cents actions revendicatives, allant du bref débrayage à la grève illimitée sur le tas. C'est du moins ce qu'assure la C.G.T. à partir d'informations en provenance de trente-six départements.

Les revendications portaient en majorité sur les salaires (deux cent cinquante-trois conflits) ; une fois sur trois, il s'est agi de lutter contre des licenciements ; dans soixante-dix-sept cas l'amélioration des conditions de travail était l'objectif. La C.G.T. était présente dans quatre cent quarante-cinq conflits, la C.F.D.T. dans cent onze, F.O. dans vingt-deux.

La plupart de ces offensives syndicales ont eu peu de succès : tantôt la direction a octroyé unilatéralement des augmentations de salaires fort inférieures aux demandes ; tantôt les conflits se poursuivent encore de façon larvée ou sporadique. La durée des grèves couronnées de succès est d'ailleurs très variable. Selon la C.G.T., les salariés ont cessé le travail *« sur le tas »* pendant plus d'un mois à la Société méridionale plastique (Bouches-du-Rhône, 120 personnes) pour obtenir une augmentation de 5 % ; pendant 12 jours chez Maccas (métallurgie, Oise, 130 personnes) pour un salaire minimum de 2 100 F ; pendant 7 jours, chez Albra (Bas-Rhin, 1 200 personnes) pour arracher un salaire minimum de 2 500 F, une prime de vacance portée à 2 300 F et des primes d'ancienneté. La durée du conflit a parfois été plus courte : 3 jours chez C.E.E. Métaux (Seine-et-Marne, 300 femmes), puis un relèvement de 125 F mensuels, suivi d'un autre de 125 F étalé sur 4 mois ; 6 jours de grève totale, chez Ridoret (bâtiment, Charente-Maritime, 80 personnes), pour une augmentation de 4 % et une prime de vacances ; 5 jours chez Noilly-Prat (Hérault), pour une majoration de 3,5 % et le paiement à 30 % des jours de grève.

Des relèvements plus substantiels de salaire ont parfois été obtenus : 8 % chez Dervaux (métaux, Loire, 500 personnes) ; 17 % chez Sibour (métaux, Saône-et-Loire, 80 personnes) ; 10 % pour les bas salaires chez Sofris (métaux, Loire)... Après un arrêt de travail de vingt-quatre heures, les grévistes de Normandie-Métaux ont obtenu une augmentation de 8 % d'ici à septembre, un treizième mois, la gratuité de la mutuelle, la réintégration de deux licenciés et le paiement de la journée de grève. Ceux de la société Abat, à Dijon (120 personnes), ont obtenu une augmentation de 4 % et surtout une amélioration de la prime de fin d'année portée de 500 à 1 500 F.

Succès différents et significatifs chez Peuk Oissel (Seine-Maritime), les grévistes obtiennent la création d'une cinquième équipe et une prime de 150 à 300 francs et les agents hospitaliers d'Alès (Gard), la cinquième semaine de congés payés et qu'une heure d'information syndicale. Quant aux postiers d'Ile-et-Vilaine, ils ont reçu deux voitures de plus, avec la création d'un emploi aux voitures.

Dans une trentaine d'autres conflits, après des débrayages limités mais répétés pendant quelque jours ou plusieurs semaines, les résultats ont été encore plus diversifiés. La garantie de pouvoir d'achat a été accordée à plusieurs reprises. Les augmentations obtenues vont de 3 à 8 % ou 10 %. Les bas salaires sont revalorisés mieux que la moyenne, le minimum étant porté à 2 100 F ou 2 500 F selon les cas. Ici un treizième mois est accepté, ailleurs, la prime de vacances majorée ou d'autres primes augmentées ; parfois encore, on crée des postes de travail complémentaires.

La C.F.D.T. fait état, de son côté, de résultats partiels. Par exemple, dans la région Rhône-Alpes : chez Seim, le minimum professionnel est porté de 2 150 à 2 500 F, l'augmentation du pouvoir d'achat sera de 1,2 % dans l'année, la prime de vacances et celle de fin d'année fixées à 500 F pour tous ; chez Fougerolles (construction-bois), les salaires seront augmentés de 9 % d'ici à octobre. Dans le Morbihan, une prime de 150 F est versée à tous chez Entremont (alimentation) ; elle sera de 200 F chez Lappartient (chimie). Une cinquième semaine de congé est accordée dans les communes des Bouches-du-Rhône.

Multiplication

Dans la région parisienne, Goulet-Turpin (alimentation) donne deux jours de congés supplémentaires ; chez Coignet (construction), les salaires ont augmentés de 3 % et la prime de nuit majorée ; la même entreprise, dans les Yvelines, verse 140 francs de plus par mois à quatre-vingts travailleurs immigrés ; Kodak paie une prime de 250 francs uniforme, majorée de primes, et réduit la durée du travail de quarante à trente-huit heures en embauchant le personnel correspondant ; Vibert (bâtiment) augmente les salaires de 5 % puis de 7 % en octobre. Au Fil Dynamo (Rhône), les trois cents travailleurs obtiennent 3 % d'augmentation avec un minimum de 70 francs. Chez Girling (Moselle), l'augmentation uniforme est de 200 francs, avec une prime de 1 600 francs et la cinquième semaine de congé. Etc.

« Petit alourdissement du climat social », a déclaré jeudi M. Chotard, vice-président du C.N.P.F. Il semble en fait que l'adjectif soit faible : les conflits ont actuellement tendance à se multiplier au fil des semaines.

JOANINE ROY.

REPRISE DU TRAVAIL A BERLIET-VENISSIEUX

Les deux cent cinquante caristes de l'usine Berliet de Vénissieux (Rhône), qui étaient en grève depuis le 30 mai, ont repris le travail vendredi matin 9 juin.

Selon la C.G.T. de Berliet, « cette reprise ne signifie pas un arrêt du mouvement de grève. La poursuite de grèves saccadées la semaine prochaine dépend des conversations engagées avec la direction ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		+ ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U	4,60	4,6080	— 7	+ 7	— 12	0	— 55	— 20
$ can.	4,1040	4,1120	— 18	0	— 31	— 12	— 85	— 45
Yen (100)	2,0630	2,0680	+ 80	+ 95	+ 150	+ 190	+ 470	+ 820
D. M. ...	2,2010	2,2050	+ 70	+ 90	+ 180	+ 180	+ 510	+ 545
Florin	2,0550	2,0590	+ 45	+ 65	+ 100	+ 130	+ 310	+ 342
F.B. (100)	14,07	14,0950	+ 260	+ 330	+ 500	+ 620	+1320	+1550
F.S.	2,4200	2,4250	+ 125	+ 140	+ 270	+ 295	+ 800	+ 850
L. (1 000)	5,34	5,3480	— 225	— 180	— 432	— 360	—1395	—1300
£	8,39	8,4050	— 340	— 260	— 635	— 555	—1755	—1645

TAUX DES EURO - MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 7/16	3 1/2	3 9/16	3 1/2	3 9/16	3 7/16	3 11/16
$ E.-U	7 7/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16	7 3/4	8	8 7/16	8 11/16
Florin	4 1/8	4 5/8	5 5/16	4 11/16	4 3/8	4 13/16	5 1/16	5 7/16
F. B. (100)	3 7/8	4 5/8	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 7/8	6 1/16	6 9/16
F. S.	9/16	15/16	1	1 3/16	1 1/16	1 5/16	1 1/2	1 3/4
L. (1 000)	10	11	12	12 1/2	12	12 3/4	13 1/2	14 1/4
£	12	13	12	12 3/4	12	12 3/4	12 1/2	13 1/4
Fr. franç...	7 7/8	9 5/8	9 5/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Des suppressions d'emplois sont à l'origine de la grève minoritaire qui paralyse l'aciérie de Pompey

De notre correspondant

Nancy. — La grève des cent soixante ouvriers des hauts fourneaux des aciéries de Pompey va-t-elle paralyser complètement les activités de ce complexe sidérurgique de près de quatre mille personnes *(le Monde* du 9 juin) ? A quelques heures de la réunion exceptionnelle du comité d'établissement convoqué vendredi à 17 heures, rien ne permettait de présager quelle serait l'issue du conflit ouvert depuis mardi soir.

Il faut chercher son origine dans la mise en application par la direction de la société nouvelle des Aciéries de Pompey, d'un plan de restructuration comportant la suppression de six cents emplois par incitation au départ en préretraite. Annoncé en janvier 1977, il est entré progressivement en vigueur depuis septembre dernier. Plus ou moins larvée, l'opposition à ce plan s'est brusquement cristallisée avec le réaménagement des équipes des hauts fourneaux. Des quatre ouvriers par trou de coulée il y a quelques années, l'effectif passerait, de source syndicale, à deux seulement. L'arrêt de travail décidé mardi soir pour vingt-quatre heures renouvelable s'est rapidement étendu à la quasi-totalité des ouvriers du service.

Les conséquences ne se faisaient pas attendre : atteinte à la base même de sa production, l'usine a pu tourner jusqu'à présent sur ses réserves d'acier. Considérant que cette situation ne peut se prolonger, la direction a décidé d'arrêter deux hauts fourneaux, le troisième étant maintenu en activité réduite pour des raisons de service.

En clair, cela peut signifier la mise en chômage de l'ensemble de l'usine à partir de lundi.

Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., il s'agit d'un chantage inadmissible au lock-out. C'est pourquoi les deux organisations ont décidé de donner une nouvelle dimension au mouvement. Les syndicats ont appelé vendredi 9 juin à un arrêt de quatre heures en fin de poste pour l'ensemble des services. Une manifestation était également prévue devant les bureaux.

Deux conditions sont posées à la reprise du travail : le maintien des fondeurs ainsi qu'une négociation générale sur les salaires et les revendications.

En tentant de mettre un coup d'arrêt aux réductions de personnel, les syndicats affirment aussi travailler pour l'avenir. En effet, si Pompey a été l'une des usines les moins touchées par la crise, elle est considérée par les syndicats lorrains comme l'une des plus vulnérables du fait de son isolement. En dépit des mesures prises par la direction et du nouveau plan de production prévu à l'horizon 1980, elle restera, avec 530 000 tonnes d'aciers spéciaux en deçà de ses capacités. — *(Intérim.)*

AU FORUM DE « L'EXPANSION »

Un débat social très classique

Le patronat veut négocier, veut réinventer des formules d'avantages sociaux, mais « *il faut abandonner un peu le sensationnel au profit du sérieux* ». Devant les quelques dizaines de patrons qui participaient, jeudi 8 juin à Paris, au forum de *l'Expansion* sur le thème « Le débat social », M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a expliqué la nouvelle politique des organisations professionnelles en matière de durée du travail, de salaires et d'indemnisation du chômage. Les discussions dans les branches ? Trente rendez-vous avec les syndicats sont déjà pris pour le mois de juin et au niveau national deux réunions vont être incessamment annoncées.

Est-ce le déblocage ? Après le relatif scepticisme, voire l'inquiétude manifestée par les ténors de la C.G.C. et de F.O., M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait confirmer la tactique de sa centrale : « *Il y a une contradiction entre le discours sur l'ouverture sociale et* [à travers le retour à la liberté des prix et le maintien du pouvoir d'achat] *le carcan qui pèse sur les négociations.* » Mais, ajoute M. Maire, « *nous refusons de dire, malgré les difficultés, qu'avec un gouvernement de droite rien n'est possible* ». Petite pierre lancée dans le jardin de la C.G.T. ? M. Krasucki, numéro deux de la première centrale, a refusé de débattre devant des employeurs des relations conflictuelles avec la C.F.D.T. — tout en reconnaissant qu'« *il y a des problèmes* ».

Il a surtout, par des exemples concrets, démontré que le patronat refusait la discussion : « *Première rencontre avec la métallurgie... On ne nous a rien proposé sinon de régler les problèmes au niveau des régions : dans une branche de l'alimentation (viande), on nous a déclaré* « c'est 2 % en avril. C'est ça et rien d'autre. Je me fous de ce que vous dites » ; *dans les ports et les docks, le patronat accorde 3,5 % et affirme* « estimez-vous heureux avec ça ». *Et à ceux qui reprochent aux syndicats de globaliser, le cégétiste rétorque* : « La globalisation, c'est pas nous : c'est le gouvernement. »

Tous les leaders syndicaux se sont rejoints pour insister sur les grands thèmes revendicatifs, mais ils préconisent en fait des formules différentes. Un exemple : F.O parle de cinquième semaine de congés, la C.F.D.T. réclame avant tout la réduction de la durée hebdomadaire, mais renonce à l'idée d'une compensation partielle évoquée il y a un an *(le Monde* du 17 août 1977).

Et M. Jacques Delors, en conclusion, ne pouvait que relever les insuffisances de mécanismes de discussion et souligner les oublis des orateurs : alors qu'à l'étranger, les syndicats veulent un pouvoir de négociation sur la création d'emploi, entendent lier les revendications sociales aux répercussions économiques ; en France, patronat et syndicats restent attachés à des négociations qui ne débordent pas d'un cadre très classique. — J.-P. D.

● *Pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre* à La Lainière de Cambrai, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. ont appelé les travailleurs de la région à un débrayage de deux heures ce vendredi matin 9 juin, ainsi qu'à une manifestation à Cambrai.

● *Texunion* prend une participation majoritaire (67 %) dans le capital d'Erès, la grande boutique de la place de la Madeleine, à Paris. L'objectif de la filiale de D.M.C. est de développer en France et à l'étranger une chaîne de magasins de prêt-à-porter et de lingerie féminine.

AFFAIRES

Manufrance : la parole est aux pouvoirs publics

De notre correspondant

Saint-Etienne. — « *Le dépôt de bilan n'est pas envisagé* », avait affirmé catégoriquement M. Gadot-Clet, mardi 30 mai, au lendemain d'une réunion du conseil d'administration de Manufrance. Neuf jours plus tard, le P.-D. G. de la firme stéphanoise a repoussé avec l'énergie du désespoir cette éventualité, mais « *on ne pourra y échapper si les solutions tardent à intervenir* », a-t-il pourtant « lâché » dans l'après-midi de jeudi 8 juin à Saint-Etienne, au cours d'une conférence de presse, alors qu'il venait de présenter aux administrateurs son plan de la dernière chance, après l'avoir remis le matin même à M. Monory, ministre de l'économie.

« *Il faut mettre fin au temps des expédients et des rêves* », avait déclaré à son arrivée à l'aéroport de Lyon - Satolas, M. Gadot-Clet. A Saint-Etienne, il n'a pas davantage mâché ses mots. « *Si Manufrance ne s'aide pas elle-même, il n'y a aucune raison pour que l'Etat, donc les contribuables, accepte de l'aider.* » L'entreprise ne peut se sauver qu'au prix de ce plan dur et contraignant. C'est « *un ensemble de mesures cohérentes pour mettre fin aux déficits qui vident l'entreprise de sa substance depuis plus de trois ans et reconstituer ses capitaux permanents. Son objectif est d'assurer la survie, économiquement justifiée de l'entreprise* », a affirmé le P.-D. G.

Ce plan dont nous avons présenté les grandes lignes (*le Monde* du 6 juin) entraînera trois cent quarante-deux licenciements, mais ne permet pas de régler les problèmes financiers immédiats de l'entreprise. Le besoin de financement pour reconstituer la structure du bilan est de l'ordre de 100 millions de francs. A défaut d'une garantie publique qu'exigent certains investisseurs pour apporter ces fonds, deux autres solutions ont été présentées.

L'une est la création d'une société d'exploitation, à laquelle Manufrance apporterait, en contrepartie, des apports en numéraires, la valeur estimée sur ce que représente le *Chasseur français*. Manufrance resterait donc pour moitié dans la société d'exploitation.

L'autre solution passe par la recherche de partenaires à vocation industrielle pour chacune des activités de Manufrance. Plusieurs sociétés d'exploitation seraient donc créées : une pour la production et pour laquelle l'Institut de développement industriel sera sollicité ; les trois sociétés créées, production, négoce (vente par correspondance et magasins) et presse (*Chasseur français*) seraient contrôlées par un holding Manufrance.

La recherche des partenaires, dans cette dernière hypothèse, peut prendre de six à neuf mois. Pour franchir ce cap, il faut immédiatement 40 millions de francs. Le Fonds de développement économique et social (FDES) devant fournir 20 millions en prêts à long terme, il est donc demandé aux pouvoirs publics un crédit-relais supplémentaire de 20 millions pour neuf mois.

Le sort de Manufrance est donc entre les mains de M. Monory. Ses services ont examiné le plan de M. Gadot-Clet, qui incontestablement va dans le sens souhaité. Le ministre de l'économie devrait faire connaître sa réponse au P.-D. G. de Manufrance lundi au plus tard.

Enfin, M. Monory a, vendredi soir, reçu une délégation du conseil général de la Loire, conduite par M. Antoine Pinay.

PAUL CHAPPEL.

La société belge Cockerill a conclu un accord de coopération avec le groupe germano-hollandais Estel

De notre correspondant

Bruxelles. — Une nouvelle étape dans la restructuration de la sidérurgie européenne vient d'être franchie. La société liégeoise Cockerill (5 millions de tonnes d'acier en 1977) a engagé un processus de « *coopération et d'échanges d'informations techniques et commerciales* » avec Estel, société constituée en 1972 par l'alliance de Hoesch A.G. en Allemagne fédérale et de Hoogovens N.V. aux Pays-Bas, et qui s'inscrit au deuxième rang allemand et dixième rang mondial avec une production cumulée de 9,4 millions de tonnes.

La société liégeoise explique dans un communiqué que la crise de la sidérurgie européenne rend ce rapprochement indispensable « *dans le respect de leurs entités juridiques respectives* ». L'accord prévoit une participation limitée d'Estel au capital de la société que Cockerill compte constituer dès que sera décidée la reprise de l'investissement du train à fil du Val-Saint-Lambert, et ensuite, la fourniture de lingotières (moules pour couler l'acier) aux installations de Cockerill à Liège.

Dans un premier temps, on ne parle que d'un rapprochement technique, les points forts des sociétés associées devant être développées au maximum et les dispositions réglementaires de la CECA permettant d'éviter que l'un ou l'autre des partenaires soit désavantagé.

Cet accord de « *coopération* » était pratiquement rendu inévitable après l'annonce publique, il y a trois mois, d'un projet de rapprochement, actuellement très poussé, entre les sociétés sidérurgiques du « *triangle* » de Charleroi (Thy-Marcinelle, Hainaut-Sambre, Laminoirs du Ruau) et le puissant groupe luxembourgeois Arbed, qui exploite déjà une aciérie à Gand (Sidmar) et vient de prendre le contrôle de la majeure partie des aciéries sarroises.

PIERRE DE VOS.

CITROËN CONSTRUIRA EN R.D.A. UNE USINE DE FABRICATION DE TRANSMISSIONS

A l'occasion de la visite en France d'une délégation de la République démocratique allemande, deux contrats ont été signés entre la centrale d'achat est-allemande I.A.I. et des sociétés françaises.

Le plus important (1,6 milliard de F) concerne Citroën, qui construira à Zwickau-Mosel une usine de fabrication de transmissions homocinétiques comportant une forge, une usine de fabrication de transmissions et des annexes. La mise en route de l'usine, dont la capacité de production permettra d'équiper 675 000 véhicules par an, est prévue pour le début de 1981. Une partie de la production sera achetée par Citroën (*le Monde* du 27 mai).

Le second contrat, d'un montant de 70 millions de F, concerne CESIM, filiale du groupe Creusot-Loire et porte sur la livraison d'un laminoir pour feuilles minces d'aluminium.

LE PRIX DES VÉHICULES INDUSTRIELS AUGMENTE DE 6 %

Les constructeurs de camions sont les premiers à utiliser la liberté des prix qui vient d'être accordée à un certain nombre de secteurs industriels. Berliet a augmenté ses tarifs de 6 % en moyenne, le 1er juin, et Saviem fera de même le 12 juin.

[Cette précipitation peut surprendre. S'il est un secteur où la concurrence, aiguë, aurait dû retarder toute hausse de prix, c'est bien celui des véhicules industriels, où la demande n'a cessé de fléchir depuis un an. En avril, les immatriculations ont été inférieures de 20 % à celles de l'an passé. De surcroît, une véritable guerre des prix a été déclenchée à la mi-77 par certains groupes étrangers afin de profiter de la position de faiblesse dans laquelle se trouvait le groupe français Berliet-Saviem. Les ristournes accordées aux acheteurs par le biais de conditions de crédit, de prix élevés de reprise des véhicules d'occasion ou d'autres moyens — on a même vu des « bons gratuits de réparation », — ont atteint près de 30 % du prix officiel des camions. Les constructeurs, en relevant leurs tarifs officiels, espèrent cependant que « *tout le monde montera d'un palier* », ce qui leur permettra de reconstituer des marges élimées par la concurrence féroce des mois passés. — V. M.]

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE INITIATIVE DE M. D'ORNANO

Le temps... cette habitude

Douze nouvelles opérations d'aménagement du temps vont être tentées avec les maires de dix villes et les élus de deux régions rurales. C'est ce qu'ont annoncé, le jeudi 8 juin, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement.

On ne peut reprocher au gouvernement de manquer de suite dans les idées. Réunir un ministre, un secrétaire d'Etat et une douzaine d'élus face à la presse pour relancer le thème de l'aménagement du temps témoigne d'une louable obstination. Tout le monde reconnaît, en effet, que pour vivre mieux il faut briser le carcan des horaires et des calendriers qui contraint cinquante-trois millions de Français à travailler, à se déplacer et à se distraire en même temps. Mais les premières tentatives n'ont guère été encourageantes.

En mai 1976, le ministère de la qualité de la vie avait lancé des opérations d'aménagement du temps dans quatorze villes. Deux ans après, voici le bilan : Dijon — dont le maire est M. Robert Poujade, — a réduit d'une heure le temps de fermeture des guichets administratifs à la mi-journée, a ouvert une bibliothèque scolaire en dehors des heures de classe et réalisé, en août dernier, une animation de la ville pour ceux qui avaient accepté de ne pas partir à cette époque. Angers et Metz ont un « plan d'action », Grenoble et Rennes quelques projets. Les autres municipalités en sont encore aux études ou bien ont carrément abandonné.

Le « rendement » est donc dérisoire. Explication : les élections municipales puis législatives ont relégué au dernier rang ces opérations jugées comme politiquement peu payantes. Elles coûtent pourtant plus d'imagination que d'argent, mais elles doivent contrarier de sacro-saintes habitudes.

Là est le cœur du problème. Chacun convient qu'il serait souhaitable de désynchroniser les sorties des usines, des bureaux et des écoles. Chacun admet qu'il serait agréable d'avoir des horaires de travail variables et des possibilités de labeur à temps partiel. Chacun reconnaît que les stades, les piscines, les bibliothèques, les guichets devraient rester ouverts jusque tard dans la soirée. Chacun admet qu'il serait plus agréable et moins coûteux de partir en vacances hors saison. Mais, quand il s'agit de passer aux actes, personne n'accepte de modifier, d'un quart d'heure ou d'une semaine, le rythme immuable de son existence. Le mur de la routine paraît indestructible.

Pourtant, persuadés qu'il faut le forcer, parce que c'est d'intérêt national, les pouvoirs publics insistent. D'où la relance de douze opérations nouvelles. A ces maires de bon vouloir, le ministère de l'environnement et du cadre de vie propose quelques subventions et une équipe d'experts pour tenter, sur place, de décongestionner les heures critiques. Pour la première fois, on va même essayer de résoudre les problèmes d'encombrement qui se posent en été dans des cantons ruraux, comme dans le Morvan et la région de Largentières, en Ardèche. On prend donc l'affaire par les deux bouts : au départ, dans les villes, à l'arrivée, dans les campagnes. Parviendra-t-on, cette fois, à de meilleurs résultats ? Réponse dans dix-huit mois. Apparemment, rien n'est plus long que de « gagner » du temps.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Le trafic voyageur de la S.N.C.F.* a pris un nouvel élan au cours des cinq premiers mois de 1978. Quant au trafic de marchandises, il est revenu actuellement au niveau du premier semestre de 1977. Ces précisions ont été données devant l'assemblée générale des actionnaires de la S.N.C.F. par M. Jacques Pélissier, président de la Société nationale : « *Il n'est pas exclu que le trafic voyageurs retrouve le rythme d'expansion qui, depuis 1969, distingue la S.N.C.F parmi tous les réseaux ferrés d'Europe* »

M. Pelissier a estimé que parallèlement à un « plan d'entreprise » à cinq ans révisé chaque année, définissant la stratégie de la S.N.C.F., un contrat qui conférerait une plus grande autonomie de gestion à la S.N.C.F., tout en délimitant mieux ses responsabilités, devrait être conclu dans l'année avec l'Etat.

GAZ DE FRANCE A ENREGISTRÉ, EN 1977, UN DÉFICIT DE PRÈS DE 400 MILLIONS DE FRANCS.

Le compte d'exploitation de Gaz de France pour 1977 enregistre un déficit de 341,2 millions de francs, encore aggravé par l'inscription au compte de pertes et profits des effets comptables des variations des cours des changes et aboutissant à un résultat général déficitaire de 384,6 millions de francs. En 1976, Gaz de France avait réalisé un bénéfice de 91, 6 millions de francs. Ce mauvais résultat s'explique par le fait que le prix de revient du gaz a augmenté de 17,4 % (le prix moyen des achats de gaz a crû de 27,8 %), alors que la croissance des recettes a été limitée à 12,2 %.

Les quantités de gaz naturel achetées — 196,1 milliards de kilowats-heure — sont en hausse de 7,5 %. L'approvisionnement de la France a été réalisé pour 17 % par le Sud-Ouest (principalement Lacq), 55 % par les Pays-Bas, 15,4 % par l'Algérie, 10,4 % par l'U.R.S.S., 2,1 % par la Norvège et 0,1 % par Abou-Dhabi.

Les ventes de Gaz de France ont atteint 212,3 milliards de kilowatts-heure, dépassant de 5,1 % celles de l'année précédente.

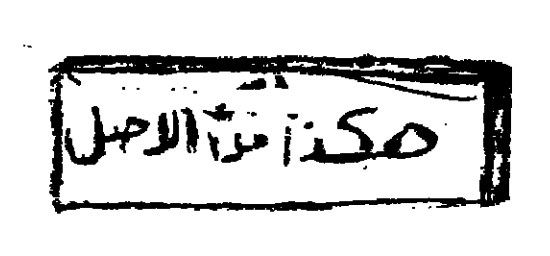
ÉNERGIE

LE PROJET DE LOI SUR L'UTILISATION DE LA CHALEUR NE SERAIT PAS DISCUTÉ EN JUIN.

M. Pierre Weisenhorn, député (R. P. R.) du Haut-Rhin et rapporteur de la commission de la production et des échanges, se serait engagé à modifier l'article 8 du projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur.

C'est ce qu'a précisé la Fédération des gaziers et électriciens C. G. T. après la manifestation qui a réuni plusieurs milliers de salariés d'E.D.F. des Invalides à la place du 18-Juin, le jeudi 8 juin, à l'appel de la C. G. T. et de la C. F. D. T., pour dénoncer l'atteinte portée par ce projet de loi à la loi sur la nationalisation de l'entreprise.

D'autre part, selon les députés communistes, « les actions des personnels E. D. F. - G. D. F. apportent un premier résultat. Il semblerait en effet que le gouvernement ne fera pas discuter son projet pendant le mois de juin ».



ÉTRANGER

Aux États-Unis

La « révolte » des contribuables californiens pourrait inciter le parti démocrate à réviser sa politique fiscale « dépensière »

Des représentants des collectivités locales californiennes ont entamé des actions en justice pour faire annuler la « proposition 13 » votée le mardi 6 juin par les citoyens de cet Etat qui restreint considérablement les revenus tirés des impôts fonciers. M. Jerry Brown, gouverneur de Californie, a décrété la suspension immédiate de l'embauche dans les services publics qui dépendent de lui.

La Californie dispose d'un excédent de 2,5 milliards de dollars qui pourrait permettre de faire face à court terme à la nouvelle situation. Les responsables publics de cet Etat estiment cependant qu'il va falloir assez rapidement licencier plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires, couper sévèrement dans les programmes, notamment éducatifs, en cours, et éventuellement augmenter les autres impôts locaux, si l'assemblée législative y consent.

La révolte des contribuables, prévue depuis quelques années, par de nombreux sociologues des pays industrialisés, a vraisemblablement commencé le mardi 6 juin en Californie. Les citoyens de cet Etat, un des plus démocratiques de l'Union, puisqu'il autorise, dans des conditions relativement faciles à remplir, la tenu de référendum sur tous les sujets, ont en effet approuvé ce jour-là la « *proposition 13* », présentée par un retraité millionnaire (en dollars) de soixante-quinze ans, M. Howard Jarvis (1). Le texte voté mardi par les Californiens stipule que les impôts fonciers ne pourront plus désormais dépasser dans leur Etat 1 % de la valeur vénale des propriétés.

L'impôt foncier représente une source appréciable de revenus pour les Etats américains. La Californie devrait ainsi, selon certains calculs, perdre 7 milliards de dollars si la « *proposition 13* » était correctement appliquée. Elle a toutes les chances de l'être, puisqu'elle a désormais force de loi, devenant un amendement à la Constitution de l'Etat de Californie, le plus peuplé de l'Union. Et ce d'autant plus que ses auteurs vont contrôler sa mise en place avec l'efficacité que permet la transparence des finances publiques aux Etats-Unis.

Cette réforme va complètement à contre-courant, puisqu'elle implique une diminution des dépenses publiques. On peut donc se demander si le mouvement lancé par M. Jarvis s'étendra à d'autres Etats. Une « convention constitutionnelle » doit se réunir le 21 juin dans le Massachusetts pour étudier la possibilité de limiter les dépenses de cet Etat à un pourcentage, fixé *a priori*, du revenu par tête de ses habitants.

L'approche des élections

La défiance à l'égard des « *dépensiers publics* » n'est pas nouvelle : elle est inscrite dans les *Federalist Papers*. Les trois principaux auteurs de la Constitution américaine expliquaient aux citoyens de l'Etat de New-York, appelés à la ratifier en 1787, le sens profond de cette défiance. Elle témoigne pourtant d'une sensibilité qui retrouve depuis quelques mois une certaine vigueur. L'approche des élections de novembre, au cours desquelles un tiers du Sénat et la totalité de la Chambre des représentants doivent être renouvelés, incite de nombreux candidats républicains à jouer à fond contre leurs concurrents démocrates la carte de la réduction drastique et parfois irréaliste — quand il s'agit de programmes déjà votés — des dépenses publiques.

Jusqu'à présent les propositions visant à réduire les impôts locaux ou ceux des Etats n'avaient pas obtenu le succès escompté. En 1974, les citoyens de l'Arizona avaient rejeté, par 51 % contre 49 % des voix, un texte d'inspiration semblable à celui qui a été retenu le 6 juin par les Californiens.

Le vote des Noirs et d'autres minorités, principaux bénéficiaires de programmes sociaux et éducatifs, ne semble, en effet, plus aussi dépendant qu'autrefois de la prodigalité des candidats en matière de deniers publics. Peut-être parce que les « minoritaires » — la bourgeoisie noire notamment — commencent eux aussi à supporter leur part du fardeau fiscal...

M. Jarvis, qui n'est pas encore une figure nationale, même s'il tend à le devenir, a déclaré au *Wall Street Journal* que le référendum du 6 juin était « *un message au pays tout entier* ». « *Nous travaillons là-dessus depuis quinze ans*, a-t-il dit. *C'est un peu comme ceux qui ont construit ces sacrées pyramides. Nous l'avons fait. La révolte des impôts est arrivée ici et maintenant (...). C'est une guerre à la machette. Ils* [les bureaucrates et les politiciens] *vont nous couper la tête, ou bien... nous allons la leur couper.* »

La révolte des contribuables est actuellement limitée à la Californie et aux impôt prélevés par les Etats. Si elle venait à s'étendre au reste du pays et aux impôts fédéraux, c'est toute la stratégie électorale traditionnelle du parti démocrate et de M. Carter qui serait remise en cause. M. Gerald Ford, qui a bâti sa réputation auprès des milieux d'affaires sur les réductions d'impôts, qu'il a accordées aux entreprises y trouverait des raisons supplémentaires de demander l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de 1980.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Le Monde* daté 8 juin.

En relevant le taux de l'escompte

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE A DU TENIR COMPTE DES PRESSIONS DES MILIEUX FINANCIERS.

Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été relevé le jeudi 8 juin et porté de 9 à 10 % (voir nos éditions d'hier). C'est le plus haut niveau atteint depuis mars 1977. De plus, la Banque d'Angleterre va à nouveau demander aux banques commerciales de constituer des « dépôts spéciaux » en plus des réserves obligatoires, et cela en fonction de leurs engagements rémunérés (Interest Bearing Eligible Liabilities - I.B.E.L.S.). Cette décision aboutit à remettre en vigueur le système dit du « corset », qui avait été suspendu il y a dix mois.

De telles mesures étaient attendues en raison de la forte expansion de la masse monétaire qui, ces dernières semaines avait augmenté à un taux annuel de 16 % au lieu d'un maximum autorisé de 13 %. En outre, il aété décidé de compenser les réduction d'impôts supplémentaires votées récemment par les partis d'opposition à l'occasion du débat sur la loi des finances (500 millions de livres, soit 4,2 milliards de francs) en majorant de 2,5 % les contributions patronales à la Sécurité sociale. Ce relèvement doit produire une recette additionnelle de 1.5 milliard de livres en année pleine (1,6 milliard de francs).

GRANDE-BRETAGNE

● *La balance commerciale de la Grande-Bretagne* a finalement accusé en 1977 un déficit de 165 millions de livres, soit 1,4 milliard de francs, indique l'Office central de statistique après révision de ses chiffres. Les chiffres rendus publics au début de l'année avaient fait apparaître un solde positif de 109 millions de livres (915 millions de francs). Une première révision des données avait déjà révélé un déficit de 35 millions de livres (294 millions de francs).

Pour 1978, les statistiques montrent une très nette dégradation de la balance commerciale, avec un déficit de 305 millions de livres (2,5 milliards de francs) pour le premier trimestre, contre un excédent de 486 millions de livres (soit 4 milliards de francs) pendant la même période de l'année dernière. Les entrées nettes de capitaux n'ont été que de 33 millions de livres (277 millions de francs) pour les trois premiers mois de 1978, alors qu'elles s'étaient élevées à 1 103 millions de livres (9,3 milliards de francs) au troisième trimestre et à 255 millions de livres (2,1 milliards de francs) au quatrième trimestre de 1977.

SUEDE

● *Le commerce extérieur suédois* enregistre un excédent de 1,2 milliard de couronnes (1 couronne = 1 franc) au mois d'avril, ce qui porte le surplus des quatre premiers mois de 1978 à 2,3 milliards de couronnes. Selon l'Office central de la statistique, les exportations se sont élevées à 8,5 milliards de couronnes et les importations à 7,3 milliards de couronnes. Depuis le début de cette année, la Suède a vendu pour une valeur de 31,3 milliards de couronnes et acheté pour 29 milliards de couronnes. De janvier à avril 1977, la balance commerciale suédoise avait accusé un déficit de 2,5 milliards de couronnes. — *(A.F.P.)*

PATRONAT

LE CONGRÈS DU C.J.D.

Pour une politique active de création d'entreprises

De notre correspondant

Strasbourg. — Un millier de jeunes dirigeants d'entreprises sont réunis pendant trois jours (les 8, 10 et 11 juin) au Palais des congrès de Strasbourg, à l'occasion du dix-septième congrès national du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (C.J.D.) et du vingtième congrès de la Fédération des jeunes chefs d'entreprises d'Europe (F.J.C.E.E.).

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, issu de l'ancien Centre des jeunes patrons créé en 1938, se veut une force de proposition au sein du monde patronal et a pour souci de « *mettre l'économie et l'entreprise au service de l'homme* » dans le cadre de l'économie de libre choix et de compétition.

C'est cet aspect que M. Pierre Pflimlin, président de la communauté urbaine et maire de Strasbourg, a mis en exergue lors de l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture du congrès jeudi matin. « *En France et plus particulièrement en Alsace, nous sommes convaincus de la valeur de la libre entreprise* », a-t-il déclaré. « *Il n'est d'avenir économique en Alsace, en France, en Europe, qu'à la condition que la liberté d'entreprendre et la volonté d'initiative soient garanties.* » Evoquant par ailleurs le slogan « *l'économie au service de l'homme* », l'ancien président du conseil a précisé : « *La formule n'est pas nouvelle mais je vous félicite de lui donner un contenu concret.* »

M. Pelloux, président du C.J.D., a pour sa part mis l'accent sur la somme d'énergie dépensée par les membres du C.J.D. pour l'élaboration des rapports, des projets concernant la vie des entreprises. « *Energie dépensée en pure perte* », a précisé M. Pelloux, « *car les rapports vont de bibliothèques en archives, quand ils ne vont pas à la poubelle.* » Parlant des pouvoirs publics qui, par de grands moyens, ont permis le sauvetage de « *dinosaures atteints de dégénérescence* », le président du C.D.J. a déclaré : « *Nous n'avons pas attendu la puissance publique pour passer à des actions. Mais des mesures doivent être prises en faveur de la création d'entreprises, notamment par l'instauration d'une agence nationale pour la création d'entreprises. Cette promesse inscrite au programme de Blois doit devenir une réalité. Mais cette agence ne devra pas être une institution technocratique, mais devrait être l'homologue de la S.B.A. (Smal business administration) américaine.* » La création d'entreprises, point névralgique de la thèse du C.J.D. et qui représente l'un des axes de travail d'une des quatre commissions, évitera, selon le président Pellous, « *la monolithisation de notre économie* ». — J.-C. P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf gabon

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Elf-Gabon s'est tenue le 1er juin 1978 au siège social de Port-Gentil, sous la présidence de M. André Tarallo. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice de 21 992 millions de francs C.F.A. et a fixé le dividende de cet exercice à 2 800 francs C.F.A. (soit 56 francs français) par action ancienne ou nouvelle.

Un acompte de 1 280 francs C.F.A. (soit 25,60 francs français) par action ayant été mis en paiement en décembre 1977, le complément de 1 520 francs C.F.A. (soit 30,40 francs français) — représenté par le coupon n° 17 — auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 10,94 francs français, sera mis en distribution à partir du vendredi 23 juin 1978 aux guichets des établissements suivants :

— Crédit lyonnais ;
— Banque nationale de Paris ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de l'union parisienne ;
— Crédit industriel et commercial ;
— Crédit commercial de France ;
— Banque internationale pour l'Afrique occidentale ;
— Société générale.

Il est rappelé qu'une conférence sur l'activité et les résultats d'Elf-Gabon sera tenue le lundi 19 juin 1978, à 16 h., 7, rue Nélaton, Paris.

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 31 mai 1978, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 198, 16 millions de francs, soit 113,23 F par action.

COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 7 juin 1978 sous la présidence de M. Jean Weil.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui font ressortir un bénéfice net de 85 799 000 F, contre 80 073 000 F en 1976.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 10 F par action, dont 2,38 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon n° 39 A et B. Le dividende afférent à l'exercice précédant s'était élevé à 9,25 F par action.

La date de détachement du coupon a été fixée par le conseil d'administration au 20 juin 1978.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN
Maison fondée en 1772

L'assemblée générale, réunie à Reims le 6 juin 1978 sous la présidence de M. Alain de Vogüé, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1977 dont les éléments constitutifs ont déjà été communiqués et qui se traduisent par un résultat net de la société de 11 775 749 F et un résultat net consolidé de 14 287 000 F.

Il a été décidé la distribution d'un dividende de 11 F (9 F en 1976) représentant un revenu global de 16,50 F par action. Ce dividende sera mis en paiement le 18 juillet 1978.

Le président a indiqué que les résultats des cinq premiers mois confirment les perspectives favorables de l'exercice en cours tant sur le plan des marges que sur celui du volume des ventes : à fin mai, celles-ci marquent une progression de 17 %.

crédit foncier de france

EXERCICE 1977.
Extraits du rapport présenté par M. Robert BLOT Gouverneur, à l'Assemblée Générale du 7 Juin 1978.

Les activités

Le marché hypothécaire

En 1977, ce marché n'a pas connu un développement aussi ample qu'au cours de 1976. Une telle évolution tient au niveau exceptionnellement élevé de la production de 1976, et s'explique aussi par le retournement de la conjoncture immobilière dont l'incidence commence à devenir sensible.
Les affaires nouvelles se sont établies à 21 668 millions de francs contre 24 628 MF en 1976 (—12 %) dont 4 592 MF de prêts immobiliers conventionnés (contre 4 526 MF en 1976).

Le moyen terme bancaire

Après la reprise de 1976, l'exercice 1977 a marqué un important fléchissement du moyen terme bancaire.
Les nouveaux agréments ont porté sur 68 308 crédits représentant 4 617 MF au lieu de 113 246 opérations pour 6 978 MF en 1976, soit une baisse d'un tiers en montant.
Ce résultat s'explique en partie par l'effet des mesures d'encadrement du crédit, et par la désaffection des prêteurs pour cette forme d'opérations.

Les prêts à la construction

Ce secteur a continué en 1977 de représenter la part la plus importante de l'activité de la Société.
Au cours de 1977, le volume global des autorisations de prêts aidés par l'État est passé de 11 574 MF à 12 998 MF (+ 12,3 %), concernant d'abord les prêts spéciaux immédiats qui se sont élevés de 8 571 MF en 1976 à 9 870 MF ; l'augmentation a également été sensible pour les prêts du régime locatif qui se sont élevés de 698 à 931 MF.

Les prêts du secteur privé

L'encours global de ces prêts qui ne comportent pas d'aide de l'État s'inscrit au bilan pour 8 108 MF.

Les résultats

Le produit brut d'exploitation s'élève à 941,2 MF contre 845 MF en 1976 (+ 11,4 %). Le bénéfice net ressort à 80,7 MF, au lieu de 75 MF pour l'exercice précédent.
Le dividende a été fixé à F 21,50 par action formant un revenu global de F 32,25 compte tenu de l'avoir fiscal (contre F 20,40 et F 30,60 en 1976).
Il sera mis en paiement à partir du 15 juin 1978.

Prêts à la construction

NOMBRE DE LOGEMENTS ayant fait l'objet d'autorisations de prêts à la construction

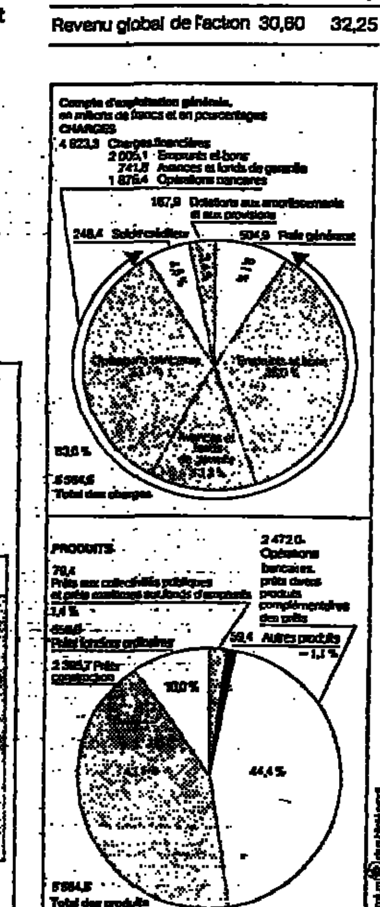
	1973	1974	1975	1976	1977
Total	132 265	135 920	135 121	133 302	128 842
PIC	40 514	49 875	40 850	40 791	32 482
autres prêts	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	96 360

MONTANT DES AUTORISATIONS en millions de francs

	1973	1974	1975	1976	1977
Total	7 084	7 213	9 980	11 574	12 998
PIC	1 459	1 810	1 796	1 658	1 729
autres prêts	5 625	5 403	8 184	[illegible]	[illegible]

Les chiffres-clés

Prêts (en millions de F)	1976	1977
Autorisations de l'année	13 313	14 743
Encours au 31 Décembre	53 370	58 696
Emprunts et avances (en millions de F)	1976	1977
Émissions d'emprunts et de bons	5 436	6 482
En cours des emprunts et des bons	37 649	42 030
Encours des autres dettes	14 652	14 922
Résultats globaux (en millions de F)	1976	1977
Produit brut d'exploitation	845	941,2
Bénéfice net	75	80,7
Revenu par action (en francs)	1976	1977
Bénéfice net par action	25	27
Dividende par action	20,40	21,50
Impôt déjà payé au Trésor	10,20	10,75
Revenu global de l'action	30,60	32,25



ÉCONOMIE

Le patronat en quête d'avenir

(Suite de la première page.)

Ce que le patronat officiel appelle sa « base » a plusieurs visages, dont les intérêts sont opposés sur bien des points. Quoi de commun en particulier entre les grandes entreprises et les petites ou moyennes ? Leurs patrons ne se connaissent pas ou si peu qu'on se demande comment ils pourraient se comprendre. Les grands ténors du libéralisme parisien sont d'anciens hauts fonctionnaires de l'administration passés dans le privé, des fonctionnaires patronaux qui ne gèrent pas d'entreprises (ou seulement en apparence), des gestionnaires professionnels qui n'engagent que leur carrière dans l'aventure de l'entreprise. Plus bas ou en province, on y engage aussi sa fortune personnelle et la quasi-totalité de ses revenus. Les neuf dixièmes des sièges sociaux des grandes firmes se trouvent à Paris, mais la majorité des petites et moyennes entreprises françaises vivent en province...

Inflexions dans le comportement des affaires...

Ce décalage n'est pas nouveau, mais prend dans le contexte économique et politique actuel une acuité particulière, qui n'échappe pas aux responsables du C.N.P.F. L'institut de l'entreprise, qu'ils considèrent comme leur « centre de réflexion », s'apprête à examiner un « rapport de printemps » dans lequel les oppositions enregistrées au cours d'une enquête systématique sont analysées en détail. Il y apparaît notamment que les petites et moyennes entreprises s'estiment cruellement défavorisées pour faire face à ce qu'un petit patron interrogé appelle le « *bazar administratif* » ; que leurs relations avec les pouvoirs publics, notamment l'accès aux marchés de l'Etat, sont trop souvent réduites à cause des grandes firmes qui entretiennent par tous les moyens des positions dominantes : que la politique d'industrialisation des dernières années, centrée presque exclusivement sur de grandes concentrations de « pôles de développement », les a laissées pour compte ; qu'elles reprochent aux organisations professionnelles patronales de se préoccuper essentiellement des « gros »...

Le personnage du petit chef d'entreprise créateur et bâtisseur d'empires est, de fait, mal connu, bien que déterminant. Il est en général utopiste, souvent idéologue, contestataire tout en réclamant l'obéissance, caractériel tout en prétendant à la sociabilité. Il est tout, sauf serein, et fatalement inadapté. Un Jean Mantet qui révolutionna le monde du petit équipement ménager, un Marcel Fournier qui imposa la vente de produits alimentaires en grandes surfaces, un Antoine Riboud qui fit sortir B.S.N. de son cadre lyonnais, ont été avant tout des contestataires de l'ordre établi. Ne faut-il pas d'ailleurs être un peu fou pour s'engager encore aujourd'hui dans de pareilles aventures ?

Les réactions de cette « *élite de base* » se traduisent d'abord par une stratégie d'entreprise volontairement distante des grandes déclarations d'intention. Ce qu'en privé, M. Paul Appell, président d'Entreprise et Progrès, appelle un « *manque d'adéquation entre le discours libéral et le comportement quotidien* ». Le chef d'entreprise n'est pas motivé pour ce qu'on veut lui faire faire, mais pour autre chose.

Deux stratégies se dessinent en fait, en fonction des tempéraments et des possibilités des entreprises.

La première est celle du recroquevillement, baptisé « rationalisation ». Elle se traduit généralement par une réduction des frais, des suppressions d'emplois, avec une variante « optimiste » qui consiste à remplacer les hommes par des machines en procédant à des « investissements technologiques ». C'est en gros la stratégie du chef d'entreprise à mi-parcours de la vie, dirigeant une société pas trop grande, et qui a envie de vivre un peu plus calmement, en diminuant les causes des attaques (commerciales notamment) dont il est l'objet.

Une autre option est celle du développement international. C'est celle des hommes « qui en veulent » dans les entreprises de moyenne taille, et de ceux qui ne peuvent pas faire autrement dans les grandes entreprises. La plupart ont fini par constater qu'il est plus facile de faire des bénéfices en Allemagne où il n'y a pas de contrôle des prix, de s'installer aux Etats-Unis où l'on fait à peu près ce qu'on veut, de vendre sur les marchés publics du Proche-Orient où les positions des « gros » sont aussi protégées qu'à Paris, etc... Un phénomène nouveau se développe ainsi, celui des entreprises de moyenne taille qui sautent directement de l'échelon régional à l'échelon international, sans passer par l'intermédiaire national. Une enquête menée auprès de quelques étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales de Jouy-en-Josas montre que ceux qui ont en tête de créer une entreprise lorgnent d'abord et avant tout vers l'étranger.

...et dans l'attitude civique

Dans leur vie civique on assiste également à un changement du comportement des chefs d'entreprise. Ils ressentent de plus en plus le besoin d'agir eux-mêmes (sans se contenter de dialoguer par C.N.P.F. interposé), celui de faire et... de le faire savoir. Deux cas illustrent cette tendance. Du côté des grandes entreprises l'opération lancée par Pechiney-Ugine-Kuhlmann pour justifier son accroissement mondial, non seulement en développant les arguments idoines dans des documents publiés à ses frais et abondamment diffusés, mais aussi en mettant son réseau commercial international à la disposition des petites et moyennes entreprises, sous-traitantes ou non. De plus en plus la grande entreprise joue elle-même le jeu de la bonne citoyenneté en refusant de s'associer avec d'autres, de peur d'apparaître comme un groupe de pression et pour ne pas avoir à supporter les inconvénients éventuels de la mauvaise image des autres (c'est à l'échelon national la traduction du même phénomène qui se développe à l'échelle internationale où les grandes firmes multinationales sont très réticentes à se grouper en associations de défense, comme il en a été envisagé plusieurs à Bruxelles ou ailleurs).

Du côté de la petite entreprise, citons le cas de M. Guy Collette de la société Fildier (deux cents cadres et employés au total), qui n'a pas peur de publier à compte d'auteur une plaquette affirmant que « *la légitimité dans l'entreprise s'organise autour du consensus et que le suffrage en est l'expression utile* ». Election du chef d'entreprise, procédure de contrôle en cas de difficultés de la société, on est loin, assurément, de la doctrine patronale officielle. M. Collette cite Saint-Exupéry : « *Celui qui porte dans le cœur une cathédrale à bâtir est déjà un vainqueur, alors que celui qui s'assure un poste de chaisière dans une cathédrale déjà bâtie est un vaincu.* »

A côté de ces individualistes isolés on trouve aussi des indépendants, groupés, notamment autour de MM. Yvon Gattaz et Octave Gélinier dans l'ETHIC, Association des entreprises à taille humaine. Sans aucune présentation officielle, l'ETHIC va plus loin que la traditionnelle Confédération générale des P.M.E. et elle a réussi à se développer plus sainement que l'UNICER, créée il y a deux ans dans l'enthousiasme mais qui a plus ou moins avorté parce que trop politisée. L'ETHIC veut remettre en question la politique industrielle « concentrationnaire » en réclamant, à l'inverse de la stratégie de croissance des grands pôles, un développement sectoriel.

M. François Dalle (président de l'OREAL), prône, lui, non pas la petite entreprise, mais la nécessité d'adapter la grande aux nouveautés de la technique décentralisatrice et aux exigences humaines d'autonomie. M. Dalle, qui n'a jamais été réellement intégré dans le patronat, même s'il s'y produit régulièrement, finit par faire des adeptes en remettant en cause des théories bien admises dans l'organisation « de masse » et en proposant ce qu'il appelle le « *taylorisme à l'envers* ». Pour lui comme pour MM. Yvon Gattaz et Octave Gélinier, « *small is beautiful* ». La grande entreprise doit être transformée en une fédération de petites unités, notamment grâce aux possibilités de l'informatique répartie. Il suffit, selon lui, d'imaginer en matière d'information dans l'entreprise l'équivalent d'un système énergétique qui, au lieu d'être approvisionné par de grosses centrales comme celle de l'E.D.F., serait alimenté à volonté par une multitude de petites unités situées à proximité des postes de travail et reliées pour pouvoir harmoniser leurs activités. Cela redonnerait à l'activité périphérique toute son initiative et son autonomie, estime M. Dalle. Cette remise en cause du management classique va très loin ; elle est peut-être la solution du problème de l'opposition des grandes et des moyennes entreprises et du blocage progressif des mastodontes pour cause de paralysie boulimique. Ce n'est pas la petite entreprise qui doit grandir, c'est la grande qui doit rester petite à certains égards.

Autre vision d'avenir, celle de M. Lucien Pfeiffer qui s'échine depuis des années à promouvoir l'idée d'une société de partenaires dans laquelle les « facteurs de production » (capital et travail notamment) jouiront d'un statut égalitaire ; c'est une sorte de contribution patronale à la réflexion autour du thème de l'autogestion. Les difficultés financières qu'a connues M. Pfeiffer (soigneusement orchestrées par les banques de la place) n'ont pas facilité le développement de son courant de réflexion ; mais M. Dalle réussit suffisamment bien dans ses affaires pour que ses idées théoriques soient prises au sérieux.

Le rôle stabilisateur du C.N.P.F.

Reste que la machine patronale, qui excelle maintenant à récupérer les idées et les hommes, rechigne pourtant à les intégrer. Ainsi s'affirme le rôle stabilisateur du C.N.P.F., qui n'échappe pas aux déformations qui menacent les fonctionnaires (patronaux aussi bien que publics). A l'intérieur même de l'organisation patronale, la plupart des expériences tentées depuis une décennie — y compris par M. François Ceyrac, — pour insuffler un sang neuf, ont échoué. On y retrouve, bon gré mal gré, les têtes qui s'y trouvaient déjà plus ou moins en 1967, quand M. Paul Huvelin se croyait encore un président tranquille.

Les « hommes forts » y restent ceux des grandes entreprises et des grandes fédérations professionnelles. Depuis que le renouvellement des fonctions de l'actuel président du C.N.P.F. est intervenu pour trois ans, soigneusement orchestré par M. Ambroise Roux, il y a toutes les chances pour que la même équipe détienne encore le pouvoir — sauf accident et suivant des modalités changeantes — pour près d'une dizaine d'années encore.

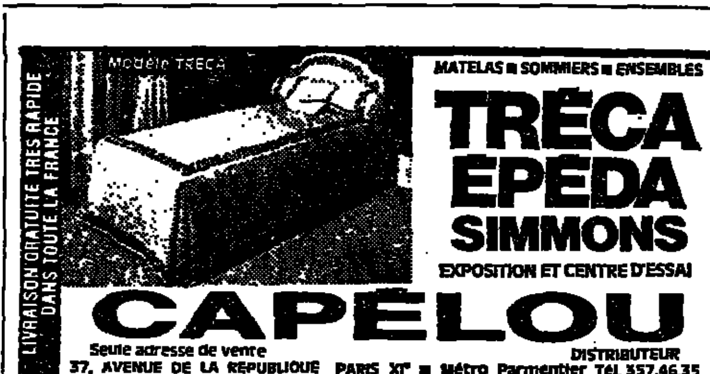
Si les hommes nouveaux pressentis par M. François Ceyrac à son arrivée à la tête de l'organisation suprême du patronat se sont tous cassé les dents », c'est qu'ils n'étaient « que » des chefs d'entreprise. Pour être quelqu'un au C.N.P.F., il faut « tenir » une profession. Ce n'était le cas ni de M. Alain Chevalier, ni de M. Claude-Alain Sarre, ni de M. Georges Chavannes, ni de M. François Dalle, pour n'en citer que quelques-uns. Le seul qui aurait pu avoir une chance, le turbulent M. José Bidegain, a pu être éliminé grâce notamment à l'intervention inopinée d'un vieux monsieur à la tête de la fédération de la chaussure. Bref, les permanents de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie ont réussi à rester entre eux, avec, il faut le souligner, une vocation nouvelle de « phagocyter » tout ce qui pouvait apparaître comme neuf, sans véritablement permettre que l'innovation se développe.

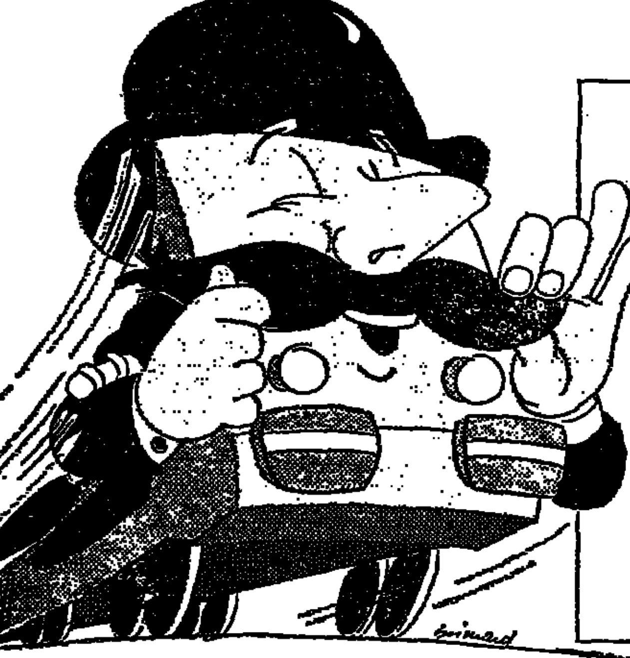
Ainsi, les « mouvements de pensée » ou prétendus tels sont-ils devenus, au dire du patronat lui-même, ses écoles. C'est l'une des raisons qui expliquent la présence de M. François Ceyrac au congrès national du Centre des jeunes dirigeants à Strasbourg, présence qui aurait été impensable il y a une dizaine d'années, du temps où les « jeunes patrons » passaient pour de « jeunes Turcs ». En fait, le C.N.P.F. est devenu plus mobile — ce qui le rend moins ombrageux — et ses partenaires se sont assagis.

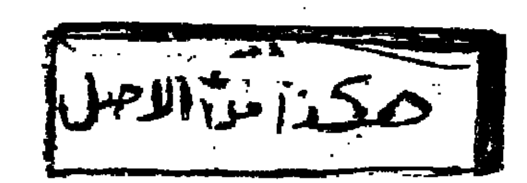
Le C.J.D. se présente aujourd'hui comme un collecteur d'expériences vécues plus que comme une force de proposition. Il est devenu un pourvoyeur de jeunes responsables patronaux au niveau régional et un tremplin pour leur permettre de « *monter à Paris* ». De son côté, Entreprise et Progrès a perdu ses griffes. Le patronat chrétien est, lui, trop occupé à se retrouver pour chercher autre chose.

« *Oui, notre parti à nous, c'est celui de l'entreprise* », écrivait M. Jean Chénevier dans la lettre du mois de mai de l'Institut de l'entreprise, émanation du C.N.P.F. Ce « parti » est encore loin de pouvoir présenter en toute clarté ses options, sans doute parce que le monde patronal est, comme l'administration, une hydre à mille têtes, qui ne prétendent pas toutes vouloir aller dans le sens de l'histoire. Mais, comme le dit un mot de Gaston Berger, qu'aime à citer M. Jacques Dr'ors : « *Regarder l'avenir, c'est déjà le changer.* »

JACQUELINE GRAPIN.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 JUIN

Repli

Le climat a été empreint d'une certaine morosité ce jeudi à la Bourse de Paris, où les professionnels qui s'attendaient à une poursuite du mouvement de hausse ont été plutôt déçus ! La tendance s'est dégradée au fil des cotations et, en recul insignifiant à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané des valeurs françaises a finalement terminé en retrait de 0,7 % environ.

Hormis les établissements de crédit où le nombre des hausses a nettement dominé, la Financière de Paris donnant le ton avec un progrès de plus de 2 %, tous les compartiments ont dû payer un tribut, parfois lourd, à la baisse. Le secteur des magasins a été le plus touché, la cotation de Prénatal ayant même dû être retardée devant l'insuffisance de la demande. Par la suite, le titre a enregistré l'une des plus fortes baisses de la séance (— 8 %).

« La Bourse ne paraît plus savoir sur quel pied danser », disait-on autour de la corbeille. En effet, les professionnels, comme les particuliers, s'interrogent d'abord sur les amendements qui seront retenus par les députés lors du vote de la loi sur les plus-values. Ensuite le détail du fonctionnement des fonds communs de placement, adoptés hier en conseil des ministres, n'est toujours pas connu, tandis que de nouvelles règles seraient sans doute imposées la semaine prochaine aux SICAV.

Enfin, certains points du projet de détaxation de l'épargne restent encore flous dans l'esprit de la majorité des opérateurs. Ces derniers restent donc l'arme au pied, en attendant d'en savoir plus sur tous ces sujets.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté à peu près stable à 27 280 F, puis 27 270 F, contre 27 275 F. Idem pour le napoléon coté 258 F contre 257,80 F. Le volume des transactions s'est établi à 5,84 millions de francs contre 5,76 millions.

LONDRES

La tendance est soutenue vendredi à l'ouverture. Seules les pétroles et les mines d'or fléchissent.

Or (ouverture) (dollars) : 181 .. contre 182 60

VALEURS	CLOTURE 7-6	COURS 8 6
Beecham	645 ..	645 ..
British Petroleum	870 ..	864 ..
Courtaulds	122 .	123 ..
De Beers	353 ..	354 ..
Imperial Chemical	387 .	385 ..
Rio Tinto Zinc Corp	231 .	230 ..
Shell	558 ...	552 ..
Vickers	171	171 ...
War Loan 3 1/2 %	29 7 8	30 ...
*West Driefontein	27 1 4	27 ...
*Western Holdings	22 1 4	22 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

GROUPE TOTAL. — Le bénéfice net consolidé du groupe pour 1977 s'établit à 260 millions de francs contre 166 millions en 1976 (+ 56 %), dont 134 millions pour la part du groupe contre 8 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement s'est élevée au même niveau que l'année précédente, à 2 873 millions de francs contre 2 876 millions. Les résultats ne comprennent pas encore de bénéfices en provenance de la mer du Nord, où la production n'a commencé qu'en septembre 1977. Ils ont, en revanche, souffert de l'étroitesse des marges à la production du groupe au Proche-Orient et des pertes subies dans le raffinage et la distribution en Europe, où le niveau des prix est resté insuffisant. Pour 1978, le groupe espère bénéficier des productions nouvelles en mer du Nord, mais reste très dépendant des conditions du marché dans les pays européens.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — « Les résultats de l'exercice 1978 devraient être au moins égaux à ceux de l'exercice précédent », a indiqué M. Jacques de Fouchier. Sauf imprévu, la société devrait donc distribuer pour 1978 un dividende global au moins égal au précédent (19,95 F). Après avoir démenti les rumeurs selon lesquelles le groupe avait subi des pertes de changes, M. de Fouchier a évoqué le secteur immobilier. Pour lui, l'ensemble des négociations menées pour apurer le contentieux s'est achevé dans des conditions « honorables ». Pour ce qui concerne la sidérurgie, le président de Paribas a déclaré que « l'encours n'a pas été provisionné, car nous pensons qu'il n'y a pas lieu de le faire. Du côté des intérêts, nous estimons avoir des aménagements à consentir, mais ce ne sera pas une renonciation ».

NEW-YORK

Actif et irrégulier

Le marché s'est montré, une fois de plus, très actif jeudi à Wall Street, et 40 millions d'actions ont changé de mains contre 33,06 millions la veille. Les ventes bénéficiaires se sont poursuivies à un rythme assez élevé et l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 5 points, a finalement terminé la séance à 862,09 (+ 0,17).

Sur 1 912 valeurs traitées, 877 ont progressé, 600 ont reculé et 435 sont restées inchangées.

Amorcé lundi par les investisseurs institutionnels, soucieux de procéder à une « toilette » des bilans avant leur présentation aux clients à la fin du mois, le regain d'activité observé sur le marché devrait « *se poursuivre au cours des prochaines semaines* », estiment généralement les analystes américains.

Indices Dow Jones des transports, 231,30, inchangé ; services publics, 107,10 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 7 6	COURS 8 6
Alcoa	44 3 4	45 1/4
A.T.T.	61 3 4	61 7 8
Boeing	53	52 7 8
Chase Manhattan Bank	31 3/4	31 3/4
Du Pont de Nemours	119 1 2	121 3 8
Eastman Kodak	56 7 8	57 ...
Exxon	47 3 8	47 1 8
Ford	49 3 4	49 1 2
General Electric	53 3 4	53 1 2
General Foods	32 3 8	32 1 4
General Motors	62 1 4	61 1 2
Goodyear	17 1 8	16 7 8
I. B. M.	265 5 8	268 ..
I.T.T.	32 1 4	32 3 8
Kennecott	23 7 8	23 7 8
Mobil Oil	65 5 8	65 3/8
Pfizer	34 1 8	34 1 4
Schlumberger	84 1 2	84 3 8
Texaco	25	24 7 8
U. A. L. Inc.	30 5 8	30 7 8
Union Carbide	40 1 2	40 1 4
U. S. Steel	28 7 8	28 7,8
Westinghouse	22 3 8	23 ...
Xerox	54 1 2	55 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/6	9/6
1 dollar (en yens)	220 90	220 93

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises ..	139,2	138
Valeurs étrangères ..	103	103

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,7	77,3

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 8 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	2 063	GAN (Sté) Centr.	638	638	Laffitte-Bail	142	142	Immobanque	91 50	91 ..
5 %	51 50	1 753	Protectrice A.I.R.	232 50	230	Locabail Immob.	248 ..	250 50	Cie Lyon. Immob.	97 ..	97
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 609	4 587	4 610
Allemagne (100 DM)	220 530	220 450	220
Belgique (100 F)	14 100	14 096	13 975
Pays-Bas (100 fl.)	206 010	205 830	205 500
Danemark (100 krd)	81 500	81 340	81
Suède (100 krs)	99 400	98 290	98 750
Norvège (100 k.)	85 070	84 840	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 393	8 391	8 450
Italie (1 000 lires)	5 351	5 338	5 450
Suisse (100 fr.)	241 450	242 120	241 500
Autriche (100 sch.)	30 635	30 670	28 550
Espagne (100 pes.)	5 767	5 763	5 800
Portugal (100 esc.)	10 055	10 075	10 500
Canada ($ can. 1)	4 115	4 108	4 115
Japon (100 yens)	2 086	2 085	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 6
Or fin (kilo en barre)	27280	27280
Or fin (en lingot)	27275	27270
Pièce française (20 fr.)	257 80	258
Pièce française (10 fr.)	210 05	210
Pièce suisse (20 fr.)	238 10	241
Union latine (20 fr.)	226 10	230
Souverain	256 50	256 50
Pièce de 20 dollars	1210 40	1213 20
Pièce de 10 dollars	590	605 80
Pièce de 5 dollars	400	415 50
Pièce de 50 pesos	1109	1118
Pièce de 10 florins	243 ..	245 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU COURS DE SA VISITE A CALVI

Le chef de l'État a serré la main du colonel Erulin et rendu hommage à la Légion

De notre envoyé spécial

Calvi. — On l'attendait à Bastia à la tête de ses troupes, il était à Calvi, seul, sur le terre-plein du port, discutant de temps à autre avec un gendarme, à l'écart des élus de la Balagne. Le colonel Philippe Erulin, commandant le 2ᵉ régiment étranger parachutiste (2ᵉ REP) est venu saluer le président de la République, au pie de la citadelle gênoise, aujourd'hui en partie occupée par les képis blancs.

Accueilli à 9 h 15 par les vivats des écoliers, auxquels ont avait donné congé pour venir agiter leurs drapeaux de papier devant la sous-préfecture, le chef de l'Etat, toujours ponctuel, a d'abord été présenté aux conseillers municipaux de Calvi, puis aux maires des communes de la Balagne. A l'extrémité de la rangée, quelque 10 mètres plus loin, le colonel Erulin attendait, les mains dans le dos, devant une horde de photographes et de caméramen, sûrs de tenir là l'image de la journée. Le président approchait. Après un léger mouvement d'étonnement, il serrait la main du « patron » du 2ᵉ REP, qui lui était présenté par le préfet de la Haute-Corse.

Selon l'entourage du chef de l'Etat, la présence du colonel Erulin n'était pas prévue au protocole. M. Giscard d'Estaing lui-même n'en aurait été avisé qu'à sa descente de l'hélicoptère, trop tard pour modifier l'ordonnancement de la cérémonie. Les collaboraturs du président, visiblement un peu gênés, affirmaient que le colonel avait été invité à titre de personnalité locale par le maire de Calvi, M. Xavier Colonna (proche du M.R.G.). Ce dernier, néanmoins, dément et affirme qu'il ne s'attendait pas à la présence du colonel.

Dans son discours prononcé devant quelques centaines de Calvais, sous les façades jaunies des vieilles maisons du bord de mer, M. Giscard d'Estaing a, en tout cas, évité de faire expressément référence au colonel, se contentant de mentionner son régiment, qui *« contribue à la vie de la cité et à son animation »*. « *Je voudrais*, a ajouté le chef de l'Etat, *lui adresser le message qui me paraît le mieux adapté à ses qualités de courage pressant dans l'action, en lui disant ici à Calvi : mission accomplie.* »

Mini-crise au conseil municipal

L'événement, en tout cas, provoque déjà de sérieux remous pour ne pas dire une mini-crise au sein du conseil municipal très « composite » de Calvi (quatre communistes, trois socialistes, un M.R.G. et des personnalités indépendantes). En effet, le maire, dès les premiers mots de son discours de bienvenue au chef de l'Etat, a jugé bon de souligner avec insistance une présence que d'aucuns estimaient contestable. « *Je tiens*, a déclaré M. Colonna, *à rendre un hommage particulier au 2ᵉ REP, qui, sous les ordres du colonel Erulin, a parfaitement rempli la mission humanitaire que vous lui aviez confiée au Zaïre.* »

L'« hommage » n'a pas été, on s'en doute, goûté par l'ensemble des conseillers municipaux, qui ont été mis devant le fait accompli. M. Colonna a, en effet, agi et écrit seul, envoyé son discours à l'Elysée sans en référer à ses adjoints et sans leur en soumettre le texte.

Communistes et socialistes s'apprêtaient, ce vendredi matin 9 juin, à rédiger et publier un communiqué commun pour se désolidariser des déclarations du maire.

Pour eux, l'intégration « heureuse » du 2ᵉ REP à la vie calvaise reste à démontrer. Mais plus encore, l'intervention française au Zaïre et surtout le passé du colonel Erulin ne leur semblent pas mériter pareil éloge.

Ancien militaire lui-même et lié d'amitié au patron du 2ᵉ REP, M. Colonna paraît avoir agi par « esprit de corps ». « *On ne cite pas*, argue-t-il, *un régiment sans mentionner celui qui le commande. N'y voyez pas « malice. »* Façon de dire : il y a bien malice qui, à coup sûr, va troubler l'atmosphère de la municipalité.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *S'entretenant* le jeudi soir 8 juin à Ajaccio avec les quatre députés R.P.R. de la Corse, M. Giscard d'Estaing a évoqué les propos tenus le jour même par M. Jacques Chirac lors de sa conférence de presse. Selon ces parlementaires, il a déclaré : « *Je suis peiné, car cela est excessif.* »

● *La préfecture de la Haute-Corse* a confirmé l'embuscade, tendue le jeudi matin 8 juin, par un ou plusieurs tireurs près de Ghisonaccia à un escadron de gendarmerie et au cours de laquelle un gendarme a été grièvement blessé. « *Cette glorieuse action des gens de l'ombre démontre, s'il en était encore besoin, en dépit des protestations hypocrites d'officines qui prétendent sauvegarder les libertés — celle aussi d'assassiner, — le bien-fondé des récentes interpellations* », précise un communiqué de la préfecture.

(Lire nos autres informations page 8.)

AUX NÉGOCIATIONS DE VIENNE

Importante concession soviétique sur la réduction des forces en Europe

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Pour la première fois depuis bien longtemps, un pas important vers un éventuel accord a été franchi dans les négociations sur la réduction des forces en Europe, qui se déroulent depuis cinq ans dans la capitale autrichienne. Au cours de la cent soixante-douzième séance des pourparlers, le jeudi 8 juin, le délégué soviétique a déclaré que les pays de l'Est se ralliaient à l'idée défendue par les Occidentaux et selon laquelle l'un des objectifs de la négociation devrait être de fixer un plafond commun de sept cent mille hommes pour les forces terrestres de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Il s'agit là d'une concession de taille, car elle consiste à accepter l'un des principes de base qui guident depuis le début des discussions l'attitude des Occidentaux.

Reste maintenant à déterminer notamment la procédure qui permettra d'arriver à ce niveau commun des forces. A ce sujet, les Soviétiques ont fait une autre concession aux thèses occidentales : ils admettent désormais d'appliquer le principe d'une réduction des forces en pourcentage au cours d'une première phase, laquelle affectera uniquement les troupes de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis stationnées dans la zone concernée par la négociation.

Jusqu'à maintenant, Moscou défendait l'idée d'une réduction numérique égale des forces en se fondant sur le fait qu'il existerait déjà, selon les données du pacte de Varsovie, une situation de quasi-équilibre des forces terrestres entre les deux blocs : huit cent cinq mille hommes pour l'Est et sept cent quatre-vingt onze mille pour l'Ouest. Ce point de vue reste contesté par les Occidentaux : ceux-ci font état d'une supériorité numérique du pacte de Varsovie d'environ cent cinquante mille hommes. Ils proposent donc une réduction asymétrique des forces afin d'arriver en fin de course à un niveau commun. — M. L.

INCIDENTS SALLE PLEYEL PENDANT UNE REPRÉSENTATION D'« EUGÈNE ONÉGUINE »

La représentation de l'opéra de Tchaïkovski « Eugène Onéguine » par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction d'Alexandre Lazarev, avec des artistes du Bolchoï, a été marquée jeudi soir 8 juin, à la salle Pleyel, par quelques incidents.

Des tracts ont été lancés des balcons. Les uns, signés « les étudiants ukrainiens », disaient : « Les persécutions sous Brejnev sont de plus en plus atroces ; on persécute des peuples entiers, les ouvriers, les savants, les poètes, les musiciens (...). Vous autres, « porteurs de culture » officiels du régime sanglant soviétique, pourquoi trompez-vous nos amis français ? » Les autres, rappelant qu'une délégation du Bolchoï avait demandé en 1974 que Rostropovitch fût démis de sa fonction de chef d'orchestre, et que plusieurs artistes avaient réclamé, en 1978, le licenciement de sa femme Galina Vichnevskaia, disaient : « N'applaudissez pas les suppôts de Judas ! Ne soyez pas des Ponce Pilate ! Refusez de soutenir l'art vénal dont on essaie de vous abreuver. »

Selon la police, pendant que deux personnes distribuaient ces tracts, dix autres manifestants bloquaient l'entrée de la salle. Douze personnes ont été conduites au commissariat du 8ᵉ arrondissement (parmi lesquelles Mme Pilouchtch) et relâchées après vérification d'identité.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE PARTIELLE DE LA HAUTE-LOIRE

La majorité se présente divisée

De notre correspondant

Le Puy. — A la suite du succès remporté dès le premier tour des élections législatives de mars dernier dans la deuxième circonscription (Brioude-Le Puy-Nord-Ouest) par l'un des deux sénateurs que compte la Haute-Loire, M. Jean Proriol, P.R., les six cent soixante-quatorze grands électeurs de ce département sont appelés à choisir entre cinq postulants, dimanche 11 juin, son successeur au Palais du Luxembourg.

Premier à annoncer sa candidature, M. Adrien Gouteyron, directeur des collèges au ministère de l'éducation, conseiller général du canton de Vorey et conseiller municipal de Rosières, qui se présente avec l'étiquette « majorité présidentielle », est membre du R.P.R. Toutefois, lors des dernières élections législatives, il avait émis quelques réserves sur le parachutage d'un candidat gaulliste, M. Millerand, contre M. Jacques Barrot, C.D.S., actuel ministre du commerce et de l'artisanat, alors que, au niveau départemental, les formations de la majorité s'étaient précédemment mises d'accord sur le principe de candidature

Egalement favorable à la majorité présidentielle, M. Jean Salque, de tendance centriste, maire de Sainte-Sigolène, membre du conseil régional d'Auvergne, fait équipe avec M. Georges Liotard, conseiller général adjoint au maire de Brives-Charensac. Une troisième candidate se réclame de la majorité : Mme Geneviève Pubellier, C.D.S., conseiller général, qui a perdu la mairie de Coubon en mars 1977 dont elle est restée conseiller municipal. Mme Pubellier qui s'était présentée sans succès aux élections sénatoriales de spetmebre 1974, a comme suppléant le maire de Chavaniac-Lafayette, M. Autuche qui revendique également l'étiquette de la majorité présidentielle.

Cette multiplication de candidatures a conduit la plupart des conseillers généaux appartenant à la majorité à demander qu'un accord de désistement soit conclu entre MM. Gouteyron, Salque et Mme Pubellier.

Le parti socialiste après avoir hésité entre M. Louis Eyraud, conseiller général, maire de Brioude, qui a perdu son siège de député au profit de M. Proriol en mars dernier, et M. Chalaye, maire de Langeac, a finalement désigné pour le présenter M. Jean Pradel, dont l'élection au conseil général dans le canton du Puy-Sud-Ouest a été récemment annulée par le Conseil d'Etat. Le parti communiste a pour candidat M. René Filliol, maire de Lempdes. — F. M.

A Paris

UN POLICIER EST TUÉ EN POURSUIVANT UNE VOITURE

Un brigadier d'une compagnie motocycliste de la préfecture de police de Paris, M. Michel Dugelay, âgé de trente-deux ans, marié et père de deux enfants, a été tué dans la nuit du 8 au 9 juin, alors qu'il avait pris en chasse, en compagnie de deux de ses collègues, une voiture qui avait forcé un barrage. Le policier a été heurté au cours de la poursuite par un taxi et projeté sur la chaussée à l'angle du carrefour de l'Odéon et du boulevard Saint-Germain. Le policier est décédé ce vendredi matin 9 juin à l'hôpital Cochin.

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1978 a été tiré à 566 921 exemplaires.

SITUATION CONFUSE CHEZ RENAULT

La C.G.T. envisage de nouvelles formes d'action

Alors qu'à Cléon, l'usine Renault est toujours occupée par environ cent cinquante grévistes selon la direction, beaucoup plus selon la C.G.T., l'importance des actions revendicatives dans les autres établissements de la Régie donnent toujours lieu à des évaluations complètement contradictoires : « arrêt total » à Sandouville, selon la C.G.T. ; « production perturbée », selon la direction ; grève suivie majoritairement à l'atelier des presses de Douai et débrayages limités dans les autres locaux de cette usine, indique-t-on à la Régie, alors que la C.G.T. annonce que la chaîne des R 5 est complètement bloquée.

A Flins, les ouvriers des presses continuent la grève, et les syndicats ont appelé les autres salariés à un débrayage de deux heures, au lieu de trois heures la veille ; la C.G.T. parle de large participation, alors que la direction indique qu'à peine 610 salariés sur 9 700 ont débrayé redevient normale.

Face à cette situation très variable selon les usines, la C. G. T. a, semble-t-il, nuancé sa position. Les ouvriers des presses de Flins et les grévistes de Cléon vont être consultés « sur les nouvelles formes d'action qu'ils entendent mener pour suivre le mouvement », a déclaré jeudi soir M. Alain Stern, responsable du cartel C. G. T. « L'occupation, a-t-il ajouté, est une question qui se discute. »

Pour leur part, les dirigeants du syndicat C. F. D. T. ont écrit à leurs homologues C. G. T. pour proposer à nouveau « une coordination des luttes et une grève d'un minimum de quatre heures par usine et par semaine dès lundi prochain ».

A B C D E F G